Cahier « Initiatives-Métiers »
10 pages d'offres d'emplois

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15949 – 7 F | MERCREDI 8 MAI 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

France Télévision : M. Elkabbach appelle à défendre le service public

JEAN-PIERRE ELKABBACH, président de France Télévision, a adressé à chacun des salariés de sa société une lettre les appelant à faire front face à la *« campagne de déstabilisation »* dont *« la télévision publique »* est, selon lui, la cible. Cette initiative fait suite aux polémiques sur les contrats conclus entre France Télévision et ses animateurs-producteurs, six mois après que le rapport d'Alain Griotteray, député (UDF) du Val-de-Marne, en eut révélé le montant (640 millions de francs de chiffre d'affaires garanti pour six animateurs). M. Elkabbach défend les résultats de la société qu'il dirige et sa politique de programmes. Jacques Peskine, président du principal syndicat des producteurs audiovisuels, souhaite, dans un entretien au *Monde*, que ce scandale permette un assainissement du financement des programmes.

Lire page 20 et notre éditorial page 13

Le chômage perturbe la vie d'un couple sur quatre

L'Insee révèle une forte augmentation de la précarité sociale

SELON UNE ENQUÊTE de l'Insee, rendue publique mardi 7 mai, un quart des ménages français a été affecté par le chômage entre janvier 1993 et octobre 1994. Dans près de 8 % des cas, ce sont tous les adultes du ménage qui ont été demandeurs d'emploi durant ces vingt-deux mois.

La crise de l'emploi n'est pas sans conséquence sur la vie des couples. Aux dires des conseillères conjugales et des psychologues, le chômage peut jouer un rôle de révélateur et d'accélérateur de conflits latents, conduisant même dans certains cas à la séparation. La forme de socialisation dont le chômage prive l'homme l'atteindrait dans son identité et sa virilité, tandis que les femmes vivraient leur propre perte d'emploi comme un *« retour vers une autre définition d'elles-mêmes »*, selon la psychologue Irène Théry.

Un nombre non négligeable de couples, qu'Odile Saint-Raymond, chercheur au CNRS, qualifie de *« distendus »*, vivent un autre type de séparation, géographique et limitée aux jours ouvrables : pour préserver l'emploi des deux membres du couple, suivre l'entreprise qui se délocalise, ou encore pour sortir d'une longue situation de chômage, l'on accepte plus facilement aujourd'hui de vivre et de travailler dans deux villes différentes durant la semaine, pour ne se retrouver que le week-end.



Lire page 8

Parole de président

ÉDITORIAL

UN AN APRÈS, la fracture sociale est toujours là ! Personne ne peut certes en faire sérieusement grief au président de la République : une aussi grave maladie ne se guérit pas en un an. Jacques Chirac pourrait ajouter, à son avantage : diagnostiquée si tard ! Mais il ne pouvait y avoir plus cruel rappel de cette réalité que l'étude de l'Insee, selon laquelle un quart des ménages de ce pays comportant des adultes en âge de travailler a fait une expérience récente du chômage ; pour seulement quatre sur dix qui auraient connu la stabilité de l'emploi pour tous les membres de la famille.

Voilà bien rudement identifiée, plus encore qu'à travers les statistiques mensuelles et le taux de chômage, la profondeur du mal français. Est-il besoin de chercher plus loin l'absence de confiance dans l'avenir, la faiblesse de la consommation et de la demande intérieure, le recours massif à l'épargne ? L'effet de propagation de la peur est tel qu'il explique à lui seul la crispation d'une société.

C'est sans doute pourquoi Jacques Chirac a éprouvé le besoin de redonner sens, dans nos colonnes, à sa démarche, pour montrer que celle-ci continue d'être inspirée par la conscience de cette fracture et la nécessité de la réduire. Exercice difficile, puisqu'il s'agit de tenir les deux bouts de la chaîne : d'un côté le poids de la réalité unique – *« la France doit s'adapter au rythme du monde »* –, de l'autre l'impératif de la cohésion sociale. Bref, malgré les apparences d'une politique gouvernementale classiquement placée sous le signe de l'austérité, je n'oublie pas que je vous ai compris...

Le doute existait sur la capacité du candidat Chirac à tenir tout ce qu'il promettait. Le doute subsiste sur celle du président à faire prévaloir la cohérence dont il se réclame désormais. Sous bénéfice d'inventaire.

Le président peut et devrait être crédité dans le pays de parler vrai : réduire les dépenses, faire des choix, remettre en ordre la sécurité sociale. Après la démagogie de la campagne électorale, qu'il s'agisse de la feuille de paie ou du niveau des dépenses de santé, mieux vaut en effet savoir à quoi s'en tenir.

J.-M. C.

Lire la suite page 13

■ Le massacre de Cana

Israël continue de donner des versions contradictoires du bombardement de Cana, le 18 avril, au Liban sud. Les Nations unies ne semblent pas disposées à privilégier la thèse de leurs propres enquêteurs. p. 2 et la chronique d'Agathe Logeart p. 29

■ Hassan II devant les députés

Les communistes et d'autres députés de gauche ne devaient pas assister au discours que le roi du Maroc devait prononcer à l'Assemblée nationale *mardi 7 mai.* p. 3
notre enquête p. 12
et un point de vue p. 14

■ Les crimes dans l'ex-Yougoslavie

Le premier procès pour crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie s'est ouvert, mardi 7 mai, devant le Tribunal international de La Haye. p. 4

■ Paribas cède Poliet à Saint-Gobain

Paribas a annoncé, mardi 7 mai, la cession de Poliet, sa filiale spécialisée dans les matériaux de construction, à Saint-Gobain. p. 17

■ Le crime de Sens

Deux frères ont été incarcérés, accusés d'avoir tiré, de leur voiture, samedi 4 mai, sur un jeune d'origine maghrébine dans une cité de Sens (Yonne). La famille de la victime dénonce un crime « raciste ». p. 9

La dernière mission de William Colby

« N'OUBLIEZ JAMAIS une chose : tout ce que vous savez peut être un mensonge... » Sur un ton sentencieux, la voix achève ainsi l'introduction du CD-Rom *Spycraft : The Great Game*. S'agit-il de celle de William Colby ? Le jeu d'espionnage interactif ne le dit pas. Edité par la société américaine Activision et commercialisé en mars aux Etats-Unis, il est en vente en France depuis quelques jours. L'essentiel de la publicité qui accompagne son lancement repose sur la collaboration de William Colby et d'Oleg Kalouguine, adversaires lorsqu'ils dirigeaient respectivement la CIA et le KGB, et associés dans cette entreprise ludique.

En tout cas, cette paire de maîtres espions était attendue début juin sur les bords de la mer Noire, à Sotchi, pour faire la promotion de ce jeu, à l'occasion d'un festival de films d'espionnage. La mort accidentelle de William Colby donnera-t-elle un coup de pouce supplémentaire à *Spycraft* ? Son corps a été retrouvé le 6 mai sur la berge de la rivière Wicomico, un affluent du Potomac, dans le Maryland, à 65 kilomètres au sud de Washington. Colby avait été porté disparu le 27 avril à la suite de la découverte du canoë vert dans lequel il effectuait une promenade. La mort a été attribuée à une noyade provoquée par une hypothermie, la température de l'eau ne dépassant pas les 16° C.

« Il n'y a absolument rien d'inhabituel dans cette affaire », a déclaré le shérif Fred Davis. Mais un ex-patron de la CIA peut-il mourir d'un banal accident de canotage ? Les amateurs de roman d'espionnage auront du mal à le croire. Il se serait noyé faute de ne pas avoir enfilé son gilet de sauvetage... Thorn, l'agent virtuel de la CIA dans la peau duquel se glisse le joueur de *Spycraft*, ne s'en satisferait sûrement pas. Le jeu commence par un entraînement aux techniques de base de l'espionnage. Grâce à l'analyse d'images satellites et à un logiciel de reconnaissance de caractères, il faut découvrir le numéro d'immatriculation d'une berline marron. Puis déterminer combien de chars ont leur moteur allumé en superposant deux photos, dont l'une a été prise selon un procédé infrarouge.

Une fois formé, Thorn peut s'attaquer à « la » mission. Un politicien russe, qui ressemble à l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, est criblé de balles sur la place Rouge. C'est le point de départ d'un imbroglio où trafiquants de drogue, mafia rouge, marchands de canons et agents doubles complotent contre la vie du président des Etats-Unis. Le CD-Rom exploite des techniques de pointe, comme le logiciel développé pour étudier la trajectoire de la balle qui a tué John F. Kennedy ou une analyse de son destinée à situer le lieu d'un appel téléphonique grâce à son ambiance sonore. Internet joue un rôle central dans cette enquête. On y trouve les héros virtuel du CD-Rom et des joueurs qui, en se connectant sur le réseau, peuvent obtenir des informations utiles à leurs investigations.

En fait, le scénario a été entièrement écrit par James Thomas, chef du bureau de Washington pour le *Sunday Times* de Londres et auteur de romans d'espionnage. En tant que journaliste, il a suivi de près les carrières de William Colby et d'Oleg Kalouguine. L'ex-patron de la CIA a quitté son poste en 1976. A une époque où la plupart des techniques utilisées par Thorn n'existaient pas.

Michel Alberganti

Lire la notice nécrologique de William Colby page 10

Une équipe pour le Grand Stade ?



PATRICK BRAOUEZEC

À LA VEILLE de la finale de la Coupe des coupes de football entre le PSG et le Rapid de Vienne, Patrick Braouezec cherche un avenir pour le Stade de France. Le maire (PCF) de Saint-Denis veut y installer un deuxième grand club parisien.

Lire page 22

Rivalité franco-américaine au Proche-Orient

LA QUERELLE franco-américaine à propos de la récente crise au Liban s'étant estompée après la conclusion d'un cessez-le-feu, Paris est maintenant soucieux d'éviter les malentendus avec Washington et d'empêcher les amalgames. On rencontre la même volonté d'apaisement outre-Atlantique. *« Nous partagions les mêmes objectifs et, heureusement, tout s'est terminé pour le mieux »*, commente ainsi un conseiller du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Il reste néanmoins que cette crise a été un révélateur : si les Etats-Unis ont tenté de s'opposer à toute participation de la France, d'abord aux tractations pour un cessez-le-feu, puis à la surveillance de la trêve, c'est certes parce qu' *« ils ne sont pas partageux »*, selon l'expression d'un diplomate, mais c'est aussi et surtout parce qu'ils soupçonnent la *« politique arabe et méditerranéenne »* de la France d'être *« anti-américaine »*. Interprétation vivement contestée à Paris, où nul ne caresse l'ambition illusoire de supplanter les Etats-Unis, parrain par excellence – et reconnu comme tel – du processus de paix israélo-arabe, que la France soutient sans réserve et dont la crise libanaise est un épiphénomène.

Washington n'a visiblement pas admis de s'être vu refuser le statut d'observateur à la conférence euro-méditerranéenne qui s'était réunie en novembre 1995 à Barcelone. La décision a beau avoir été prise par l'ensemble des participants, désireux de se retrouver entre riverains de cette mer intérieure, la France n'en apparaît pas moins, aux yeux des Etats-Unis, comme l'élément moteur de cet ostracisme.

Le reproche lui en a été fait lors des multiples contacts entre les deux pays pendant la crise libanaise – dont le chassé-croisé entre Warren Christopher et Hervé de Charette sur le terrain et les échanges de propos aigres-doux de leurs porte-parole n'étaient que la partie visible.

Mouna Naïm et Laurent Zecchini

Lire la suite page 13

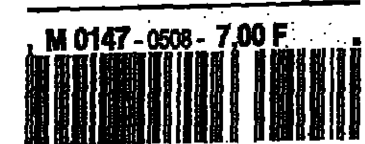
L'Espagne de Franco en photos

LA CAIXA de Barcelone, la plus importante fondation culturelle d'Europe, présente jusqu'au 9 juin l'exposition « Photographie et société du temps de l'Espagne de Franco ». Cette rétrospective entend retracer en deux cents images l'évolution de la société durant les quarante ans de dictature. Trois ans de recherches dans les collections publiques, chez les particuliers, dans les archives et agences, ont permis de découvrir de nombreux documents inédits, notamment sur la période allant de 1939 à 1950, considérée comme la plus dure. Dans un entretien au *Monde*, Javier Tusell, historien du franquisme, explique que les Espagnols, en particulier les jeunes générations, connaissent mal cette période de leur histoire.

Lire page 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0508 - 7,00 F



LIBAN SUD L'armée israélienne a donné des versions différentes, voire contradictoires, des circonstances du massacre, le 18 avril, de cent deux civils libanais lors d'un bombardement du QG fidjien de la Force intérimaire de l'ONU (Finul) à Cana, au Liban sud. ● LE PORTE-PAROLE de la Finul, Timour Goksel, a affirmé une nouvelle fois lundi 6 mai que les « casques bleus » avaient réclamé à plusieurs reprises l'arrêt des tirs israéliens, mais que ces demandes ne furent suivies d'aucun effet. ● LA VERSION fournie lundi aux experts de l'ONU par le commandant de l'artillerie de Tsahal, selon laquelle il s'agirait d'une *« erreur cartographique »*, n'a pas convaincu. Pour autant, le rapport que publiera l'ONU à ce sujet devrait se borner à mettre côte à côte les faits tels qu'ils ont été constatés par les enquêteurs de l'ONU et la version israélienne de ces mêmes faits.

Israël donne des versions contradictoires du bombardement de Cana

Tsahal a affirmé, lundi 6 mai, sans réussir à convaincre diplomates et experts, qu'une « erreur cartographique » explique le pilonnage du quartier général des « casques bleus » fidjiens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au soir du 18 avril, quelques heures après que les images du carnage de Cana eurent suscité une grande émotion dans le monde, le premier ministre israélien, Shimon Pérès, et le chef d'état-major des armées, le général Amnon Shahak, rejetèrent *« l'entière responsabilité »* du drame sur les combattants du mouvemment chiite Hezbollah, accusés de s'être postés *« à 300 mètres »* du camp de l'ONU où s'étaient réfugiés plus de 500 civils libanais, et *« d'avoir tiré, quinze minutes avant notre pilonnage* [sur Cana], *deux roquettes Katioucha et des obus de mortier en direction d'Israël »*.

Il ne sera plus jamais question, ensuite, de cette *« direction »*. Les tirs du Hezbollah, sera-t-il révélé plus tard, *étaient dirigés* – l'opération « Raisins de la colère » en était à son septième jour et une famille entière de onze civils libanais avait été tuée quelques heures plus tôt par un missile israélien à Nabatyé – non pas contre les civils israéliens, mais contre des soldats dans la zone occupée par l'Etat juif au sud du Liban. *« Aucune erreur d'appréciation n'a été commise,* ajoute, ce jour-là, le général Shahak. *Nous ne savions pas qu'il y avait des civils dans le camp (...)Nous avons estimé que nos forces étaient en danger et nous avons riposté sur la source du feu. »*

Trois jours plus tard, le 21 avril, le général Matan Vilnaï, numéro deux de l'état-major général, admet qu'une *« erreur militaire »* a peut-être été commise et annonce que si la formation d'une commission d'enquête gouvernementale ne lui paraît *« pas nécessaire »*, l'armée qui *« n'a rien à cacher »* a cependant nommé le commandant de l'artillerie, Dan Harel, à la tête d'un commité d'investigation militaire interne.

Le lendemain, le général Shahak accorde deux entretiens qui seront publiés, le 23 avril, l'un au premier quotidien d'Israël *Yediot Aharonot*, dans lequel il répète que ses hommes *« ont agi correctement »*, l'autre à *Maariv*, dans lequel il explique plus longuement les circonstances du massacre. *« Quand le feu du Hezbollah a commencé de menacer, dans une certaine mesure, nos soldats, quand nous avons cru que certains étaient blessés, il fut décidé de riposter (...) Nous savions exactement d'où les tirs venaient et que cet endroit se trouvait à 350 mètres d'un poste des Nations unies. Quarante obus ont été tirés* [par nous] *et la plupart touchèrent effectivement la zone de la cible. Certains obus s'écrasèrent sur le camp* [onusien] *lui-même. »*

PRESENCE DE CIVILS

Ce même jour, le 23 avril, le correspondant militaire du prestigieux quotidien *Haaretz*, publie l'essentiel d'un « briefing » reçu, la veille, d'une *« haute source militaire »*. Selon cette source, *« la décision de pilonner »* Cana fut prise *« pour venir en aide à une force postée non loin du camp des Nations unies (...) Le commandant de cette force* [probablement un commando] *qui était attaquée a cru par erreur que plusieurs membres de son unité avaient été blessés par les tirs de mortier du Hezbollah. Il demanda par radio qu'un tir d'artillerie soit déclenché contre la position des terroristes. »*

Le 24 avril, le correspondant militaire du *Yediot* confirme cette version à partir des confidences d'une autre *« haute source dans l'armée »*. Mais il ajoute une révélation : *« Lorsque l'unité* [qui se croyait en danger] *a demandé l'assistance de l'artillerie, un drone* [petit avion de reconnaissance télécommandé] *fut envoyé au-dessus de la zone concernée pour essayer d'identifier la source des tirs. A cause du mauvais temps, cela ne fut pas possible et un hélicoptère de combat fut à son tour envoyé sur la zone, sans succès. C'est alors que les terroristes ont tiré des roquettes Katioucha, ce qui a permis à l'artillerie* [israélienne] *de les repérer et d'ouvrir le feu (...). La question demeure : comment se fait-il que Tsahal dit ignorer qu'il y avait là des civils alors que la télévision* [israélienne] *avait diffusé, la veille du 18 avril, des images du camp onusien de Cana où l'on voyait les civils Libanais à l'intérieur ? »*

Le 25 avril, le général Vilnaï tente, maladroitement, de démentir le tout. *« Nous ne savions pas combien il y avait de personnes réfugiées dans le camp. Au moment où notre artillerie a ouvert le feu, nous n'avions aucun drone dans la zone à cause du mauvais temps. Il n'y avait pas non plus d'avion ou d'hélicoptère. »* Dimanche 5 mai, le numéro deux de l'armée sera obligé de reconnaître qu'un drone, filmé par un soldat de l'ONU, avait bien été envoyé, ce jour-là, au-dessus de Cana.

ERREURS ET SANCTIONS

Bien que le scandale en gestation ne semble guère passionner l'opinion publique israélienne, le climat dans l'armée se dégrade entre les différentes branches. *« Nous savions bien sûr,* déclare le 25 avril dans une conférence de presse, le patron des renseignements militaires, le général Moshé Yaalon, *nous savions dès le deuxième jour de l'opération* [12 avril] *qu'il y avait des civils réfugiés à Cana. Dans mon service, il n'y a pas de discussion sur le point de savoir s'ils sont 200 ou 600. Nous ne sommes pas là pour les compter mais pour informer le commandement. Il y a division des responsabilités sur ce point. (...) L'officier qui a donné l'ordre* [d'ouvrir le feu] *ne le savait peut-être pas. (...) La vraie question est : était-il correct d'ouvrir le feu dans de telles circonstances ? »*

Le 27 avril, le général d'artillerie Dan Harel termine son investigation interne et Tsahal fait remettre à l'agence israélienne de presse Itim un résumé des conclusions de son rapport. Selon le *Jerusalem Post*, qui en publie quelques extraits, *« le pilonnage de Cana était justifié, le processus de décision des officiers qui ont donné l'ordre fut correct (...). Cependant, la conduite de plusieurs officiers sur le terrain comporte des erreurs (...). Ce jour-là, contrairement à ce que prétendent certains éléments étrangers* [le quotidien londonien *The Independent* du 6 mai], *Tsahal n'envoya aucun avion sans pilote au-dessus de la zone (...). Le service des renseignements militaires n'a commis aucune erreur. »*

En revanche, le commandant de l'unité qui avait réclamé des tirs de soutien *« croyant que certains de ses hommes étaient blessés, alors qu'aucun ne le fut, a apparemment exagéré »* le danger de sa situation. Néanmoins, *« le processus de décision* [d'ouvrir le feu] *ayant été correct pendant chacune de ses différentes phases »*, le comité d'investigation *« recommande qu'aucune mesure ne soit prise contre quiconque mêlé à l'incident. »* Lundi 6 mai, peu avant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur cette affaire, Ouri Dromi, porte-parole du gouvernement n'en était plus aussi sûr. *« S'il s'avère que des soldats ou des officiers ont commis des erreurs,* déclare-t-il, *ils seront punis. »*

Patrice Claude

La mission de l'avion sans pilote

Confrontés à l'enquête de l'ONU et aux révélations de *The Independent* sur la présence, niée par l'armée, d'un avion israélien de reconnaissance sans pilote (drone) filmé par un « casque bleu », le jour du carnage de Cana, le premier ministre Shimon Pérès et le haut commandement de Tsahal ont présenté une nouvelle version des faits. Puisqu'il a été filmé, *« un drone était bien dans les environs ce jour-là,* a admis, lundi 6 mai, M. Pérès, *mais cela ne prouve pas que l'appareil survolait le camp de Cana ou qu'il a pu voir tout ce qui s'y passait. D'ailleurs il n'était pas au-dessus de Cana (...) Nous avons vérifié et revérifié et l'armée reconnait qu'elle a fait une erreur »* en assurant aux enquêteurs de l'ONU qu'il n'y avait pas de drone. *« L'appareil n'avait pas été envoyé pour observer Cana mais pour une autre mission »*, a pour sa part assuré le numéro deux de l'état-major général des armées, le général Matan Vilnaï. *« Le drone,* a-t-il ajouté, *n'a été envoyé au-dessus de Cana que huit à dix minutes après »* la fin du bombardement israélien.

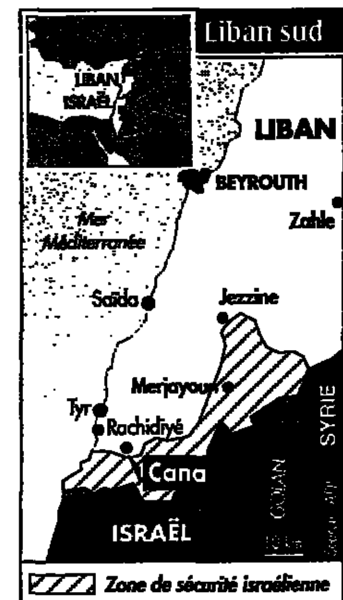
Tsahal connaissait parfaitement les positions des soldats de l'ONU au Liban sud

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Déployée, depuis 1978, au Liban sud, en vertu de la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU, *qui exige le retrait inconditionnel* d'Israël du pays du Cèdre, la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a très peu modifié son implantation au fil des ans, et ses positions sont clairement identifiables.

Tous les postes de la Finul arborent le drapeau de l'ONU, sont peints en blanc et sont souvent installés au sommet des monticules qui jalonnent la région. C'est le cas du quartier général du contingent fidjien à Cana, érigé, en 1978, à l'une des sorties du village qu'il surplombe.

Cette position, qui abrite une centaine d'hommes, est relativement grande, et protégée sur toute sa surface par des barbelés. Des miradors se dressent aux quatre coins.



Zone de sécurité israélienne

« Les Israéliens nous bombardent et jouent au chat et à la souris avec nous »

Dès le début de l'opération israélienne contre le Liban, le 11 avril, des habitants des villages proches des positions des « casques bleus » étaient venus s'abriter sous le drapeau de l'ONU, et trois jours après le début de l'opération, c'est-à-dire bien avant le drame de Cana, la Finul avait officiellement annoncé qu'environ 6 000 personnes avaient trouvé refuge dans ses diverses positions.

« L'armée israélienne était au courant que des civils se trouvaient à Cana », a réaffirmé, lundi 6 mai, le porte-parole de cette force, Timour Goksel, soulignant par ailleurs que, *« dans tous les cas, qu'il y ait des civils ou pas, l'armée israélienne n'avait pas à bombarder une base de l'ONU »*. Interrogé immédiatement après le drame auquel il avait assisté, le commandant du contingent fidjien, le colonel Wame Wawaqanivavalili, avait déclaré au *Monde* que sur les *vingt-cinq obus tirés par* l'artillerie israélienne, *« dix à douze étaient tombés dans l'enceinte du camp »*.

Or, dès le premier obus, les Fidjiens ont averti par radio l'état-major de la Finul que les Israéliens *tiraient sur leur position.* M. Goksel avait déclaré, ce même soir : *« Nous avons demandé à plusieurs reprises à Israël de faire cesser ses tirs sur le QG fidjien, mais en vain. »*

Dès le déclenchement de l'opération israélienne, la Finul a tenté de venir en aide aux populations civiles, en organisant des convois humanitaires en direction des villages isolés par les bombardements. Or la quasi-totalité de ses convois ont été la cible de bombardements israéliens de proximité pour entraver leur mouvement ; ce qui prouve que les artilleurs israéliens savent, quand ils le veulent, être précis, puisque les obus s'écrasaient toujours autour du convoi mais ne le touchaient jamais.

Lors d'un incident de ce genre, le 24 avril, soit une semaine après le massacre de Cana, le porte-parole de la Finul à Tyr, Mikhael Lindvall, avait expliqué que l'Etat juif *« est informé du parcours* [des convois onusiens] *et donne son feu vert »*. *« Avant notre arrivée à destination, les Israéliens nous bombardent et jouent au chat et à la souris avec nous,* avait-il ajouté. *Bien que les véhicules du convoi soient frappés de l'emblème de la Finul, les obus tombent tantôt devant, tantôt derrière, et nous sommes obligés de nous arrêter deux ou trois heures avant de redémarrer. »*

L'argument de l'*« erreur cartographique »* invoqué par le commandant de l'artillerie israélienne, le général Dan Harel, ne paraît pas crédible. Les Israéliens ont occupé toute cette région, qu'ils survolent sans arrêt, de 1982 à 1985, et ont donc eu largement le loisir de dessiner des cartes extrêmement précises.

Toujours selon le général Harel, l'artillerie a tiré pour se porter au secours d'une unité terrestre israélienne, attaquée par le mouvement chiite Hezbollah dans la *« zone de sécurité »*. Or Cana est relativement éloigné de cette *« zone »* occupée par Tsahal, dont elle est séparée par plusieurs villages.

Françoise Chipaux

Le rapport du Conseil de sécurité se contente d'être purement descriptif

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Dépêché à New York lundi 6 mai, pour donner le point de vue du gouvernement israélien sur le bombardement, le 18 avril, du *camp de l'ONU où s'étaient réfugiés* des civils libanais, à Cana, au Liban sud, le commandant de l'artillerie israélienne, le général Dan Harel, a affirmé que Tsahal ignorait leur présence en ce lieu. *« Pourquoi aurions-nous délibérément attaqué une base de l'ONU ?,* s'est-il interrogé devant les journalistes. *Nous ne savions même pas que des civils libanais se trouvaient à l'intérieur du camp. »*

Le général Harel a affirmé que l'avion de reconnaissance sans pilote – un « drone » –, capté sur film-vidéo par un soldat de l'ONU, faisait *« une autre mission »* et n'a été dérouté que pour observer les résultats du bombardement israélien, lequel aurait manqué sa véritable cible à cause d'une *« erreur cartographique »*.

Pour l'ONU, la version israélienne des faits reste *« incompatible »* avec les conclusions de l'enquête menée par le général Frank Van Kappen. *« Il est extrêmement difficile de croire qu'une erreur cartographique ait pu avoir lieu,* confie un diplomate. *Pour Israël, la précision militaire est une question de survie. Nous restons tout à fait méfiants quant à ce genre d'argumentation. »*

Un rapport basé sur l'enquête de l'ONU, qui devrait, selon le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, être publié *« très prochainement »*, ne tirera toutefois aucune conclusion. Alors que selon le rapport préliminaire des enquêteurs, le bombardement israélien de la base de l'ONU était *« délibéré »*, le texte qui sera rendu public, selon des sources informées, se bornera à décrire les faits tels qu'ils ont été constatés par les enquêteurs et à y adjoindre la version israélienne. *« Sans la coopération israélienne, il aurait été juridiquement impossible de prouver quoi que se soit, et les contredire publiquement aurait été politiquement malavisé »*, commente un diplomate.

Réuni à huis clos en présence du secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité a tout simplement été informé que les travaux d'un groupe d'experts sur le bombardement de Cana ne sont pas encore terminés. Tout en exprimant leur *« souci de clarification »*, les membres du Conseil n'ont pas réclamé la publication immédiate du rapport, qu'ils ont qualifié de *« document interne »* du secrétariat. Un diplomate membre du Conseil a même rappelé que l'enquête n'a pas été demandée par ce dernier, laissant donc M. Boutros-Ghali libre de *« donner les informations qu'il souhaite sous la forme qu'il entend »*.

« NE PAS ATTISER LES PASSIONS »

« Il n'est dans l'intérêt de personne de montrer Israël du doigt, explique un autre diplomate. *Même si le rapport conclut clairement que l'attaque était délibérée, toute action au Conseil sera bloquée par Washington. C'est pour cela que nous sommes beaucoup moins pressés que la presse de voir ce rapport. »* Le manque d'enthousiasme d'un pays comme l'Egypte, seul pays arabe membre du Conseil, est attribué par certains au souci du Caire de ne pas mettre le secrétaire général en position difficile vis-à-vis des Etats Unis sur l'appui desquels celui-ci compte pour obtenir la reconduction de son mandat à la tête de l'ONU.

Washington, de son côté, estime qu'il faut désormais *« se tourner vers l'avenir »*. Rappelant la *« fragilité »* du cessez-le-feu entre le Liban et Israël, un diplomate américain indique que toute action du Conseil de sécurité *« ne servirait qu'à attiser les passions dans la région, et cela serait préjudiciable à toutes les parties concernées. S'il subsiste un soupçon de bon sens dans cette maison, quelles que soient les conclusions de l'enquête, ils n'en feront pas une montagne. »* M. Boutros-Ghali a néanmoins affirmé, à l'issue de la réunion, que *« le rapport sur Cana sera publié, car* [le Conseil a] *une responsabilité envers les « casques bleus », et ne sera pas dilué »*.

Afsané Bassir Pour

Beyrouth souhaite la publication du document

***« Il serait honteux que l'ONU garde le silence sur une agression dont elle a été victime et au cours de laquelle des enfants, des femmes et d'autres civils ont été tués et mutilés. Nous demandons au secrétaire général de l'ONU de publier le rapport intégral sur le massacre de Cana »*, a déclaré, lundi 6 mai, lors d'une conférence de presse, le président du Parlement libanais, Nabih Berri. D'autre part, quelques milliers de personnes se sont rassemblées à Cana, pour rendre hommage à la mémoire des 102 victimes civiles du bombardement israélien du 18 avril.**

Des religieux musulmans et chrétiens et des personnalités politiques ainsi que des proches des victimes avaient répondu à l'appel d'un député chiite du Liban sud, Habib Sadek, président du Conseil culturel de cette région. *« Cana sera le symbole de l'unité entre les Libanais, chrétiens et musulmans »*, proclamaient les calicots brandis par les manifestants. – *(AFP)*

Les élections indiennes tournent au délire à Madras

Le scrutin législatif, qui s'achève mardi 7 mai, a été marqué dans l'Etat du Tamil Nadu par une dissidence au sein du Parti du Congrès

MADRAS
(Etat du Tamil Nadu)
de notre envoyé spécial

Une ancienne actrice devenue *chief minister* (premier ministre) qui tente de conserver son pouvoir. Un ancien scénariste, lui-même ex *chief minister* de l'Etat, qui tente de le reconquérir. Une star du cinéma tamoul qui entre en scène pour soutenir un groupe de révoltés en rupture avec le premier ministre de la République de l'Inde, Narasimha Rao...

Au Tamil Nadu, dans cet extrême sud-est indien où les électeurs viennent de voter pour choisir leurs représentants au Parlement de New Delhi mais aussi pour renouveler leur Assemblée locale, la réalité dépasse souvent la fiction : les principaux hommes politiques sont presque tous d'anciens comédiens dont le charisme leur a permis de franchir cette frontière mal définie qui sépare souvent, en Inde, le cinéma et la politique. Ce n'est certes pas un hasard dans ce « pays des Tamouls » puisque Madras est devenue la capitale incontestée du septième art, ravissant depuis peu ce titre à la prestigieuse Bombay.

Mme Jayalalitha, l'actuelle *chief minister*, doit sa réussite à sa longue association, à la scène et à la ville, à son prédécesseur, le flamboyant M. G. Ramachandran (surnommé « MGR »), qui fut longtemps la star la plus révérée du cinéma tamoul avant d'être porté au pouvoir par ses fans. A sa mort, en 1987, Madras bascula dans l'hystérie et plusieurs personnes se donnèrent la mort dans les rues.

Quand on revoit aujourd'hui les films où Jayalalitha jouait la parèdre des Dieux incarnés à l'écran par son compère et mentor « MGR », on est saisi par une sorte de vertige : la douce débutante est devenue matrone à la quarantaine bien entamée, à la carrure imposante sous son gilet pare-balles et dont la réputation d'autocratisme n'est plus à faire. Plusieurs avocats, journalistes et opposants ont été passés à tabac par son service d'ordre musclé.

En cinq ans de règne, la dame semble avoir été saisie par une invraisemblable mégalomanie, instituant un culte de la personnalité où la folie l'a souvent emporté sur le pathétique : ses fidèles tatouaient son nom sur leurs bras ou leur front, simulaient des tentatives de suicide pour montrer leur esprit de sacrifice au *puratchi Thalaivi* (le chef révolutionnaire), certains parlementaires de son parti choisissaient de descendre le perron de sa résidence en roulant en boule sur eux-mêmes en signe de dévotion, etc.

Lors de l'un des ses anniversaires fêtés dans un temple, des dizaines de personnes moururent piétinées par une foule en délire. Récemment, Jayalalitha a forcé un membre de son parti, l'AIDMK, à se prosterner devant elle en signe de repentir pour avoir osé tenter démissionner. Elle a ensuite obligé le grand quotidien de Madras, *The Hindu*, à publier la photo de cette humiliation. Pis encore : *« C'est le ministre le plus corrompu que l'Inde ait jamais connu »*, affirme l'universitaire S. Guhan.

FRONDE TAMOULE

Dans un tel contexte, son rival, l'ancien scénariste et ex-*chief minister* Karunanidhi, présente un sérieuse menace. Cet ancien militant du mouvement dravidien (régionalisme de l'Inde du Sud) s'est allié avec des dissidents du Parti du Congrès, entrés en rébellion quand le premier ministre Narasimha Rao a décidé de faire alliance avec Jayalalitha. Il bénéficiera aussi du soutien de l'acteur Rajnikanth, star suprême du cinéma tamoul, qui s'est prononcé en faveur de l'alliance entre son parti, le DMK, et les dissidents du Parti du Congrès.

Plus qu'aucun autre appui, celui-ci est fondamental dans le contexte d'un Etat où le club des fans votera pour les candidats favoris de leurs idoles. Revenu d'un cours séjour aux Etats-Unis, Rajnikanth a récemment reçu un accueil triomphal à Madras où la foule a vu débarquer de l'avion un homme nouveau : « Rajni » s'était rasé le crâne, fait pousser une élégante barbe poivre et sel et a déclaré : *« Si Jayalalitha est réélue, même Dieu ne pourra pas sauver le Tamil Nadu. »* Immédiatement, nombre de ses fans se sont coupé les cheveux et mis en campagne pour le DMK...

Au-delà de l'aspect grotesque de la politique dans cet Etat dont la moindre des contradictions n'est pas d'avoir été le berceau des plus grands scientifiques, le Tamil Nadu est un enjeu important dans l'actuel contexte électoral : M. Rao n'a pas compris que sa décision de s'allier avec Jayalalitha provoquerait la fureur des membres tamouls de son parti.

La dissidence emmenée par le ministre du commerce P. Chindambaram, l'un des architectes de la politique de libéralisation économique, et G. K. Moopanar, l'un des caciques locaux du Congrès, a été la réponse à ce manque de jugement M. Rao. *« J'avais mes doutes sur Jayalalitha dont la corruption et l'autocratisme ont désormais atteint des sommets*, nous déclare M. Chindambaram. *J'en ai parlé au premier ministre mais il ne m'a pas écouté. » « Le pouvoir de Jayalalitha est une atteinte à la dignité des Tamouls »*, ajoute G. K. Moopanar. Alors que le Parti du Congrès est en perte de vitesse au niveau fédéral, M. Rao n'avait donc vraiment pas besoin de cette fronde tamoule.

Bruno Philip

La réception de Hassan II à l'Assemblée nationale suscite des remous au sein du PS

M. Chirac a eu un tête-à-tête « confiant » avec le roi du Maroc

La réception du roi du Maroc à l'Assemblée nationale, mardi 7 mai, au second jour de sa visite d'Etat en France, continue de susciter des remous dans les milieux de gauche, notamment au sein du PS. Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que la question des droits de l'homme serait « vraisemblablement » évoquée dans les conversations entre Hassan II et Jacques Chirac, et ce « dans un esprit de confiance ».

LE POINT d'orgue de la seconde journée de la visite d'Etat de Hassan II à Paris devait être, mardi 7 mai, sa réception controversée à l'Assemblée nationale, où il devait prononcer une allocution devant les députés. La veille, en fin d'après-midi, le roi du Maroc, qui s'est fait accompagner en France par deux de ses enfants, le prince Moulay Rachid et la princesse Lalla Maryam, ainsi que que par son premier ministre et ministre des affaires étrangères, Abdellatif Filali, avait eu un premier tête-à-tête avec Jacques Chirac, qualifié de *« chaleureux et de confiant »*, avant de participer, au palais de l'Elysée, à un *« dîner familial »*. Le porte-parole du Quai d'Orsay avait auparavant indiqué que la question des droits de l'homme serait *« vraisemblablement »* évoquée dans les conversations, *« dans un esprit de confiance »*.

A cet égard, plusieurs associations françaises et marocaines, réunies dans un collectif, Pour les droits de l'homme au Maroc, ont appelé à un rassemblement, mardi, à 18 heures, devant la brasserie Lipp, à l'endroit même où fut enlevé, le 29 octobre 1965, l'opposant Mehdi Ben Barka – *« le disparu le plus célèbre du Maroc »*, selon l'expression de son fils Béchir.

Certes, en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme, le Maroc *« n'est pas la Chine »*, a souligné, lundi, lors d'une conférence de presse, l'un des organisateurs de ce rassemblement, le député européen (Convergences-Ecologie-Solidarité) Noël Mamère.

UN MOINDRE MAL

Mais il lui reste néanmoins *« bien du chemin à parcourir »* avant de pouvoir être considéré *« comme un Etat de droit »*. Ce n'est *« pas contre la visite du roi en France que nous protestons*, a-t-il précisé, *mais contre sa réception au Palais-Bourbon »*. Le président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, Robert Verdier, s'est élevé, lui aussi, contre la présence du souverain chérifien à l'Assemblée nationale, *« lieu du débat démocratique devant être réservé aux représentants d'Etats qui, pour l'essentiel, respectent les droits de l'homme »*.

Opinion que partagent les députés du groupe communiste, qui ont décidé de boycotter l'allocution royale, mais qui est loin de faire l'unanimité dans les rangs socialistes. Député PS des Deux-Sèvres, Ségolène Royal a indiqué qu'une réunion du groupe socialiste était prévue mardi, *« afin de décider de la présence ou non à l'Assemblée »* des élus du PS, alors que François Hollande, porte-parole du parti, jugeait que la visite de Hassan II *« n'est pas choquante en soi »* et que l'essentiel des députés socialistes ne bouderaient pas la séance.

« Aux yeux de certains responsables français, le Maroc, comparé à l'Algérie, représente un moindre mal, y compris pour lutter contre l'islamisme. Cette vision est totalement fausse », a insisté Abraham Serfaty, qui a passé dix-sept ans en prison. Rappelant le cauchemar de la famille du général félon Mohamed Oufkir, la tragédie des *« disparus »*, l'existence de *« dizaines de prisonniers politiques »*, il a dénoncé le caractère *« moyenâgeux »* du régime et les travers d'une justice maintenue *« sous la coupe du roi »*.

Son épouse, Christine Daure-Serfaty, interdite de séjour sur place depuis plusieurs années, a néanmoins pu se rendre au Maroc où elle tente d'obtenir la levée du bannissement dont son mari, privé de passeport marocain, est l'objet, depuis sa libération-expulsion vers la France, en septembre 1991. Bien que Mme Serfaty n'ait pu entrer en contact avec les autorités locales, *« le fait qu'elle n'a pas été refoulée à son arrivée est un signe positif »*, a estimé M. Serfaty.

Une représentante d'Amnesty International assistait à cette conférence de presse. L'organisation de défense des droits de l'homme s'est récemment félicitée de la libération, en juin 1991, de plus de trois cents détenus ou *« disparus »* sahraouis. Tout en reconnaissant que la situation *« s'est sensiblement améliorée »* depuis ces cinq dernières années, elle s'est dite *« préoccupée »* par le sort de *« plusieurs centaines d'autres personnes »*, des militants sahraouis pour la plupart, *« dont on est sans nouvelles »*. Quelques dizaines de personnes se sont rassemblées, lundi, place du Palais-Royal, à Paris, pour protester contre la politique marocaine à l'égard du Sahara occidental.

C. S

L'« opposition de Sa Majesté » dispose d'une étroite marge de manœuvre

RABAT
de notre envoyée spéciale

L'Assemblée nationale, devant laquelle Hassan II devait s'exprimer mardi 7 mai, diffère, à bien des égards, de la Chambre des représentants marocaine. Contrairement aux 577 députés français, les 333 parlementaires qui siègent à Rabat ne sont pas tous, tant s'en faut, des élus du peuple. Deux tiers seulement sont issus du suffrage universel direct. Le tiers restant est désigné par un « deuxième collège », formé par les représentants d'institutions locales ou professionnelles.

Ce Parlement offre une tribune aux ténors de l'opposition, sans menacer la toute-puissance du Palais. Grâce à la forte présence des députés du parti de l'Istiqlal et de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), les apparences du pluralisme sont sauves. A l'Assemblée, comme partout ailleurs, l'influence de Hassan II demeure hégémonique. Au cas, fort improbable, où des *« élus de la nation »* se montreraient indociles, le fameux « tiers restant » est là pour rappeler aux étourdis les réalités du *makhzen*, pouvoir central, organisé autour du roi.

Minoritaires au Parlement, les *« opposants de Sa Majesté »* disposent d'une marge de manœuvre étroite. Beaucoup s'en accommodent. D'autres tentent, quand ils le peuvent, de ruer dans les brancards. Pour dénoncer les *« tripatouillages »* qui avaient, selon son expression, entaché les résultats des élections législatives de 1993, le dirigeant de l'USFP, Abderrahman Youssoufi, avait choisi de s'exiler provisoirement en France.

> « Le Maroc est un lion qu'il faut guider avec une laisse »

Les temps ont-ils changé ? Alliés au sein du Bloc démocratique, l'USFP et l'Istiqlal, les principales formations de l'opposition semblent en tout cas résolues à ne pas rater le prochain coche électoral. Le scénario est à peu près connu. Annoncée par le roi, le 20 août 1995, une révision de la Constitution, qui vise à instaurer le bicaméralisme, devrait être soumise à référendum, peut-être à la mi-septembre. Une fois opéré ce remodelage constitutionnel, de nouvelles élections législatives, attendues pour le courant de 1997, devraient ouvrir la voie à un *« gouvernement d'alternance »*, aux couleurs de l'opposition.

L'apparente simplicité de cette partition ne berne cependant personne. D'aucuns redoutent que cette seconde Chambre, sorte de Sénat à la marocaine, ne soit utilisée par le Palais comme le sont les 111 députés désignés au suffrage indirect : un bâton dans les roues de l'opposition.

Cette crainte n'est pas nouvelle. *« Deux sources de souveraineté ont toujours coexisté au Maroc : la souveraineté monarchique et la souveraineté populaire. Aux yeux du roi, bien sûr, cette dernière est – et doit rester – secondaire. C'est tout l'enjeu du débat actuel sur la Constitution »*, commente un expert de la vie politique locale. Dans *La Mémoire d'un roi*, Hassan II ne dit pas autre chose : *« Mon père – Dieu ait son âme – me disait toujours : « Le Maroc est un lion qu'il faut guider avec une laisse. Il ne doit jamais sentir la chaine. Donc, nous passons notre temps à composer : quand il tire trop, je lâche, et quand il se relâche, je tire un peu. »*

Il n'est pas sûr que la majorité des Marocains se passionnent pour ces joutes byzantines. *« Ce qui intéresse les gens, c'est le prix du navet et les problèmes qu'ils ont avec le* mokaddem *[représentant du pouvoir dans le quartier]. La politique se fait sans eux, et ils le savent très bien »*, soupire un opposant. On pourrait presque en dire autant de la mouvance islamiste. *« L'alternance ne nous concerne pas, puisque nous sommes exclus du champ politique »*, explique, sans amertume, un animateur du mouvement Justice et Bienfaisance.

De cet « autre Maroc », immense et silencieux, celui des bidonvilles et des campagnes miséreuses, où sévissent le chômage et l'analphabétisme, nul notable de la scène politique ne semble se préoccuper. Pas même le plus grand d'entre eux. Ce n'est pas un roi nu qui devait être reçu au Palais-Bourbon, mais un monarque solitaire, soucieux du prestige de son trône. Voudrait-on le lui reprocher ? *« Je possède un coefficient de narcissisme suffisant*, assure-t-il, *pour ne pas vouloir apparaître à tout prix beau et bon. »*

Catherine Simon

Le scrutin municipal au Kwazulu-Natal de nouveau repoussé

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le gouvernement sud-africain a décidé, lundi 6 mai, que la persistance de la violence politique dans le Kwazulu-Natal ne permettait pas d'organiser des élections municipales dans cette province à la date prévue du 29 mai. Déjà repoussé une première fois, le scrutin aura lieu avant la fin de juin, a annoncé le ministre des affaires provinciales et constitutionnelles, Chris Fismer, au terme d'une réunion extraordinaire du gouvernement, convoquée par le président Nelson Mandela.

Cette décision risque d'aggraver encore la tension entre les partisans du Congrès national africain (ANC) et ceux de l'Inkatha, le parti à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi. Ce dernier n'a cessé, ces dernières semaines, de dénoncer la demande de report du scrutin comme une manœuvre de l'ANC visant à retarder la victoire de sa formation, qu'il considère comme acquise.

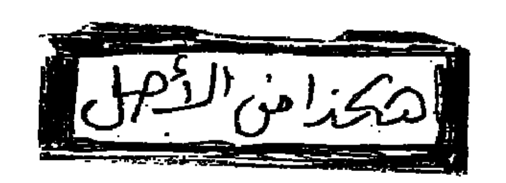
AFFRONTEMENTS

M. Buthelezi avait menacé de démissionner de son poste de ministre de l'intérieur au sein du gouvernement d'union nationale en cas de réponse positive à cette demande. Renonçant à mettre sa menace à exécution, le chef de l'Inkatha a déclaré accepter la décision gouvernementale. Mais le président de son parti et premier ministre du Kwazulu-Natal, Frank Mdlalose, a averti qu'elle pouvait être mal accueillie dans la province. Les affrontements entre les partisans de l'Inkatha et de l'ANC y ont fait près de 15 000 morts depuis le milieu des années 80. Le Kwazulu-Natal est la première province par sa population (8,5 millions d'habitants, en majorité zoulous), la deuxième par son poids économique. La recrudescence de la violence politique dans cette région, à l'approche des élections municipales, menace la stabilité de la « nouvelle » Afrique du Sud tout entière.

L'Inkatha veut confirmer son emprise politique sur cette région, depuis les élections générales d'avril 1994. Après avoir obtenu moins de 1 % des voix lors du scrutin municipal dans le reste du pays, en novembre, ce parti est convaincu de pouvoir renforcer sa domination dans ce bastion. L'ANC n'a guère réussi à étendre son audience dans la province au-delà des grandes villes. Les zones rurales restent sous le contrôle de l'Inkatha, par l'intermédiaire de la plupart des chefs traditionnels. L'ANC reproche au parti de M. Buthelezi d'empêcher sa campagne électorale par la violence et l'intimidation. Pour appuyer ses allégations, l'ANC a dénoncé la récente attaque contre des membres de la famille du roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, considérés comme proches du parti de M. Mandela, et les échanges de tirs, samedi, dans les rues de Durban entre sympathisants de l'Inkatha et policiers.

La commission indépendante nommée par M. Mandela au sujet du scrutin a répertorié l'assassinat de plusieurs candidats des deux partis, mais – comme tous les grandes formations politiques, à l'exception de l'ANC – elle a préconisé le maintien du scrutin à la date prévue, plusieurs de ses membres estimant qu'un report ne pouvait qu'envenimer la situation. Répondant à la demande de son parti, M. Mandela a toutefois réussi à convaincre le gouvernement du contraire.

Frédéric Chambon



Boris Eltsine exclut le report de l'élection présidentielle suggéré par son entourage

Le chef de l'Etat russe a rencontré tous les autres principaux candidats

Quel jeu joue le Kremlin à moins d'un mois et demi de l'élection présidentielle prévue pour le 16 juin ? Démentant les rumeurs d'un report de l'élection, préconisé par son chef de la sécurité Alexandre Korjakov et certains milieux financiers, M. Eltsine n'en noue pas moins des contacts aves ses rivaux, communistes comme réformateurs. Pour préparer toutes les éventualités.

MOSCOU
de notre correspondante

L'élection présidentielle se tiendra en Russie *« dans les délais constitutionnels »*, a promis Boris Eltsine lundi 6 mai, pour calmer la tempête soulevée 24 heures plus tôt par son éminence grise, le général Alexandre Korjakov. Le puissant chef de ses services de sécurité avait en effet dénoncé, de même que treize ténors du monde financier proches de son clan, l'instabilité que provoquerait le scrutin quelle qu'en soit l'issue et s'était déclaré en faveur d'un report de celui-ci.

Boris Eltsine, dans une brève déclaration à l'agence Interfax, a relevé que son garde du corps favori n'était *« pas seul à penser qu'une victoire de Ziouganov* [le chef communiste] *entraînerait une guerre civile »*. Mais l'élection aura néanmoins lieu parce que le président en titre, a-t-il ajouté, *« garde confiance dans la sagesse des électeurs »* – c'est-à-dire dans une défaite de Guennadi Ziouganov. En précisant que le général Korjakov a été informé qu'il ne *« doit plus se mêler de politique » « ni faire de telles déclarations»*.

Ces assurances ont suffi à calmer les *« inquiétudes »* de Washington. Mais en Russie – où les rumeurs de report possible du scrutin font partie du paysage pré-électoral –, elles n'ont bien sûr pas coupé court aux interrogations sur les intentions réelles du Kremlin. Les analystes n'accordent qu'une valeur très relative à tous les sondages affirmant que Boris Eltsine a fini par combler, fin avril, l'important écart qui le séparait de Guennadi Ziouganov. C'est pourquoi la « sortie » d'Alexandre Korjakov a été comprise, en toute logique, comme une confirmation d'autres sondages, secrets, donnant Boris Eltsine toujours largement dépassé par le chef communiste. Les occupants du Kremlin et les élites au pouvoir, tout en préparant le scrutin, explorent donc parallèlement d'autres moyens de garder le *statu quo*. Outre un éventuel report de l'élection présidentielle prévue le 16 juin, *« possible en cas d'instauration d'un état d'urgence ou de guerre »*, a précisé lundi le conseiller juridique du président, des manœuvres sont lancées dans deux directions.

La première est le « compromis historique » avec les communistes proposé dans « l'appel des 13 » avec le soutien en sous-main du général Korjakov. Les déclarations intempestives de ce dernier et la réponse de Boris Eltsine ne signifient pas que l'idée soit abandonnée : il peut s'agir de concessions mutuelles préarrangées, valables quel que soit le résultat du scrutin. Quel intérêt pour Guennadi Ziouganov, qui risque d'y perdre une partie de son électorat ? Il a conscience qu'il aurait d'énormes difficultés, économiques notamment, s'il parvenait seul au pouvoir.

Mais d'autres manœuvres imaginées au Kremlin semblaient, mardi, plus prometteuses : c'est le coin enfoncé entre les membres de ce que les médias russes appellent la « troisième force », constituée du populaire général Alexandre Lebed et de l'opposant démocrate Grigori Iavlinski. Boris Eltsine vient de les rencontrer successivement, brisant semble-t-il une alliance qui n'a pas su se déclarer à temps alors même qu'elle correspondrait aux aspira*tions d'une majorité de Russes* qui refusent de choisir entre la « peste » du pouvoir actuel et le « choléra » communiste. Le général Lebed a annoncé qu'il ne se désisterait *« sans doute pas »* en faveur de M. Iavlinski et ce dernier n'a pas exclu, en revanche, de se désister en faveur de Boris Eltsine. Le prix qu'il réclame est *« un changement radical du cours politique »* avec, entre autres, la fin de la guerre en Tchétchénie et le renvoi des principaux responsables de celle-ci. Une partie de l'entourage de M. Eltsine, dont des banquiers exclus des faveurs du « clan Korjakov » et des chefs d'administrations régionales, militent en faveur d'une entente avec les réformateurs non communistes. Mais, tout autant que la première hypothèse, elle suppose d'admettre des opposants dans le sérail, ce qui ne correspond guère aux penchants du président en titre.

Sophie Shihab

La Russie demande le rappel de neuf diplomates britanniques

Moscou les accuse d'espionnage

LA RUSSIE a demandé à Londres, mardi 7 mai, de rappeler neuf de ses diplomates en poste à *Moscou, suite* à l'arrestation d'un citoyen russe accusé d'espionnage au profit de la Grande-Bretagne, a rapporté l'agence Interfax, en citant des *« sources bien informées au sein de l'une des administrations fédérales »*. Moscou avait déjà annoncé, lundi, l'expulsion de plusieurs diplomates britanniques accusés d'espionnage sans préciser leur identité ni leur nombre. *« Une série d'agents spéciaux britanniques travaillant sous couvert de l'ambassade sont déclarés* persona non grata *et expulsés de Russie pour leurs activités incompatibles avec le statut diplomatique »*, avait indiqué, lundi, le porte-parole des services russes de sécurité (FSB, ex KGB). Peu auparavant, ce même porte-parole avait annoncé l'arrestation d'un citoyen russe, employé d'un ministère, pris *« en flagrant délit de communication avec le centre des services spéciaux britanniques »*.

Cet *« agent »*, dont l'identité n'a pas été révélée, aurait reconnu travailler, moyennant finances, pour la Grande-Bretagne, selon le communiqué officiel diffusé par les services russes de sécurité. D'après l'article 64 du code pénal russe, il encourt la peine de mort pour *« haute trahison »*. Rejetant les accusations d'espionnage à l'encontre de ses diplomates, le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, avait prévenu, lundi, que la Grande-Bretagne répondrait de manière *« significative »* à leur éventuelle expulsion.

Si les vagues d'expulsions de diplomates, fréquentes à l'époque soviétique, se sont nettement réduites depuis la fin de l'URSS, la reprise de ce genre de mesures de la part de Moscou est interprétée par plusieurs analystes comme une concession faite par le président russe aux forces nationalistes. En favorisant les sentiments anti-occidentaux d'une partie de l'électorat russe, Boris Eltsine tenterait de s'attirer les votes des nostalgiques de l'URSS à la veille de l'élection présidentielle du 16 juin. – *(AFP, Reuter.)*

Le premier procès pour crime de guerre dans l'ex-Yougoslavie s'est ouvert devant le Tribunal pénal international de La Haye

LA HAYE
de notre correspondant

« L'ouverture du procès de Dusko Tadic constitue une étape cruciale pour la juridiction mise sur pied en février 1993 par l'ONU, a expliqué, lundi 6 mai, le porte-parole du TPI, Christian Chartier. *Elle prouve que le TPI fonctionne, que les enquêteurs sont aptes à soumettre des dossiers aux juges, et que les accusés bénéficient d'une défense en bonne et due forme. En outre, elle permet de donner la parole aux victimes des exactions commises en ex-Yougoslavie. »*

Selon les décomptes du bureau du procureur, une centaine de personnes défileront pendant plusieurs semaines à la barre des témoins à charge. Des experts, des historiens, des journalistes et, surtout, des victimes qui raconteront, face à celui qu'ils considèrent comme leur bourreau, ce qu'était la vie quotidienne dans les camps de prisonniers de la région de Prijedor, notamment au camp d'Omarska, où ont transité trois mille cinq cents détenus bosniaques, principalement d'origine musulmane. Ces victimes viendront étayer le dossier monté par l'accusation contre Dusko Tadic, Serbe de Bosnie, âgé de quarante ans, marié, père de deux petites filles, ancien cafetier et professeur de karaté.

> Selon l'accusation, « l'objectif de Dusko Tadic était de torturer et d'assassiner les non-Serbes »

Dusko Tadic a été arrêté en février 1994 en Allemagne et inculpé en 1995 par le TPI pour *« complicité de génocide, meurtres, viols et coups et blessures »*. Selon son défenseur, M[e] Wladimiroff, cet homme trapu, à la chevelure sombre, est *« un homme ordinaire »*. Mais l'acte d'accusation, rédigé par le bureau du procureur Richard Goldstone, dessine de cet individu, détenu dans une prison de Scheveningue, dans la banlieue de La Haye, depuis avril 1995, une image plus inquiétante. Selon le rapport de l'accusation, Dusko Tadic bénéficiait d'un statut spécial. Alors que la guerre faisait rage en Bosnie-Herzégovine, Tadic n'était pas un militaire, mais un «visiteur» dans les camps de prisonniers musulmans.

« Dusko Tadic n'occupait pas une place ordinaire. Son objectif était de torturer et d'assassiner les non-Serbes. Il avait le pouvoir de diriger les actions des hommes qu'il accompagnait et celles des gardes du camp », affirme dans un document Mickael Keegan, membre du bureau du procureur. L'inculpé *« battait et torturait quotidiennement des détenus, il est responsable personnellement du meurtre de treize prisonniers »*. Parmi les faits reprochés, on note *« le passage à tabac de trois Bosniaques jusqu'à l'évanouissement. Ensuite, Tadic a forcé un troisième prisonnier à boire de l'huile de moteur et à arracher avec les dents les testicules d'un détenu évanoui »*.

Outre l'horreur des faits reprochés, le cas Tadic permet au TPI de prouver la validité de sa fonction. *« Nous sommes un tribunal, créé pour juger. Nous y sommes enfin prêts »*, affirme Christian Chartier. Le TPI a créé ses propres règles de procédure et pour la première fois le procès Tadic lui permet de se « roder », comme l'indique l'un de ses membres, alors que deux autres inculpés sont entre ses mains, dans l'attente probable d'un procès et que sept autres sont enfermés dans diverses prisons, en Allemagne, en Autriche ou dans l'ex-Yougoslavie.

Dès mardi, l'accusation devait présenter les grandes lignes de son dossier. En réponse, la défense devait annoncer sa stratégie : il n'est pas question de nier les faits, mais en l'occurrence il y a erreur sur la personne. Dusko Tadic n'était pas présent sur les lieux des exactions, et la défense présentera une cinquantaine de témoins à décharge. Le procès devrait durer plusieurs mois. L'accusé a annoncé, dans la soirée de lundi, son intention d'entamer une grève de la faim pour obtenir des *« conditions objectives »* du déroulement de son procès. S'il est reconnu coupable, Dusko Tadic sera un grand criminel en regard du droit commun, mais il n'en restera pas moins que l'un des nombreux exécutants des crimes de grande ampleur commis sous couvert d'épuration ethnique en ex-Yougoslavie.

Alain Franco

Premier recul du chômage depuis neuf mois en Allemagne

BONN. Pour la première fois depuis neuf mois, le nombre de chômeurs a baissé en avril en Allemagne : en données corrigées des variations saisonnières, la baisse a été de 62 000. En données brutes, le chiffre est repassé sous la barre des 4 millions franchie en janvier, revenant à 3,967 millions, contre 4,141 millions en mars et 4,27 millions en février, ce qui ramène le taux de chômage à 10,4 %, contre 10,8 % en mars et 11,1 % en février. La baisse, due surtout à la fin de la période hivernale, a touché l'Est plus encore que l'Ouest. Mais elle paraît bien faible encore : *« Compte tenu de l'hiver long et froid que nous avons eu, le marché du travail a besoin d'une reprise plus importante »*, a estimé, lundi 6 mai, Bernard Jagoda, président de l'Office fédéral du travail. – *(AFP.)*

Moscou envisage de modifier sa politique de change

MOSCOU. Le gouvernement russe envisage d'instituer prochainement une *« fourchette souple »* de fluctuation du rouble face au dollar, a déclaré lundi 6 mai Vladimir Kadannikov, le premier vice-premier ministre chargé des questions économiques. Les variations du rouble sont étroitement encadrées depuis le 1[er] juillet 1995, mais M. Kadannikov a reconnu qu'elle devraient désormais mieux refléter *« l'inflation réelle, les réserves d'or et le cours des devises sur le marché intérieur »*. Le taux d'inflation a beaucoup diminué en Russie ces derniers mois et s'est établi en avril à 2,2 %. Depuis novembre, et jusqu'au 30 juin prochain, la fourchette de fluctuation du rouble s'établit de 4 550 à 5 150 roubles pour un dollar. L'existence d'une telle marge de fluctuation a contribué à ralentir les anticipations inflationnistes, mais a pénalisé les exportateurs. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : l'Audience nationale** (plus haute instance pénale) a demandé, lundi 6 mai, au gouvernement espagnol de réclamer l'extradition d'un ancien dirigeant de l'organisation séparatiste basque ETA, José Maria Arregui Erostarbe, *alias* Fiti, emprisonné en France, a-t-on indiqué de sources judiciaires. Il est soupçonné d'être impliqué dans un attentat au colis piégé en 1990 contre l'ancien président de ce tribunal, Fernando Mateo Lage, resté gravement mutilé. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : l'assemblée des évêques italiens** qui s'est ouverte, lundi 6 mai, à Rome estime que l'unité nationale *« ne peut et ne doit pas être compromise »*, réagissant ainsi aux déclarations séparatistes du leader de la Ligue du Nord, Umberto Bossi. Le journal du Vatican, l'*Osservatore romano*, souligne que les initiatives de M. Bossi *« ont été sous-estimées d'une façon irresponsable et n'ont pas été punies comme il le fallait »*. La Ligue a recueilli 30 % des voix le 21 avril dans la très catholique Vénétie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : les forces de sécurité ont donné l'assaut** dans la nuit de lundi 6 mai au mardi 7 mai au bâtiment de la cité Saïd Hamdine, dans la banlieue d'Alger, où s'était retranché depuis dimanche, avec des otages, un groupe islamiste armé. Tous les otages ont été libérés. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : les gouvernements nigérian et camerounais se sont accusés**, lundi 6 mai, de pilonner à l'artillerie lourde, depuis une semaine, leurs positions respectives dans la presqu'île de Bakassi, à la frontière entre les deux pays. – *(AFP.)*

■ **LIBERIA : des tirs sporadiques résonnaient encore à Monrovia**, lundi 6 mai, en dépit du cessez-le-feu proclamé par l'un des principaux chefs de guerre, Charles Taylor. Pour la deuxième fois depuis la reprise des affrontements, le 6 avril, des marines américains ont fait feu sur des miliciens libériens.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le Conseil de sécurité de l'ONU** a maintenu en l'état, lundi 6 mai, les sanctions imposées en août 1990 à l'Irak, Bagdad n'ayant toujours pas respecté les résolutions de l'ONU. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UEM : les pays européens qui ne seront pas sélectionnés** pour le passage à la monnaie unique en 1999 devront appartenir au moins deux ans à un mécanisme de change s'ils veulent participer ultérieurement à l'euro, a souligné, lundi 6 mai à Bruxelles, Jean Arthuis, le ministre français de l'économie et des finances. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : les prix ont augmenté de 0,6 % en avril**, a indiqué, lundi 6 mai, l'Institut italien de la statistique (Istat). Sur douze mois, la hausse reste de 4,5 %. – (AFP.)

Des militants écologistes allemands se déchaînent pour empêcher le retour de déchets nucléaires traités à La Hague

BONN
de notre correspondant

Des milliers de militants antinucléaires se sont donné rendez-vous depuis quelques jours à Gorleben, le plus célèbre des sites de stockage pour déchets nucléaires allemands (Land de Basse-Saxe). Encadrés par d'importants dispositifs de police qui n'ont pas pu empêcher des débordements de violence, les protestataires sont bien décidés à empêcher l'arrivée du premier convoi de déchets nucléaires en provenance de l'usine de retraitement française de La Hague (*Le Monde* du 17 février).

Le chargement attendu, qui devrait comporter 11 tonnes de déchets vitrifiés provenant de centrales allemandes, devait atteindre le site de stockage par la voie ferrée mercredi 8 mai. Mais il n'est pas sûr que le calendrier initialement prévu soit respecté, tant la tension reste vive dans la région. Des centaines d'actes de vandalisme ont été commis contre l'infrastructure ferroviaire locale depuis la mi-mars : pylônes arrachés, voies sciées ou bloquées par des « sabots » métalliques, alertes à la bombe... Au total, on a dénombré deux cents délits liés à ce transport de déchets, qui intervient un an tout juste après un premier convoi, cette fois venu de Bavière.

AFFRONTEMENTS

Quatre-vingt-neuf personnes ont été arrêtées et deux policiers blessés dans la journée de lundi, après un week-end très « chaud », au cours duquel plus de 200 manifestants en partie masqués avaient été mis en garde à vue en marge d'un rassemblement de 10 000 personnes. Des affrontements avec la police ont eu lieu au moment où les forces de l'ordre tentaient de libérer la voie ferrée, en vertu d'un arrêté administratif contre lequel ont été déposées sans succès plusieurs plaintes en justice.

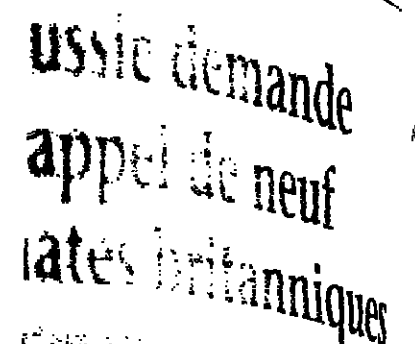
A Dannenberg, un bourg proche du site de stockage, un rassemblement aux flambeaux a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi pour protester contre les *« déchets assassins »* et évoquer le souvenir de Tchernobyl. Cette fois, l'atmosphère était au recueillement. Il est vrai que la marche, à laquelle participaient de nombreux habitants de la région, était en partie animée par des pasteurs de l'Eglise protestante.

Les manifestants ont répondu à l'appel de plusieurs comités écologistes locaux. Réunis autour de mots d'ordre inspirés d'un esprit de résistance à l'autorité de l'Etat (*« barrons la route ! »*), les militants de la cause antinucléaire ont fait de Gorleben leur nouvelle citadelle. Plutôt que de s'en prendre aux centrales nucléaires elles-mêmes, qui fournissent aujourd'hui un tiers de l'électricité du pays, les opposants visent l'autre bout de la filière. En bloquant le stockage des déchets, on cherche à démontrer le caractère inacceptable de l'ensemble du projet nucléaire.

« Recourir à l'énergie nucléaire, c'est comme prendre un avion sans savoir où on va atterrir », disait récemment Monika Griefhahn, ministre SPD de l'environnement du Land de Basse-Saxe, qui a tenté par tous les moyens de s'opposer au choix du site de Gorleben pour le stockage de déchets nucléaires allemands. Le problème, c'est que l'Allemagne n'a pas été en mesure de se doter de capacité de retraitement qui lui soit propre. Elle devra donc récupérer, au cours des douze années qui viennent, 120 convois en provenance de La Hague et 50 en provenance de Sellafield (Angleterre). Gorleben a pour l'instant le statut de site de stockage provisoire (c'est-à-dire que les déchets resteront dans un hangar pendant quarante à cinquante ans), et il faudra encore de longues luttes pour imposer l'idée qu'un gisement de sel peut être transformé en site de stockage définitif.

Le ministre de l'environnement, Angela Merkel, a répété mardi 7 mai que *« stopper le convoi maintenant serait une capitulation pour l'Etat de droit »*. Soulignant que, *« même en cas d'accident, le transport ne présente aucun danger pour la population »*, M[me] Merkel a conclu : *« Si nous voulons tenir nos engagements, il n'y a pas d'alternative. »*

Lucas Delattre



L'embargo sur la gélatine bovine britannique devrait être maintenu

L'Europe juge que toutes les garanties ne sont pas encore réunies

Lors de la réunion des ministres de l'agriculture des Quinze, à Otrante (Italie) les 6 et 7 mai, l'Allemand Jochen Borchert a annoncé qu'il s'opposait à la levée de l'embargo sur les gélatines et produits dérivés des bovins britanniques. En Grande-Bretagne, la mise en œuvre des mesures préventives suscite de nombreuses critiques.

LE BLOCUS total devrait être maintenu. Six semaines après la mise en place d'un spectaculaire cordon sanitaire vis-à-vis du cheptel bovin britannique et des produits dérivés de ces animaux, l'Union européenne entend maintenir l'ensemble des mesures frappant la Grande-Bretagne. Et pour la seconde fois en trois semaines, contrairement à ce qui était généralement tenu pour acquis, l'Union européenne ne devrait pas assouplir l'embargo sur les produits (gélatine et suif) dérivés des carcasses bovines britanniques. Le maintien de l'embargo sur la gélatine bovine britannique a d'ores et déjà de profondes répercussions internationales dans ce secteur industriel où l'Europe détient une position dominante, assurant près de la moitié d'une production mondiale estimée à 220 000 tonnes.

Les experts du Comité vétérinaire permanent de l'Union devaient se rencontrer les 7 et 8 mai, notamment pour traiter de cette question, mais, anticipant sur leurs possibles conclusions, Jochen Borchert, ministre allemand de l'agriculture, excluait formellement, le lundi 6 mai, toute hypothèse d'assouplissement. *« Il n'y aura pas de levée de l'embargo sur la gélatine lors du Comité permanent vétérinaire,* a affirmé M. Borchert, dans le cadre d'une rencontre avec la presse organisée en marge de la réunion informelle qui réunit les ministres de l'agriculture des Quinze à Otrante (Italie), *les Etats membres n'y sont pas encore prêts. » « Je veux une décision sur ces produits sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé »*, a pour sa part déclaré le commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler lors de la même réunion.

A Genève, au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on souligne que la gélatine d'origine bovine présente dans la chaîne alimentaire peut être considérée comme sans danger *« si elle est obtenue par un procédé de fabrication dont on a montré qu'il met en œuvre des conditions de production qui inactivent sensiblement une éventuelle infectiosité résiduelle qui aurait pu exister dans les tissus d'origine ».* Mais on souligne dans le même temps que des études complémentaires sont nécessaires avant de pouvoir faire une *« évaluation complète du risque ».*

RÉTENTION D'INFORMATION

La même prudence est de mise au sein de l'Office international des épizooties, qui, après avoir réuni ses experts les 2 et 3 mai à Paris, souligne, dans un communiqué diffusé le 6 mai, que rien ne justifie de modifier les règles préventives vis-à-vis des produits d'origine bovine mais que des articles du code zootechnique international devront être *« renforcés »* afin *« d'assurer la sécurité du commerce international des bovins et de leurs produits (animaux vivants, viande, embryons, etc.) ».*

Si les techniques d'inactivation des agents transmissibles non conventionnels sont connues, celles mises en œuvre par les firmes britanniques productrices de gélatine bovine n'ont pas été communiquées dans le détail par les autorités britanniques au conseil scientifique vétérinaire de l'Union européenne. C'est cette rétention d'information qui avait conduit ce comité à conclure, dans un document confidentiel daté du 6 avril, que ces produits devaient être considérés comme potentiellement infectieux (*Le Monde* du 22 avril). Les conclusions du comité scientifique vétérinaire de l'Union avaient été reprises par le Comité vétérinaire permanent et l'embargo maintenu. Si aucun élément scientifique nouveau n'a été versé au dossier on voit mal aujourd'hui sur quelles bases rationnelles cet embargo pourrait être assoupli.

« Je ne discerne rien me laissant penser que certains Etats membres sont prêts à envisager l'allègement de l'embargo », confiait lundi 6 mai à Bruxelles un haut responsable de l'UE à l'agence Reuter. L'intensification des recherches britanniques sur la possible transmission *in utero* de la maladie de la « vache folle » et la confirmation que des bovins ont été nourris avec des farines animales contaminantes longtemps après les interdictions officielles d'utilisation de ces aliments ont récemment compliqué les données du problème, tout comme la prochaine publication dans une revue scientifique internationale de nouvelles études prospectives pessimistes quant à la persistance de l'épidémie bovine sur le sol britannique.

La volonté maintes fois exprimée ces dernières semaines par le gouvernement britannique d'obtenir un assouplissement de l'embargo sur les gélatines d'origine bovine, première étape vers une normalisation des relations commerciales, est-elle encore vraiment d'actualité ? Les responsables de l'Union doivent plus que jamais compter avec l'émotion internationale suscitée par la maladie de la « vache folle » et sa possible transmission à l'homme par voie alimentaire. La mobilisation des mouvements de consommateurs et les modifications des comportements alimentaires font que cette crise ne pourra être traitée de manière fractionnée, produit par produit. A Paris, on estime que les décisions politiques à venir ne pourront se fonder que sur l'analyse que fera le futur comité scientifique multidisciplinaire européen dont Jacques Chirac a proposé et obtenu la création.

Jean-Yves Nau

Les tories dénoncent l'Europe, les travaillistes accusent le gouvernement

LONDRES
de notre correspondant

Ebranlés par leur défaite aux élections locales du 2 mai, les conservateurs britanniques cherchent à se ressaisir, et leur aile droite, mettant à profit le refus des continentaux d'assouplir l'embargo contre les produits bovins, ressort l'épouvantail européen. Ainsi Teresa Gorman, la pasionaria euro-sceptique, compte demander un référendum sur la participation britannique à l'Union européenne, qui a *« humilié »* la Grande-Bretagne par son embargo. Alors que le ministre de l'agriculture, Douglas Hogg, est engagé dans une bataille longue et difficile, la direction du parti *tory* a appelé ses élus au calme, leur demandant de ne pas torpiller les négociations. Mais plusieurs secteurs du parti menacent de durcir leur position dans les affaires européennes, et l'attitude britannique dans les discussions intergouvernementales sur la réforme de l'Union (CIG) risque de s'en ressentir.

D'autre part, les informations qui filtrent chaque jour ne rassurent pas les consommateurs. L'abattage des bovins âgés de plus de trente mois a commencé avec retard et s'effectue très lentement : une centaine de bêtes seulement ont été tuées vendredi 3 mai en Ecosse. L'Association des vétérinaires a annoncé qu'elle boycotterait la procédure de contrôle d'urgence mise en place par le gouvernement : les vétérinaires refusent en effet de contresigner les documents qui leur sont soumis par les éleveurs, sans qu'ils aient examiné les bêtes.

Plus grave, des inspections effectuées par le ministère de l'agriculture ont révélé que, sur 834 échantillons d'aliments pour bétail prélevés dans des usines, huit étaient contaminés par des résidus de mouton ou de porc, interdits pour les bovins respectivement depuis 1988 et 1994 mais tolérés jusqu'à récemment pour les porcs et la volaille. Le président du Syndicat national des agriculteurs a reconnu que *« les animaux nés après l'interdiction de 1988 ont sans doute été exposés à des aliments contaminés »*. Le responsable de l'agriculture du Labour, Gavin Strang, a déclaré que les deux tiers des bêtes atteintes de la maladie (ESB) au premier trimestre étaient nées après l'interdiction. Des propos qualifiés d'irresponsables par le ministère de l'agriculture, qui répète que toutes les précautions ont été prises et que le bœuf britannique est sain.

MORCEAUX INTERDITS

Les services de santé de Birmingham, cités par le *Daily Telegraph*, ont découvert à sept reprises dans des boucheries de la ville de la viande hachée contenant des morceaux interdits et qui auraient dû être enlevés par les abattoirs, comme des thymus ou de la moelle épinière. Ces carcasses avaient été déclarées propres à la consommation par les Services d'hygiène gouvernementaux. Enfin, l'*Independent on Sunday* a affirmé que l'autorisation pourrait prochainement être donnée d'ajouter aux aliments du bétail de la poussière d'oxyde de calcium provenant des fours à ciment afin de leur fournir un complément de calcium. Or, selon l'Agence de l'environnement, qui conteste cette mesure, on peut trouver dans ces poussières des traces de métaux volatils ou de dioxine.

Beaucoup reste à accomplir pour que le ménage soit fait dans une industrie qui fournissait des dizaines de milliers d'emplois et qui était un des succès de l'exportation britannique. Une levée de l'embargo n'y changerait rien et il faudra plus pour rétablir la confiance.

Patrice de Beer

Accord décisif au Guatemala entre la guérilla et le gouvernement

Après trente-six ans de guerre et cent mille morts, la plupart des forces politiques et tous les secteurs sociaux souhaitent parvenir à une paix définitive, si possible avant la fin de l'année

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

A l'issue d'intenses négociations menées durant plus d'un an, la guérilla et le gouvernement guatémaltèques ont signé, lundi 6 mai, à Mexico, un accord sur la terre, l'éducation et la santé. Selon le « commandant » Gaspar Ilom, l'un des principaux dirigeants de la guérilla, les deux parties ont accepté le principe d'une *« modernisation agraire »* qui prévoit notamment la création d'un fonds destiné à répartir des terres au profit des travailleurs agricoles et à faciliter l'accès au crédit bancaire.

Une véritable euphorie régnait lundi dans le salon du ministère mexicain des affaires étrangères, où avait lieu la cérémonie de signature de ce nouvel accord en présence des représentants des Nations unies et de Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix. *« Le processus de paix est désormais irréversible »*, a souligné le sous-secrétaire de l'ONU pour les affaires politiques, Marrack Goulding. Les dirigeants de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), où sont regroupées les quatre organisations de guérilla, ont surtout exprimé leur satisfaction quant aux progrès enregistrés sur la question agraire, l'une des principales causes du conflit dans un pays où une petite oligarchie contrôle toujours les meilleures terres, au détriment de la majorité indigène.

Un nouveau cadastre sera dressé pour établir l'identité des véritables propriétaires et corriger les abus. Les deux parties sont également convenues d'augmenter significativement l'impôt sur les terres en friche afin d'obliger les propriétaires à les travailler ou à les revendre au fonds qui sera chargé de les redistribuer aux travailleurs agricoles.

S'exprimant au nom de l'URNG, le « commandant » Pablo Monsanto a tenu à signaler le rôle joué par le nouveau président du Guatemala, le conservateur Alvaro Arzu, qui a pris ses fonctions en janvier et a rencontré les dirigeants de la guérilla à deux reprises, ce que n'avaient jamais osé ses prédécesseurs. *« Nous ne sommes pas encore parvenus à une solution définitive,* a-t-il cependant précisé, *mais cet accord ouvre la voie à de nouveaux compromis pour résoudre les différends. »*

Deux autres problèmes sensibles restent à négocier : l'épuration de l'armée et les réformes constitutionnelles. Après trente-six ans de guerre et cent mille morts, la plupart des forces politiques et tous les secteurs sociaux, y compris les grands producteurs de café et de sucre, souhaitent parvenir à une paix définitive, si possible avant la fin de l'année. Depuis que le gouvernement et la guérilla ont décrété, le 20 mars, la *« suspension temporaire des opérations militaires offensives »*, aucun incident n'a été signalé.

Bertrand de la Grange

Francophonie : le français à l'épreuve d'Internet

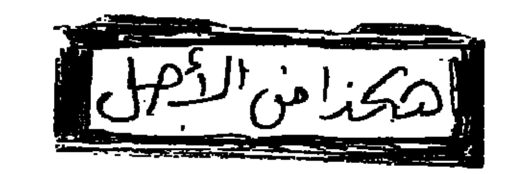
LE HAUT CONSEIL de la francophonie, organisme français présidé de droit par le chef de l'Etat, mais majoritairement composé de personnalités étrangères, a tenu sa XIIe session, à Paris, du 30 avril au 3 mai, sur le thème « Francophonie et nouvelles technologies ». M. Chirac n'a finalement pas dissous cette structure léguée par son prédécesseur, et il serait même déterminé à la *« renouveler »*.

L'intérêt planétaire suscité par Internet a axé les débats – très techniques – sur l'accroissement de la participation francophone aux inforoutes. Si M. Chirac a déclaré que *« 90 % des informations transitant par Internet sont en anglais »*, Joël de Rosnay, invité comme expert, a indiqué que ce pourcentage serait déjà tombé à 60 % en raison notamment de l'irruption des Latino-Américains sur la toile (Web). Des travaux orchestrés par le secrétaire général (socialiste) du Haut Conseil, Stélio Farandjis, il ressort que les utilisateurs du français, devant la place prise par Internet dans la communication, souhaitent une convention internationale sur les droits d'auteur et une commission d'info-éthique. Cependant les quarante-neuf ministres francophones responsables des inforoutes ne se réuniront qu'en 1997… Le Forum francophone des affaires se tiendra, lui, à Aoste, en octobre.

En liaison avec le Haut Conseil, le téléaste Dominique Gallet, auteur de l'essai *Pour une ambition francophone*, a dévoilé le premier *« disque optique compact »* (CD Rom) sur la francophonie, réalisé avec l'université Paris-VII. Plus classiquement, a été présenté le livre d'un jeune journaliste, Gilles Kraemer, *Trois siècles de presse francophone dans le monde* (L'Harmattan). Au chapitre des mauvaises nouvelles circulant dans les couloirs, on a appris que le Brésil, après la Suède et l'Italie, n'exigeait plus de ses diplomates la connaissance du français et que le Liechtenstein, divorçant du système alémanique, a remplacé le français par l'anglais dans le primaire.

Des participants n'ont pas manqué de faire des gorges chaudes sur le scandale suscité en avril à Genève par le refus *« bruyant »* du Sénégalais Maxime Séne de quitter ses fonctions de délégué de l'Agence de la francophonie (à laquelle Berne va adhérer). Au rayon des moins mauvaises nouvelles, l'information qui a filtré du Quai d'Orsay selon laquelle la ponction sur les crédits 1996 de l'action culturelle et linguistique française à l'étranger sera, à la demande de l'Elysée, ramenée de 372 millions de francs à 120 millions de francs. Un arbitrage portant sur des sommes comparables est en cours au ministère de la coopération. En revanche, le ministère de la culture a supprimé sa subvention à l'université Senghor d'Alexandrie. M. Chirac a répété ce qu'il avait déjà dit au sommet de Cotonou, en décembre 1995, sans être écouté : *« J'ai demandé au gouvernement de ne pas amputer les crédits consacrés à la coopération francophone. »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



SÉCURITÉ SOCIALE Force ouvrière, qui a réuni sa commission exécutive lundi 6 mai, s'est longuement interrogée sur son maintien à la présidence de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Certains partenaires sociaux jugent que la centrale de Marc Blondel, hostile à la réforme de la Sécurité sociale, n'est pas la mieux placée pour appliquer le plan Juppé. ● LE CNPF, qui ne souhaite pas marginaliser FO, exige avant tout le redressement des comptes de l'assurance-maladie, quel que soit le président de la CNAMTS. ● LA CONFERENCE DE LA FAMILLE, qui s'est réunie lundi autour du premier ministre, a confié à cinq groupes de travail le soin de préparer une réforme de la politique familiale. Alain Juppé a précisé qu'il n'imposera pas une fiscalisation des allocations familiales si les partenaires sociaux la refusent.

FO et le patronat négocient sur la présidence de l'assurance-maladie

La centrale syndicale de Marc Blondel, qui préside la caisse nationale depuis 1967, s'est donné encore un mois pour décider d'accepter ou non les exigences du CNPF, lequel est prêt à reconduire le compromis actuel si l'assainissement des comptes est assuré

QUE FAIRE ? Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, s'est uniquement exprimé sous forme de questions, lundi 6 mai, lors de la réunion de la commission exécutive de son organisation, qui a duré toute la journée. Les débats ont été vifs entre la quarantaine de « caciques » de FO réunis. Deux camps se sont dessinés.

Le premier, dans lequel se range Claude Genet, l'influent secrétaire à l'organisation, fait campagne pour que FO ne présente pas de candidat à la présidence à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) lors de son renouvellement ; le second, dans lequel se situe Jean-Claude Mallet, actuel président (FO) de la CNAMTS, est partisan de la présentation d'un candidat. Entre les deux, M. Blondel n'a pas choisi.

Déjà, en avril, la démission de M. Mallet de la présidence de la Caisse nationale avait été agitée au cours de la première réunion de la commission exécutive de FO depuis le congrès de février. Envisagée par certains, cette démission devait, dans leur esprit, enrayer la mise en œuvre du plan Juppé. Six mois après l'annonce de la réforme de la Sécurité sociale, la centrale de M. Blondel est toujours à la recherche d'une stratégie pour contrer les ordonnances.

L'onde de choc de la réforme de la Sécurité sociale, sur les rails depuis l'entrée en vigueur, en avril, des trois dernières ordonnances, est très dommageable pour FO. La centrale de M. Blondel doit choisir entre la quadrature du cercle et le grand écart. Hostile aux grandes lignes du plan Juppé, elle préside à la destinée de la Caisse nationale d'assurance-maladie depuis 1967. Or M. Mallet, son président depuis 1992, a été par deux fois, récemment, mis en minorité par son conseil d'administration, où il existe une majorité de gestion (CNPF, CFDT, CFTC, CFE-CGC, Mutualité française) en faveur de l'application de la réforme.

15 JUILLET

Le temps presse. Le gouvernement a avancé au 15 juillet la date des élections aux conseils des trois caisses nationales de la Sécurité sociale (maladie, famille et vieillesse). D'ici là, il faut que FO soit au clair sur le cap à tenir. Un jeu de chaises musicales pourrait intervenir entre le patronat, les syndicats et la Mutualité française.

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a fait savoir que sa centrale, qui préside déjà la caisse-vieillesse, n'est pas candidate à la présidence de la CNAMTS. Reçu lundi à l'Elysée par Jacques Chirac, Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, s'est, en revanche, déclaré prêt « *à* [s'] *investir dans toutes les responsabilités du fonctionnement de la Sécurité sociale* » et à « *terminer la réforme de l'assurance-maladie* ».

Pour l'instant, le CNPF n'a pas de candidat préféré pour la présidence de la CNAMTS. Son orientation est limpide : il entend garder le cap du redressement des comptes de la Sécurité sociale coûte que coûte et ne votera que pour le candidat d'une organisation syndicale qui s'engagera à respecter et à appliquer les mesures destinées à juguler l'hémorragie financière actuelle. Cela posé, le CNPF, qui joue l'équilibre entre les grandes centrales syndicales « réformistes », aimerait autant une présidence FO. Divulguée en février, une note interne rédigée par Pierre Guillen, président d'honneur de l'UIMM, préconisait de « *favoriser la constitution d'un pôle réformiste, au-delà des clivages d'appareils, en ne décourageant pas les hommes et les femmes de bonne volonté* ».

Jean Gandois compte s'appuyer sur les deux centrales considérées à la fois comme puissantes et réformistes, la CFDT et FO. Si FO devait lâcher prise à la CNAMTS, cela ruinerait les efforts de séduction entrepris depuis plusieurs mois et l'équilibre espéré au moment où les rapports sont de plus en plus tendus entre le CNPF et la CFDT sur la réduction du temps de travail.

Mme Notat a sévèrement critiqué, lundi, l'accord intervenu le 3 mai entre le patronat de la métallurgie et deux syndicats, FO et la CGC (*lire page 17*).

LES CONDITIONS DE M. GANDOIS

Ces considérations tactiques n'empêcheront pas les représentants patronaux d'être unis et fermes sur les principes du redressement de la Sécurité sociale. Certains syndicalistes, qui espèrent que M. Gandois montre davantage de souplesse que son représentant à la CNAM, Georges Jollès, risquent d'être déçus. Certes, le président du CNPF avait convaincu ses pairs de la nécessité pour l'organisation patronale de reprendre son siège à la CNAMTS, au printemps 1995, mais il lui avait fallu promettre que l'expérience ne durerait pas plus de trois ans et qu'elle ne serait poursuivie qu'en échange de résultats tangibles.

A FO, on a jugé, lundi, qu'il est urgent d'attendre. La décision de présenter ou non un candidat à la présidence de la CNAMTS a été reportée soit à la prochaine réunion de la commission exécutive, en juin, soit à celle du comité confédéral national, convoqué à titre extraordinaire.

En attendant le plus possible, FO veut détecter qui sont ses amis ou ses ennemis parmi les partenaires sociaux, sachant que la centrale est en butte à l'hostilité ouverte de Matignon.

Si les trotskistes du Parti des travailleurs, qui ne comptent pas loin de dix représentants sur les trente-cinq membres de la commission exécutive, sont favorables à une abstention, les partisans de maintien de FO à la présidence de la CNAMTS, dans une tradition plus« bergeronienne », ont pu compter sur le soutien des secrétaires des fédérations de la métallurgie et des finances, ainsi que sur celui d'Alain Brousseau, secrétaire de la fédération des services publics et de santé, la première au sein de FO, et de Gérard Dossetto, patron des communaux de Marseille, le premier syndicat de FO en nombre d'adhérents.

Alain Beuve-Méry et Alain Faujas



La nouvelle composition des conseils d'administration

13 REPRÉSENTANTS DU PATRONAT
13 REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX
4 PERSONNALITÉS QUALIFIÉES (désignées par l'Etat)
3 MUTUALITÉ FRANÇAISE
13 REPRÉSENTANTS DU PATRONAT
13 REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX
4 PERSONNALITÉS QUALIFIÉES (désignées par l'Etat)
5 REPRÉSENTANTS DES ASSOC. FAMILIALES

La nouvelle répartition des sièges accroît la représentation du patronat, mais aussi de la mutualité française à la CNAMTS et des associations familiales à la CNAF. Source : Ordonnance du 24 avril 1996 sur l'organisation de la Sécurité sociale.

MG-France s'en prend à Jean-Claude Mallet

Richard Bouton, président du syndicat de médecins généralistes MG-France, s'en est pris vivement, lundi 6 mai, à Jean-Claude Mallet, président (FO) de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). « *Il est clair que je ne négocierai jamais avec M. Mallet* », a déclaré à l'AFP le docteur Bouton, tout en souhaitant l'élaboration d'une nouvelle convention médicale distincte pour les généralistes. « *Nous avons besoin d'une présidence favorable à la réforme, ce qui n'est pas le cas de FO, et une personnalité acceptée par tous les acteurs* », a-t-il poursuivi. « *M. Mallet n'inspire confiance ni aux syndicats de médecins, ni aux membres du conseil d'administration de la CNAM, ni aux pouvoirs publics* », a-t-il affirmé.

MG-France participera, comme la CSMF, la FMF et le SML, à la concertation entamée jeudi par Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, avec les syndicats de médecins.

Cinq groupes de travail

● **Jacques Barrot**, ministre du travail et des affaires sociales, a annoncé, lundi 6 mai, la création de cinq groupes de travail, qui seront composés d'experts et de représentants des associations et des partenaires sociaux. Il devront faire le bilan de la politique familiale et soumettre des propositions de réforme au gouvernement en vue de la tenue, fin 1996 ou début 1997, d'une nouvelle conférence. La coordination de ces groupes sera assurée par Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes, qui avait été chargée de la préparation de la conférence de la famille.

● **Le premier groupe** analysera, selon M. Barrot, « *les familles aujourd'hui, avec des figures nouvelles* », comme les familles monoparentales ou recomposées.

● **Le deuxième groupe** se penchera sur « *la compensation des charges familiales* » (prestations et fiscalité). Il étudiera une éventuelle imposition des allocations familiales et leur simplification (vingt et une prestations actuellement).

● **Le troisième groupe** analysera « *l'environnement de la famille, avec les services dont elle a besoin* » (scolaires et périscolaires), notamment le dispositif de garde des enfants.

● **Le quatrième groupe** se penchera sur la « *gestion du temps* » et la « *conciliation du temps de travail, du temps familial et du temps scolaire* ».

● **Le cinquième groupe** étudiera « *le lien entre les générations* » et « *les problèmes du début et de la fin de la vie, notamment les personnes âgées dépendantes* », ainsi que le problème des grands enfants encore à la charge de leurs parents.

Alain Juppé ne veut pas « imposer » la fiscalisation des allocations familiales

C'EST SANS GRANDE ILLUSION que les partenaires sociaux et les associations familiales se sont rendus, lundi 6 mai, à la conférence sur la famille organisée par Alain Juppé en présence de onze de ses ministres.

C'est avec un sentiment mitigé qu'ils en sont ressortis, cinq heures plus tard, après avoir entendu, puis discuté, le message sans ambiguïté du premier ministre : si la politique familiale ne répond plus aux exigences d'une société en pleine mutation, sa réforme devra se faire à coût constant pour la collectivité, qu'il s'agisse de l'Etat ou de la Sécurité sociale.

Ainsi, interrogé sur la prestation d'autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes – promise pour le 1er janvier 1996, puis reportée d'un an –, M. Juppé a répondu qu'il faut « *tenir compte de la baisse des recettes avant de fixer un calendrier* ».

Le chef du gouvernement doit se livrer à un difficile exercice d'équilibrisme, qu'il a résumé dès l'ouverture de la conférence : « *Notre politique familiale doit se moderniser*, a-t-il dit, *mais elle ne pourra le faire qu'en intégrant les contraintes de son environnement, notamment les contraintes financières* [...], *et doit en priorité s'attacher à dépenser mieux.* »

JUSTICE REDISTRIBUTIVE

C'est dans cet esprit – il ne s'en est pas caché – qu'il projette de soumettre les allocations familiales à l'impôt sur le revenu. Les 7 milliards de francs de plus-values fiscales ainsi dégagés seraient, selon lui, affectés à la branche famille, en particulier au profit des familles modestes ou nombreuses.

Sur ce point, M. Juppé a reconnu s'être heurté à « *beaucoup d'objections* » de la part des associations et des syndicats. « *Il ne s'agissait pas pour moi d'imposer, mais de proposer* », a-t-il précisé, ajoutant que l'un des cinq groupes de travail mis en place pour proposer des réformes va ouvrir ce dossier sensible.

Cette commission, qui se penchera, plus généralement, sur les questions de la compensation des charges familiales, sera présidée par Michel Lagrave, ancien directeur de la Sécurité sociale au ministère des affaires sociales. Plusieurs participants à la conférence, notamment le président de la CFTC, Alain Deleu, en ont conclu que le premier ministre avait renoncé de fait à son projet.

La question de la justice redistributive au sein de la politique familiale n'en est pas moins posée, estime-t-on à Matignon, où l'on s'interroge, par exemple, sur l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED).

Son montant a presque doublé en 1995 (11 838 francs par trimestre) et, couplée à une réduction d'impôt pour l'emploi d'une personne à la maison (jusqu'à 45 000 francs par an), elle permet à des ménages qui ont parfois de substantiels revenus de mettre à la charge de la collectivité plus de la moitié du coût d'une employée de maison.

SIMPLIFIER LES AIDES

Au même moment, on constate que d'autres besoins ne sont pas couverts et que des phénomènes inquiétants s'amplifient, comme les placements familiaux par les juges des enfants ou la baisse de fréquentation des cantines scolaires.

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale a été au centre de la conférence, un groupe de travail devant traiter le sujet. Ministre des affaires sociales, Jacques Barrot croit beaucoup au développement des emplois à temps partiel vraiment choisis, alors que les entreprises ne les conçoivent encore, trop souvent, que comme un outil de flexibilité supplémentaire.

Les partenaires sociaux ont aussi abordé le dossier de la simplication du système d'aides qui, selon M. Juppé, « *ont progressivement perdu en cohérence ce qu'elles ont gagné en extension* ». Or, elles ont atteint « *un niveau de complexité excessif* » qui, d'après lui, a deux effets pervers : une dilution des efforts en faveur des familles et une perte de lisibilité des objectifs.

Il existe vingt et une prestations et quinze mille règles de droit pour les attribuer. Sans ramener le dispositif à deux grandes prestations, comme le suggère l'Union nationale des associations familiales (UNAF), un groupe de travail devra proposer une réduction de leur nombre.

L'ANNÉE DES LÉGISLATIVES

La CFTC, qui préside la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), s'est également félicitée que, « *pour la première fois, la prise en compte de la question démographique* » soit au centre des discussions. Regrettant que le gouvernement n'ait dégagé aucun moyen financier supplémentaire, M. Deleu a déclaré son intention de faire pression sur lui pour les obtenir. De son côté, la CFDT a approuvé « *un processus permettant la mise à plat du système* », qui doit « *déboucher sur le développement d'une politique familiale globale* ». Elle a cependant réitéré sa demande « *d'accorder des prestations aux familles démunies dès le premier enfant* ».

Le président de la fédération Familles de France, Jacques Bichot, s'est, en revanche, déclaré « *très sceptique* » sur la volonté de M. Juppé de « *donner une priorité à la politique familiale* », le gouvernement ne voulant pas y « *mettre un sou de plus* ». Il estime que le premier ministre se réserve quelques mesures pour 1998, l'année des élections législatives. Comme M. Deleu, il estime que le risque « *d'une fiscalisation ou d'une mise sous condition de ressources des allocations s'éloigne* ».

Jean-Michel Bezat

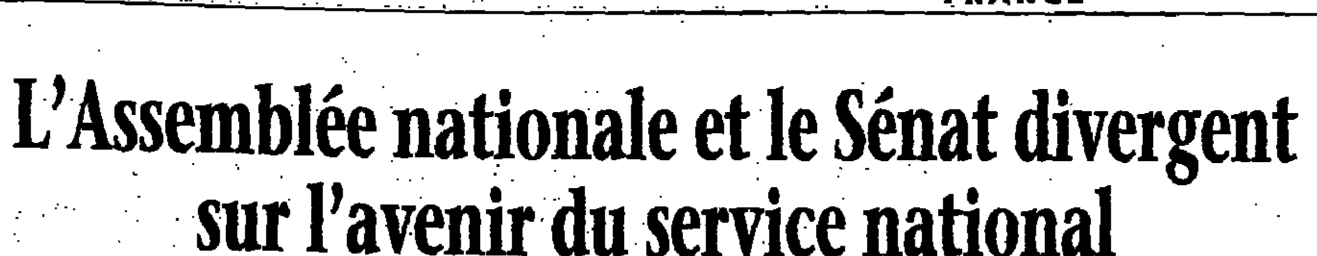
La « pauvreté spécifique » des familles monoparentales

***NICOLE CATALA**, député RPR* de Paris, vient d'adresser à Alain Juppé un « *rapport d'étape* » sur les familles monoparentales, afin d'« *attirer l'attention du premier ministre sur la nécessité de prendre en compte globalement ce phénomène* ». Elaboré par un groupe de députés RPR constitué en mars, le document se refuse à tout « *jugement de valeur* » sur ce phénomène. Il note que le nombre de ces familles a progressé de 2,3 % en moyenne par an, entre 1968 et 1990, pour représenter 1 175 500 familles (et 1,9 million d'enfants de moins de vingt-cinq ans). Aujourd'hui, une famille sur huit, en France, est monoparentale, et dans 85 % des cas c'est une femme qui en est le chef. Ces chiffres situent la France dans la moyenne de l'Union européenne, ce phénomène étant plus développé dans les pays scandinaves ou en Irlande (15 % des familles) que dans les pays latins. Le rapport relève qu'« *il existe une pauvreté spécifique des familles monoparentales* ». Si le taux d'activité des mères est très élevé (85 %), celles-ci sont moins diplômées que celles vivant en couple (45 % sans diplôme). Un quart d'entre elles gagnaient moins de 5 500 francs par mois en 1992. Ces familles sont surreprésentées parmi les allocataires du RMI (55 % des familles avec enfants en 1993) et 22 % d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté (5 % des familles biparentales).

Contrairement à une idée reçue, elles vivent moins que d'autres « aux crochets de la société » : « *Les transferts sociaux ne représentent que 15 % de leurs revenus contre 20 % pour les foyers où un seul des deux parents travaille* ». De nombreux signes traduisent cette précarité : le statut de locataire est deux *fois plus élevé que chez les* couples ; le poste « alimentation » garde la première place dans leur budget ; et si les enfants sont scolarisés plus tôt, ils redoublent plus fréquemment et sortent plus souvent du système scolaire sans diplôme.

Le rapport fait des propositions, « *dont certaines méritent d'être approfondies ou précisées* ». Il s'oppose à la réduction du montant ou de la durée de l'allocation de parent isolé (4 200 francs par mois avec un enfant). Il propose une amélioration des pensions de réversion pour les veuves (54 % de la retraite du conjoint) et suggère la création d'un « *réseau de guichets uniques* » pour faciliter leur information, notamment dans les trente-cinq zones franches retenues par le pacte de relance pour la ville.

J.-M. B.



L'Assemblée nationale et le Sénat divergent sur l'avenir du service national

Les sénateurs envisagent un simple recensement du contingent en huit jours

Les réflexions menées au Parlement sur l'avenir du service national devraient aboutir à des conclusions divergentes. Alors qu'au Sénat la commission envisage un service réduit à huit *jours de recensement et de tests*, la mission spéciale de l'Assemblée nationale s'oriente vers le maintien d'un véritable service, militaire ou civil, d'une *durée d'un ou deux mois pour le premier*, deux ou quatre mois pour le second.

RENDUS PUBLICS à une dizaine de jours d'intervalle, entre le milieu et la fin de mai, les rapports de l'Assemblée et du Sénat sur le service *national devraient* aboutir, au vu de leur état actuel, à des avis sensiblement divergents sur l'avenir de la conscription. C'est le 14 mai que les sénateurs ont prévu de diffuser le rapport de Serge Vinçon (RPR), et c'est le 24 mai qu'Olivier Darrason (UDF) a prévu de mettre la dernière main à sa synthèse des auditions de la mission présidée par Philippe Séguin à l'Assemblée nationale.

Les deux Assemblées avaient décidé de rédiger un rapport séparé sur le devenir du service national, après la décision du chef de l'Etat de professionnaliser progressivement les armées françaises d'ici à 2002. Ainsi, le service national obligatoire devrait cesser d'exister, dans sa double configuration, militaire et *civile*, en 2002.

Au Sénat, où la commission des affaires étrangères et de la défense a pris la réflexion sous sa responsabilité, il semble que ses membres aient *évolué* vers la conception d'un service qu'on pourrait qualifier de minimum et qui durerait une *semaine*. Y *seraient astreints* les jeunes Français, qui continueraient ainsi à passer des tests de sélection, à se voir établir un bilan de santé et à recevoir une « sensibilisation » à la défense. Cette formule permettrait à la direction centrale du service *national* (DCSN) d'administrer l'équivalent d'un contingent s'il devait être utile à des tâches ultérieures. A côté pourrait être proposée la mise sur pied d'un service civil de courte durée, qui ferait appel à des volontaires motivés par des incitations financières restant à déterminer.

L'Assemblée a choisi une autre méthode. C'est une mission spéciale, *placée directement sous* la présidence de M. Séguin et indépendante de la commission de la défense, qui a travaillé et entendu des chefs militaires, des responsables de l'administration et d'associations, des élus et des experts à raison de deux journées par semaine. Une majorité de députés – la mission en compte une soixantaine – semble favorable au maintien d'un service national obligatoire, qui comprendrait un service *proprement militaire, d'un ou deux* mois, et un service civil dont la durée pourrait être du double. La première formule de ce service national mobiliserait, en première analyse, jusqu'à un tiers d'une classe d'âge, et la seconde rallierait les deux tiers restants.

En 1996, le service militaire, dans son organisation actuelle, réunit quelque 240 000 conscrits, et le service civil, si l'on inclut les recrues *dans la police nationale*, environ 40 000. Selon des évaluations de la mission Séguin sur la base de chiffres fournis par le ministère de la défense, le coût du service militaire est *estimé* à 2,7 *milliards de* francs par an, et celui des services civils à environ 7,2 milliards de francs.

Jacques Isnard

Un réformé sur trois pour raisons psychiatriques

Depuis 1991, on relève une augmentation du nombre des jeunes appelés réformés pour raisons psychiatriques. Cette précision a été *donnée, lundi 6 mai, par les psychotechniciens et les médecins* du centre de sélection de Blois, dans le Loir-et-Cher, auquel le rapporteur de l'Assemblée nationale, Olivier Darrason (UDF), rendait visite pour sa mission.

Sur les 20 % de réformés, 7 % le sont, aujourd'hui, pour des motifs qui se *rapportent à des états anxieux, des troubles de la personnalité*, une toxicomanie, des dépressions ou des états phobiques. Ces conduites asociales rendent toute incorporation quasi impossible, dans l'intérêt même de la recrue et des armées. Parmi les cas psychiatriques ainsi décelés à la sélection, 10 % environ relèvent d'une *inadaptation du conscrit aux contraintes de la vie en collectivité*.

Des généraux saint-cyriens se liguent pour défendre la conscription

SANS RÉCUSER LE CHOIX de Jacques Chirac en faveur d'unités professionnelles, l'*establishment* militaire prend la défense du service national. A tout le moins, des généraux regroupés dans la Saint-Cyrienne, l'association des élèves et anciens élèves de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan, qui édite *Le Casoar*. Dans le numéro d'avril de cette revue, ils le font sur un ton assez critique, parfois virulent envers toute perspective d'un abandon du service national. Ces auteurs se livrent à un jeu subtil pour signer leurs contributions : les uns usent de leur grade de général en deuxième section (réserve) ; d'autres, qui le sont aussi, font simplement mention de leur nom de citoyen, en n'oubliant pas de rappeler la promotion de Saint-Cyr à laquelle ils ont appartenu.

« En professionnalisant davantage certains volets de notre défense pour la rendre plus efficace, écrit le général d'armée Bertrand de Dinechin, qui préside la Saint-Cyrienne, *ce qui est bien évidemment nécessaire et d'ailleurs souhaité depuis déjà longtemps, il ne faut pas, pour autant, démobiliser le citoyen qui doit encore prendre sa part au bien commun et à sa défense.* [...] *Comment mieux le faire qu'en maintenant certaines obligations de défense... même y compris militaire, car c'est cela, servir son pays ? Souhaitons donc que les bons choix soient faits dans ce domaine, sans céder à la facilité ou à l'utopie. »*

UN APPEL AUX FIGURES DE LÉGENDE

Plus déterminé apparaît Maurice Henry, un général de corps d'armée qui ne le fait pas valoir, quand il s'interroge sur des choix *« aventurés »* ou *« hasardeux »*. *« On ne fait pas de révolution sans casse*, écrit-il. *Je crains terriblement que l'armée de terre fasse les frais de celle qu'on nous prépare, sans que personne n'en mesure les conséquences. »* Le citoyen Henry conclut : *« Quand notre pays se trouvera confronté à l'épreuve imprévisible qui se présentera sûrement, pour une fois, il ne pourra pas accuser ses généraux d'avoir préparé la dernière guerre puisque, leur avis étant connu, ils n'ont pas été consultés. »*

Estimant, à son tour, que la situation générale, dans le monde, *« ne présage en rien la possibilité d'espérer engranger les dividendes de la paix »*, Paul Arnaud de Foïard, qui ne se prévaut pas de son rang de général de corps d'armée, est formel : les armées ont besoin d'hommes. Il ajoute : *« Transférer la responsabilité à des machines relèverait de la dernière inconséquence. Méconnaître l'importance des besoins en effectifs de la défense équivaut à tirer une traite inconsidérée sur l'avenir. »*

Le colonel Claude Reboul, qui a servi dans les troupes de marine, n'hésite pas à en appeler aux *« figures »* légendaires de l'armée de terre. Dénonçant l'échec de la réforme précédente, du temps de Pierre Joxe, sous le titre « Requiem pour Armées 2000 », et proposant sa propre réorganisation de *« brigades »* dites régionales pour la défense du territoire, l'auteur conclut : *« Pour aboutir, il faut : 1) une volonté politique, qui ne dépend pas du militaire ; 2) un état-major des armées (et de l'armée de terre) pugnace et convaincant : on demande un de Lattre ou un Lagarde ! »* Ces deux noms illustres, mais contestés, de l'armée de terre symbolisent, à des titres divers, pour nombre d'officiers, la figure du réformateur à poigne de l'institution militaire.

J. I.

Bataille de lobbys autour de la réforme des télécommunications

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, qui engage mardi 7 mai l'examen du projet de loi sur la réforme des *télécommunications, ne devrait* qu'entamer le sujet. En raison de la visite d'Hassan II, les députés ne se pencheront qu'en fin d'après-midi sur le texte présenté par Franck Borotra et François Fillon, ministres en charge du dossier.

La deuxième semaine de mai va, de toute façon, inaugurer un ordre du jour parlementaire très « *télécoms* », *puisque, avant l'été*, la représentation nationale devrait se prononcer aussi sur le changement de statut de France Télécom. Cet agenda provoque les protestations véhémentes de Paul Quilès (PS), ancien ministre chargé du secteur de 1988 à 1991 et père de la précédente réforme. *« On va nous faire croire que le changement de statut est inéluctable du fait du débat technique, en s'appuyant sur le vote de la nouvelle réglementation »*, estime t-il.

Plus généralement, les députés de l'opposition – PS, PCF et Mouvement des citoyens réunis – comptent fermement ne pas séparer les deux sujets dans leurs interventions. Ils voteront contre la *nouvelle loi de réglementation* pour manifester leur hostilité au changement de statut de France Télécom.

Ce projet de loi, plusieurs fois réécrit, le gouvernement l'a voulu millimitré. *« C'est un texte équilibré »*, estime Claude Gaillard (UDF), rapporteur de la commission de la production et des échanges, un texte *« qui fournit les bases d'une ouverture à la concurrence du service du téléphone sans fragiliser à mauvais escient France Télécom »*. Le projet, extrêmement technique, définit les règles du jeu qui encadreront, à compter du 1er janvier 1998, la libéralisation *complète du téléphone*. Il détermine les conditions de financement du service public. Il dessine donc le futur cadre d'activité de groupes aussi puissants que France Télécom, la Générale et la Lyonnaise des eaux, Bouygues, ATT, BT (ex-British Telecom). Il conditionne, *enfin, les calculs de* rentabilité de multiples investisseurs financiers.

Les parlementaires ont donc été soumis à *fortes pressions*. Les futurs concurrents hexagonaux de France Télécom s'en sont donné à cœur joie. La Lyonnaise, la Générale des eaux et Bouygues ont plaidé auprès des parlementaires pour un allégement de leur contribution au financement du *service* universel. Quant à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, elle n'a pas lésiné en conviant à déjeuner une bonne dizaine de parlementaires *pour les sensibiliser aux thèses* d'ATT, son champion.

Tout cela ne pouvait déboucher que sur une pluie d'amendements. La seule commission de la production et des échanges en a déjà examiné cent quatorze sur les seize articles que compte le texte. C'est ainsi que son rapporteur souhaite y faire figurer les obligations de l'Etat en matière d'enseignement supérieur et de recherche jusqu'à présent *déléguées* à France Télécom. Un autre amendement de M. Gaillard vise à plafonner le *coût mensuel global du rééquilibrage* des tarifs de France Télécom pour les petits abonnés.

Si ce texte est un véritable nid à lobbying, où chaque glissement de curseur revêt une *importance stratégique*, la bataille promet toutefois d'être moins pointilliste sur les *compétences* de la nouvelle autorité indépendante qui devra veiller au respect de cette réglementation. L'opposition mais aussi la vieille aile gaulliste du RPR sont hostiles à cette innovation. *Elles* estiment qu'en dépossédant le gouvernement de la surveillance du secteur des télécoms on le prive d'une arme utile pour préserver les intérêts industriels nationaux. A l'opposé, la frange libérale de l'UDF veut renforcer les pouvoirs de cette instance en lui confiant l'attribution des licences d'opérateur.

La commission de la production a adopté un amendement portant à cinq le nombre de membres de l'autorité de régulation. Aux trois personnalités désignées par le gouvernement s'ajouteraient deux autres *choisies par le Parlement*. Bertrand Cousin (RPR) souhaite, de son côté, déposséder le Conseil supérieur de l'audiovisuel de la gestion des fréquences pour les *confier* à la *nouvelle instance* de régulation.

Caroline Monnot

Deux lignes syndicales chez France Télécom

La publication, lundi 6 mai, de l'avant-projet de loi sur le changement de statut de France Télécom (*Le Monde* du 7 mai) a accentué les divergences de vues syndicales. *Opposés à cette évolution*, CGT et SUD veulent appeler les salariés à la grève, le 14 mai pour la CGT, à compter du 29 mai pour SUD. Estimant que, face à la volonté du gouvernement d'avancer, *« il faut sauver l'essentiel »*, FO va engager les négociations pour un accord sur l'emploi (conditions de recrutement des fonctionnaires jusqu'en 2002, départs anticipés en retraite, etc.), mais n'exclut pas de *« faire pression »* à travers *« un temps fort »*.

La CFDT, dont 60 % des adhérents souhaitent s'opposer au changement de statut et négocier sur l'emploi, mais sont divisés sur la durée d'une grève, arrêtera sa ligne de conduite le 10 mai. Le syndicat estime que *« s'il doit y avoir grève – et il y aura grève –, il faudra s'entendre sur le pourquoi et que tous les syndicats y soient associés »*.

Alain Madelin juge sévèrement la première année du septennat

DANS UNE TRIBUNE publiée par *Le Figaro* mardi 7 mai, Alain Madelin fait un bilan sévère de la première année du septennat de Jacques Chirac en matière de politique économique et sociale.

« Après deux septennats socialistes, il y avait l'espoir d'un nouveau départ (...). Ce sursaut n'a pas eu lieu, et cet espoir reste à ce jour déçu », écrit l'ancien ministre de l'économie. Confrontant les promesses du candidat Chirac aux principales décisions prises durant cette année, il n'épargne pas ses critiques : *« Les rares marges de manœuvre disponibles auraient dû être investies dès 1996 dans la réforme fiscale »* ; *« Les dépenses nouvelles auraient dû être financées par le redéploiement des dépenses existantes. »*, estime M. Madelin. *« Quant à la création de richesses et d'emplois par la stimulation des forces vives, (...) force est de constater que l'on a, à ce jour, davantage poursuivi les politiques d'hier qu'engagé des politiques nouvelles. » « On a raison de dire que l'on n'a pas tout essayé contre le chômage. Il reste à mettre en œuvre les propositions de Jacques Chirac »*, ajoute M. Madelin.

BILAN

■ **SONDAGE : l'action de Jacques Chirac depuis un an est jugée de façon négative** par la majorité des Français, selon un sondage réalisé par la Sofres, du 23 au 26 avril, auprès d'un échantillon de mille personnes et publié, mardi 7 mai, par un groupe de journaux de province. 34 % seulement des personnes interrogées considèrent ce bilan *« plutôt positif »*, contre 57 % d'avis contraire. Les avis les plus négatifs (84 %) portent sur la lutte contre le chômage.

■ **SOCIALISTES : François Hollande, porte-parole du Parti socialiste,** a commenté l'article du président de la République dans *Le Monde* daté 7 mai, en estimant que, *« après avoir laissé son gouvernement augmenter en douze mois de plus de 140 milliards les prélèvements, Jacques Chirac découvre – enfin – que les Français paient trop d'impôts »*. Pour M. Hollande, *« la baisse hypothétique et cosmétique des impôts dans deux ans sera payée par le creusement immédiat de la fracture sociale »*. De son côté, l'ancien ministre (PS) Dominique Strauss-Kahn a souligné, lundi sur France Info, que *« l'année s'est déroulée de façon complètement inverse à ce qu'on avait connu ou attendu à partir de la campagne présidentielle »*.

■ **RADICAL : Radical, le mouvement présidé par Jean-Michel Baylet,** a souligné, lundi 6 mai, la contradiction entre *« la tempête des promesses »* faites par Jacques Chirac et le *« désert des réalités »* un an après son élection à l'Elysée.

■ **APPROBATION : Nicolas Sarkozy, député RPR des Hauts-de-Seine** et proche d'Edouard Balladur, a exprimé, mardi 7 mai, son *« approbation totale des propos »* et de *« la méthode décrite »* par le président de la République, Jacques Chirac, qui a évoqué lundi, dans *Le Monde*, un allègement d'impôts dès 1997. *« Les idées de bon sens doivent triompher »*, a ajouté M. Sarkozy sur Europe 1.

■ **ANNIVERSAIRE : le président de la République** a choisi de fêter le premier anniversaire de son élection dans son ancienne circonscription de la Corrèze en faisant une courte visite, mardi 7 mai, à Ussel. Jacques Chirac devait rencontrer les habitants de la ville et déjeuner avec le maire, Henri Belcour, sénateur (RPR) de la Corrèze.

DÉPÊCHES

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le bureau politique du FLNKS,** le Front de libération nationale kanak socialiste, réuni mardi 7 mai à Nouméa en formation élargie, a déclaré *« attendre que des initiatives viennent des plus hautes instances de l'Etat et* [qu'il] *décidera en temps opportun de la conduite à tenir pour que la négociation reprenne sur des bases acceptables »*.

■ **« VACHE FOLLE » : le groupe socialiste de l'Assemblée nationale** a déposé, le 3 mai, une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire afin d'examiner *« les garanties assurées au consommateur aux divers stades de la production et de la commercialisation des denrées d'origine animale et végétale »*. Cette commission pourrait réfléchir à la *« mise en place, dans nos pratiques, d'un dispositif assurant une véritable* « traçabilité » *des produits agro-alimentaires »*, informant non seulement sur leur origine, mais aussi sur leur parcours, affirment les signataires de la proposition. *(Lire aussi page 5.)*

■ **SYNDICATS : la CFDT a engagé une procédure devant le tribunal de grande instance de Nanterre** contre la création d'un syndicat Front national au sein de la RATP parisienne. La confédération assure dans un communiqué, lundi 6 mai, qu'elle *« n'a pas l'intention d'accepter comme un fait accompli l'installation de l'extrême droite dans l'entreprise, et plus particulièrement au sein de la RATP, qui assure un service public »*. La plainte de la CFDT doit être examinée le 10 mai par le tribunal de grande instance de Nanterre.

D'anciens adhérents du SGEN-CFDT créent SUD-Education

DEPUIS la manifestation du 24 novembre où Nicole Notat fut prise à partie par des militants de la CFDT, le torchon brûlait entre la confédération et une partie des enseignants du SGEN de Paris.

Désormais, le cordon ombilical est tranché. Lundi 6 mai, s'est tenue l'assemblée générale constitutive du syndicat Solidaire, unitaire et démocratique *SUD*-Education, dont les statuts ont été déposés mardi 7 mai à la préfecture de Paris, par Jean-François Fontana, instituteur et ex-responsable du SGEN-CFDT de Paris. Sud-Education rejoint SUD-PTT, le grand frère constitué en 1989, et SUD-Rail, fondé en janvier. Après la création, le 2 mai, de SUD-Education Midi-Pyrénées, des membres du SGEN du Val-de-Marne, de l'Hérault et des Côtes-d'Armor pourraient les rejoindre.

VIE CONJUGALE De janvier 1993 à octobre 1994, un quart des ménages ont fait l'expérience du chômage, selon une étude de l'Insee rendue publique mardi 7 mai. Cette situation, renforcée par un phénomène de précarisation croissante, n'est pas sans conséquences. ● LA MOBILITÉ géographique qui s'impose de plus en plus aux salariés conduit un nombre non négligeable de couples à vivre séparés pendant la semaine. Un mode de vie qui exige une organisation très contraignante et qui, surtout, s'avère psychologiquement difficile à supporter à long terme. ● LA CRAINTE DE PERTE D'EMPLOI pour le conjoint s'est renforcée et constitue un frein à la mobilité professionnelle. Selon les conseillères conjugales, l'expérience du chômage – qui semble particulièrement destabiliser les hommes – peut révéler et accélérer des conflits latents.

Crise de l'emploi, couples en crise

La mobilité géographique à laquelle pousse le marché du travail impose souvent aux ménages des périodes de séparation. L'inactivité d'un des deux conjoints peut révéler des tensions susceptibles d'entraîner une séparation définitive

THOMAS, six mois, est un bébé voyageur qui prend le TGV tous les week-ends, vit en alternance une semaine chez sa mère, à Paris, la suivante chez son père, à Lyon. Pierre et Virginie, les parents du petit Thomas, mariés depuis trois ans, ne sont pas séparés et n'ont pas la moindre intention de divorcer. Mais depuis deux mois, pour en finir avec une interminable période de chômage, Virginie, trente-quatre ans, a accepté de s'en aller travailler en région parisienne. *« Parce que je cherchais du travail depuis décembre 1994, date de la restructuration de l'entreprise qui m'employait, parce qu'il est difficile de justifier un trop long trou dans le CV, et parce que je savais que, si cette nouvelle série d'entretiens d'embauche ne débouchait sur rien, je repartais pour trois mois à un an de chômage... »*

Avec son mari, ingénieur comme elle, Virginie a longuement réfléchi avant de s'engager. Elle craignait de *« craquer au bout de huit jours »*, et surtout que son fils, *« qui doit voir son père autant que sa mère »*, ne soit déstabilisé par les voyages incessants. Pourtant, elle s'est finalement résolue à faire cet *« investissement »*. *« Je veux capitaliser de l'expérience, avoir un salaire de référence pour aller ensuite me vendre ailleurs, ou alors me rendre suffisamment indispensable dans l'entreprise pour négocier un temps partiel. »* Comme Pierre et Virginie, bien des couples acceptent aujourd'hui de se séparer géographiquement durant la semaine pour échapper au chômage. *« Il n'y a qu'à voir le nombre d'abonnés dans le TGV les vendredis soir et lundis matin »*, s'amuse Thierry, bientôt trente ans, lui aussi exilé de son foyer les jours ouvrables.

Ce jeune homme réfléchi, qui travaille dans un cabinet d'audit, est « monté » à Paris il y a trois ans lorsque l'entreprise a fermé ses bureaux lyonnais. *« Si je ne suivais pas, c'était une nouvelle recherche d'emploi à Lyon, sur un marché difficile... Avec quatre ou cinq ans de travail derrière moi, il est évident que je n'aurais pas quitté la ville. Mais comme je n'étais embauché que depuis un an, je ne pouvais pas me permettre de renoncer à acquérir enfin une expérience professionnelle un peu plus longue. »* L'ennui, c'est que cette situation qu'il croyait temporaire *« s'est figée »* depuis presque trois ans, la logique du recrutement universitaire bloquant à Lyon sa compagne professeur.

Bientôt trois ans également que Camille, cinquante-quatre ans, directeur d'une association, vit à une centaine de kilomètres de Valenciennes, où travaille sa femme, et ne rentre chez lui qu'une ou deux fois par semaine. *« Quand on a cherché du travail pendant un an et demi, qu'on a passé la cinquantaine et qu'on vous propose quelque chose répondant à peu près à vos attentes professionnelles, on n'hésite pas, même s'il faut faire quelques sacrifices financiers*, dit-il d'une voix douce. *Je me suis dit que c'était une chance qui ne se renouvellerait pas la semaine suivante, et que, plus j'attendais, plus ce serait difficile... »* L'essentiel, alors, était de cesser de *« tourner en rond »*. Camille a donc quitté sa maison pour un petit studio où il *« campe »*. Il fréquente la cantine le midi, réchauffe au micro-ondes les petits plats familiaux soigneusement transportés dans des Tupperware et *« s'occupe »* le soir. *« Je lis, je fais un peu de peinture... et je ramène souvent du travail chez moi. »*

> « Le week-end semble très court, et il faut affronter un moment dur, celui de la séparation à la gare »

Chacun de ces couples a dû mettre en place une organisation sans faille. *« Il faut penser à réserver son billet de TGV suffisamment à l'avance, s'arranger pour ne pas être en retard aux rendez-vous du lundi matin, avoir une chemise propre à l'arrivée »*, commence à énumérer Thierry qui, quatre week-ends sur cinq, rentre le vendredi soir à Lyon et en repart le lundi par le train de 5 h 17. *« Cela commence à devenir dur physiquement*, avoue-t-il, *d'autant qu'au bureau je ne me suis pas étendu sur ma situation. On ne m'aurait peut-être pas proposé de monter à Paris sinon. »* Afin que Thomas puisse passer autant de temps avec son père qu'avec sa mère, Pierre et Virginie ont dû dénicher à Lyon une nourrice qui accepte de s'adapter aux horaires très élastiques de Pierre. A Paris, Thomas est gardé par ses grands-parents. *« Une chance »*, reconnaît Virginie, qui poursuit : *« J'ai toutes les affaires de bébé en double pour ne pas voyager trop lourd, les billets de train sont réservés un mois à l'avance et, le week-end, je prépare des petits pots que je congèle pour Thomas ainsi que des repas pour Pierre, qui sinon mangerait des nouilles toute la semaine. »*

Le coût, tant financier que psychologique, de cette vie dédoublée est lourd à supporter. Au second loyer, aux notes de téléphone salées (1 500 à 2 000 francs tous les deux mois pour Thierry), aux abonnements TGV (aux alentours de 2 000 francs mensuels) et autres frais d'essence s'ajoute le sentiment de faire le sacrifice de sa vie privée. Il y a, bien sûr, les bons côtés de la séparation, les retrouvailles du vendredi soir, les soirées en célibataire qui laissent à Pierre le temps de reprendre des cours de piano, à Virginie l'occasion d'aller au théâtre... *« Mais le week-end semble très court, et il faut affronter un moment dur, celui de la séparation à la gare*, raconte Virginie. *Et puis, c'est dur d'être mère célibataire ! »*

Thierry, dont la compagne est enceinte de cinq mois, dit souffrir chaque jour davantage de cette *« relation uniquement verbale durant la semaine »*. *« Au moindre problème, les choses prennent une proportion énorme. Le week-end, il faut prendre sur soi, chaque minute compte. Quand nous voyons les amis ou la famille, nous avons vite l'impression que cela empiète sur la vie à deux, ce qui nous pousse à nous refermer sur nous-mêmes. »* Lui qui s'était toujours cru éternel étudiant se surprend à rêver de participer à la décoration de l'appartement ou au choix de la crèche pour le bébé. *« J'ai l'impression de rater des choses. La grossesse, je vois ça le week-end. Dans ces conditions, ce n'est pas facile de se construire comme futur père... »* D'autant que le regard des autres n'est pas dénué de suspicion : *« Même s'ils nous disent pour nous rassurer qu'ils connaissent beaucoup de couples dans notre situation, que c'est dans l'air du temps, les gens ne peuvent pas s'empêcher de s'interroger sur ce que cache cette priorité donnée au travail. Les représentations du couple demeurent terriblement conservatrices. »*

Comme Virginie et Thierry, Camille s'accommode de la situation mais rêve de la voir évoluer très rapidement. Pudiquement, il avoue qu'*« il y a des moments où il faut se prendre en main »*. *« Je me suis marié en 1967 et, toute ma vie, je suis rentré chez moi le soir. J'aurais aimé que ça puisse continuer. »* Lui parle-t-on de l'insuffisante mobilité professionnelle des Français, il s'insurge : *« Je n'ai fait que ça toute ma vie ! Moi qui suis originaire de Marseille, j'ai travaillé en région parisienne, en Normandie, puis dans le Nord. Mais maintenant, à mon âge, je ne vais pas m'amuser à revendre la maison de Valenciennes et à me lancer dans les travaux d'une nouvelle maison. Et puis, ma femme a bien le droit d'avoir un emploi elle aussi ! Quand l'un est au chômage et perd les pédales, il est important que l'autre tienne le coup. »*

Pour lui, cette situation *« est de moins en moins exceptionnelle, mais pas normale pour autant »* : *« En vivant séparés, ma femme et moi, nous ratons l'essentiel de la vie. »* Virginie et Pierre savent pertinemment qu'il leur faudra trouver une autre solution dès que Thomas entrera à l'école maternelle. *« Mais on ne se projette plus aussi loin dans l'avenir*, remarque Virginie. *A Lyon, j'ai été licenciée en trois jours. »*

P. Kr.

En moins de deux ans, un quart des ménages ont connu le chômage

LE TAUX de chômage ne traduit qu'imparfaitement la précarisation croissante du monde du travail. Une étude de l'Insee, rendue publique mardi 7 mai, s'attache à décrire les itinéraires professionnels des personnes âgées de 17 à 59 ans de janvier 1993 à octobre 1994. Principale conclusion de cette enquête menée auprès de 10 840 personnes : dans un quart des ménages, au moins un adulte a connu le chômage au cours de ces vingt-deux mois. Et dans près de 8 % des cas, ce sont tous les adultes du ménage qui déclarent avoir été demandeurs d'emploi durant cette période.

Inactivité, chômage, petits boulots et contrats à durée déterminée (CDD) n'épargnent pas grand-monde. Seul un gros tiers des ménages, explique l'Insee, *« ne comptent parmi les adultes que des personnes ayant eu un emploi sur la période »*. Tous les autres comptent au moins un adulte de moins de 60 ans inactif (jeune en formation, femme au foyer, retraité) ou au chômage. *« Un peu plus du tiers des ménages comportant des personnes en âge de travailler ont connu une forte incertitude sur le revenu d'un de leurs membres au moins »*, ajoute l'Insee.

Une précarité croissante

	% (échelle 0 – 10 – 20 – 30)
Tous les adultes ont connu un CDD	5,2 %
Tous les adultes ont connu le chômage	7,9 %
Au moins un adulte a connu un CDD ou le chômage	33,7 %
	25,3 %
Au moins un adulte a connu un CDD	20,9 %
Tous les adultes ont connu plusieurs ruptures de calendrier	4,5 %

Source : INSEE

L'étude de l'Insee détaille les différents itinéraires possibles. Dans près de 8 % des ménages, tous les adultes ont connu le chômage de janvier 1993 à octobre 1994. Dans 34 % des cas, un adulte au moins a été en contrat à durée déterminée ou demandeur d'emploi.

15,4 % des hommes et 15 % des femmes en âge de travailler ont connu au moins une période de chômage durant ces vingt-deux mois. Cette proportion est deux fois et demie plus élevée que celle des personnes se déclarant demandeur d'emploi au mois d'octobre 1994, dernier mois de la période étudiée. *« La diffusion des situations précaires est donc beaucoup plus large que pourrait le faire penser un simple taux de chômage à une date donnée »*, écrivent les auteurs de l'étude, Chantal Cases et Philippe Lagarde.

Les jeunes sont les premiers frappés par cette précarité. Les 17-24 ans déclarent deux fois plus souvent avoir connu le chômage que les 40-49 ans. Bien peu ont occupé un emploi tout au long de ces vingt-deux mois. La moitié d'entre eux ont connu deux périodes de chômage ou plus ; plus des deux tiers ont eu un emploi temporaire. Alternance de CDD, d'inactivité et de chômage : l'instabilité des parcours semble devenue la règle, l'Insee ayant même observé pour une personne dix-sept situations différentes sur la période !

L'entrée des jeunes dans la vie active se fait d'abord par le biais d'un CDD (dans 45 % des cas). *« L'entrée directe dans un emploi à durée indéterminée ne concerne que 20 % de ces jeunes »*, note l'Insee. Pour les plus âgés, la crainte principale est celle du chômage de longue durée. Ainsi, 5,4 % des hommes et 3,7 % des femmes de plus de 50 ans sont restés au chômage de façon continue pendant ces vingt-deux mois. Enfin, l'Insee note que 23 % des personnes interrogées se déclarent en inactivité pendant toute cette période. Il s'agit, pour moitié, de jeunes en formation initiale, puis de femmes au foyer et de préretraités.

F. Bt.

Odile Saint-Raymond, sociologue au CNRS, et Martine Inisan, responsable de département à l'IPAC

« La délocalisation joue un rôle d'audit pour le couple »

DE 1990 À 1995, Odile Saint-Raymond, sociologue au CNRS, et Martine Inisan, responsable de *produit à l'Institut pour l'adaptation* au changement professionnel (IPAC), société spécialisée dans l'aide à la mobilité, ont étudié les conséquences sur le personnel du transfert, de la région parisienne vers Toulouse, de certains services de grandes entreprises publiques ou semi-publiques. Elles publieront en juin *Les Salariés et la Mobilité géographique* aux Presses universitaires du Mirail.

« La vie en couple constitue-t-elle un obstacle majeur à la mobilité professionnelle ?

– L'emploi du conjoint demeure sans conteste le frein principal à cette mobilité professionnelle qui va croissante. D'où le fait qu'entreprises et collectivités locales contribuent de plus en plus à la recherche d'un emploi pour le conjoint. Les autres obstacles souvent évoqués, comme la propriété immobilière, les études des enfants, leur âge ou l'âge des salariés, comptent moins. Les salariés les plus mobiles ne sont pas nécessairement les plus jeunes : à quarante ou cinquante ans, on préfère bouger plutôt que d'avoir à mener une nouvelle recherche d'emploi. On se sent trop vulnérable.

– Les deux membres du couple se suivent-ils nécessairement, et l'emploi de la femme est-il toujours celui que l'on sacrifie lors d'une mobilité professionnelle ?

– Il y a désormais une sérieuse négociation au sein du couple. Statistiquement, c'est majoritairement la femme qui suit son conjoint, mais l'inverse commence à être vrai. L'emploi qui l'emporte n'est plus nécessairement celui de l'homme, ni même forcément le plus rémunérateur, mais celui qui est perçu comme offrant le plus de garanties à long terme, le but étant de toujours conserver au moins un emploi stable au sein du couple. Lorsque le travail de l'homme est précaire ou situé dans un secteur en difficulté, il n'est plus rare qu'il soit sacrifié.

» Par ailleurs, un certain nombre de cadres qui craignent, en quittant leur emploi, de ne pas retrouver son équivalent ailleurs, fonctionnent aujourd'hui comme des « couples distendus » : homme et femme conservent leur emploi, acceptant de se séparer géographiquement la semaine et de faire des navettes le week-end. Cette pratique n'est pas nouvelle, mais elle est dorénavant mieux acceptée socialement et mieux vécue. Pour certains, qui se placent bien évidemment dans une perspective de court terme, cela peut même être l'occasion de « souffler » un peu dans leur vie de couple.

– L'expérience de la mobilité est-elle une source de tensions au sein du couple ?

– C'est en tout cas un moment difficile à passer. Le chemin de l'entreprise à la maison semble bien long le jour où l'un des deux annonce qu'il doit partir. Certains attendent même d'avoir négocié l'affaire dans ses moindres détails avant d'en avertir leur famille. Au sein du couple, bien des choses sont à renégocier, surtout si le conjoint a ensuite du mal à retrouver un emploi. Il faut se reconstituer un réseau de relations. Souvent, on s'éloigne de la famille, ce qui remet en cause les solidarités entre générations, obligeant par exemple à repenser le mode de garde des enfants. La délocalisation joue un rôle d'audit pour l'entreprise mais aussi pour le couple... Cela dit, nous avons également noté que, pour certaines familles, la mobilité professionnelle répondait parfois à un désir de quitter les conditions de vie de la région parisienne. »

Propos recueillis par Pascale Krémer

La perte d'emploi constitue un redoutable accélérateur pour les conflits conjugaux

*« **LE CHÔMAGE** accentue, développe ou fait naître des conflits qui auraient attendu plus longtemps pour éclater. »* Pour Madeleine Nepomiastchy, conseillère conjugale dans le 15e arrondissement de Paris, le chômage accélère les séparations, mais il n'est pas toujours seul en cause. *« Le chômage est un catalyseur des problèmes de couple*, confirme Martine Gruere, directrice de l'Ecole des parents et des éducateurs, structure qui accueille les couples au bord ou en cours de rupture. *Il révèle les fragilités des deux conjoints qui étaient occultées par le travail. »* Aucune étude n'est encore venue évaluer le poids de la perte d'emploi dans certains divorces, mais les thérapeutes conjugaux lui reconnaissent un rôle d'accélérateur dans l'usure des couples.

La première « fragilité » pourrait être la représentation que l'homme et la femme se font chacun de leur rôle au sein de la famille et de la société. L'homme reste celui qui assume le foyer et se définit par son activité professionnelle, son statut social : *« Lorsqu'il ne peut plus dire* "je suis PDG" *ou* "je suis peintre", *il n'a plus cette définition qui le pose dans la société ; il n'a plus de représentation sociale*, enchaîne Madeleine Nepomiastchy. *C'est quelque chose qu'il vit très mal, et la position de la femme change. Elle peut éprouver quelque chose qui ressemble à du mépris face à cette absence de réponse. »*

> « Le chômage révèle les fragilités des deux conjoints qui étaient occultées par le travail »

A l'inverse, la femme a sans doute moins tendance à subir le chômage comme une blessure narcissique. *« Dans la mesure où le travail est une conquête plus récente pour elle*, explique Irène Théry, sociologue, *la femme n'y met pas toute son identité. Mais cela ne veut pas dire qu'elle vive mieux la situation. Elle subit le chômage comme un retour en arrière, un retour vers la dépendance, le foyer, une autre définition d'elle-même. »*

Selon les conseillers conjugaux, c'est bien le chômage de l'homme qui semble être à l'origine de la plupart des consultations, même si c'est leur compagne qui les presse de s'y rendre. Même involontairement, le conjoint est culpabilisé ; il est désigné comme responsable de la baisse du pouvoir d'achat du foyer, des tensions liées à la promiscuité nouvelle. A lui de s'inventer une place sous son propre toit, à défaut de retrouver rapidement un statut social. *« L'homme à la maison empiète sur le territoire de son épouse*, reprend Mme Nepomiastchy. *Il veut partager les tâches, mais elle ne lui cède son territoire qu'à regret. Et même si elle l'accepte, voire l'exige, cela peut s'accompagner d'une dévalorisation de l'image qu'elle a de lui. »*

Pierrette Crozier, conseillère matrimoniale dans un centre de planification des Yvelines, accueille dans son bureau des femmes qui ont déjà épuisé toute leur patience. *« Quelquefois, le mari a commencé à se marginaliser*, raconte-t-elle. *Il va au bistrot, se met à jouer ou va voir des copains et, quand il sort, son épouse ne sait pas s'il est parti chercher du travail. Dans ce cas, elle demandera la séparation, quelle que soit la situation économique dans laquelle elle se trouve. »* Arrivés à ce point, *« il est trop tard pour demander à rencontrer le mari et réfléchir ensemble à des questions comme* "le travail est-il toute ma vie ?". »

Aude Dassonville

A Sens, un millier de personnes dénoncent le « meurtre raciste » de Mohammed Khouas

Deux frères ont été mis en examen pour « homicide volontaire »

Eric et Yann Beaufrère, ont été mis en examen, lundi 6 mai, pour *« homicide volontaire et complicité »* et incarcérés après le meurtre de Mohammed Khouas, samedi 4 mai, à Sens (Yonne). A la cité des Chaillots, les proches de la victime, *soutenus par des associations*, dénoncent un *« meurtre raciste »*. Les enquêteurs refusent encore de se prononcer sur les motivations des meurtriers, *tous deux toxicomanes*.

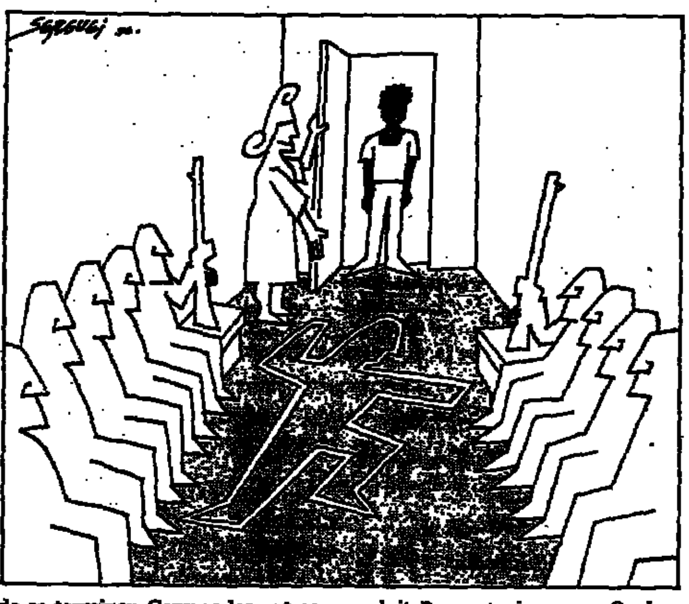
SENS
de notre envoyé spécial

Il y a ceux qui ne comprennent pas et ceux qui ont trop bien compris. Ceux qui s'interrogent encore sur et les autres, tous les autres, pour qui *« il n'y a aucun doute »*. Ceux qui sont venus *« par solidarité »* et *« préfèrent ne rien dire avant de connaître les résultats de l'enquête »* et ceux qui revivent, minute après minute, le meurtre de Mohammed Khouas, samedi soir 4 mai, à Sens (*Le Monde* du 7 mai), tentant d'évacuer leur malheur sur les pelouses jaunies du quartier des Chaillots. Dans quelques jours, les premiers auront oublié ce *« drame atroce »*, les seconds continueront à vivre avec, suivant pas à pas le déroulement de l'instruction, guettant la moindre décision, le plus petit témoignage. En attendant, ils sont là, ensemble, près d'un millier, ce lundi 6 mai, à écouter silencieusement le père de Mohammed.

L'homme parle en arabe, aussi fort qu'il peut, mais les mots peinent à sortir de sa gorge. Alors c'est sa fille qui le relaie, en français, la voix elle aussi fatiguée : *« Je vous remercie d'être tous là. Quand je vous vois, je revois Mohammed. Je comprends votre colère. Mais je vous en supplie : vous connaissiez mon fils, alors pour lui, pour ce qu'il aurait voulu, restez calmes, ne faites rien qui puisse nous nuire, ne répondez pas aux provocations. Nous allons faire une marche vers le centre-ville, mais, encore une fois, soyons dignes ! »*

Pendant une heure, tous ont donc défilé. En présence des élus de la ville, de quelques associations et sous une banderole réclamant *« Halte au racisme »*. Pas un cri, pas un geste déplacé n'est venu troubler cette manifestation silencieuse. Lentement, ils ont quitté les Chaillots, ont traversé la ville par ses grands axes, puis sont retournés vers la cité. Là où repose la gerbe du maire (PCF) de la ville. Là où habite la famille Khouas. Là où, quelques dizaines de mètres plus loin, Mohammed a été tué samedi soir.

Il était 22 h 35 et la finale de la coupe de France de football venait de se terminer. Comme les autres, Mohammed avait regardé le match et, comme les autres, il était ensuite descendu discuter dehors. *« On a vu la voiture passer plusieurs fois, un 4x4 marron,* raconte un ami de la victime. *On s'est un peu approché et on a vu le passager sortir une arme. Alors on est tous parti. Mohammed, lui, n'a pas bougé. Puis on a entendu le coup de feu. On s'est retourné et on a compris. Je vous le dis, ce n'est pas un meurtre, c'est une exécution. C'est lui, ça aurait pu être moi, ou n'importe quel arabe. »*



UN ADOLESCENT SÉRIEUX

Un meurtre raciste. Aux Chaillots, personne ne peut imaginer une autre explication. Il y a la personnalité de Mohammed, d'abord : premier garçon d'une famille de huit enfants, adolescent sérieux, interne au lycée professionnel de Montbard (Côte-d'Or) où il s'apprêtait à passer son baccalauréat professionnel de maintenance. *« Il ne travaillait pas beaucoup, mais il réussissait toujours bien »*, soupire Samira, une de ses soeurs. La drogue, la délinquance ? Ses amis haussent les épaules : *« On avait monté ensemble une association il y a deux mois, justement pour pas que les jeunes fassent de conneries,* soupire Gharib. *Ça s'appelait Bouge ta jeunesse. On leur faisait faire du sport à l'école de police. »*

Tous les jeunes assurent qu'à plusieurs reprises, depuis deux semaines, des skinheads étaient venus proférer des menaces de mort. Une cave avait été incendiée. Deux jeunes avaient été poursuivis. *« Mohammed avait dit à mon père de faire attention, de ne pas trop sortir le soir »*, soupire Samira. *« On avait averti la police,* jure Aziz, *mais ils n'ont pas bougé. Quand on fume tranquillement notre beuz* [marijuana], *ils sont toujours là pour nous emmerder. Mais quand on dit qu'on a peur pour notre vie, ils restent enfermés dans leur hôtel. »* Enfin, il y a le déroulement même de cette soirée sinistre. Le coup de feu, *« gratuit »*, *« dans le tas »*, *« pour tuer »*. Et le retour, dix minutes plus tard. *« Pour massacrer un autre bougnoule,* s'emporte Gharib. *J'avais Mohammed dans les bras, en train de mourir. Et j'ai dû le lâcher. J'ai couru, je suis entré dans un immeuble. »*

A quarante kilomètres de là, à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne), Bernard Beaufrère ne veut pas entendre parler de racisme. Depuis quarante-huit heures, ce patron d'une entreprise de cent quarante personnes a appris à se présenter comme *« le père de meurtriers présumés »*. *« Mais pas celui de skinheads »*, assure-t-il. Certes, ses deux fils, Eric, vingt-cinq ans, employé dans une scierie, et Yann, vingt-sept ans, ouvrier qualifié sur un chantier de forage, ont reconnu le meurtre. Bien sûr, ils étaient l'un et l'autre toxicomanes. Une semaine avant le drame, ils avaient été interceptés par les douaniers néérlandais avec de l'héroïne dans leur voiture. *« Eric, qui avait décroché il y a un mois, avait ramené Yann à la maison. Lui aussi allait se soigner. »*

Mais Bernard Beaufrère en est certain : *« Mes enfants n'ont jamais fait de politique. Le plus jeune, celui qui a tiré, est né à Ouarzazate, au Maroc. Il m'a suivi sur mes chantiers, au Maroc, en Tunisie, en Egypte. J'ai plein d'amis arabes, et mes fils se sont toujours bien entendus avec eux. »* Le pistolet 22 LR ? *« Eric l'avait acheté après son service dans la gendarmerie. Il aimait bien tirer, comme plein de gamins. Mais sur des cartons. »*

Pour expliquer celui de samedi soir, Eric et Yann ont évoqué la peur. Ils auraient été pris à partie par les jeunes des Chaillots, convaincus d'avoir affaire avec des skinheads. *« Leurs déclarations sont contradictoires et des incohérences sont apparues dans leurs dépositions »*, a toutefois précisé le substitut du procureur, Isabelle Johanny. Mis en examen pour *« homicide volontaire et complicité d'homicide volontaire »* par le juge Jacques Bourguignon, ils ont été incarcérés dans une prison de région parisienne.

Nathaniel Herzberg

Les chefs d'établissement s'interrogent sur les conditions de mise en œuvre de la réforme du collège

C'EST à une *« rencontre d'un type nouveau »* que François Bayrou a convié, lundi 6 mai, 6 000 chefs d'établissement, enseignants et responsables académiques pour parler de la réforme du collège. Sur fond de verdure frissonnante, le ministre est apparu simultanément sur 190 écrans, répartis dans toute la France, pour confirmer qu'il fallait *« rompre avec les défauts du collège uniforme »*. A Châtellerault, Valenciennes ou Beauvais, grâce à la vidéotransmission, chacun a pu l'entendre affirmer sa volonté de *« mener une révolution pédagogique »* qui permette de trouver *« un chemin pour chaque élève »*. Alain Boissinot, directeur des lycées et collèges, Luc Ferry, président du Conseil national des programmes, et une inspectrice générale réceptionnaient les questions au Centre national d'enseignement à distance (CNED), à Poitiers. *« A vous de dire ce que vous attendez du collège nouveau. Je serai à l'écoute »*, a promis M. Bayrou. Il n'a sûrement pas été déçu.

Incisifs, dubitatifs ou timides, les principaux de collège ont surtout fait part de leurs interrogations sur la mise en œuvre pédagogique ou financière de la réforme. Des objectifs sociaux du collège, de ses forces et faiblesses de fond, nul ne s'est inquiété, sauf par le biais des programmes. *« Qui prendra la décision de redoublement en sixième ? »*, s'est demandé un chef d'établissement de province, alors que cette classe, formant jusqu'à présent un *« cycle »* avec la cinquième, ne pouvait en théorie être redoublée. Le conseil de classe, avec une possibilité d'appel des familles, a répondu en substance M. Boissinot. Le directeur des lycées et collèges a surtout saisi l'occasion pour préciser que le ministère *« ne souhaitait pas de taux de redoublement massifs à la fin de la sixième »*, alors que les nouvelles mesures pédagogiques mises en place visent à réduire les échecs.

« PAS DE MALTHUSIANISME »

Mais, débat très hexagonal, la place d'honneur est revenue à l'enseignement du latin, qui doit être proposé en cinquième l'année prochaine, afin de faire retrouver aux élèves les racines de la langue. *« Pourquoi François Bayrou a-t-il dit que le latin serait ouvert à tous alors que les inspecteurs d'académie décident arbitrairement du nombre de sections qui en bénéficieront ? »*, a demandé un principal de Périgueux. Sur huit classes de cinquième attendues l'an prochain dans son établissement, seules quatre proposeront le latin, faute de moyens. *« Nous ne souhaitons pas de malthusianisme »*, a rétorqué M. Boissinot, qui table sur un pourcentage de latinistes à peu près identique à celui de quatrième, c'est-à-dire 25 % des élèves.

Au lycée Christophe-Colomb de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), où une centaine de personnes suivaient l'échange, le recteur de l'académie de Créteil a été poliment pris à partie : *« Alors le latin, avec quels moyens ? » « Sur la base de 20 % des effectifs, vous les avez »*, a lancé Claude Lambert. Lorsque M. Boissinot a assuré qu'il *« ne s'agissait pas de recréer une filière d'excellence »*, les interjections ironiques ont fusé : *« Sûrement pas ! »*, *« Jamais ! »* Et à voix basse : *« Il va être content le prof de latin quand je vais lui coller tous les mauvais élèves. »* Quoi qu'il en soit, la réforme du collège se fera à moyens constants, car *« le contexte exclut des audaces que nous n'aurions pas les moyens de financer »*, a asséné le directeur des lycées et collèges.

Interrogation-clé de la réforme, la question est venue d'un établissement parisien : *« Que signifient exactement des parcours diversifiés pour les élèves ? »* Autrement dit, va-t-on reconstituer les filières d'autrefois ? *« Que deviendront les enfants en grande difficulté après la sixième ? »*, a encore demandé un principal de Valenciennes. *« Les SES* [sections d'éducation spécialisée] *continueront à exister, les CLIPA* [classes d'initiation professionnelle par alternance] *prévues par la loi quinquennale sur l'emploi se mettent en place à titre expérimental »*, a précisé M. Boissinot. Les classes de quatrième et troisième technologiques perdureraient également, selon le directeur des collèges, mais *« des classes à profil, ou à options »*, pourraient prendre le relais. De surcroît, les trois heures hebdomadaires laissées à la discrétion des chefs d'établissement *« ne devraient pas servir à renforcer telle ou telle discipline »* mais à proposer des pédagogies sur mesure. En dix ou douze questions, nul ne pouvait prétendre épuiser le sujet. Mais les frustrés de la vidéoconférence ont encore trois semaines, sur le 3614 Edutel, pour faire valoir leurs remarques.

Béatrice Gurrey

Université : M. Bayrou arrête le calendrier des états généraux

DEVANT LE CONSEIL NATIONAL de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), François Bayrou, ministre de l'éducation nationale a confirmé, lundi 6 mai, le calendrier des états généraux de l'université. La synthèse des discussions dans les établissements doit être achevée pour le 20 mai, avant les débats prévus le 21 à l'Assemblée et le 4 juin au Sénat. M. Bayrou devrait ensuite annoncer les grandes orientations de l'enseignement supérieur vers le 10 juin. Répondant à une offensive de l'association Qualité de la science française, connue pour ses positions conservatrices, M. Bayrou a réaffirmé son refus de toute sélection à l'entrée de l'université. Il est, en revanche, resté évasif sur l'échéance d'une éventuelle loi de programmation.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : les députés PS ont demandé, le 3 mai, la création d'une commission d'enquête sur le *« nouveau contrat pour l'école »*** et la loi de progammation sur l'école afin d'obtenir *« une étude chiffrée précise et un bilan exact »* des deux premières années d'application. Ils estiment que les objectifs du *« nouveau contrat »* tels que les a définis le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, *« ne sont pas atteints et ne pourront très certainement pas l'être en l'état de l'effort budgétaire qui lui est consacré »*.

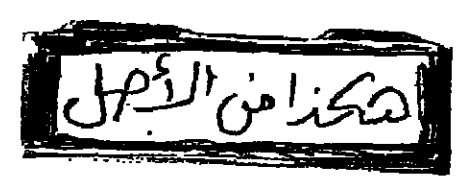
■ **L'instituteur de l'école Buffon de Colombes** (Hauts-de-Seine), qui avait fait la grève de la faim durant neuf jours pour obtenir l'autorisation d'emmener ses élèves en voyage de classe en Andalousie (*Le Monde* du 4 mai), a annoncé samedi 4 mai que l'inspecteur d'académie avait accepté de lever son veto. L'instituteur devra néanmoins modifier quelque peu son projet pour le mettre en conformité avec les instructions officielles de la direction des écoles sur les programmes scolaires du primaire.

■ **JUSTICE : le Parti socialiste *« s'inquiète de la tendance du garde des sceaux à attaquer systématiquement la presse,*** *dès lors qu'elle fait état d'informations pouvant mettre en lumière de graves dysfonctionnements d'institutions de la République »*, a indiqué, lundi 7 mai, le porte-parole du PS, François Hollande. M. Toubon avait ordonné des poursuites contre trois journaux – dont *Le Monde* –, après la parution d'articles critiquant la justice niçoise dans l'affaire de la petite Lauriane Kamal, qui a dénoncé des *« abus sexuels »* en mettant en cause des *« juges »* (*Le Monde* daté 5-6 mai).

■ **POLICE : la révocation du capitaine de police Gérard Vavrand,** suspendu notamment pour avoir constitué des dossiers sur la vie privée de hauts fonctionnaires de police (*Le Monde* du 17 et du 26 octobre 1995), a été signée le 2 avril par le ministre de l'intérieur, a-t-on appris le 6 mai. Jean-Louis Debré a suivi l'avis du conseil de discipline qui, le 29 mars, avait proposé la révocation à l'unanimité.

■ **IMMIGRATION : une filière niçoise de trafic de cartes d'identité et de chéquiers volés a été démantelée,** jeudi 2 mai, et dix personnes de nationalité angolaise ou zaïroise ont été mises en examen pour escroquerie en bande organisée, puis écrouées. Les chéquiers étaient volés dans des colis postaux, puis des fausses cartes d'identité étaient imprimées au nom des propriétaires des chéquiers. L'ensemble était vendu à des personnes en situation irrégulière.

■ **INGÉRENCE : le procureur du tribunal correctionnel de Toulouse a requis,** lundi 6 mai, un an de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende contre l'ancien président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la ville, Georges Farré, poursuivi pour délit d'ingérence dans l'affaire de la gestion d'Autopark, une société en charge d'un parking à l'aéroport de Blagnac. Le jugement a été mis en délibéré au 26 mai.



DISPARITION

William Colby

L'ancien directeur de la CIA était le prototype du maître-espion

DISPARU accidentellement, samedi 27 avril, à l'âge de soixante-seize ans, alors qu'il pratiquait le canoë sur un affluent du fleuve Potomac – où son corps a été retrouvé le 6 mai – William Colby, était un maître-espion (*Le Monde* daté 5-6 mai). Curieusement, ce spécialiste de l'action clandestine, qui dirigea la CIA de mai 1973 à janvier 1976, fut aussi l'homme de la transparence. Il estimait qu'un bon espion est *« un homme passe-muraille, si anodin qu'il ne peut jamais capter l'attention d'un serveur de restaurant »*. William Colby s'était appliqué la recette : son apparence était celle d'un homme d'affaires ordinaire, à l'ancienne.

De taille moyenne, les cheveux *soigneusement lissés et le costume* uniformément gris, William Colby, courtois mais réservé, entretenait peu de relations avec ses voisins. Depuis son départ à la retraite, il travaillait comme consultant pour ce même cabinet d'avocats new-yorkais qui l'avait employé, en 1947, après ses études de droit commencées à Princeton, poursuivies à Columbia, interrompues par la seconde guerre mondiale et terminées une fois la paix revenue.

Né le 4 janvier 1920 à Saint Paul, dans le Minnesota, ce fils d'officier supérieur, avec la guerre, était devenu lieutenant dans un bataillon parachutiste. En août 1944, alors que l'état-major recherche des officiers francophones pour faire la liaison avec la Résistance, il se porte volontaire. Intégré à l'Office of Strategic Services (OSS), qui *donnera naissance, en 1947, à la* Central Intelligence Agency (CIA), il participe à de nombreuses missions en France occupée, avant de commander, l'année suivante, une unité de sabotage en Norvège. Belle guerre donc, qui lui vaut le grade de major, la Croix de guerre française et la Silver Star américaine.

LONGUE CARRIÈRE

Après la guerre, William Colby rejoint la CIA. Commence alors une carrière de vingt-cinq ans au sein de la « compagnie », qui le mène à Stockholm, puis à Rome. En 1959, il est à Saïgon, où il cumule les fonctions de premier secrétaire et de chef de station de la CIA, ce qui ne l'empêchera pas de critiquer le coup d'Etat fomenté contre le président Diem par les *généraux vietnamiens* avec l'appui des Etats-Unis.

Revenu au quartier général de Langley, en 1962, il est chargé des opérations clandestines pour le Sud-Est asiatique, avant de revenir, six ans plus tard, au Vietnam, pour y diriger le programme dit de « pacification ». Sa mission : *affaiblir par tous les moyens le Vietcong*. Ce sera l'« opération Phoenix », dont il assumera l'entière responsabilité : 17 717 Vietcong acceptèrent de passer du côté du Sud-Vietnam, mais 20 587 autres furent tués, souvent de façon expéditive. Plus tard, William Colby reconnut que *« quelques meurtres illégaux »*, ainsi que *« des abus injustifiables »* avaient été commis.

A Washington, où il est de retour en 1971, il devient adjoint au directeur des opérations, avant de remplacer James Schlesinger, en 1973, à la tête de l'agence de Langley. C'est donc à un professionnel *que revient la lourde tâche de res*taurer la réputation d'une maison éclaboussée par le scandale du Watergate où a trempé l'un de ses anciens agents, Howard Hunt. William Colby va pourtant faire *preuve d'un souci de transparence* inusité. Au Congrès, où il déposera à cinquante-six reprises, il assure que l'*« ère des activités occultes est close »*, et insiste sur le rôle de recherche et d'analyse de la CIA. Mais la centrale ne peut nier certaines opérations plus douteuses : tentatives de coup d'Etat, *complots pour assassiner* des responsables étrangers tel Fidel Castro, constitution de dossiers contre certains citoyens américains, ouverture illégale du courrier, écoutes téléphoniques, etc. William Colby parle aux sénateurs et aux journalistes, ce qui lui vaut l'animosité de hauts responsables de l'administration, et lui coûtera finalement son poste.

LA FIN DU CULTE DU SECRET

A la suite de son témoignage sur le coup d'Etat contre Salvador Allende, en septembre 1973, le président Gerald Ford est obligé de reconnaître le rôle joué par l'administration Nixon dans la déstabilisation du régime chilien. William Colby affirmera cependant que la CIA s'est bornée à *« remonter le moral »* des adversaires du *gouvernement socialiste*, en leur versant d'importantes sommes d'argent... De toute façon, comme il l'expliquera plus tard, le rôle de l'agence est bien d'*« influencer une situation par des moyens politiques ou paramilitaires »*, de faire en sorte, comme au Laos, que certains pays ne tombent pas *« aux mains d'éléments qui nous sont hostiles »*.

Cette philosophie de l'action clandestine restera la sienne jusqu'au bout. En décembre 1995, lors d'un entretien à Washington, il nous avait redit sa certitude que la CIA devait respecter la Constitution, et aussi changer sa *« culture interne »*, sans pour autant *« désarmer »*, c'est-à-dire renoncer à des opérations secrètes contre des organisations terroristes ou des pays hostiles aux Etats-Unis. Il estimait que, dans une société démocratique où l'information est disponible à un nombre croissant d'individus, l'espionnage moderne se résume souvent à une capacité d'analyse de données, notamment économiques. Dans la plupart des cas, ajoutait-il, le secret ne se justifie plus. Tout simplement parce qu'il ne peut plus être gardé.

Laurent Zecchini

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mme Hélène GRATIOT ALPHANDÉRY,
Mme Martine HOFFMANN,
M. Jacques-Olivier GRATIOT,

ont la joie de faire part de la naissance de leur première arrière-petite-fille et petite-fille,

Axelle,

le 4 mai 1996,

chez Ariane GRATIOT
et Olivier VACHERON.

Anniversaires de naissance

Bob,

avec quatre jours de retard, joyeux anniversaire.

Un an déjà.
Je t'aime.

Blanchard

Mariages

M. Didier DENNYS
et Mme, née Anne-Marie FRANCK,
M. Guy MARTINOT
et Mme, née Françoise MOREAU,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Agnès et Bertrand,

qui a été célébré dans l'intimité, le 4 mai 1996, à Paris.

Le Clot du Chat,
84220 Cabrières-d'Avignon.
Collège *J.-Daguerre*,
95340 Cormeilles-en-Parisis.

Décès

– Djelfa - Jérusalem.

Mme Shimon Agour,
Nathanaël, Avigaïl, Ronit et Yossi Ichaï,
Et leurs enfants,
Les familles Elie Agou, Jacques Sellem, Roger Setrick, Marc Bonan, Carol *Ianou, Chekroun, Cherqui, Agou, alliées,*

ont l'immense tristesse de faire part du décès survenu au terme d'une cruelle maladie, le 19 avril 1996, de leur très cher

Shimon AGOUR,
ambassadeur d'Israël,
1933-1996.

Les prières du mois seront dites à son domicile, le 18 mai 1996.

18 Rehov Klauzner,
Jérusalem.

– Son épouse,
née Marie-Thérèse Roiron,
Sa fille,
Sa petite-fille,
Ses sœurs,
Ses belles-sœurs,
Ses cousins, ses cousines,
Ses neveux, ses nièces,
et leurs enfants,
Ses amis,
Les familles Anthonioz, Giletto, Martin, Mastrangelo, Goutal, de Gaulle, Roiron, Boudon, Burgart, Deron, Fondet, Gaggini, Raynaud, Robin, Suter,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Pierre ANTHONIOZ
ancien ambassadeur,
gouverneur hors classe
de la France d'outre-mer,
grand croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de la France libre,

survenue à son domicile, le 5 mai 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'enterrement aura lieu à Bossey (Haute-Savoie).

Après la messe célébrée à 15 heures, les honneurs militaires lui seront rendus au cimetière, le jeudi 9 mai.

Les Collongettes,
74160 *Collonges-sous-Salève.*

– Mme Pierrette Algret,
son épouse.
M. Georges Algret,
son fils,
Toute sa famille et tous ses amis,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques ALGRET,
ancien élève de l'École normale
supérieure de Saint-Cloud (1953),
inspecteur départemental honoraire
de l'éducation nationale,
inspecteur adjoint de l'inspecteur
de l'académie de Poitiers,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 6 avril 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 10 avril, en l'église Notre-Dame de Chauvigny.

1, rue de la Paix,
86300 Chauvigny.
16, rue Desaix,
75015 Paris.

– Irène,
son épouse,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Francis BOSSON,

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Blaise de Seyssel (Haute-Savoie).

F. Bosson-Lamouille,
2, square Spontini,
78150 Le Chesnay.

– La famille Carmona,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Carmen CARMONA,

survenu le 5 mai 1996.

La levée du corps aura lieu le jeudi 9 mai, à 13 heures, au funérarium,

18, rue de la Grange-aux-Belles,
75010 Paris.

Fleurs naturelles uniquement.

– La fédération de Paris
du Parti socialiste,
Le groupe socialiste
au Conseil de Paris,
Les sections socialistes
du 15e arrondissement de Paris,
Tous ses amis socialistes, élus et militants,
*ont la grande tristesse de faire part du dé*cès, le 5 mai 1996, de leur camarade,

Carmen CARMONA,
conseillère du 15e arrondissement
de Paris de 1983 à 1995.

La levée du corps aura lieu le jeudi 9 mai, à 13 heures, au funérarium de l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de la Grange-aux-Belles à Paris 10e

---

– Laxou - Heillecourt - Semecourt - Geispolsheim

L'ensemble du personnel des établissements

Froid et Machines, rue de Maréville, Laxou, 54520.
Frigeant Service, ZI Heillecourt 54, Verdun - Bar-le-Duc, *55*.
La Lorraine du Froid, Semecourt-Metz, 57210.
Froid et Machines Alsace, rue du Fort, Geispolsheim, 67400.

a la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Yves DUBOURG
leur président-directeur général

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 mai, à 14 heures, en l'église de *Bouxières-aux-Chênes, 54770.*

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

– M. Alain Debruères,
M. et Mme Bertrand Debruères,
Camille, Clément et Stéphanie,
M. et Mme Antoine Favas,
Matthieu, Caroline et Jeanne,
M. Bruno Debruères,
Louis et Pauline,
M. et *Mme* Jean Lageix,
Mme Louis Debruères,

Les familles Debruères, Lageix, Arnout, Le Perdriel, Allaire, Loiseau, Gaian, Morse, Trottmann,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne DEBRUÈRES,
née LAGEIX,
ancienne élève de la Légion d'honneur

décédée le 5 mai 1996, dans sa soixante-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le 9 mai, à 9 h 15, en l'église Saint-Martin de Nangis (Seine-et-Marne).

L'inhumation aura lieu le même jour à 11 h 45, à Vanves (92).

5 bis, rue des Ecoles,
77370 Nangis.
10, rue de Suffren,
56260 Larmor-Plage.
1, rue Montorgueil,
78490 Les *Mesnuls.*
77, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Gérard et Anne-Marie Gastaut,
et leurs enfants,
Thérèse Gastaut,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Simone GASTAUT,
née Fauthoux

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise à Paris (20e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de la Pompe,
75116 Paris.
20, avenue du Bouchet,
1209 Genève.

– Le président de l'Institut d'étude des relations internationales (ILERI) et de l'Institut de l'économie et du commerce international (ILECI), M. Raymond Barre,
Les membres du conseil d'administration,
Les professeurs,
Les étudiants
ont le profond regret de faire part du décès, survenu à Chevreuse, le 5 mai 1996, de leur administrateur général

M. Jean GERONIMI
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Germain des Prés, le lundi 13 mai, à 17 h 30.

12, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.

– Antony.

M. et Mme Paul Gloess,
M. et Mme Jean-François Gloess,
M. Denis Gloess,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine KHODOSS,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans, à Mérignac.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 mai, à 14 heures, au cimetière d'Antony.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Cécile Malgrange,
son épouse,
Nicolas Malgrange et Karine Salvan,
Brigitte Malgrange et Philippe Lefebvre,
Matthieu Malgrange,
ses enfants
Gaspard, Romain et Mathilde,
ses petits-enfants,
Mme Jacques Malgrange,
sa mère,
Ses frères, sœurs,
beaux-frères et belles-sœurs,
Ses oncles et tantes,
Ses neveux et nièces,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis MALGRANGE,

survenu le 5 mai 1996, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame, à Taverny, rue Jean-XXIII (Val-d'Oise).

13, rue de la Pléiade,
94230 Cachan.

– Le président-directeur général,
la direction générale et le personnel de Thomson SA et de Thomson-CSF,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis MALGRANGE,
ancien élève de
l'Ecole normale supérieure,
docteur ès sciences,
professeur des universités,
Paris-VII-Jussieu,
directeur technique
et de la recherche de Thomson-CSF,

survenu le 5 mai 1996,

et s'associent pleinement à la douleur de la famille.

– Le président de l'université Paris-VII - Denis Diderot
Le directeur de l'UFR de physique,
Ses collègues et amis,

ont la très grande tristesse de faire part de la disparition de

Jean-Louis MALGRANGE,
ancien élève de
l'Ecole normale supérieure,
professeur de physique,
directeur technique
et de la recherche à Thomson-CSF,

survenue le 5 mai 1996.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration
Et le personnel de la fondation Jeunesse Feu Vert,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis MALGRANGE,
administrateur de la fondation,

survenu le 5 mai 1996.
– *Ils adressent à sa famille l'expres*sion de leurs très vives condoléances.

23, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– Le président et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur Robert LAPLANE,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président de l'Académie nationale
de médecine,

survenu à Paris, le 4 mai 1996, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

– Jacqueline et Henry Saltiel,
Thomas, Marion et Matthew,
Gérard et Denise Leroyer,
Florence et Romain,
ont la tristesse de faire part du décès,
le 29 avril 1996, de

Mme Marthe LÉVY,
née GUPCH

L'inhumation a eu lieu le 3 mai, dans l'intimité familiale.

– Les familles Lyon et Bennoun
ont la *profonde* tristesse de faire part du décès de

Gilberte LYON-BENNOUN,

survenu le 4 mai 1996.

Elle a gardé jusqu'au dernier jour son amour de la vie et de la musique.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le 10 mai, à 8 h 45, entrée boulevard Edgar-Quinet.

Les membres du Laboratoire d'analyse et de techniques économiques de l'université de Bourgogne
ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami,

Michel PREVOT,
maître de conférences,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 2 mai 1996, à Dijon.

– Le président de l'université de Bourgogne et les membres des trois conseils,
Le doyen et le conseil de la faculté de science économique et de gestion,
L'ensemble des personnels de l'université de Bourgogne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur collègue

Michel PREVOT,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 2 mai 1996.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Daix le mardi 7 mai à 14 h 30.

– Mme Fernand Touboul,
sa mère,
Marie-Jo Touboul,
son épouse, et son fils,
Marc et Laurence Touboul
et leurs enfants,
Isabelle Touboul et Alain Bez,
Alain et Florence Sekretev
et leurs enfants,
Emmanuel Sekretev
et son fils,
ses enfants et petits-enfants,
Claudine Touboul,
sa sœur, et sa fille,
Les familles Emsalem, Bénichou, Salphati et Cohen, parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu le 2 mai 1996, de

Georges TOUBOUL,
à l'âge de soixante-quatre ans

8, rue de l'Hirondelle,
78490 Mareil-le-Guyon

Anniversaires de décès

Marcel Chêne
1900-1976

Hélène Chêne,
née Gorges
1906-1993.

Nous n'avons rien oublié.

Grenoble, le 8 mai.

– Il y a dix ans

Henri-Paul EYDOUX

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa famille.

Remerciements

– Mme Yves Fagon,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Yves FAGON,
chevalier de la Légion d'honneur,
trésorier-payeur général honoraire,
député honoraire,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Séminaires

Séminaire universitaire
Centre de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)
Président-Fondateur : Robert Assaraf
189, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
Tél. : 45-49-61-40. Fax : 45-48-24-83

M. Moshe Bar-Asher, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem
et président de l'Académie de la langue hébraïque, animera un séminaire sur

la langue et la culture judéo-arabes

1re séance : jeudi 9 mai à 18 h 15.

Réservation par téléphone ou télécopie.

SOURDS
ET MALENTENDANTS

LA MUTUELLE DE LA PRESSE
ET DU LIVRE
organise les lundi 13 et 14 mai 1996
(service acoustique) deux journées
réservées aux sourds et malentendants :

- contrôle de l'audition ;
- révisions de vos appareils auditifs ;
- essai des nouvelles prothèses auditives ultra-miniaturisées.

PRENEZ RENDEZ-VOUS
AU 40-39-75-75

MNPL SERVICE ACOUSTIQUE
29, rue de Turbigo
75002 PARIS

La revue *Passages* et l'Association des amis de *Passages* (ADAPes), sous le parrainage de l'UNESCO, organisent un séminaire sur le thème : **Moïse hébreu, Moïse égyptien, le mardi 7 mai 1996, à 20 h 30**, dans les locaux de la revue *Passages*, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris (métro Porte-d'Ivry, à hauteur du 79-83, avenue d'Ivry). Avec les interventions du Grand Rabbin de France Joseph Sitruk, Gustave Martelet (s.j.), le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, le Père Justin, Xavier Audouard, Jean Alexandre, Nicole Maya Malet, sous la présidence de Charles Melman.

Réservation et inscription au no tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

Conférences

– **Conférences de l'Etoile. « Dieu en débat ».**
Débat contradictoire entre André Comte-Sponville, philosophe athée, et Alain Houziaux, théologien.
Au Temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, les lundis 6, 13 et 20 mai, à 20 h 30.
Entrée libre, libre participation aux frais.

Communications diverses

Au nom de toutes les personnes déjà mutilées ou tuées par des mines antipersonnel, Handicap International et 450 ONG de la campagne internationale ont l'immense tristesse de vous annoncer la mort prochaine de milliers de victimes innocentes

décidée le 3 mai 1996 à l'ONU
à l'issue de la Conférence de révision
sur les mines antipersonnel.

Leur douleur n'a d'égale que leur révolte.

Minitel 3615 code HANDICA

هكذا من الأصل

"Changer pour

changer

qu'est-ce

que ça change ?"

Tout le monde en parle. Internet crée une formidable opportunité de progrès, ouvrant aux entreprises de nouveaux marchés, leur offrant d'autres pèrpectives de partenariat et une meilleure connaissance de leurs concurrents.

Comment préparer cette mutation sans bouleverser l'existant ?

De brillants esprits se sont penchés sur cette question et leurs recommandations ont été de tout chambouler : le modèle d'entreprise, les structures, l'organisation informatique. Des budgets énormes ont été investis. En vain. Pourquoi ?

Parce que les entreprises consultaient surtout des théoriciens, rarement des praticiens comme ceux d'IBM Consulting Group par exemple. Les spécialistes d'IBM Consulting Group élaborent des recommandations. Et ils les mettent en œuvre. Eux-mêmes. C'est toute la différence.

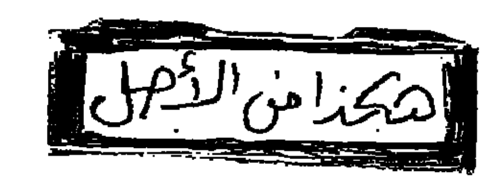
Les consultants d'IBM ne vous feront pas changer pour changer. Ils savent évaluer au plus juste vos besoins en technologies. Ils savent planifier, construire, installer, gérer. Ils peuvent former vos collaborateurs pour qu'ils tirent le meilleur parti des nouvelles technologies. Ils ont déjà aidé une foule d'entreprises à entrer dans le monde d'Internet et de l'informatique en réseau. Sans changer de plate-forme informatique, ni pratiquement développer de nouvelles applications. Et tout cela sans panique, sans angoisse. Avec eux, vous n'aurez pas des piles de rapports, mais plus de résultats.

Le monde change à toute vitesse. Si vous voulez changer avec lui, pour votre plus grand profit, appelez-nous au 36 63 36 43 ou rejoignez-nous sur Internet : http://www.ibm.com/solutions

Et sachez simplement qu'avec IBM, ce n'est pas la peine de tout changer pour que tout change.

Solutions pour une petite planète IBM





HORIZONS

ENQUÊTE

Le Maghreb en privation de libertés

Toute vérité n'est pas bonne à dire au Maroc, malgré l'émergence d'une presse privée, tandis qu'en Tunisie l'obsession sécuritaire a porté de rudes coups aux droits de l'homme. En Algérie, la guerre et la tourmente islamiste rendent la vie de la population intenable



POUR la famille de Marocains qui regarde, ce soir-là, le journal télévisé de la chaîne privée « 2M », le reportage sur la colère des pharmaciens de Casablanca n'a rien, dans sa forme, que de très banal. Le sujet les passionne. Il est directement lié au procès, hautement controversé, de Mohammed Moncef Benabderrazik, un pharmacien casablancais condamné à neuf ans de prison pour avoir importé un lot d'échantillons de gammaglobulines qualifiés de *« médicaments nuisibles à la santé publique »*. A l'annonce du verdict, le syndicat des pharmaciens a appelé ses adhérents à porter, en signe de protestation, un brassard noir.

Ce 18 avril, défilent donc à la télévision plusieurs *« grévistes »*. Chacun s'exprime à visage découvert, son nom inscrit en bas de l'écran. Interrogée sur le faible suivi du mouvement, une dirigeante syndicaliste explique, sans se démonter, comment les *mokaddem* (représentants du pouvoir, au niveau du quartier) ont fait le tour des officines afin de décourager les pharmaciens de porter le brassard. Devant le poste de télévision, les commentaires fusent. On soupire, on s'indigne. Mais personne ne s'étonne qu'un tel reportage, peu flatteur pour le régime, ait pu passer sur une chaîne à diffusion nationale. A l'échelle du Maghreb, où les médias d'Etat brillent par leur indigence et leur servilité à l'égard des puissants, ce petit air de liberté a quelque chose d'inouï.

« Au Maroc, à la différence de la Tunisie et de l'Algérie, le pluripartisme a été une réalité dès l'aube de l'indépendance », soulignait, en mars 1993, lors d'un colloque organisé en Italie, le docteur Saadeddine Zmerli, vice-président de la Fédération internationale des ligues de droits de l'homme (FIDH) et ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). Cette *« tradition plurielle »*, selon l'expression d'un militant marocain, s'est longtemps limitée à l'existence d'une presse gouvernementale et d'une presse partisane étroitement surveillée. *« Jusqu'en 1990, le mot Tazmamart* [le bagne de sinistre mémoire, où furent enfermés plusieurs dizaines de militaires qui avaient comploté contre le roi] *n'a jamais été cité dans les journaux »*, ajoute-t-il.

AU Maroc comme en Algérie, l'émergence de la presse privée a servi de déclic. Ce qui n'était que murmures de coulisses se formule désormais en public. *« Grâce aux journaux, on a les moyens de dire ce qui ne va pas, en s'adressant non seulement au pouvoir, mais aussi à la société civile »*, explique un responsable de l'Organisation marocaine de défense des droits de l'homme (OMDH), Driss Benzekri. *« Même si l'autocensure reste très rodée, la liberté de la presse va dans le bon sens »*, ajoute Fouad Abdelmoumni, militant de l'Association marocaine de défense des droits de l'homme (AMDH).

Grands progrès, acquis fragile. En Algérie, depuis 1992, la censure et le terrorisme étranglent chaque jour un peu plus l'espoir d'une presse libre. Au Maroc, malgré une marge de manœuvre beaucoup plus grande qu'il y a cinq ou six ans, chacun, dans la rue comme dans les salles de rédaction, se soumet aux tabous majeurs de la vie publique du royaume : toute critique à l'encontre de Hassan II, de l'islam ou de la « marocanité » du Sahara est interdite. Les journaux étrangers en ont fait plusieurs fois l'expérience, tel l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dont la diffusion au Maroc est suspendue depuis novembre 1995. Si l'on ne franchit pas ces lignes rouges, on peut tout dire, ou presque. La floraison de la presse écrite – on parle de quatre cents titres, journaux islamistes compris – témoigne de cette vitalité.

La Tunisie, qui ne connaît ni les tabous marocains ni les convulsions algériennes, fait, en comparaison, bien pâle figure. *« La liberté d'opinion et d'expression est l'un des problèmes majeurs en Tunisie »*, a rappelé la LTDH en novembre 1995, dans un rapport que la presse locale s'est abstenue de publier. Etre journaliste en Tunisie ? *« Nous sommes des morts-vivants »*, résume l'un d'eux, en privé, la voix serrée par l'amertume. Ceux qui tentent de résister sont rapidement sanctionnés. Ce fut le cas, en 1994, d'un journaliste de l'agence Tunis Afrique presse (TAP), Kamel Labidi, licencié après avoir publié, dans le quotidien français *La Croix*, un entretien de l'opposant Moncef Marzouki. Quant à la presse étrangère, outre les multiples saisies dont elle est régulièrement l'objet, elle a vu, en moins de deux ans, trois de ses correspondants – de la BBC, de l'agence koweïtienne KUNA et de l'AFP – priés, sans ménagement, de quitter le pays.

Mesurée à l'aune de la liberté d'expression, c'est au Maroc que la situation des droits de l'homme apparaît comme la plus encourageante. Palme acquise sans grand mérite, diront certains, étant donné l'état de ses deux voisins. Pour les Marocains, *« cette liberté de parole représente un atout formidable : elle permet le débat, qui est la clé de tout processus de réforme »*, selon le président de l'OMDH, l'avocat Abdelaziz Bennani.

La parole, oui, mais le reste ? L'horreur de Tazmamart, le cauchemar de la famille Oufkir, le drame des « disparus » dont l'entourage attend vainement des nouvelles – depuis parfois quinze ou vingt ans –, toutes ces abominations qui ont terni l'image du royaume chérifien font-elles aussi partie d'une histoire révolue ? *« Depuis le début des années 90, les aspects les plus criants des violations des droits de l'homme, comme les enlèvements, ont pratiquement disparu »*, reconnaît Driss Benzekri. *« Les cas d'arrestations arbitraires ou de torture existent encore, mais de manière moins massive que par le passé »*, confirme Fouad Abdelmoumni. De là à estimer que le Maroc serait devenu un modèle en matière de respect des droits de l'homme, il y a toutefois un pas qu'aucune organisation marocaine ne franchit. Des vingt-huit survivants de Tazmamart, un seul a pu quitter le Maroc. Les autres, privés de passeport, attendent toujours que le pouvoir tienne ses promesses. *« En contrepartie de notre silence, le gouvernement s'était engagé à nous donner du travail, un logement, un passeport, des soins médicaux gratuits, et à nous verser des indemnités pour l'incarcération illégale et les tortures que nous avons subies »*, rappelle l'un d'eux. Rien de tout cela n'est venu. Ni totalement démunis – une mensualité de 5 000 dirhams (2 900 francs) leur est accordée par les œuvres sociales de l'armée – ni vraiment réhabilités, ces rescapés de l'enfer ont le sentiment d'être *« ensevelis pour la deuxième fois »*. Amertume que l'opposant politique Abraham Serfaty, exilé en France après dix-sept ans de prison au Maroc, n'est pas loin de partager. Privé de passeport marocain, il attend en vain de pouvoir regagner son pays.



Au Maroc, chacun se soumet aux tabous majeurs de la vie publique : toute critique à l'encontre de Hassan II, de l'islam ou de la « marocanité » du Sahara est interdite

Silhouette frêle, visage émacié, Maria Oufkir, l'une des quatre filles du général Oufkir (qui s'est officiellement « suicidé », en 1972, après une tentative de putsch), affirme ne plus rien espérer. Emmurés vivants pendant près de quinze ans, finalement libérés en février 1991, les membres de la famille Oufkir sont réduits, eux aussi, à mener une existence de parias. Pas de passeport, pas de travail, pas d'avenir. Une règle de fer qui n'épargne pas plus les enfants que les petits-enfants : le fils de Maria Oufkir, âgé de quatre ans, qui devait aller passer quelques jours de vacances en France, en avril, n'a pas obtenu les papiers nécessaires. *« L'attente nous ronge et nous anéantit*, soupire la jeune femme. *On finira par s'autodétruire, non de révolte, mais d'épuisement. »*

A ces dossiers anciens, dont la conclusion reste suspendue au bon vouloir du roi, s'ajoutent les ordinaires « dépassements » d'une police d'autant plus zélée qu'elle bénéficie d'une impunité quasi totale. L'actuelle *« campagne d'assainissement »* a donné l'occasion de s'en apercevoir. Lors de procès récents, à Casablanca, Salé (près de Rabat) et Tétouan notamment, des prévenus se sont plaints des mauvais traitements infligés durant les interrogatoires. Selon l'AMDH et l'OMDH, *« toutes les demandes d'expertise médicale »* adressées aux tribunaux *« ont été rejetées »*, au mépris des amendements introduits par le Conseil consultatif des droits de l'homme, créé à l'initiative du roi en mai 1990, qui font *« obligation »* au procureur ou au juge d'instruction de recourir à ce genre d'examen *« à la demande du prévenu »*. Au Maroc, comme ailleurs, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Et pourtant, là encore, la situation est loin d'être la pire. En 1992, l'AMDH et l'OMDH avaient recensé quelque cinq cents prisonniers d'opinion. En 1996, le nombre des détenus politiques (islamistes, pour la plupart) est estimé à soixante-huit par l'AMDH et à une cinquantaine par l'OMDH. Soit environ dix fois moins qu'il y a quatre ans. Dans le même temps, en Algérie, prisons et camps de détention se remplissaient à vive allure. Selon le ministère algérien de la justice, cité par le département d'Etat américain, on comptait, en 1995, quelque 16 000 prisonniers politiques (tous islamistes) sur un total de 34 000 détenus. La guerre, qui a coûté la vie à quelque cinquante mille personnes en l'espace de quatre ans, peut-elle tout expliquer ? Le discours appelant à l'*« éradication »* de l'autre, cher aux extrémistes algériens, qu'ils se réclament de l'islam ou de la modernité, milite en ce sens. *« On a peur de tout le monde, des islamistes comme de ceux qui se disent démocrates. Les seules voix qu'on entende sont des cris de vengeance et des appels au meurtre »*, résume un avocat.

Les deux associations de défense des droits de l'homme créées en Algérie dans les années 80 semblent aujourd'hui moribondes. Exceptés les communiqués épisodiques de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH, organisme officiel), plus rien ne se publie à Alger touchant à ce sujet. En mars, un dossier sur les violations des droits de l'homme, premier du genre depuis le début de la crise, réalisé par l'hebdomadaire privé *La Nation*, a été censuré. Dans son éditorial, intitulé « Citoyenneté contre barbaries », la journaliste Selima Ghezali soulignait la nécessité, *« pour le véritable démocrate »*, de restituer à l'homme *« ce que le fanatisme et le despotisme refusent de lui accorder : le droit à la dignité »*.

EN Tunisie, la LTDH, créée en 1977, doyenne des ligues des droits de l'homme du monde arabe, est menacée, depuis quatre ans, par une loi *« sur les associations »* dont l'application signerait, à coup sûr, son arrêt de mort. Le texte prévoit, notamment, l'obligation d'accepter tous les candidats à l'adhésion, ce qui laisserait la porte ouverte à une OPA du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). En dépit des tracasseries dont elle fait l'objet, la LTDH, forte de ses quatre mille militants, n'en continue pas moins, vaille que vaille, à remplir sa mission. Rude tâche, dans un pays où règne l'obsession sécuritaire, sous couvert de la lutte contre la *« vermine »* islamiste.

Le blocage politique, manifeste en Algérie, de plus en plus sensible en Tunisie, n'est pas étranger à la résistance que rencontre, dans chacun de ces deux pays, l'émergence d'une véritable culture des droits de l'homme. Au Maroc, où les atouts, dans ce domaine, semblent aujourd'hui les plus nombreux, rien n'est encore joué. Le statut réservé aux femmes est révélateur de ces difficultés. La *mudawana* marocaine, directement inspirée de la *charia* (loi islamique), n'a rien à envier au Code de la famille de l'Algérie voisine. Ici comme là, le réflexe conservateur, entaché d'une forte mysoginie, continue à primer, au détriment de l'individu et de la liberté des personnes.

Sensibles à l'air du temps, certains groupes islamistes ont élargi leur vocabulaire aux mots démocratie et droits de l'homme. La récente publication, à Genève, d'un *Livre blanc sur la répression en Algérie* et d'un *Cahier sur la torture*, intitulé *L'Algérie en murmure*, témoigne de cette évolution. Accablants pour le régime algérien, ces catalogues de supplices le sont aussi pour leurs auteurs. Surtout soucieux de noircir l'image de la *« junte militaire »*, ils n'ont pas jugé utile de mentionner – ni, *a fortiori*, de condamner – les innombrables atrocités commises par les groupes armés islamistes à l'encontre de la population.

Quelle que soit la nature des régimes, monarchique au Maroc, républicains en Tunisie et en Algérie, le respect des droits de l'homme est fonction, avant tout, des progrès de la société civile et des efforts d'ouverture pluraliste. Le Maroc, longtemps réduit à la seule image de son roi, ne semblait pas, à cet égard, le mieux loti. La tourmente meurtrière que connaît l'Algérie, l'inquiétante régression que vit la Tunisie ont modifié la donne.

Catherine Simon
Dessin de Selçuk

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Les folies du petit écran

SIX mois après la publication du rapport du député Alain Griotteray dénonçant les contrats exorbitants des présentateurs-animateurs de France Télévision, l'affaire Delarue relance les critiques sur certaines pratiques de la direction des chaînes publiques. On dénonce pêle-mêle le manque de transparence *dans la passation de ces contrats qualifiés* aujourd'hui de « léonins » ou le style autocratique de Jean-Pierre Elkabbach et de sa garde rapprochée, on évoque d'éventuelles malversations.

La télévision publique s'offre ainsi une nouvelle crise de première grandeur dans une période où il serait urgent qu'elle mobilise son énergie pour faire face aux défis technologiques du futur. Il peut paraître surprenant qu'il ait fallu attendre si longtemps pour que ministres et instances de régulation se saisissent de la question. Surprenant, surtout, que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), si prompt à se pencher sur les dérives des chaînes privées, ait *jusque-là fait preuve d'un tel manque d'intérêt* pour les chaînes publiques...

Chargés de nommer les présidents de l'audiovisuel et de veiller au respect du cahier des charges, les membres du CSA semblent avoir fait preuve d'un certain laxisme dans ce dernier épisode des folies du monde du petit écran. Les chiffres d'affaires des animateurs-producteurs étonnent des téléspectateurs habitués à verser leur obole, *sous forme de redevance,* aux chaînes publiques, mais ils n'ont pas ému les « sages ».

Ce déballage de millions, cette querelle par avocats interposés entre le président de France Télévision et Jean-Luc Delarue, risque de compromettre la fin du mandat de Jean-Pierre Elkabbach. Au-delà de sa personne, c'est la notion de présidence *commune de France 2 et France 3 qui peut* faire les frais du débat. Voire même pour certains, qui en manifestent le désir depuis plusieurs années, l'idée de conserver deux chaînes publiques généralistes.

Derrière les critiques sur les dérapages financiers de France 2 se profile la privatisation de la chaîne. Le raisonnement qui y conduit est d'apparence limpide : puisqu'elle se comporte de la même façon que TF 1, pourquoi la subventionner ? Le discours n'est pas nouveau, mais le prétexte est sans doute un peu court. L'opinion, en la *matière, est partagée : si de nombreux* Français restent attachés à l'existence d'un pôle audiovisuel public fort, qui reste pour eux le garant du maintien d'un minimum de qualité, ils voient mal comment on pourrait justifier le maintien, voire l'augmentation d'une redevance parafiscale à l'heure *où ils sont invités* à payer pour *le câble, les* chaînes à péage, voire les retransmissions sportives.

Alors que naissent les chaînes numériques, un nouveau débat sur la place du service public de l'audiovisuel est nécessaire. Mais il serait dommage qu'il se limite au coût des émissions de *M.* Delarue et d'autres. Entre le monopole étatique de la *défunte ORTF et le confinement de la télé*vision publique dans un ghetto confidentiel, comme c'est le cas aux Etats-Unis, une troisième voie est possible. Un peu d'imagination serait bienvenue.

Rivalité franco-américaine au Proche-Orient

Suite de la première page

L'occasion fut saisie par certains responsables américains pour évoquer d'autres griefs contre Paris, qui n'ont strictement rien à voir avec le conflit du Proche-Orient, ce qui a encore alourdi l'atmosphère.

Or Jacques Chirac tient à l'amitié qui lie les Etats-Unis et la France, et singulièrement aux bonnes relations *qu'il entretient avec son homologue,* Bill Clinton. Mais le président de la République a dit et fait dire aux responsables américains qu'il n'en était pas moins déterminé à défendre les intérêts de la France et de l'Europe, dont le sud et l'est de la Méditerranée sont en quelque sorte l'arrière-cour, de la même manière que le Mexique et l'Amérique centrale sont celle des Etats-Unis. Il estime aussi que la France peut apporter sa contribution aux efforts de paix dans la région, grâce à *ses relations plus ou moins* privilégiées avec certains acteurs. *« Les Etats-Unis veulent garder le leadership que nous ne leur contestons pas, nous leur proposons néanmoins une forme de partenariat dont ils ne veulent pas entendre parler »,* résume un diplomate.

Quelle a été la contribution française au dénouement de la crise libanaise ? On admet désormais, à Paris comme à Washington, que la querelle à laquelle les deux parties se sont livrées pour revendiquer tout ou partie des idées qui ont permis de conclure le cessez-le-feu a fini par virer à l'absurde, surtout après l'arrêt des hostilités. Il n'en demeure pas moins que c'est Paris qui a pris l'initiative de proposer, dès les premiers jours *du conflit,* un *projet de* compromis, sur la base des premières consultations de M. de Charette en Syrie, en Israël et au Liban. Et si Washington conteste n'avoir été poussé à intervenir qu'après le massacre de Cana, le fait n'en demeure pas moins que les Etats-Unis ont, dans un premier temps, apporté un soutien sans nuance à Israël.

Lorsque le secrétaire d'Etat prit enfin *son bâton de pèlerin, c'était* pour plaider en faveur d'un arrêt des hostilités aux conditions fixées par Israël. Au point que le premier ministre libanais Rafic Hariri a reproché à Paris de ne pas s'être aligné sur la position de son pays, à l'image de Washington qui adoptait les vues de son « ami » israélien.

La France s'est aussi rendue utile en valorisant le Liban en tant qu'Etat, alors que M. Christopher et Israël voulaient impliquer la Syrie et le Hezbollah. Car, pour le secrétaire d'Etat américain, le Liban n'a aucune existence propre dans la phase actuelle du processus de paix, qui ne doit concerner qu'Israël et la Syrie. L'ingérence *française était donc* indésirable, car elle brouillait l'ordre des choses tel qu'il l'avait lui-même conçu.

Paris a également contribué à mettre l'Iran à l'épreuve, en rappelant au chef de sa diplomatie, Ali Akbar Velayati, que l'avenir du *« dialogue critique »* euro-iranien était largement tributaire de sa capacité à influencer le Hezbollah libanais. Des contacts directs avec des représentants du Hezbollah ont été pris par les diplomates accrédités sur place.

Au Quai d'Orsay, on affirme que le contact n'a jamais été rompu entre M. de Charette et M. Christopher, qui ont continué tout au long de la crise à communiquer par téléphone. Mais le fait est que le secrétaire d'Etat, dont l'arrangement de juillet 1993 entre Israël *et le Hezbollah* – sur la base duquel se faisaient les tractations – est en quelque sorte le « bébé », a snobé son homologue. Il s'est même offert le luxe, malgré un *engagement pris par le président* Clinton auprès de M. Chirac au sommet du G 7 réuni, les 19 et 20 avril, à Moscou, de refuser une rencontre à Damas avec Hervé de Charette et ses homologues russe et italien, ce dernier étant présent en sa qualité de président en exercice de l'Union européenne. Deux rappels du président *français* à son *ami Bill Clinton n'y ont* rien fait.

QUEL GROUPE DE SURVEILLANCE ?

La querelle s'est réellement envenimée lorsque, dans la dernière ligne droite, M. Christopher, sans doute le plus hostile à l'initiative française, s'est opposé à la présence de Paris au sein du groupe de surveillance de la trêve – inspiré du projet initial français de comité de sécurité. *La* présidence de la République française s'en est fermement *mêlée,* ce qui a permis enfin un dénouement de la crise.

Les points de vue des deux pays ne sont pas les mêmes sur la structure et le mode de fonctionnement de ce groupe de surveillance, qui devrait être mis en place rapidement. Y aura-t-il ou non un président, comme le veulent les Américains, qui proposent à la France la vice-présidence ? Le groupe se réunira-t-il à *Washington et « surveillera »-t-il* le cessez-le-feu par satellite, comme l'a demandé dans un premier temps Washington – qui visiblement ne veut pas engager de personnels sur le terrain –, ou sur place, ou le plus près possible dans la région, comme le suggèrent toutes les autres parties ? Ledit groupe comprendra-t-il uniquement les ambassadeurs des pays membres ? Le droit de légitime défense qu'a obtenu Israël est-il immédiatement exécutoire, ou à caractère suspensif en attendant les conclusions de l'enquête du Groupe ?

Autant de questions qui risquent de raviver les frictions franco-américaines. Ce que Paris est déterminé à *éviter,* en expliquant ses initiatives avec toute la clarté requise et en demeurant en contact étroit avec les Etats-Unis et Israël. Car même si ses liens avec les Etats-Unis demeurent exceptionnels, l'Etat juif semble avoir compris, *in fine,* l'intérêt de l'initiative française, à laquelle, affirme-t-on de source française, le premier ministre, Shimon Pérès, ne s'opposait que si elle devait concurrencer ou contre*dire celle des Etats-Unis.*

Mouna Naïm* *et Laurent Zecchini

Course folle *par Hachfeld*



DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Philippe Bardonnaud

Les Français, surtout quand ils sont contribuables, ont de la mémoire. *Aussi les propos tenus hier par le pré*sident de la République vont-ils peser très lourd sur chacune des orientations budgétaires prises par le gouvernement et la majorité dans les prochains mois. Certes, Jacques Chirac n'a pris aucun engagement formel dans le long texte publié hier par *Le Monde,* mais sa détermination ne laisse guère de place au doute : *« La réforme fiscale,* écrit-il, *sera menée à bien »* (...) Le *cap est tracé, c'est maintenant à l'équi*page de faire avancer le bateau. Mais les prévisions météo restent sombres, la croissance n'est pas au rendez-vous et il faut être diablement optimiste pour imaginer que la croissance des autres aura un effet bénéfique.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ *Jacques Chirac a toujours eu des re*lations atypiques avec les Français. Pendant vingt ans, il séduisait un noyau, il effarouchait le halo : il passait plus pour le chef d'une famille politique que pour un fédérateur des Français, même quand il était premier ministre. Depuis qu'il est président, ses rapports avec les citoyens sont extraordinairement cyclothymiques (...) Jamais un président de la Vᵉ République n'avait suscité aussi rapidement autant de mécontentement. Aujourd'hui, le voici en posture de lente reconquête.

Parole de président

Suite de la première page

Mieux vaut, notamment, savoir enfin officiellement que le niveau record des prélèvements n'incombe pas à l'Europe ou au *« funeste »* traité de Maastricht, comme on dit dans certaines frac*tions du RPR, mais bien aux facili*tés antérieures, sinon ancestrales. On aurait *préféré* que les Français fussent traités à l'égal des Allemands, à qui le chancelier avait annoncé la couleur avant des scrutins importants. Comme François Mitterrand en 1981, Jacques Chirac avait préféré conter fleurette : les Français y ont répondu par une *« grève d'opinion » au mois de décembre* dernier et par un niveau record *d'impopularité.* Le dernier sondage en date, évaluant l'action de M. Chirac un an après son élection, est sans appel : 34 % seulement des Français jugent le bilan positif, contre 57 % d'avis contraire. Les avis les plus négatifs *(84 %) portent sur la lutte* contre le chômage. Toutefois, *contrairement* au Mitterrand de 1983 qui niait la réalité du *« tournant »* de la rigueur, Jacques Chirac revendique et explique celui de l'automne 1995.

On peut aussi regretter qu'il ait fallu attendre le déclenchement d'un vaste mouvement *social* pour obtenir du pouvoir qu'il se *convertisse aux vertus du dialogue* social. Sans doute. Mais sur ce terrain, pourquoi faire la fine bouche ? La préoccupation sociale est là, et bien là. M. Chirac se veut le *« garant »* de la Sécu, il cherche à faire prévaloir en Europe la permanence d'un *« modèle social »* qui continuera de distinguer celle-*ci* des Etats-Unis, et plus encore des dragons asiatiques. Son credo n'est pas *si* éloigné de celui des sociaux-démocrates : constatant que le niveau de notre protection sociale a baissé pour un coût de plus en plus lourd, il s'efforce de lui redonner une part de son efficacité perdue. *Il ne manque* ni de conviction, ni d'obstination, celle, dit-il, de *« l'escargot qui va à sa laitue ».* Dont acte. Et sur ce terrain, tous nos vœux vous accompagnent ! Après tout, n'est-ce pas au chef du parti colonial, Charles de Gaulle, qu'il revint de décoloniser, et au chef du premier gouvernement d'union de la gauche, Pierre Mauroy, de casser *l'une des conquêtes du Front po*pulaire, à savoir l'échelle mobile des salaires ?

Reste la France dans le monde et son message *« universel »,* celui de l'étendard des droits de l'homme. Convenons que, là encore, le réalisme l'emporte ; mais, cette fois, au sens de la *realpolitik,* aux dépens de la générosité. La coïncidence entre le propos pré*sidentiel et les égards accordés* à sa majesté Hassan II est de ce point de vue malheureuse. Et si la France de Jacques Chirac veut vraiment être *« fidèle à elle-même »,* qu'elle commence par l'être à l'intérieur de ses frontières, vis-à-vis de ses immigrés. M. Chirac, version 1986, avait, à *droite, interdit tout* franchissement de frontière vers *l'idéologie du Front* national. Qui ne voit qu'aujourd'hui l'analyse et les recettes lepénistes font des adeptes au sein même de sa majorité, sur le dos des immigrés, de leurs enfants, alors que progresse la voix sinistre et, hélas, rassurante, du parti « national » ?

Des paroles suivies d'effets, *d'autres prometteuses, d'autres* enfin peu convaincantes : le président a, il est vrai, à peine entamé son parcours. Pourvu que le candidat ne reprenne pas aussitôt le dessus, au nom des inquiétudes de sa majorité et de ses intérêts corporatistes, aux dépens de l'urgence absolue que constitue l'attention *portée à la préservation* de la cohésion sociale. Réduire la « fracture sociale » doit rester l'ardente obligation du septennat.

J.-M. C.

Alternance et vérité *par Bertrand Poirot-Delpech*

LE MOT *révisionnisme* a plusieurs sens.

A l'origine, au début du siècle, les communistes russes l'appliquaient aux interprétations jugées non orthodoxes de Marx et de Lénine. Depuis l'extermination des juifs par les nazis, dans *les années 40, le terme re*couvre les doutes émis sur ce qui fut appelé un « détail ». C'est à ces doutes que l'abbé Pierre vient d'apporter le secours de sa sainte image.

Cette signification limitée procède d'une acception plus large : la défiance systématique envers la communauté des historiens, dont les travaux n'auraient pas plus de valeur que n'importe quelle parole de chercheur amateur ou d'acteur survivant. Le défenseur du milicien Paul Touvier *s'estimait fondé* à opposer le témoignage de son client aux dépositions concordantes des *spécialistes* mondiaux de la période.

Cette attitude générale n'est pas propre aux partisans des doctrines qui permirent le génocide. Elle *se retrouve dans tous* les secteurs de l'opinion française. Elle plaît par son doute *cartésien, son panache du un-contre-tous,* son populisme anti-intellectuels.

La France subit cette séduction, plus qu'aucun pays comparable. Elle accepte mal de se *mettre d'accord une bonne fois sur son passé.* La conviction y est plus vive qu'ailleurs que la vérité, comme la *justice,* traduit seulement un rapport de forces passager. A preuve : la clémence accordée aux justiciables qui savent laisser passer l'orage. Aux yeux de beaucoup, le procès de Nuremberg n'a fait que refléter le point de vue des récents vainqueurs alliés, *suspects de parti pris vengeur ou glorieux,* comme César racontant ses conquêtes.

Ainsi s'explique que le regard sur Vichy ne cesse d'évoluer, depuis cinquante ans, au gré des fluctuations politiques. Le *spoil-system* qui suit les changements de majorités ne s'applique pas seulement aux postes de commande économiques et médiatiques. Il affecte le calendrier de nos réminiscences, leur contenu, la leçon à en tirer; surtout depuis que les célébrations sont programmées au sifflet par *l'establishment. On l'a vu lors des* commémorations de 1789 et de 1944. Hors *toute recherche d'accord honnête sur les faits,* ces anniversaires ravivaient les vieux antago*nismes idéologiques,* les propagandes.

Le soixantenaire du Front populaire subit les *mêmes* effets de conjoncture. Pour les orchestrateurs de la mémoire et les *lobbies* qui *réduisent* la réflexion publique à des débats fourre-tout, des colloques publicitaires et autres mondanités de « dir-com », *1936* n'a pas bonne presse. D'avance, ils préfèrent à ce mauvais souvenir le baptême de Clovis, l'humanitaire, Dieu-dans-tout-ça, le mal-au-dos ou les banlieues-chaudes. Un petit tour *au bord de l'eau* avec Gabin, à la rigueur ; mais silence sur le partage d'argent et de libertés appliqué avec succès à la *fracture sociale* d'alors !

Silence, ou alors tromperie. Même les héritiers de ces conquêtes semblent gênés de rectifier les déformations d'en face. Une de ces déformations est en passe de devenir vérité officielle. L'impréparation du Front populaire, l'avachissement populaire et le culte de l'« apéro » seraient les causes essentielles du désastre de juin 1940 ; alors que Pétain, l'état-major, les milieux d'affaires et la presse dominante redoutaient plus Staline, voir Blum, que Hitler, c'est établi, et refusaient les moyens d'une guerre que leurs slogans imputaient *aux Anglais, aux juifs, aux francs-maçons.*

Une autre falsification partisane concerne *l'origine des* futurs collaborateurs de 1940-1945. Les transfuges de la gauche s'y seraient retrouvés très nombreux, et comme naturellement. La réalité est que les trajets du socialiste Déat et du communiste Doriot sont l'exception qui confirment la règle d'un ralliement massif des maurrassiens anti-républicains à Vichy et à sa milice.

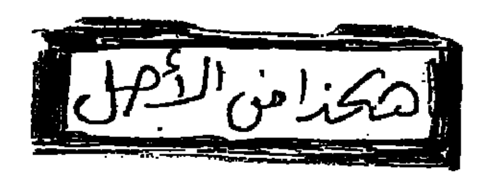
Le révisionnisme ne consiste pas seulement à nier la spécificité d'Auschwitz. Il revient à contester la validité de l'expertise en histoire, et à faire dépendre la vérité des alternances politiques, des campagnes électorales.

RECTIFICATIF
CRÉDIT LYONNAIS

Dans notre article consacré à l'incendie du siège du Crédit lyonnais (*Le Monde* du 7 mai), il fallait lire, dans la déclaration du capitaine des pompiers Jean-Luc Chivot, que *« les deux tiers de l'îlot ont été touchés »* (soit 6 000 mètres carrés sur 9 000), et non, comme nous l'avons écrit par erreur, qu'ils *« n'ont pas été touchés ».*

PRÉCISION
KURT GERSTEIN

L'officier SS Kurt Gerstein a laissé une description détaillée de la persécution des juifs, et non l'inverse, comme notre article *sur le* négationnisme, dans *Le Monde* du 4 mai, pouvait le laisser croire. L'écrivain Pierre Joffroy a consacré à Gerstein un livre, *L'Espion de Dieu,* paru aux éditions Seghers en 1992.



Et si le Maroc devenait démocratie ?

par Omar Seghrouchni

LE roi du Maroc règne et gouverne, sans partage, depuis déjà plus de trente-cinq ans. Il est la clé de voûte d'un système centralisé et personnalisé à l'extrême. Le régime politique qu'il a pu mettre en place au fil des ans, la démocratie hassanienne, pourra-t-il être légué à son héritier en l'état ?

Aujourd'hui, de nombreux analystes politiques créditent le Maroc d'une ouverture lente mais certaine. Pourtant, nul ne sait de quoi sera fait demain. Ces dernières semaines, le roi a réitéré sa volonté d'octroyer aux Marocains une révision constitutionnelle à la fin de la session parlementaire de printemps.

Deux idées principales semblent sous-tendre la future Constitution : l'instauration d'un système bicaméral et l'institutionnalisation de la région. Le concept de la région a été introduit au Maroc par Lyautey en 1919. En 1971, un décret royal instaura la région économique. Aujourd'hui, la constitutionnalisation de ce concept est à l'ordre du jour. De nos jours, la décentralisation est incontestablement synonyme de démocratisation. Il est, cependant, nécessaire de veiller à ce que cette réforme n'aboutisse pas, *in fine*, à une simple modernisation des structures féodales du pouvoir marocain, le *Makhzen*.

Au Maroc, la réussite de la décentralisation requiert le respect d'une condition préliminaire : la « démakhzénisation ». L'influence du ministre de l'intérieur, Driss Basri, doit être atténuée, sinon, au lieu de rapprocher l'administration du citoyen, le pouvoir se limitera à rapprocher le bâton du sujet.

Le système bicaméral peut offrir des aspects intéressants : réduire les effets du classique antagonisme entre « juristes » et « politiques ».

Il serait préjudiciable d'octroyer à la seconde chambre le rôle d'une chambre de blocage institutionnel. La réforme constitutionnelle doit être à la mesure du prochain roi et du prochain Parlement afin que le ciment monarchique de la nation marocaine puisse avoir une quelconque signification et surtout un quelconque effet. Le *Makhzen*, principal outil de trente-cinq ans de pouvoir personnel, doit être dissous.

Le Maroc vit depuis quelques mois au diapason du pessimisme. En août 1995, le roi a, pour la première fois, après tant d'années de règne, évoqué le risque d'un avenir sombre pour le pays. Un rapport alarmiste rédigé par les détenteurs des cinq plus importants ministères du pays aurait prévu l'apocalypse économique pour 2002. Dans six ans ! Le souverain s'est même appuyé sur un rapport de la Banque mondiale pour brosser un sombre tableau du paysage économique. Il aura fallu attendre le rapport d'un organisme international pour que la réalité devienne vérité.

Nous observons les derniers moments du concept de la révolution du roi et du peuple. Matérialisant l'alliance de fait qui avait fonctionné entre le mouvement national marocain et la monarchie lors de la lutte pour l'indépendance, ce concept sera peut-être vu par les générations futures comme une révolution des dupes.

La monarchie peut survivre. Les structures féodales du pouvoir doivent disparaître

L'opposition est appelée, depuis de longues années, à mettre fin à la sécession institutionnelle en participant au gouvernement. Il est peut-être temps de considérer cette invitation. Mais il est, au préalable, nécessaire de s'assurer qu'il sera possible de gouverner véritablement. La future Constitution devra permettre le passage institutionnel d'une monarchie gouvernante à une monarchie d'arbitrage.

Aujourd'hui, une fracassante campagne d'assainissement semble mobiliser le pouvoir, alors que la corruption est depuis longtemps, au Maroc, un outil de gouvernement. L'assainissement, naturellement positif, quoique encore quelque peu sélectif, doit se généraliser. La « marocanisation » des terres avait permis la récupération de larges superficies exploitées par les anciens colons français. Qui a récupéré ces terres ? Qui les exploite aujourd'hui ?

Démocratiser la vie politique au Maroc ne signifie pas forcément, pas encore du moins, la remise en question du caractère monarchique de son régime. Un consensus – vrai et sincère – peut être établi entre le pouvoir et l'opposition, entre les générations montantes et l'Histoire : résorber la « spécificité makhzénienne » de la monarchie marocaine. Ce n'est qu'ainsi que la monarchie pourra préserver l'avenir, son avenir et celui du Maroc.

***Omar Seghrouchni**, membre du comité central de la jeunesse de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), représentant de cette organisation en France, s'exprime à titre personnel.*

Vite, sous les taux allemands

par Serge Weinberg

EN 1992, la France avait tenté durant un bref moment de baisser ses taux en dessous des taux allemands. La réaction des marchés fut alors brutale. Mais, depuis cette date, la situation relative des deux économies a profondément changé et crée une nouvelle donne.

La politique monétaire de la France, convertie à l'orthodoxie la plus exigeante depuis 1990, repose implicitement sur une confiance totale en l'économie allemande devenue une référence, non seulement par la solidité de sa monnaie, mais aussi par la « contexture » particulière du capitalisme rhénan, supposé capable de tempérer les excès du capitalisme américain et paré de toutes les vertus. Un pays idéal où se résoudraient naturellement toutes les contradictions, la compatibilité entre mark fort, productivité, consensus social, salaires élevés et compétitivité.

Cette représentation s'appuie naturellement sur le formidable redressement de l'économie allemande depuis 1945 et la conviction que les capacités d'organisation, le sens de l'effort collectif au sein de la *Sozialmarktwirtschaft*, l'« économie sociale de marché », constituent des vertus immanentes capables de surmonter toutes les difficultés de quelque nature qu'elles soient. La réunification a, en outre, provoqué une « relance » artificielle durant la période 1990-1993, qui a pu également suggérer qu'alors que la récession s'installait partout en Europe l'Allemagne en était miraculeusement épargnée.

Mais qu'adviendrait-il si l'Allemagne, malgré les qualités évoquées ci-dessus, était confrontée à une crise de grande ampleur, de type structurel et non simplement conjoncturel ?

Il y a malheureusement quelques raisons de penser que nous sommes bien en face de difficultés d'une taille beaucoup plus inquiétante que ce qui nous en a été présenté jusqu'ici. Les Français ont une curieuse tendance à lire avec optimisme les informations venant d'outre-Rhin, en supposant à nos voisins une capacité de principe à surmonter les difficultés les plus objectives. L'augmentation du nombre des chômeurs, au rythme de plus de 100 000 par mois depuis décembre dernier, est pourtant la manifestation la plus claire et la plus dramatique de la réalité des problèmes rencontrés.

Quelles en sont les raisons ? Tout d'abord, la RFA est le pays le plus industriel d'Europe. Avec 40 % de sa population active dans l'industrie, contre 29 % en France ou aux Etats-Unis, elle est naturellement beaucoup plus vulnérable à la « globalisation » de l'économie mondiale et la proximité des pays de l'Est, *avant d'offrir un débouché* naturel aux sociétés allemandes, a accentué la tentation de la délocalisation, préparée de façon discrète par les grands groupes depuis quelques années, mais qui se révèle dans son ampleur depuis quelques mois.

Les « barrières invisibles » ont protégé durant de longues années l'économie allemande. Elles existent encore, mais elles commencent à vaciller, permettant la pénétration croissante des produits étrangers à bas prix, alors que la force de l'économie allemande reposait largement sur des niveaux de prix intérieurs relativement élevés, source de marge pour les entreprises.

Le poids de l'industrie allemande avait empêché jusqu'ici que se développe un appareil de distribution très agressif. L'apparition récente de nouvelles formes de distribution de type *discount* dans les produits manufacturés ne fera qu'accélérer la pression sur les marges, et donc la délocalisation.

Le fameux « consensus » social allemand, si admiré en France, mérite quelques nuances d'importance. Il s'est exprimé surtout par une augmentation considérable des salaires moyens, bien au-delà de l'inflation annuelle et des gains de productivité. Aussi le salaire moyen est-il supérieur d'environ 30 % au salaire moyen français et supérieur de près de 50 % au salaire moyen anglais. En outre, les entreprises allemande ne sont guère accoutumées à des ajustements rapides. Elles font preuve d'un temps d'inertie d'autant plus important qu'étant souvent très intégrées, l'effet de chaîne des modifications d'organisation est beaucoup plus complexe à gérer.

Enfin, la force du mark a, elle aussi, affaibli la compétitivité de l'économie *allemande et nombreux* sont ceux, notamment au sein du patronat qui, en privé, s'en plaignent alors que la « pression sociale » les empêche d'exprimer leurs critiques à haute voix. L'essentiel de ce constat avait d'ailleurs été dressé il y a près de trois ans, dans un remarquable rapport officiel – « Standort Deutschland » – où les causes et les menaces de la perte de compétitivité étaient décrites.

Les Français ont tendance à lire avec optimisme les informations venant d'Allemagne, en supposant à nos voisins une capacité de principe à surmonter les difficultés

Toutes ces causes se conjuguent aujourd'hui pour plonger l'Allemagne dans une crise dont la gravité et la durée ne devraient pas être sous-estimées. Gravité parce que, compte tenu de l'ampleur du processus d'ajustement, les conséquences sociales et politiques peuvent entraîner des troubles importants. Durable, parce que l'ampleur même de ce processus ne permet pas de l'assimiler à une phase de cycle classique.

Il paraît tout aussi clair que cette crise aura deux conséquences probables : une plus grande difficulté à remplir les critères de Maastricht, notamment sous l'angle des déficits publics, et une incertitude probable sur le mark renforcée par la crise de confiance interne qui a déjà entraîné depuis l'automne dernier d'importantes sorties de capitaux.

N'est-il pas légitime, dès lors, de se demander si notre politique monétaire ne doit pas mieux exprimer cette nouvelle réalité ? La situation économique et sociale française n'est pas plus défavorable que la situation allemande. A certains égards, on pourrait même considérer que, malgré les rigidités et les difficultés de réforme, la France, *qui a déjà réalisé de* très importants efforts de productivité, qui a montré plus de capacités d'adaptation de son appareil productif, est en meilleure position, pour quelques années, que son grand voisin.

Le jugement récent des marchés va d'ailleurs dans ce sens puisque le franc s'est apprécié contre le mark. Mais il n'y a aujourd'hui aucune *raison que nous continuions* à payer une prime de taux d'intérêt par rapport aux taux allemands. De la même façon que la baisse des taux espagnols a été saluée par une remontée de la peseta, les marchés apprécieront que nous manifestions plus de confiance en notre avenir en baissant nos taux. Il est en effet indispensable que le niveau très élevé du taux d'intérêt réel à moyen terme revienne à un niveau compatible avec la modestie prévisible de la croissance du PIB pour les prochaines années.

On peut donc, désormais, concevoir, sans être iconoclaste, que, compte tenu de la nouvelle donne allemande, les taux français descendent au niveau, voire au-dessous, des taux allemands. L'observation des réalités économiques y invite. La conviction des marchés se fera d'autant mieux que, loin de se réfugier derrière de vieux complexes, nous saurons donner confiance par notre propre attitude.

***Serge Weinberg** est président du directoire de Pinault-Printemps-Redoute.*

sous aux allemands

Halte à la baisse

par Lionel Stoléru

Si, comme l'énonce le dicton, les arbres ne montent pas jusqu'au ciel, ils ne tombent pas non plus plus bas que terre. Il en est de même des taux d'intérêt, pour lesquels il existe un niveau plancher, que je voudrais ici rappeler et préciser.

Que l'on ne s'y méprenne pas, tout d'abord : je salue et j'apprécie, comme tous les acteurs économiques français, la baisse des taux d'intérêt et la politique sage de la Banque de France. Elle a su piloter adroitement une baisse des taux qui ne compromette jamais la stabilité du franc et qui, au contraire, la renforce. C'est dire combien les prophètes de malheur se trompaient lorsqu'ils expliquaient que, comme pour n'importe quel placement, le franc serait délaissé et déprécié si sa rémunération chutait. Les lois macroéconomiques sont plus subtiles : une monnaie peut être forte sans être soutenue artificiellement par une rémunération forte.

Ajoutons qu'une monnaie peut aussi être forte sans pénaliser, bien au contraire, les exportateurs. Notre excédent commercial est à son plus haut niveau historique et nous voyons, autour de nous, que ce sont les pays à monnaie forte qui ont durablement un excédent extérieur. On peut réussir quelques jolis coups à court terme, comme l'ont fait la livre, la lire et la peseta en dévaluant brutalement, mais ce n'est jouable qu'une fois et cela ne masque pas longtemps les handicaps profonds de compétitivité.

Donc, bravo pour ces douze mois de pilotage monétaire qui ont permis de ramener les taux courts de 7,5 % en avril 1995 à 3,7 % fin avril 1996.

Mais cela va-t-il continuer ?

J'y apporterai une réponse claire : c'est possible, mais ce n'est pas souhaitable.

Il est temps d'expliquer aux acteurs économiques que nos taux d'intérêt ont désormais atteint leur point d'équilibre et que, là comme ailleurs, le mieux serait l'ennemi du bien pour notre prospérité économique

Une telle affirmation suppose évidemment que l'on dispose de quelques repères et principes pour définir le « bon niveau » des taux d'intérêt d'un pays. J'en citerai deux :

1. Le taux d'intérêt ne doit pas être inférieur au taux d'inflation.

Cela semble une vérité de bon sens, car quel prêteur accepterait de se séparer de son argent pendant un an pour se voir rembourser moins, en pouvoir d'achat, au terme de son prêt ?

Et pourtant les trente années de l'après-guerre contredisent ce bon sens puisque, jusqu'en 1980, les taux réels, notamment en France, étaient toujours négatifs, au grand dam des épargnants, remboursés en monnaie fondante.

On devrait élever une statue à Paul Volcker, gouverneur de la Federal Reserve américaine, qui, au premier trimestre de 1980, a livré une bataille historique pour casser l'inflation américaine en faisant grimper les taux jusqu'à 20 % pour ne les baisser, après victoire acquise, que plus lentement que l'inflation, ouvrant ainsi, depuis quinze ans, l'ère des taux réels positifs dans le monde entier.

Si l'on découvre aujourd'hui que les retraités français ont des revenus satisfaisants, ces quinze ans de taux d'intérêt normalement rémunérateurs après trente ans de taux spoliateurs n'y sont pas étrangers.

Or, en ce printemps 1996, nous approchons du point de rencontre entre taux d'intérêt (3,7 %) et taux d'inflation (2,3 %) : la marge de manœuvre est quasi nulle, surtout si l'on pense, comme beaucoup d'économistes, qu'il faut garder un écart à peu près égal au taux de croissance (1,3 %), ce qui est exactement le cas aujourd'hui. Sait-on que notre taux réel est actuellement inférieur au taux allemand ?

Au regard de cette analyse, notre objectif pourrait être de ramener conjointement dans les prochaines semaines notre taux d'intérêt de 3,7 % à 3 % et notre taux d'inflation de 2,3 % à 2 % et de nous en tenir là. Ce serait, en outre, cohérent avec la progression actuelle de notre masse monétaire, également à environ 4 % par an.

2. Le taux d'intérêt ne doit pas compromettre la reprise.

Pour cet objectif immédiat, les avis sont partagés. Certains pensent que, plus le taux d'intérêt est bas, plus cela favorise la croissance : ils verraient bien nos taux continuer à baisser à 2 %, 1 % ou zéro.

Je n'en suis pas convaincu. La reprise est le résultat de trois facteurs : consommation, investissement et exportation.

Du côté de la consommation : une nouvelle baisse des taux aurait un effet négatif. Il faut dire et rappeler qu'en France les ménages épargnent plus qu'ils n'empruntent. Aux Etats-Unis, c'est l'inverse. Donc, en France, quand on baisse les taux, on appauvrit les ménages en diminuant leurs revenus du capital, ce qui, bien entendu, freine la consommation. Le seul contrepoids serait que les ménages réagissent en épargnant moins, mais la récente baisse du taux du livret A nous montre que ce n'est pas le cas : les ménages réagissent en épargnant différemment, par transfert vers des sicav, ce qui s'explique par leur besoin de maintenir une épargne de précaution en période d'inquiétudes sur l'emploi. Donc, aujourd'hui, une baisse des taux courts pénaliserait la consommation des ménages.

Du côté de l'investissement, ce sont les taux longs qui comptent. Or ces taux sont largement déterminés par leur niveau mondial, actuellement autour de 6 % ou 7 % et en tendance plutôt à la hausse. Le seul impact d'une baisse des taux courts français serait, comme on vient de le dire, d'amener une part de l'épargne française vers les sicav et donc de détendre les taux longs français, mais sans doute très faiblement.

Faut-il rappeler, par ailleurs, que jamais depuis vingt ans nos PME n'ont bénéficié de taux d'emprunt aussi bas, et que leur investissement dépend désormais beaucoup plus de leurs débouchés que de leurs possibilités d'emprunt ?

Du côté de l'exportation, la baisse des taux courts pourrait, si nous allons plus vite que la Bundesbank, faire baisser un peu le franc et donner un petit avantage compétitif momentané à nos produits en Angleterre, Italie et Espagne. Ce n'est pas tout à fait négligeable, mais cela ne peut aller bien loin puisque, par rapport au mark, nous ne pouvons guère revenir du cours actuel de 3,38 F qu'à 3,45 F ou, à l'extrême rigueur, 3,50 F, ce qui nous donne une marge de 3 %.

Les Etats-Unis ont, il y a quelques années, remarquablement conduit une politique de relance économique par baisse des taux d'intérêt et ont su ménager un soft landing, un atterrissage en douceur, en arrêtant cette baisse et en amorçant sans brutalité un retournement.

En Allemagne et en France, nous venons de faire de même en conduisant avec succès une baisse coordonnée de nos taux à court terme. Même si nous avons devant nous encore une ou deux petites étapes de baisse complémentaire, il est temps de commencer à expliquer aux acteurs économiques que nos taux d'intérêt ont désormais atteint leur point d'équilibre et que, là comme ailleurs, le mieux serait l'ennemi du bien pour notre prospérité économique.

***Lionel Stoléru** est ancien secrétaire d'Etat*

Il faut changer la formation

par Michel Treuil

COMME cela doit se produire lorsqu'un monde s'achève, chacun s'agrippe à son fauteuil, ne serait-ce qu'à un strapontin, voire à un siège éjectable. Même si les aspérités s'estompent, les chemins rugueux du monde du travail n'attirent guère les jeunes. Les grandes autoroutes de l'emploi se saturent et s'obscurcissent comme à l'entrée d'un tunnel dont on espère qu'un aménagement confortable puisse conduire directement de l'école à la Terre promise. L'empilement des candidats à l'entrée du tunnel en masque l'intérieur.

Certains bénéficiaient autrefois de refuges et de forteresses, bastions des privilèges et de l'ordre établi. L'école de la République inventa l'ascenseur et l'assaut des forteresses par l'élitisme républicain. On joue, de nos jours, à la guerre des étoiles et on fait croire à tous que l'heure d'embarquement à bord du satellite mondial a sonné. Or beaucoup s'aperçoivent que la solution du satellite, qui permet de naviguer autour de la dure réalité du monde, d'en éviter les contraintes quotidiennes, est réservée à des clans et à une nomenklatura polymorphe.

Cette dernière, avec les justifications de distraire, de guider, d'éclairer et surtout de conduire les besogneux, distribue les places à bord et les rôles suivant des codes culturels, monétaires et relationnels subtilement élaborés. On demande alors à l'école d'inventer la catapulte, avec air-bag pour la chute, mais rien contre les désillusions.

Pour monter à bord du satellite, les jeunes doivent le savoir, il faut une bonne assise familiale, des relations solides, de la culture de parade, de bons parchemins, de l'audace et peu de scrupules, ou alors du talent. Pour emprunter les autoroutes de l'emploi et pénétrer dans le tunnel, il faut du travail au départ, de l'obstination, stratifier examens et concours, puis s'installer dans le conformisme et défendre ardemment son strapontin.

Dans l'intérêt du plus grand nombre et face au champ infini des connaissances, il est urgent de renoncer à notre conception bourgeoise et dépassée de la culture. Plus personne, aujourd'hui, ne conteste la nécessité, pour les jeunes, d'acquérir une solide formation de base. La démocratisation de l'université atteste cet acquis social méritoire et irréversible. Encore convient-il de repérer l'essentiel et d'accompagner cette formation de base d'une éducation au professionnalisme qui repose sur l'importance et l'attention accordées au travail personnel de l'élève et à sa qualité. Pour cela, les ateliers de pratique sont les instruments essentiels d'une pédagogie moderne.

Sur une formation de base solide reconnue par les diplômes doit (doivent) être implantée(s) une ou des qualifications qui assure(nt) une formation professionnelle performante. Cela nécessite le concours de compétences variées des milieux universitaires et professionnels et l'accès aux technologies, aux méthodes et aux contraintes du monde du travail.

L'alternance : c'est toute la vie, entre emplois et formation, qu'il convient de l'envisager

C'est cet obstacle que nous ne parvenons pas à surmonter, car cette implantation, qui assure le passage de l'école à l'entreprise, ne peut se résumer ni à une simple illustration des savoirs ni à une simple adaptation au poste de travail. S'il y a alternance, c'est bien tout au long de la vie entre emplois et formation qu'il convient de l'envisager, dans le cadre d'un dispositif ambitieux de formation continue.

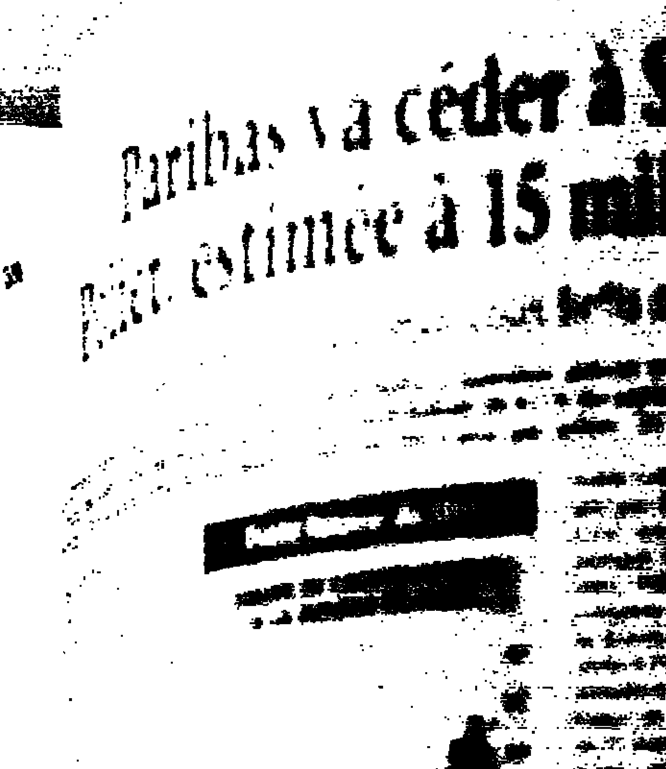
Je préconise, et j'ai eu l'occasion d'expérimenter, l'aménagement d'ateliers de pratique en plates-formes technologiques disposées à l'interface université-entreprises. Cogérées par les différents partenaires de l'entreprise et de l'éducation nationale, elles offrent aux étudiants et aux employés une technologie moderne et un encadrement performant mixant les compétences. Sur la base d'une pédagogie de projet, elles permettent des formations complémentaires et professionnelles courtes (six mois à un an en moyenne) assurant cette implantation de blocs de compétences à tout niveau de diplôme reconnues par la délivrance d'un CAP.

Ainsi serait admise l'équation : à tout niveau, qualification = diplôme scolaire et universitaire + CAP.

La reprise ne sera pas l'expression d'une miraculeuse résurrection des générations vieillissantes engouffrées dans le tunnel. La reprise viendra si nous retrouvons nos valeurs et définissons un grand projet collectif auquel seront en premier lieu associés les jeunes, responsabilisés et conscients de la nécessité de prendre l'initiative de leur avenir par la compétence et le travail.

***Michel Treuil**, ancien recteur de l'académie de Grenoble, est professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie Paris-VI.*

هكذا من الأصل



RÉSULTATS L'exercice 1995 a été cruel pour les grands groupes français : la moitié des vingt-cinq premières entreprises de l'Hexagone ont enregistré une chute de leur chiffre d'affaires, neuf ont enregistré des baisses de bénéfices et cinq ont été en pertes. ● PLUS EUROPÉENS que vraiment internationaux, ils n'ont que peu profité de l'explosion des marchés asiatiques ou de la *croissance toujours soutenue des* Etats-Unis. ● LES PROVISIONS exceptionnelles ont atteint des niveaux inégalés. Toutes les opérations prestigieuses lancées au cours *de la période faste de la fin des an*nées 80 et dont les groupes ne voulaient pas admettre le coût réel, les restructurations sans cesse différées, ont été inscrites. ● LES FIRMES PUBLIQUES, exception faite de Bull, ont vu leur déficit se creuser. Leur activité a été pénalisée par la baisse du dollar et leur sous-capitalisation.

En 1995, les grands groupes français ont réglé les comptes du passé

Les vingt-cinq premières entreprises de l'Hexagone ont subi de plein fouet le marasme de l'économie européenne : la moitié d'entre elles ont enregistré une chute de leur chiffre d'affaires, neuf affichaient des baisses de bénéfices et cinq ont été en perte

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, les *grands groupes sont comme paraly*sés. Les yeux fixés sur leurs tableaux de bord, les dirigeants guettent le moindre signe de frémissement. Le rebond, promis par les économistes au second semestre, se fait toujours attendre. Les stocks ont diminué mais les carnets de commande restent plats, et les prix continuent de baisser. En l'absence de signaux réconfortants, beaucoup préfèrent se cantonner dans une gestion quotidienne.

Cette attitude se justifie par l'expérience de 1995. En dépit des efforts passés pour améliorer leur résistance, les grands groupes français restent très dépendants de l'évolution de l'activité. Plus européens que vraiment internationaux, ils n'ont que peu profité de l'explosion des marchés asiatiques ou de la croissance toujours soutenue des Etats-Unis. Ils ont dû subir le marasme de l'économie européenne.

Sans soutien extérieur, l'exercice 1995 a été cruel. Les lacunes sont apparues au grand jour. Renault a ainsi dû admettre qu'il ne gagnait plus *d'argent avec ses voitures. Les dé*sordres monétaires ont fait le reste. Le dollar est tombé en moyenne à 4,99 francs en 1995 contre 5,55 francs en 1994. Les dérapages de la lire, de la livre et de la peseta ont continué à faire sentir leurs effets dans tous les bilans. En 1995, la moitié des vingt-cinq premières grandes entreprises de l'Hexagone ont enregistré une chute de leur chiffre d'affaires, neuf d'entre elles affichaient des baisses de bénéfices et cinq accusaient des pertes.

PROVISIONS EXCEPTIONNELLES

Estimant que 1995 était une année perdue, beaucoup ont décidé de la sacrifier, en réglant les comptes du passé. Toutes les opérations prestigieuses qu'ils avaient lancées à la fin des années 80, les restructurations sans cesse différées, ont été inscrites. Les provisions exceptionnelles ont atteint des niveaux inégalés.

Dans les résultats, ces opérations vérité ont pesé lourd : 316 millions de francs chez Saint Louis, au titre de la restructuration chez le papetier Arjo Wiggins Appleton, dont il détient 40 % ; 1,5 milliard de francs chez Total, en raison notamment du changement de méthode *comptable ; 1,8 milliard chez Da*none pour restructuration. Mais le plus spectaculaire a été la mise en ordre pour les valeurs phares de la Bourse : Alcatel-Alsthom, Générale des eaux et Bouygues. Pour la pre*mière fois de leur histoire, ces trois* géants ont annoncé des pertes. Tout *ce qui avait été masqué depuis des* années est brusquement réapparu à la surface de leurs bilans : les actifs surévalués, les rachats mal intégrés, les opérations immobilières pharaoniques,

Après un tel nettoyage de leurs comptes, ces groupes ne peuvent que rebondir en 1996. Comme cela est arrivé à Elf : après un changement de méthode comptable qui s'était traduit par 5 milliards de francs de pertes en 1994, le pétrolier a retrouvé en 1995 la première place *des entreprises françaises les plus* profitables avec 5 milliards de francs de bénéfices. De même, Pechiney, après avoir enregistré 3 milliards de francs de déficit en 1994, a réalisé l'an dernier 1,4 milliard de bénéfices, aidé aussi par la hausse des prix de l'aluminium.

Il n'est pas le seul. La hausse des prix des biens intermédiaires, intervenue tout au long du premier semestre de 1995, a beaucoup profité aux entreprises du secteur. Usinor-Sacilor, juste privatisé, a ainsi réalisé son meilleur exercice depuis cinq ans à 4,4 milliards de francs. Le groupe sidérurgique a toutefois annoncé que ses comptes de 1996 risquaient d'être moins bons, compte tenu des importants mouvements de déstockage du début de l'année.

Rhône-Poulenc, lui, a vu ses bénéfices s'accroître de 11,4 %. Comparée à ses concurrents, qui ont enregistré en 1995 des résultats records grâce à la reprise dans la chimie, la performance du groupe est un peu décevante : les restructurations qu'il a entreprises dans ce secteur tardent à porter leurs fruits. Décidé à presser le pas et à se désendetter à la suite du rachat du britannique Fisons, il entend réaliser 10 milliards de francs de désinvestissements d'ici deux ans, dont la moitié dans la santé.

A côté de ces entreprises soutenues par la conjoncture de leur secteur, apparaissent des groupes qui ont mené des politiques de rigueur ces dernières années et commencent à en toucher les dividendes. Michelin, qui a payé cher ses restructurations ces dernières années, surtout à Clermont-Ferrand, berceau de la firme, a plus que doublé son bénéfice, aidé aussi par de très bonnes ventes aux Etats-Unis. Toujours très endetté, il a lancé une vaste réorganisation interne, afin de se renforcer encore. Schneider a vu ses bénéfices augmenter de 20 %, grâce à la politique de gestion serrée menée depuis trois ans.

Au-delà, se retrouvent des sociétés, toujours les mêmes, capables d'afficher *année après année des* croissances solides. En 1995, L'Air liquide, L'Oréal, Lafarge, Saint-Gobain ont encore obtenu des résultats en hausse, dans un contexte quelquefois difficile. Poursuivant des politiques de produits à valeur ajoutée, tissant leur toile dans le monde entier, ils ont acquis une résistance forte aux aléas de la conjoncture.

Sans se laisser troubler par la morosité ambiante, ils continuent d'investir. L'Oréal, jusqu'alors peu porté sur la croissance externe, a entrepris un changement important, en rachetant en début d'année la société américaine de cosmétiques, Maybelline. Lafarge a acquis, fin avril, une nouvelle société en Allemagne, spécialisée dans le plâtre. Saint-Gobain vient de passer un accord avec l'américain Corning pour développer un nouveau verre destiné aux écrans couleur. Le malheur de l'industrie française est que ces quelques noms sont bien isolés.

Martine Orange

Classement des vingt-cinq premières entreprises de l'Hexagone
(en milliards de francs)

GROUPES	Chiffre d'affaires 1995	Résultat net 1995	Chiffre d'affaires 1994	Résultat net 1994	CA 1995/1994 (en %)	Résultat net 1995/1994 (en %)	[illegible]
Elf Aquitaine	208,3	5	210	–5,4	–0,8	NS	2,4
Renault	184,1	2,1	178,5	[illegible]	+3,2	–31,6	[illegible]
PSA	164,2	1,7	166,2	3,1	–1,2	–45	1
Générale des eaux	163	–3,7	156,2	3,3	+4,3	NS	[illegible]
Alcatel-Alsthom	160,4	–25,6	167,6	3,6	–3,9	NS	NS
Total	136	2,2	135	3,4	+0,7	–35,3	1,6
Lyonnaise des eaux	98,6	0,9	100	1,1	–1,4	–14,6	0,9
Rhône-Poulenc	84,8	2,1	86,3	1,9	–1,7	+11,4	2,4
Danone	79,5	2,1	76,8	3,5	+3,5	–40	2,6
Usinor-Sacilor	78,4	4,4	79,6	1,1	–1,4	+300	5,6
Bouygues	73,8	–2,9	72,4	0,5	+1,9	NS	NS
Thomson	71,8	–1,3	74,4	–2,7	–3,5	NS	NS
Saint-Gobain	70,3	4,2	74,4	4,7	–5,5	–10,6	5,9
Pechiney	68,6	1,4	59	–3,1	+16,2	NS	[illegible]
Michelin	66,1	2,8	67,2	1,3	–1,6	+115	4
Schneider	59,4	0,8	55,9	[illegible]	+6,2	+20,3	1,4
L'Oréal	53,3	3,4	47,6	3,1	+12	+8,3	6,3
Lagardère Groupe	52,6	0,6	53	0,6	–0,7	+2,5	1,1
Aerospatiale	49	–0,9	48,6	–0,4	0,8	NS	NS
Saint-Louis	35,3	0,5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	–84,2	[illegible]
Lafarge-Coppée	33,2	2,3	32,8	2,2	+1,2	+4,5	6,9
[illegible]	32,6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Air Liquide	32,1	2,6	31,7	2,4	1,3	+8,3	8
LVMH	29,8	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	–37,5	[illegible]
Bull	26	0,3	29,9	–1,9	–13	NS	1,1

NS : non significatif — [illegible]

Les résultats des vingt-cinq premiers groupes français ont été affectés ces deux dernières années par d'importants éléments exceptionnels. En 1994, Elf et Pechiney avaient changé de méthode comptable et enregistré des dépréciations d'actifs. En 1995, Alcatel-Alsthom, Générale des eaux, Total, Lyonnaise des eaux, Danone, Bouygues ont à leur tour passé des provisions exceptionnelles pour restructuration. LVMH et Saint-Gobain ont enregistré en 1994 des plus-values exceptionnelles à la suite de vente d'actifs, de même que Lafarge en 1995. Les résultats de Thomson ne prennent pas en compte la vente de sa participation dans le Crédit lyonnais, qui devrait se traduire par une moins-value.

Les firmes publiques distancées

Thomson et Aerospatiale n'ont pas résisté à la morosité de 1995 : leurs déficits se sont à nouveau creusés. A la différence des groupes privés, ce ne sont pas les provisions exceptionnelles qui les ont fait plonger, mais leur seule activité. Les deux groupes, qui travaillent la plupart du temps en dollars, ont subi de plein fouet la baisse de la monnaie américaine. Sous-capitalisés, ils ont vu leurs charges financières s'alourdir au-delà du raisonnable.

Aerospatiale prévoit d'accélérer son programme de restructuration. Préparant sa privatisation, Thomson a entrepris de nettoyer ses comptes, en vendant notamment sa participation dans le Crédit lyonnais. Ce qui devrait se traduire par une moins-value, qui va aggraver *ses pertes. Seule bonne nouvelle dans le secteur public : pour* la première fois depuis 1988, Bull est redevenu bénéficiaire avec un profit de 300 millions de francs en 1995, ce qui ne suffit pas pour assurer que le groupe est définitivement sorti de l'ornière.

Les autorisations d'ouverture de grandes surfaces se multiplient

EN DÉPIT DU GEL des ouvertures de magasins de plus de 300 m², en vigueur pour une du*rée de six mois depuis le 13 avril, les autorisations* se multiplient. Après avoir donné son accord le 11 avril – à la veille de la promulgation du texte instituant ce gel – pour deux magasins FNAC à Paris (avenue des Champs-Elysées et 5300 m² dans le 19e arrondissement) et un magasin Go Sport (3700 m² dans le 14e arrondissement), la commission départementale d'équipement commercial de Paris s'apprête à examiner, le 14 mai, la candidature de la chaîne de jouets américaine Toys'R'Us en plein cœur de Paris, au Forum des Halles.

Les élus de la commission d'équipement commercial de Loire-Atlantique ont, quant à eux, accordé, à la veille du 1er mai et d'une nouvelle salve de critiques présidentielles sur le *« bilan extraordinairement négatif de la grande distribution »*, 5000 m² supplémentaires à un hypermarché Leclerc. La région nantaise est pourtant déjà *richement dotée*, avec treize hypermarchés de plus de 2 500 m² (soit un ratio de 199 m² pour 1000 habitants contre 137 m² au niveau national).

AVANT LE VOTE

Ces autorisations nouvelles n'ont rien d'illégal : les demandes d'ouverture avaient été déposées avant le vote de la loi, qui n'interdit que les nouvelles demandes d'enregistrement mais pas l'instruction des dossiers. Mais elles placent le gouvernement dans une situation délicate : le gel, mesure avant tout politique, risque de n'avoir aucun effet tangible.

Par l'intermédiaire des préfets, le gouvernement peut certes faire appel des décisions des commissions départementales auprès de la commission nationale. Mais il a choisi de ne pas utiliser systématiquement cette faculté – qui a pourtant le mérite de rallonger la procédure au-delà de la période officielle de gel – pour ne pas être accusé d'entraver systématiquement la bonne marche d'une procédure administrative ordinaire. Il a demandé aux préfets *« d'exercer leur vigilance »* (les recours en appel auraient progressé d'environ 50 %) et de concentrer leur action sur les commerces alimentaires.

Le ministre du commerce se réserve la possibilité de faire appel, devant le conseil d'Etat, des décisions de la commission nationale. Mais le gouvernement semble encore hésiter sur la conduite à adopter pour Paris, exemplaire à plus d'un titre, où les autorisations d'ouverture de grandes surfaces spécialisées devraient se multiplier.

Christophe Jakubyszyn

Le groupe pétrolier Total se renforce au Venezuela

DANS LE CADRE de son développement en Amérique latine, Total participe à un projet de 4 milliards de dollars (20 milliards de francs) sur un champ de pétrole dans la ceinture de l'Orénoque. Associé au vénézuélien Maraven (35 %), aux norvégiens Statoil et Norsk Hydro (15 % chacun), le Français exploitera d'ici à l'an 2000 un gisement dont les réserves sont estimées à 2 milliards de barils. La production devrait durer trente-cinq ans.

Les études de faisabilité ont débuté et la difficulté essentielle tient à la composition de l'huile qui se présente à l'état quasi-solide. Une fois extraite, cette « confiture » épaisse et visqueuse sera transformée en un brut synthétique dont la qualité lui per*mettra d'être écoulé en Amérique* du Nord.

Pour cela, une raffinerie sera construite à Jose, en bordure de la mer des Caraïbes. Elle représentera deux tiers de l'investissement *total* et transformera ce brut à raison de 150 000 barils/jour. *« Les progrès technologiques, notamment dans le domaine du forage horizontal, sont tels que l'exploitation de ce pétrole extra-lourd est rentable d'un point de vue économique, avec un prix de revient inférieur à 10 dollars le baril »*, affirme Daniel Valot, directeur général de Total chargé de l'exploration-production.

Le groupe français vient, par ailleurs, de découvrir de l'huile à Jusepin, un gisement que le gouvernement vénézuélien lui avait demandé de réhabiliter en 1993. En effectuant des forages à plus de 5 000 mètres de profondeur, un premier puits a permis d'extraire 14 200 barils/jour. La mise en production du champ est espérée d'ici à la fin de l'année.

FORTE PRODUCTION

« Il n'y a pas une seule zone dans le monde où nous ayons fait une telle progression ces dernières années. Et nous sommes à la veille d'une explosion », a prédit Daniel Valot en évoquant le développement en Amérique latine. Très faible en 1990, la production dans cette région représente 16 % de *celle que le groupe réalise hors du* Proche-Orient.

Elle repose sur l'Argentine, le Venezuela et la Colombie. Grâce à la montée en puissance des deux gisements colombiens de Cusiana et Cupiage exploités avec BP, la production sur le continent sud-américain passera d'ici deux ans de 85 000 à 148 000 barils/jour. A la différence de Cusiana, Cupiaga serait plus important que prévu. La colonne d'huile aurait pour hauteur l'équivalent de trois Empire State Buiding, ce célèbre gratte-ciel new-yorkais.

Dominique Gallois.

Le Sénat veut tempérer le projet de loi encadrant les pratiques commerciales

LE SÉNAT, qui entame mardi 7 mai l'examen du projet de loi sur la loyauté des relations commerciales, voté le 30 mars par l'Assemblée nationale, ne devrait pas faire de surenchère anti-grandes surfaces. Tout en se montrant très soucieuse des intérêts des agriculteurs et des transporteurs routiers, sa commission des affaires économiques a décidé de jouer la carte de la modération.

Pour son rapporteur, Jean-Jacques Robert (RPR), si *« une intervention du législateur est aujourd'hui nécessaire pour renforcer la loyauté des transactions et mieux sanctionner les abus »*, il convient *« d'éviter d'entraîner trop loin le mouvement de balancier »*. La commission a gommé certaines dispositions introduites par les députés et jugées excessives par le gouvernement.

Ainsi en est-il des pouvoirs de police économique confiés aux commissaires aux comptes par l'Assemblée. La commission propose la suppression pure et simple de ce dispositif de surveillance. Préférant, selon M. Robert, des règles *« simples »*, quasiment *« mathématiques »* à un corpus *« exhaustif mais inopérant »*, la commission a également refusé d'inclure dans le calcul du seuil de revente à perte les fameux « coûts additionnels indissociables » (frais de livraison en magasin et de mise en rayon, par exemple). Quant aux ententes entre producteurs agricoles, tolérées par l'ordonnance de 1986, l'Assemblée avait souhaité les autoriser lorsqu'il s'agit de développer ou de maintenir l'emploi. La commission a ôté la référence à l'emploi, jugée trop vague.

Elle a retenu les *« accords assurant l'organisation concertée de productions agricoles ou alimentaires bénéficiant d'une garantie officielle d'origine ou de qualité ou en situation de déséquilibre important de l'offre et de la demande »* et précisé que *« de tels accords ne peuvent comporter de dispositions relatives aux prix de cession des produits »*. La commission a conservé la libéralisation totale du refus de vente, votée par les députés contre l'avis du gouvernement. S'agissant de l'interdiction des prix abusivement bas, la commission a maintenu l'application de cette nouvelle infraction aux ventes de carburant au détail pour protéger les pompistes indépendants (*Le Monde* daté 24-25 mars). Elle a étendu cette infraction aux prix pratiqués dans le transport routier de marchandises, de façon à ce que le prix des prestations couvre au moins *« les charges entraînées par les obligations légales et réglementaires »*.

Caroline Monnot

Paribas va céder à Saint-Gobain Poliet, estimée à 15 milliards de francs

Le groupe dirigé par Jean-Louis Beffa double de taille en France

Paribas a annoncé, mardi 7 mai, la cession de Poliet, sa filiale spécialisée dans les matériaux de construction, à Saint-Gobain, présidé par Jean-Louis Beffa. L'opération prévoit d'abord l'achat par Saint-Gobain de 4,7 % du capital de Poliet au prix de 555 francs par action. Un maintien de cours sera organisé à ce prix pour les minoritaires. Ultérieurement, Saint-Gobain acquerra, entre 1997 et 1999, le solde auprès de Paribas (51,9 %).

LE RECENTRAGE des groupes bancaires et financiers français s'accélère. Après la vente par la Compagnie de Suez d'Indosuez au Crédit agricole, c'est au tour de Paribas de réaliser une opération d'ampleur similaire en cédant progressivement le contrôle de sa filiale industrielle Poliet à Saint-Gobain. L'opération révélée par *Le Figaro* du 7 mai et confirmée par un communiqué publié mardi devrait se dérouler en plusieurs étapes et sur plusieurs années. Elle valorise le numéro un en France du secteur des matériaux de construction à environ 15 milliards de francs.

Paribas détient aujourd'hui 56,6 % de Poliet et devrait d'abord en vendre 4,7 % à Saint-Gobain au prix de 555 francs par action (le dernier cours de Bourse était de 524 francs). Le groupe dirigé par Jean-Louis Beffa va ensuite organiser au même prix une opération de maintien de cours à destination des actionnaires minoritaires (Rivaud 11 % et le public 32 %). Paribas et Saint-Gobain disposeront ensuite respectivement d'options de vente et d'options d'achat exerçables en 1997 (565 francs par titre) et en 1998 et 1999 à 575 francs par action. L'opération reste soumise à l'autorisation de la Commission européenne, et Saint-Gobain prendra le contrôle opérationnel de Poliet à l'issue de la réalisation de la première étape.



Si la vente ne s'est pas conclue immédiatement, c'est avant tout pour des raisons fiscales. La prise de contrôle en 1992 de Poliet par Paribas à l'issue d'opérations très complexes avait permis à la compagnie financière dirigée par André Lévy-Lang d'obtenir un régime très favorable d'imposition sur les plus-values. En contrepartie, Paribas se trouve obligé de conserver ses titres pendant cinq ans et ne peut donc pas s'en séparer avant 1997. Une obligation qui ne concerne pas les 4,7 % vendus immédiatement à Saint-Gobain. La plus-value dégagée par Paribas à l'issue de l'opération devrait être conséquente puisque la participation de 56,6 % dans Poliet est valorisée dans les comptes du groupe à 4,8 milliards de francs et devrait être cédée à environ 8,5 milliards. Le groupe, qui a annoncé près de 4 milliards de francs de pertes en 1995 (*Le Monde* du 1er mars) et a lancé dans le même temps une OPA de près de 9 milliards sur la Compagnie de navigation mixte, multiplie, depuis plusieurs semaines, les cessions afin de retrouver une certaine marge de manœuvre financière. André Lévy-Lang s'est engagé à céder au moins 15 milliards de francs d'actifs industriels et financiers considérés comme non stratégiques.

5 MILLIARDS DE BÉNÉFICE PAR AN

Paribas a ainsi vendu au groupe Bruxelles Lambert (Albert Frère) 15,6 % d'Audiofina, qui détient 96,8 % de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour 2,6 milliards de francs. L'opération lui a permis de dégager 1,8 milliard de francs de plus-value. La mise sur le marché de 28 % du capital de sa filiale de services informatiques Axime pour 750 millions de francs a permis à Paribas de récupérer au passage 500 millions de plus-value. Une somme équivalente à la plus-value liée à la cession de la Banque ottomane pour 1,25 milliard de francs.

Pour Saint-Gobain, l'acquisition de Poliet, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 22,6 milliards de francs et 752 millions de bénéfices, va lui permettre d'atteindre les 100 milliards de francs de chiffre d'affaires et les 5 milliards de francs de profits annuels.

« Non seulement Poliet est une société leader dans ces métiers, bien gérée et rentable, mais son acquisition va nous permettre à la fois de nous rapprocher du consommateur final, d'être moins sensibles aux cycles économiques, de retrouver un potentiel de croissance en France et d'élargir notre base d'activité nationale », explique Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain. La part du chiffre d'affaires de Saint-Gobain réalisée en France devrait passer de 15 % aujourd'hui à 27 %-28 % après l'achat de Poliet. *« Il n'y aura aucune dilution du résultat pour les actionnaires. Nous finançons l'opération avec un taux d'intérêt moyen inférieur à 5 %, et l'endettement net du groupe ne devrait pas être supérieur à 30 % de ses fonds propres »*, ajoute M. Beffa. L'opération est financièrement d'autant plus intéressante pour Saint-Gobain qu'elle va s'étaler sur trois ans.

A l'ouverture de la Bourse de Paris, mardi 7 mai, les actions Paribas et Saint-Gobain gagnaient respectivement 2,8 % et 2 %.

Eric Leser

La CFDT critique l'accord signé dans la métallurgie

Un échec des négociations de branche sur le temps de travail, avec leur corollaire sur l'emploi, déstabiliserait Nicole Notat

L'ACCORD sur l'annualisation du temps de travail conclu vendredi 3 mai dans la métallurgie entre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et deux syndicats (FO et la CGC) (*Le Monde* du 4 mai) commence à susciter quelques critiques.

Après le député Gilles de Robien (UDF, Somme), dimanche 5 mai, sur France 3, qui déplorait le faible impact attendu sur l'emploi, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a accordé un *« zéro pointé »* à l'UIMM. Pour la CFDT, ce texte se caractérise par la formule *« flexibilité maximum, réduction du temps de travail minimum et emploi absent »*. Selon Jean-René Masson, secrétaire national chargé de la politique revendicative, *« cet accord est totalement étranger à l'esprit et à la lettre de l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995 »* qu'il est pourtant censé reprendre et adapter au niveau de la métallurgie. Rien ne trouve grâce aux yeux de la CFDT : *« L'emploi n'est pas au rendez-vous. Les contraintes qui pèsent sur les salariés sont supérieures aux avantages, alors que l'accord du 31 octobre prévoyait un équilibre. Les employeurs peuvent l'appliquer sans accord des syndicats, alors que l'accord interprofessionnel souhaitait favoriser le dialogue social dans les PME (...). Rien n'est fait pour supprimer les heures supplémentaires structurelles (...). Le temps partiel ne bénéficie d'aucun avantage spécifique (...). Le compte d'épargne temps est réduit à une formule favorisant l'épargne salariale mais pas l'emploi »*.

Après s'être demandé *« comment on en est arrivé là dans une branche qui, jusqu'à présent, était une référence pour les autres branches et dont le président est également le principal artisan de l'accord du 31 octobre en tant que président de la commission sociale du CNPF »*, Nicole Notat a mis en garde les autres branches : *« J'exhorte les autres branches à rester fidèles à l'accord du 31 octobre. »*

EN ATTENDANT LE TEXTILE

La montée en première ligne de la secrétaire générale de la CFDT s'explique aisément : toute sa politique repose sur l'acceptation par le patronat de réduire le temps de travail pour favoriser l'emploi. Si les négociations de branche sur ce thème échouent, la stratégie de la confédération sera mise à mal et l'opposition interne aura beau jeu de dénoncer les limites de la politique *« modérée »* de l'équipe dirigeante.

Alors que les négociations s'annoncent laborieuses dans certaines branches importantes comme la chimie ou les banques, chacun attend avec intérêt les résultats des négociations qui devaient se conclure dans le textile le 7 mai.

Frédéric Lemaître

Les activités de marché du Crédit lyonnais n'ont pas été interrompues

Une salle de secours a permis d'accueillir une cinquantaine d'opérateurs

MALGRÉ LA DESTRUCTION totale de sa salle des marchés, lors de l'incendie du siège, dimanche 5 mai, à Paris, le Crédit lyonnais a pu reprendre, lundi, sans trop d'encombre, ses activités sur les produits de taux d'intérêt et sur les devises. *« C'est un bel exploit technique »*, reconnaissait un banquier concurrent.

Les positions de marché qu'avait le Crédit lyonnais à la veille du sinistre ont pu être récupérées, grâce à un double système de sauvegarde informatique – dont l'un par une société extérieure, située à Suresnes. Seules les bases de données personnelles des opérateurs, stockées sur des ordinateurs, ont été perdues dans le sinistre, *« ce qui est catastrophique, mais pas vital »*. Preuve d'un fonctionnement quasi normal, le Crédit lyonnais a pu participer à l'appel d'offres hebdomadaire de la Banque de France et à l'adjudication de bons du Trésor.

Dès le début de la matinée, les opérateurs de la banque avaient appelé leurs principaux clients et leurs interlocuteurs habituels dans les autres établissements financiers afin de leur indiquer les nouvelles coordonnées téléphoniques. Les techniciens de France Télécom avaient travaillé toute la nuit de dimanche à lundi afin d'installer plusieurs liaisons Transfix à haut débit.

Les cent cinquante opérateurs que comptait la salle du boulevard des Italiens ont trouvé refuge dans plusieurs lieux. Une dizaine d'entre eux ont rejoint le boulevard des Capucines, où se trouve le département « actions » de la banque. D'autres s'étaient envolés, dès dimanche soir, vers Londres et New York, où le Crédit lyonnais dispose de deux importantes implantations. Mais le gros des troupes s'est retrouvé à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), où la banque possède une salle de marché de secours.

UN ÉQUIPEMENT DE RECHANGE

« Nous ignorions jusqu'à lundi l'existence de ce site », reconnaissait un opérateur. Les vérifications techniques de cette salle bis, créée par le Crédit lyonnais en association avec d'autres institutions financières, avaient eu lieu il y a moins d'un mois. Les banques anglo-saxonnes ont été les premières à mettre au point ces équipements de rechange, de *« back-up »*, à la suite des attentats qui avaient frappé, en 1993, le World Trade Center à New York et la City à Londres. Compte tenu de la volatilité croissante des cours, et de la place majeure qu'occupent désormais les métiers sur les marchés de capitaux dans les résultats des banques, une interruption des activités pourrait avoir des conséquences catastrophiques et entraîner des pertes considérables.

D'où la création de ces salles fantômes, dont le lieu est tenu secret et qui peuvent être activées en quelques heures en cas de sinistre majeur sur le site principal. Les agences de notation, chargées d'évaluer la solidité financière des établissements, tiennent d'ailleurs compte, dans leur jugement, de l'existence et de la fiabilité de ces équipements de secours.

Toutefois, étant donnée l'ampleur des investissements nécessaires à la mise en place de salles dont la vocation est de rester inoccupées, certaines banques préfèrent faire appel à des sociétés spécialisées, comme Reuter, qui proposent, contre versement d'une prime, des salles de marché tout équipées.

Pierre-Antoine Delhommais

Apple conclut un accord de licence avec IBM

APPLE, QUI AVAIT DÉSTABILISÉ IBM au début des années 80 avec ses ordinateurs personnels, vient aujourd'hui chercher l'appui du numéro un mondial de l'informatique pour éviter de voir son système Macintosh disparaître du marché. Les deux groupes ont annoncé, lundi 6 mai, un accord de licence aux termes duquel IBM sera chargé de commercialiser le logiciel d'exploitation des ordinateurs d'Apple – le Mac OS – auprès des constructeurs désirant fabriquer des clones de Macintosh. IBM, qui a déjà signé deux accords avec les fabricants taïwanais Datatech et Tatung, ne prévoit pas de fabriquer lui-même des clones du Macintosh. Cet accord, comme celui conclu en février avec Motorola, vise à accroître la part d'Apple sur le marché mondial des micro-ordinateurs, qui n'est plus que de 8 %.

Bruxelles enquête sur le financement de la raffinerie de Leuna

LA COMMISSION EUROPÉENNE A DEMANDÉ au gouvernement allemand des éclaircissements sur l'évaluation, par Elf Aquitaine, du montant des investissements nécessaires à la construction d'une nouvelle raffinerie à Leuna (ex-RDA). Les instances européennes ont exigé d'être informées des éléments contestés dans un délai de 30 jours ouvrables, corroborant ainsi un article paru dans *Der Spiegel*. Dans son édition du 22 avril, l'hebdomadaire allemand avait accusé le pétrolier français d'avoir perçu ainsi des subventions publiques indues. Elf avait rejeté ces accusations. Les instances européennes ont le droit de retirer leurs autorisations de subventions si elles apprennent qu'elles sont mal utilisées.

DÉPÊCHES

■ **SEMI-CONDUCTEURS : le ministre japonais** du commerce international et de l'industrie souhaite que *« l'Union européenne participe »* aux négociations avec les Etats-Unis sur l'ouverture du marché nippon des semi-conducteurs.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne régionale danoise** Sun-Air volera à compter du 1er août sous les couleurs de British Airways. Sun-Air a signé un accord de franchise avec British Airways, qui n'investit pas dans le capital de la compagnie danoise

■ **AIR FRANCE : la compagnie présidée par Christian Blanc** s'est *« écartée »* de son plan de marche concernant les 5 000 suppressions d'emplois prévues dans le cadre de son plan de restructuration sur trois ans, mais la compagnie *« maintient »* son objectif de parvenir à ramener ses effectifs à 35 000 d'ici au 1er janvier 1997, selon Martine Michelland-Bidegain, directrice des ressources humaines.

■ **JET TOURS : Air France a indiqué** que sa *« priorité »* à l'égard de sa filiale était de *« soutenir (...) cette entreprise conformément au plan de redressement mis en place depuis l'automne dernier »*. Cette mise au point intervient à la suite d'un article du *Canard enchaîné* du 30 avril selon lequel Jet Tours et Air Charter, autre filiale d'Air France spécialisée dans les vols charters, passeraient sous le contrôle de Nouvelles Frontières.

■ **EDF-GDF : plusieurs milliers d'électriciens et de gaziers** ont manifesté le 6 mai à Paris et en province dans le cadre de la journée d'action lancée par les fédérations CGT, FO et CFDT, pour dénoncer le projet de directive européenne sur la libéralisation du marché de l'énergie.

■ **EUROTUNNEL : la Banque d'angleterre** a proposé d'intervenir pour faciliter l'aboutissement des négociations en cours entre les banques d'Eurotunnel, rapporte l'*Independent* mardi 7 mai.

■ **THOMSON : Matra, officiellement intéressé par la privatisation de Thomson-CSF**, ne veut pas reprendre en même temps la branche Thomson Multimedia et les 26 milliards de dettes qu'elle supporte avec sa maison mère Thomson SA, a indiqué le PDG de Matra Défense, Noël Forgeard, devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

Les assureurs minimisent l'impact sur leurs comptes

« L'INCENDIE du Crédit lyonnais va être un beau sinistre de marché », a estimé lundi 6 mai un réassureur de la place. Pourtant, les conséquences financières pour chacun des professionnels ne devraient pas être trop importantes, Notamment en raison de la très grande atomisation du contrat parmi les assureurs.

Le sinistre qu'a subi la banque a fait jouer trois catégories de contrats : l'incendie, la perte d'exploitation bancaire et la protection des coffres. Les Assurances générales de France (AGF) sont chef de file sur le risque incendie, le plus important. Elles sont exposées pour environ 30 % des coûts, et l'UAP pour 15 %. L'américain AIG et le britannique Commercial Union détiennent une part plus modeste du risque, suivis d'une kyrielle d'autres compagnies. En théorie donc, les deux principaux assureurs devraient absorber respectivement 240 et 120 millions de francs dans leurs comptes.

Grâce à la réassurance, l'impact sera bien moindre. En effet, les compagnies ne conservent pour elles-mêmes qu'une fraction d'un risque. Et *« rétrocèdent »* une partie variable aux réassureurs, qui, eux-mêmes, les imitent. L'ultime réassureur est souvent le Lloyd's, le célèbre marché de Londres.

AXA MOINS COUVERT

Selon les AGF, ce sinistre devrait leur coûter environ 40 millions de francs en net, une fois que les réassureurs auront payé leur quote-part. L'UAP estime, compte tenu de la couverture de la réassurance, que sa charge ne doit pas excéder 40 à 50 millions de francs.

Le groupe AXA qui prend en charge 5,5% de la garantie incendie est moins couvert par la réassurance et pourrait, selon ses premières estimations, débourser 53 millions de francs. Et pour AXA Ré, filiale réassurance d'AXA, le coût devrait être, selon les premières estimations, de 37 millions de francs, ce qui fait un coût total, pour le groupe de Claude Bébéar, de 90 millions de francs. La SCOR, un des premiers réassureurs français, a dit qu'elle n'était *« pas partie prenante du contrat à quelque niveau que ce soit »*.

Selon les spécialistes, les pertes d'activité bancaires concernent essentiellement la salle de marchés. La direction de la banque a précisé lundi que celles-ci ne subiraient pas de perturbation, les activités pouvant s'effectuer à partir d'autres salles de marché. Les réassureurs confirment cette possibilité. *« Il existe, comme pour les services informatiques, des salles de marchés « blanches » que l'on peut louer à la journée »*. Les pertes ne seront pas significatives.

Enfin, la salle des coffres. Selon les dernières informations, alors que l'on pouvait craindre des risques d'inondation, les portes blindées auraient résisté et les coffres n'auraient pas subi de dégats.

L'incendie qui a ravagé dimanche le siège social du Crédit lyonnais est l'un des plus gros sinistres subis dans un immeuble de bureaux parisien depuis près de 25 ans, a indiqué lundi la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Le précédent sinistre de la même ampleur est celui qui avait ravagé les bureaux de l'agence de publicité Publicis aux Champs Elysées, en septembre 1972, et qui avait coûté aux assureurs environ 550 millions de francs (cours actuel).

Le précédent de Publicis

« Comment fait-on quand on a tout perdu ? », s'interroge Marcel Bleustein-Blanchet, dans son livre *Mémoires d'un lion*, en prélude au chapitre qui traite de l'incendie qui ravagea complètement, mercredi 27 septembre 1972, le siège social de Publicis. *« Aucune de nos campagnes en cours n'a subi de retard (...), grâce à des équipes travaillant jusqu'à six jours et six nuits d'affilée pour tenir leurs délais »*, explique-t-il.

Maurice Lévy, alors responsable de l'information du groupe et aujourd'hui directeur de Publicis, estime que le drame a permis de *« repenser les choses (...). En 1975, Publicis avait l'organisation la plus moderne de la profession »*. *« On perd une partie de la mémoire et on en rétablit une autre »*, explique-t-il aux *Echos* du 7 mai. Une page blanche dont certains n'osaient même pas rêver au Crédit lyonnais...

■ **LE DOLLAR** s'est redressé contre le yen *mais a reculé face au deutschmark*, mardi, sur le marché des changes de Tokyo, à 105,11 yens et à 1,5224 mark en clôture.

■ **L'OR** a ouvert en hausse mardi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 393,65-393,95 dollars contre 392,50-392,80 dollars la veille en clôture.

■ **LA BANQUE** américaine Morgan Stanley pense que le cours de l'or pourrait atteindre 450 dollars l'once dans le courant de l'année contre 395 dollars actuellement.

■ **LE TAUX D'INTÉRÊT** sur les obligations du Trésor américain à 30 ans, principale référence, a reculé lundi 6 mai à 7,06 % contre 7,11 % le 3 mai en clôture.

■ **LA CAPITALISATION** boursière du nouveau marché dépasse le milliard de francs pour quatre valeurs. *Le volume d'échange quotidien moyen* s'est élevé 4,92 millions de francs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

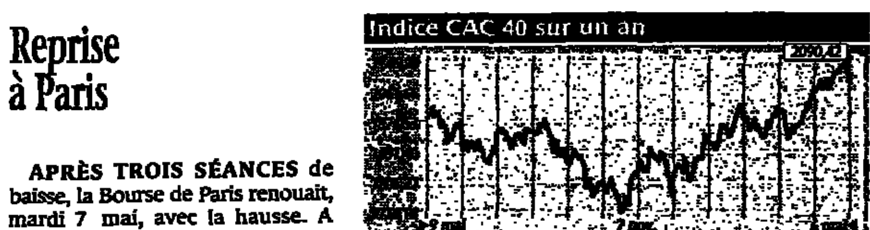
Reprise à Paris

APRÈS TROIS SÉANCES de baisse, la Bourse de Paris renouait, mardi 7 mai, avec la hausse. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,29 % pour s'établir à 2 096,53 points. Il avait ouvert en progression de 0,37 %. Le marché était peu actif, avec un volume d'échanges *de 1,21 milliard de francs sur* le RM, les opérateurs hésitant à prendre des positions avant la journée fériée du mercredi 8 mai.

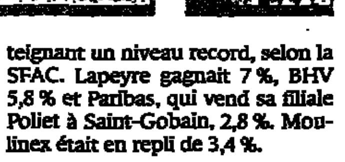
Le franc cédait du terrain face à la monnaie allemande à 3,3820 francs pour un mark. Le marché obligataire français confirmait sa reprise enregistrée la veille en fin de journée. Le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans gagnait quatorze centièmes à 122,90 points.

Aux Etats-Unis, les taux à long terme étaient revenus mardi en clôture à 7,06 % contre 7,11 % lundi soir mais les craintes de surchauffe de l'économie et de résurgence de l'inflation persistent.

En France, alors que le gouvernement commence à travailler sur le projet de budget pour 1997, la situation économique reste morose. Les dépôts de bilan se sont multipliés depuis le début de l'année, atteignant un niveau record, selon la SFAC. Lapeyre gagnait 7 %, BHV 5,8 % et Paribas, qui vend sa filiale Poliet à Saint-Gobain, 2,8 %. Moulinex était en repli de 3,4 %.

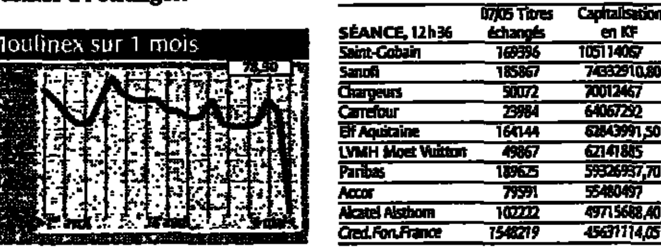


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40 5 jours

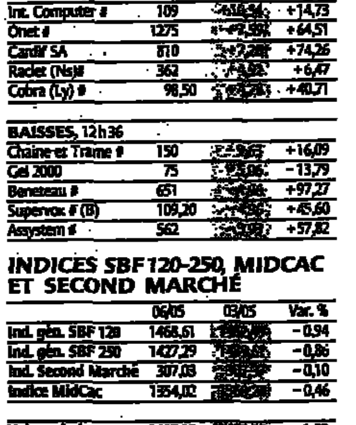
Moulinex, valeur du jour

L'ACTION MOULINEX a enregistré lundi 6 mai une chute de 10 % à 78,30 francs à la suite d'un entretien accordé samedi 4 mai au quotidien *Ouest-France* par son nouveau PDG, Pierre Blayau. Ce dernier dresse un diagnostic très sombre de l'entreprise : résultats économiques *« mauvais »*, incidents de qualité *« de plus en plus nombreux »*. *« Le coût de l'organisation est tellement exorbitant que tout est gâché. Il n'y a toujours pas de bénéfices »*, explique M. Blayau, qui se donne trois ans pour réussir. L'avenir de Moulinex passera sans doute par des réductions d'effectifs et des tranferts d'usines à l'étranger.



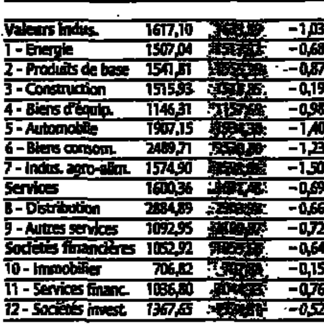
Moulinex sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h36	Cours au 07/05	Var. % 06/05	Var. % 31/12
Lapeyre	304	+6,66	+24,59
Bazar Hot. Ville	515	+6,62	+38,06
Colas	922	[illegible]	+12,43
Primagaz	595	[illegible]	+37,53
Eurotunnel	5,80	+2,65	−12,78
Paribas	312	[illegible]	+16,20
Saint-Gobain	623	[illegible]	+16,66
Salomon (Ly)	3650	+2,52	+28,07
UIC	83	+2,22	+40,91
Via Banque	199,40	+2,20	+33,82
BAISSES, 12h36			
Cred.Fon.France	30,10	−5,18	−57,48
Sefimeg	357,20	−3,84	+9,90
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,10	−3,25	−9,07
Dassault-Aviation	492	−2,95	+54,23
Geophysique	345	−2,26	+114,28
Cerus Europ.Reun	96,20	−1,85	+59
UFB Locabail	483	−1,80	+20,75
Intertechnique T	560	−1,75	+30,84
Promodes	1407	−1,74	+22,24
NRJ #	637	−1,39	+28,94

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



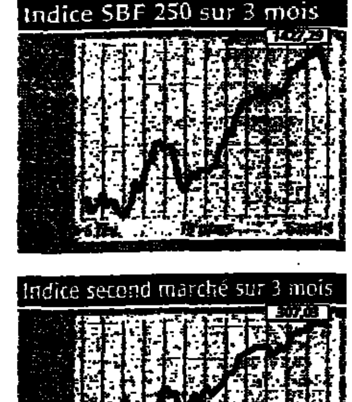
HAUSSES, 12h36	Cours au 07/05	Var. % 06/05	Var. % 31/12
Int. Computer #	109	+18,54	+14,73
Onet #	1275	+9,59	+64,51
Cardif SA	810	+7,28	+74,26
Radiel (Ns)#	362	+6,92	+6,47
Cobra (Ly) #	98,50	[illegible]	+40,71
BAISSES, 12h36			
Chaine et Trame #	150	−9,63	+16,09
Gel 2000	75	−7,06	−13,79
Beneteau #	651	[illegible]	+97,27
Supervox # (B)	109,20	[illegible]	+45,60
Assystem #	562	[illegible]	+57,82

VALEURS LES PLUS ACTIVES

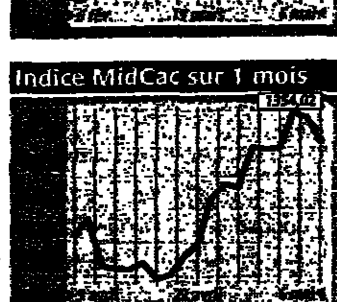
SÉANCE, 12h36	07/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Saint-Gobain	169396	105114067
Sanofi	185867	74332910,80
Chargeurs	50072	70012467
Carrefour	23984	64067292
Elf Aquitaine	164144	62843991,50
LVMH Moet Vuitton	49867	62141885
Paribas	189625	59326937,70
Accor	79591	55480497
Alcatel Alsthom	102232	49715688,40
Cred.Fon.France	*1548219*	*45631114,05*

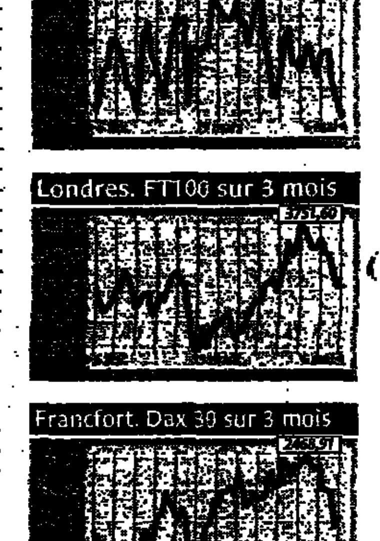
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	06/05	03/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1468,61	[illegible]	−0,94
Ind. gén. SBF 250	1427,29	[illegible]	−0,86
Ind. Second Marché	307,03	[illegible]	−0,10
Indice MidCac	1354,02	[illegible]	−0,46
Valeurs indus.	1617,10	[illegible]	−1,03
1 - Energie	1507,04	[illegible]	−0,68
2 - Produits de base	1541,81	[illegible]	−0,87
3 - Construction	1515,93	[illegible]	−0,19
4 - Biens d'équip.	1146,31	[illegible]	−0,98
5 - Automobile	1907,15	[illegible]	−1,40
6 - Biens consom.	2489,71	[illegible]	−1,23
7 - Indus. agro-alim.	1574,90	[illegible]	−1,50
Services	1600,36	[illegible]	−0,69
8 - Distribution	2884,89	[illegible]	−0,66
9 - Autres services	1092,95	[illegible]	−0,72
Sociétés financières	1052,92	[illegible]	−0,64
10 - Immobilier	706,82	[illegible]	−0,15
11 - Services financ.	1036,80	[illegible]	−0,76
12 - Sociétés invest.	*1367,65*	[illegible]	*−0,52*



Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Nouvelle baisse à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a, pour la quatrième séance d'affilée, terminé en baisse mardi 7 mai. Les investisseurs ont préféré rester sur la *touche en ce retour de congé* après le long week-end marquant la fin de la *Golden Week*. L'indice Nikkei a cédé 167,10 points (0,77 %), à 21 495,28 points.

La veille, pour la troisième séance consécutive, Wall Street a terminé dans le rouge, déprimée par des vagues de ventes sur programme informatique qui ont fait perdre au Dow Jones jusqu'à 52 points en séance. L'indice des trente valeurs vedettes a finalement terminé en baisse de 13,72 points à 5 464,31 points, soit un repli de 0,25 %.

Les investisseurs restent focalisés sur la publication, vendredi, de l'indice des prix à la production pour avril. Les intervenants craignent une progression qui risquerait de raviver les craintes d'inflation et de *provoquer une nouvelle remontée* des taux d'intérêt à long terme.

La Bourse de Francfort, grâce à une reprise technique, a terminé sur un gain de 0,46 % à 2 468,91 points. De son côté, la Bourse de Londres chômait en raison du *Bank Holiday*.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/05	Cours au 03/05	Var. en %
Paris CAC 40	2090,42	2115,98	−1,19
New-York/DJ indus.	5445,52	5478,04	−0,60
Tokyo/Nikkei	21662,40	21662,40	—
Londres/FT100	3751,60	3751,60	—
Francfort/Dax 30	2468,91	2457,49	+0,46
Frankfort/Commer.	874,65	872,86	+0,21
Bruxelles/Bel 20	1988,33	[illegible]	+0,18
Bruxelles/Général	1713,11	1710,82	+0,18
Milan/MIB 30	1021	1021	—
Amsterdam/Gé. Cbs	370,30	368,40	+0,51
Madrid/Ibex 35	356,49	356,43	+0,02
Stockholm/Affarsal	1538,67	[illegible]	—
Londres FT30	2803,60	2803,60	—
Hong Kong/Hang S.	10697,50	10734,20	−0,34
Singapour/Strait t	2400,68	2413,28	−0,52

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

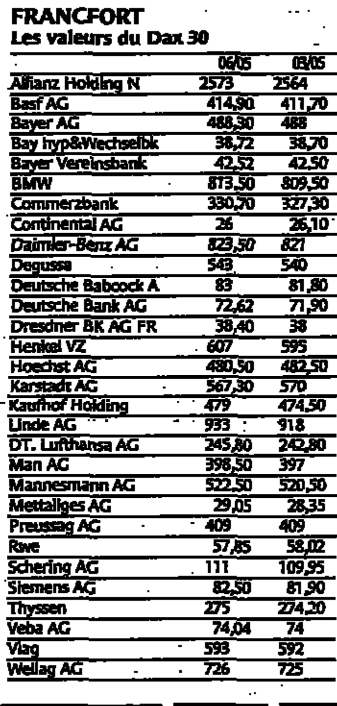
	06/05	03/05
Alcoa	66	62,75
American Express	45,87	46,62
Allied Signal	58,50	58,37
AT & T	59,62	59,37
Bethlehem	13,62	13,25
Boeing Co	76,75	78
Caterpillar Inc.	63,87	63,75
Chevron Corp.	56	56,62
Coca-Cola Co	80,75	79,62
Disney Corp.	60,25	59
Du Pont Nemours&Co	78,25	78,62
Eastman Kodak Co	73,75	76,25
Exxon Corp.	82,75	82,37
Gén. Motors Corp.H	55,37	56,25
Gén. Electric Co	76,25	77
Goodyear T & Rubbe	52,75	52,50
IBM	107	108,12
Intl Paper	40,25	40,62
J.P. Morgan Co	82,62	82,87
Mc Don Dougl	93,62	94
Merck & Co.Inc.	57	58,25
Minnesota Mng.&Mfg	65,75	64,37
Philip Moris	87,75	88,62
Procter & Gamble C	83,25	83
Sears Roebuck & Co	50,25	50,25
Texaco	80,12	81,50
Union Carb.	47,12	48
Utd Technol	105,12	107
Westingh. Electric	18,37	18,50
Woolworth	19	18,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/05	03/05
Allied Lyons	4,96	4,95
Barclays Bank	7,43	7,41
B.A.T. industries	5,06	5,07
British Aerospace	8,74	8,76
British Airways	5,21	5,20
British Gas	2,31	2,32
British Petroleum	5,82	5,82
British Telecom	3,38	3,39
B.T.R.	*3,15*	*3,14*
Cadbury Schweppes	5,09	5,07
Eurotunnel	0,74	0,75
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8	8,02
Grand Metropolitan	4,29	4,28
Guinness	4,70	4,69
Hanson Plc	1,97	1,96
Great Ic	6,96	6,96
H.S.B.C.	9,67	9,66
Impérial Chemical	8,93	8,90
Legal	7,28	7,26
Marks and Spencer	4,25	4,25
National Westminst	6,31	6,31
Peninsular Orienta	5,27	5,26
Reuters	7,43	7,44
Saatchi and Saatch	1,35	1,36
Shell Transport	8,64	8,66
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,84	4,85
Univeler Ltd	12,03	12,04
Zeneca	13,60	13,62

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	06/05	03/05
Allianz Holding N	2573	2564
Basf AG	414,90	411,70
Bayer AG	488,30	488
Bay hyp&Wechselbk	38,72	38,70
Bayer Vereinsbank	42,52	42,50
BMW	813,50	809,50
Commerzbank	330,70	327,30
Continental AG	26	26,10
Daimler-Benz AG	*823,50*	*821*
Degussa	543	540
Deutsche Babcock A	83	81,80
Deutsche Bank AG	72,62	71,90
Dresdner BK AG FR	38,40	38
Henkel VZ	607	595
Hoechst AG	480,50	482,50
Karstadt AG	567,30	570
Kaufhof Holding	479	474,50
Linde AG	933	918
DT. Lufthansa AG	245,80	242,80
Man AG	398,50	397
Mannesmann AG	522,50	520,50
Mettallges AG	29,05	28,35
Preussag AG	409	409
Rwe	57,85	58,02
Schering AG	111	109,95
Siemens AG	82,50	81,90
Thyssen	275	274,20
Veba AG	74,04	74
Viag	593	592
Wellag AG	726	725


New York. Dow Jones sur 3 mois
Londres. FT100 sur 3 mois
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

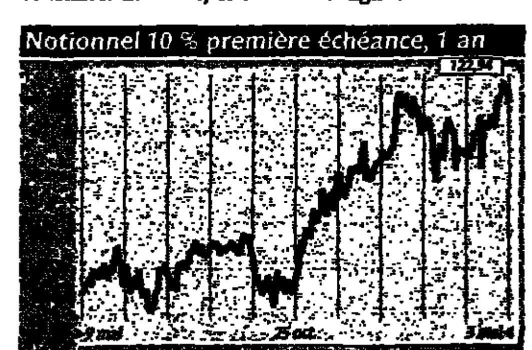
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF – qui mesure la performance des emprunts d'Etat français – a ouvert en légère hausse, mardi 7 mai. Après un quart d'heure de transactions, l'échéance juin gagnait huit centièmes à 122,84 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,48 %, soit 0,03 % au-dessous de celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse. Le rendement de l'obligation de référence, à trente ans, s'était détendu, revenant de 7,11 % à 7,06 %. Les opérateurs restaient toutefois très nerveux dans l'attente des statistiques d'inflation.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs n'attendent rien de la réunion, jeudi, de son conseil.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,76	6,51	7,33	2,30
Allemagne	3,31	6,57	7,33	1,70
Grande-Bretagne	6	8,24	8,44	2,70
Italie	9	9,89	10,26	4,50
Japon	0,44	3,43	4,75	0,20
Etats-Unis	5,19	6,89	7,11	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/05	Taux au 03/05	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,19	5,15	101,11
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,89	5,86	101,73
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,28	6,25	101,79
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,56	6,56	101,44
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,11	7,08	102,37
Obligations françaises	6,62	6,64	101,86
Fonds d'État à TME	−1,86	−1,87	101,23
Fonds d'État à TRE	−1,36	−1,34	100,76
Obligat. franç. à TME	−1,34	−1,28	100,49
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,12	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 06/05	Vente 06/05	Achat 03/05	Vente 03/05
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,76	3,90	3,76	3,90
3 mois	3,78	3,92	3,78	3,92
6 mois	3,84	3,98	3,84	3,98
1 an	4	4,14	4	4,14
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	3,9063	—	3,9063	—
Pibor Francs 6 mois	3,9492	—	3,9492	—
Pibor Francs 9 mois	4,0313	—	4,0313	—
Pibor Francs 12 mois	4,1250	—	4,1250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3750	—	4,3750	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3594	—	4,3594	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4219	—	4,4219	—

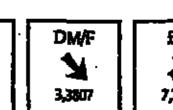
MATIF

Échéances 06/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	46701	[illegible]	122,78	122,32	122,76
Sept. 96	536	120,96	121,20	120,92	121,30
Déc. 96	176	119,74	120	119,74	120,12
Mars 97	—	—	—	—	120,12
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	6027	96,04	96,07	96,02	96,06
Sept. 96	3720	96,03	96,06	96,01	96,06
Déc. 96	948	[illegible]	95,86	95,82	95,86
Mars 97	463	95,62	95,64	95,60	95,62
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	110	90,70	90,90	90,56	90,90
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,46

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	11070	2095	2097	2077	2079
Juin 96	391	2074,50	2075	2057	2058,50
Juillet 96	2	2072	2072	2078	2056
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	2069

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1555 | US/DM ↘ 1,5262 | US/¥ ↘ 104,8000 | DM/F ↘ 3,3807 | £/F ↗ 7,7760

Repli du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ À LA BAISSE, mardi 7 mai, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5227 mark et 5,15 francs. Face au yen, il était en légère hausse à 105,15 yens. Les investisseurs restaient prudents dans l'attente de la publication, mercredi 8 mai, du livre beige de la Réserve fédérale qui donnera le point de vue de la banque centrale américaine sur la situation économique aux Etats-Unis. La prochaine réunion du conseil de la Fed aura lieu le 21 mai. Certains économistes s'attendent à cette occasion à un durcissement de la politique monétaire destiné à éviter une surchauffe de l'économie.

Le repli du billet vert pesait sur le franc, qui cédait un peu de terrain face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3830 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/05	% 03/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,0700	−0,07	326	350
Ecu	6,3440	−0,09	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1555	−0,25	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	16,4465	−0,05	15,8500	16,9500
Pays-Bas (100 fl)	302,8000	−0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3055	+0,08	3,0400	3,5400
Danemark (100 krd)	87,6500	−0,16	83	93
Irlande (1 iep)	8,0525	+0,07	7,6700	8,4200
Gde-Bretagne (1 L)	7,7760	+0,07	7,3600	8,2100
Grèce (100 drach.)	2,1215	−0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,4100	−0,16	70	80
Suisse (100 F)	414,8700	−0,32	402	426
Norvège (100 k)	78,6500	[illegible]	73,5000	82,5000
Autriche (100 sch)	*48,0430*	[illegible]	*46,7000*	49,3000
Espagne (100 pes.)	4,0520	[illegible]	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2850	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7747	[illegible]	3,5000	4,3000
Japon (100 yens)	4,9072	[illegible]	4,7000	[illegible]
Finlande (mark)	107,1900	[illegible]	101	112

PARITÉS DU DOLLAR

	07/05	06/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5262	1,5285	−0,02
TOKYO : USD/Yens	104,8000	[illegible]	−0,21

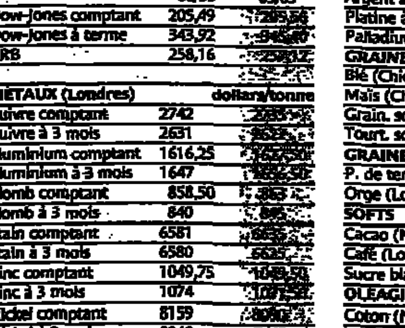
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1545	5,1585	5,1670	[illegible]
Yen (100)	4,9189	4,9129	4,9516	[illegible]
Deutschemark	3,3805	3,3800	3,3822	[illegible]
Franc Suisse	4,1528	4,1482	4,1602	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2957	3,2940	3,3037	[illegible]
Livre sterling	7,7730	7,7663	7,7588	[illegible]
Peseta (100)	4,0523	4,0483	4,0516	[illegible]
Franc Belge	16,449	16,440	16,450	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,78	[illegible]	3,84
Eurodollar	5,31	[illegible]	5,56
Eurolivre	6	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,28	[illegible]	3,19

L'OR

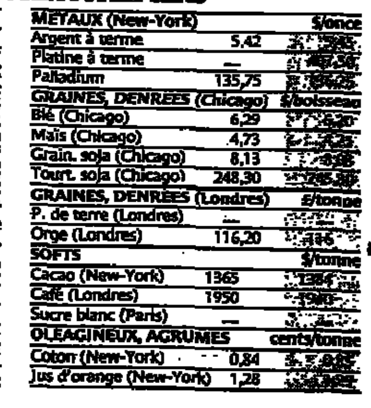


	cours 06/05	cours 03/05
Or fin (k. barre)	65100	64700
Or fin (en lingot)	65450	65300
Once d'Or Londres	394	—
Pièce française(20f)	372	371
Pièce suisse (20f)	375	374
Pièce Union lat(20f)	378	371
Pièce 20 dollars us	2455	2455
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2435	2425

LE PÉTROLE

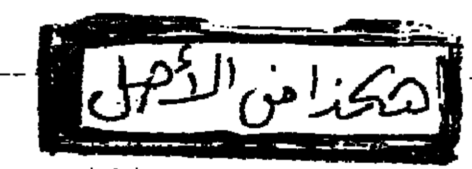
En dollars	cours 06/05	cours 03/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	06/05	03/05
Dow-Jones comptant	205,49	205,56
Dow-Jones à terme	343,92	[illegible]
CRB	258,16	258,12
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2742	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2631	[illegible]
Aluminium comptant	1616,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1647	[illegible]
Plomb comptant	858,50	863
Plomb à 3 mois	840	845
Etain comptant	6581	6635
Etain à 3 mois	6580	6625
Zinc comptant	1049,75	1048,50
Zinc à 3 mois	1074	[illegible]
Nickel comptant	8159	[illegible]
Nickel à 3 mois	8240	8168

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,42	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	135,75	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	6,29	6,20
Maïs (Chicago)	4,73	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,13	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	248,30	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	116,20	116
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1365	1384
Café (Londres)	1950	1980
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,84	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,28	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 7 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12h36

CAC 40 ↗ PARIS **+0,25 %** CAC 40 : 2095,62

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7725	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	915	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	839	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Renault (T.P.)	1815	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2020	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1085	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Accor	700	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Air Liquide	902	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Alcatel Alsthom	483,80	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Alcatel Cable	479	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Alspi	476	[illegible]	− 0,42	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	137,50	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Axa	300,40	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Axime	675	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Bail Investis.	857	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Bancaire (Cie)	572	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Bazar Hot. Ville	483	[illegible]	+ 6,62	[illegible]
Bertrand Faure	173,30	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
BIC	576	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
BIS	590	[illegible]	− 0,50	[illegible]
B.N.P.	206,80	[illegible]	—	[illegible]
Bollore Techno.	550	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2860	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Bouygues	521	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Canal +	1228	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	188	[illegible]	—	[illegible]
Carbone Lorraine	727	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Carrefour	2647	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Casino Guichard	194,10	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Casino Guich.ADP	142,80	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Castorama Dl (Li)	974	[illegible]	− 0,20	[illegible]
C.C.F.	249,30	[illegible]	− 0,08	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	58,40	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Cegid (Ly)	480	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
CEP Communication	448,10	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	98	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Cetelem	1100	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
CGIP	1126	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Chargeurs	1390	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Christian Dior	695	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	249,50	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Clarins	705	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Club Mediterranee	495	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Coflexip	197	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Colas	895	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
Comptoir Entrep.1	17,10	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Comptoir Moder.	2040	[illegible]	− 0,04	[illegible]
CPR	435	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Cred.Fon.France	62,95	[illegible]	− 52,18	[illegible]
Credit Local Fce	394	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Credit Lyonnais CI	172	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Credit National	399,80	[illegible]	− 0,45	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	283,90	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Damart	3990	[illegible]	− 1	[illegible]
Danone	796	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Dassault-Aviation	507	[illegible]	− 2,95	[illegible]
Dassault Electro	321	[illegible]	− 1,52	[illegible]
De Dietrich	269	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Degremont	475	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	52,80	[illegible]	− 3,21	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	270	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Docks France	1062	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Dynaction	143,30	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Eaux (Gle des)	550	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Ecco	1150	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Eiffage	800	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	384	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Eramet	399	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Eridania Beghin	826	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Essilor Intl	1300	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Essilor Intl ADP	997	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Esso	612	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Eurafrance	2030	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Euro Disney	15,10	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Europe 1	1175	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	5,65	[illegible]	+ 2,65	[illegible]
Filipacchi Medias	960	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	78,60	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Fives-Lille	545	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	5000	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	1622	[illegible]	− 1,35	[illegible]
GAN	152	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Gascogne (B)	511	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2185	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Geophysique	355	[illegible]	− 2,81	[illegible]
G.F.C.	420	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Groupe Andre S.A.	489,50	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	119,10	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
GTM-Entrepose	326	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Guilbert	835	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Guyenne Gascogne	1723	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Havas	422,20	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	584	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Imetal	790	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Immeubl.France	349	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Ingenico	67,85	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Interbail	260	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	570	[illegible]	− 1,75	[illegible]
Jean Lefebvre	320	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Klepierre	602	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Labinal	722	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	316,10	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Lagardere (MMB)	133,80	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Lapeyre	285	[illegible]	+ 6,66	[illegible]
Lebon	226	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Legrand	935	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Legrand ADP	638	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Legris indust.	257	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Locindus	882	[illegible]	− 0,22	[illegible]
L'Oreal	1540	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1257	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Lyonnaise Eaux	524	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Marine Wendel	426	[illegible]	− 0,89	15
Matra-Hachette	129,30	129,10	− 0,15	2,70
Metaleurop	60,70	[illegible]	− 0,82	4
Metrologie Inter.	19,60	[illegible]	+ 1,27	—
Michelin	244,90	[illegible]	+ 0,73	2,25
Moulinex	78,30	77,85	− 0,57	4
Nord-Est	139,90	[illegible]	− 1,28	5,50
Nordon (Ny)	426	429	+ 0,70	—
NRJ #	648	[illegible]	− 1,69	[illegible]
OLIPAR	136,90	138,20	+ 0,94	—
Paribas	304	312	+ 2,63	12
Pechiney	238,20	[illegible]	− 0,08	—
Pechiney CIP	255	257,50	+ 0,98	9,50
Pechiney Intl	117,10	[illegible]	− 0,08	3
Pernod-Ricard	330,30	[illegible]	+ 1,08	4
Peugeot	718	[illegible]	+ 0,41	6
Pinault-Prin.Red.	1524	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	460	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Poliet	524	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	520	[illegible]	+ 2,88	[illegible]
Promodes	1432	1407	− 1,74	10,50
Publicis	397	[illegible]	+ 0,25	4
Remy Cointreau	149,30	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Renault	150,60	[illegible]	+ 0,26	3,50
Rexel	1225	[illegible]	− 0,40	11,50
Rhone Poulenc A	120,60	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Rochette (La)	32,50	32	− 1,53	1,20
Roussel Uclaf	1213	[illegible]	+ 0,57	14,50
Rue Imperiale(Ly)	4203	[illegible]	+ 1,35	100
Sade (Ny)	203,60	[illegible]	− 0,29	22,50
Sagem SA	3220	[illegible]	− 1,55	22,50
Saint-Gobain	608	[illegible]	+ 2,46	15,50
Saint-Louis	1459	[illegible]	+ 0,89	38
Salomon (Ly)	3567	[illegible]	+ 2,32	24
Salvepar (Ny)	447	[illegible]	− 0,67	17,50
Sanofi	400,10	397	− 0,77	6
Sat	2051	[illegible]	+ 0,24	47,50
Saupiquet (Ns)	1502	[illegible]	+ 1,86	20
Schneider SA	233,70	234,40	+ 0,29	17
SCOR SA	191	[illegible]	− 0,10	3
S.E.B.	840	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Sefimeg	371,50	[illegible]	− 3,84	34,20
SEITA	193,20	194	+ 0,41	5,20
Selectibanque	105	[illegible]	− 1,33	12,50
SFIM	1100	[illegible]	—	30
SGE	114,40	115	+ 0,52	5
Sidel	1146	[illegible]	− 0,52	13,50
Simco	492	[illegible]	− 0,20	20,76
S.I.T.A	1110	[illegible]	+ 0,18	9
Skis Rossignol	1785	1785	—	22
Sligos	490	[illegible]	—	[illegible]
Societe Gale A	581	[illegible]	—	16
Sodexho	1931	[illegible]	+ 1,03	22
Sommer-Allibert	1471	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Sophia	229	[illegible]	− 0,43	34,50
Spir Communication	574	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Strafor Facom	365	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Suez	203,60	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Synthelabo	397,90	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Technip	460	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Thomson-CSF	132,30	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Total	347,70	348,10	+ 0,11	[illegible]
UAP	108,10	[illegible]	+ 0,37	3
UFB Locabail	492	[illegible]	− 1,82	[illegible]
UGC DA (M)	295	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
UIC	81,15	83	+ 2,27	25
UIF	444,30	449	+ 1,05	22
UIS	180	181	+ 0,55	14,47
Unibail	508	507	− 0,19	27
Union Assur.Fdal	610	621	+ 1,80	14
Usinor Sacilor	80	79,90	− 0,12	—
Valeo	288,90	288	− 0,31	2,20
Vallourec	258	256,90	− 0,42	6,30
Via Banque	195,10	199,40	+ 2,20	12
Worms & Cie	269	269	—	8
Zodiac ex.dt divid	1280	1275	− 0,39	9
Elf Gabon	1075	1071	− 0,37	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	274,90	277	+ 0,76	4,52
Adidas AG #	405	413,50	+ 2,09	—
American Express	240	238	− 0,83	0,96
Anglo American #	327,60	329	+ 0,42	1,76
Amgold #	518	—	—	8,55
Arjo Wiggins App.	14,40	14,40	—	0,35
A.T.T. #	306	305,70	− 0,09	1,43
Banco Santander #	250,90	246	− 1,95	2,77
Barrick Gold #	157	158,60	+ 1,01	0,22
B.A.S.F. #	1415	—	—	25,88
Bayer #	1658	1660	+ 0,12	37,23
Blenheim Group	25,90	25,90	—	0,26
Cordiant PLC	10,40	10,25	− 1,44	—
Crown Cork ord.	227,50	228,50	+ 0,43	1,07
Crown Cork PF CV	232	230	− 0,86	—
Daimler Benz #	2766	2811	+ 1,62	28,32
De Beers #	162	166,60	+ 2,83	4,61
Deutsche Bank #	245,60	247	+ 0,57	50,31
Dresdner Bank #	130	130,50	+ 0,38	35,12
Driefontein #	78,10	78,20	+ 0,12	4,68
Du Pont Nemours #	407,50	405	− 0,61	3,29
Eastman Kodak #	391,50	379,20	− 3,14	3,72
East Rand #	3,47	3,48	+ 0,28	[illegible]
Echo Bay Mines #	66,35	68	+ 2,48	0,13
Electrolux #	260	260	—	5,99
Ericsson #	109,20	109,10	− 0,09	2,62
Exxon Corp. #	423,10	425,50	+ 0,56	3,22
Ford Motor #	183,80	183	− 0,43	[illegible]
Freegold #	55,75	57	+ 2,24	[illegible]
Gencor Limited #	20,45	20,05	− 1,95	[illegible]
General Elect. #	392,80	396,40	+ 0,91	[illegible]
General Motors #	280,20	279	− 0,42	3,22
Gle Belgique #	396,90	396	− 0,22	[illegible]
Grd Metropolitan	33,55	33,25	− 0,89	0,78
Guinness Plc #	37,20	37,25	+ 0,13	0,32
Hanson Plc	15,20	15,20	—	0,25
Harmony Gold #	59,50	59,60	+ 0,16	[illegible]
Hitachi #	53,60	53,40	− 0,37	[illegible]
Hoechst #	1638	1635	− 0,18	32,31
I.B.M #	554	551	− 0,54	1,07
I.C.I #	69	69	—	1,42
Ito Yokado #	300	299,10	− 0,30	0,72
Matsushita #	90	89,50	− 0,55	0,25
Mc Donald's #	243	245	+ 0,82	0,29
Merck and Co #	299	294,50	− 1,50	1,46
Mitsubishi Corp.#	74	71,90	− 2,83	0,16
Mobil Corporat.#	585	578	− 1,19	3,97
Morgan J.P. #	428,90	427,60	− 0,30	3,51
Nestle SA Nom. #	5860	5890	+ 0,51	73,29
Nipp. MeatPacker #	81	78	− 3,70	0,62
Nokia A	197	193	− 2,03	3,18
Norsk Hydro #	228,20	230	+ 0,78	4
Petrofina #	1476	1480	+ 0,27	40,82
Philip Morris #	453	451,10	− 0,41	4,35
Philips N.V #	185,30	184,30	− 0,53	3,64
Placer Dome Inc #	145,90	145,70	− 0,13	0,28
Procter Gamble #	426,50	431,50	+ 1,17	7,74
Quilmes	252	259	+ 2,77	8,01
Randfontein #	38,50	38,50	—	0,74
Rhone Poul.Rorer #	308,10	309	+ 0,29	1,29
Royal Dutch #	721	725	+ 0,55	9,01
R T Z #	81,45	83,25	+ 2,20	1
Sega Enterprises	256	—	—	0,93
Saint-Helena #	33,50	33,30	− 0,59	1,40
Schlumberger #	443,90	434,30	− 2,16	1,90
SGS Thomson Micro.	236,90	233,60	− 1,39	—
Shell Transport #	66,80	68	+ 1,79	0,97
Siemens #	279,60	280,90	+ 0,46	32,52
Sony Corp. #	329,50	330	+ 0,15	1,01
Sumitomo Bank #	106,50	106	− 0,46	0,17
T.D.K #	292	292	—	1,01
Telefonica #	90,55	90,10	− 0,49	0,91
Toshiba #	40,15	39,55	− 1,49	0,20
Unilever #	701	709	+ 1,14	3,41
United Technol. #	549	542	− 1,27	2,35
Vaal Reefs #	513	519	+ 1,16	9,64
Volkswagen A.G #	1765	1751	− 0,79	7,68
Volvo (act.B) #	■ 120,90	123	+ 1,73	2,13
Western Deep #	252	256	+ 1,58	3,31
Yamanouchi #	121	121	—	0,56
Zambia Copper	3,36	3,35	− 0,29	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h36
MARDI 7 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,30	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,25	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,28	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,32	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,61	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,95	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,26	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,45	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,03	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,17	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,98	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,65	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,09	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,82	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,46	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	102,09	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,80	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,81	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,66	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,38	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,15	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,60	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,77	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,76	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,87	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,14	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,62	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103,45	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,34	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,46	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114,60	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,65	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	910,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		235	[illegible]
Bains C.Monaco		615	[illegible]
B.N.P.Intercont.	◆	339	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		410	[illegible]
Ceragen Holding	◆	20,25	[illegible]
Champex (Ny)		23,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		362	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2940	[illegible]
Cpt Lyon Alem.		382	[illegible]
Concorde-Ass Risq		860	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP	◆	12,20	[illegible]
Credit Gen.Ind.	◆	27,10	[illegible]
Darblay	◆	460	[illegible]
Didot Bottin		750	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4760	[illegible]
Ecia		759	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1545	[illegible]
Eridania Beghin CI		855	[illegible]
Fidei		49	[illegible]
Finalens	◆	382	[illegible]
F.I.P.P.	◆	105,50	[illegible]
Fonciere (Cie)		545	[illegible]
Fonciere Euris	◆	230	[illegible]
Foncina #		450	440
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1436	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Gaumont #		419,80	[illegible]
Genefim		152,80	152
Gevelot	◆	1800	1800
G.T.I (Transport)		348	[illegible]
Immobail		129	[illegible]
Immobanque		741	757
Lucia		51,65	[illegible]
Monoprix		160	160
Metal Deploye		446	[illegible]
Mors #		17,90	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	62,75	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	275	[illegible]
Ets.Clairefont(Ny)		1350	[illegible]
Parfinance		214	[illegible]
Paris Orleans		277	[illegible]
Piper Heidsieck		1447	[illegible]
Promodes (CI)		929	[illegible]
PSB Industries Ly		344,90	[illegible]
Rougier #		505	[illegible]
Saga		157	159,90
Salins du Midi		455,20	[illegible]
Silic		740	740
S.I.P.H.		216,30	[illegible]
Sofal	◆	89	89
Soffo	◆	261,30	261,30
Sofragi	◆	3650	[illegible]
Soudure Autogene	◆	995	995
Sovabail		338,50	[illegible]
Taittinger		1845	[illegible]
Tour Eiffel	◆	258	258
Vicat		475	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	146,30	[illegible]
Commerzbank AG	1056	1077
Fiat Ord.	20,60	20,60
Gevaert	315,10	315,10
Gold Fields South	160,50	[illegible]
Kubota Corp.	28,40	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	54	54
Ottomane(cie Fin.)	285	[illegible]
Robeco	376,90	[illegible]
Rodamco N.V.	145,50	[illegible]
Rolinco	417,50	[illegible]
Solvay SA	3000	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h36
MARDI 7 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		60	[illegible]
AFE #		487	[illegible]
Aigle #		195	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	130	[illegible]
Altran Techno. #		1458	[illegible]
Montaignes P.Gest.		700	[illegible]
Assystem #		585	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	610	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		256	[illegible]
Bque Vernes		499,90	[illegible]
Beneteau #		685	[illegible]
B I M P		73,10	[illegible]
Boiron (Ly) #		655	[illegible]
Boisset (Ly)#		212,10	[illegible]
But S.A.		358	[illegible]
Cardif SA	●	755	[illegible]
C.E.E #		300	[illegible]
CEGEP #		152	[illegible]
Cermex # (Ly)		368	[illegible]
CFPI #		252	[illegible]
Change Bourse (M)		318	[illegible]
Christ.Dalloz #		1490	[illegible]
Cipe France Ly #		479	[illegible]
CNIM CA#		207,90	[illegible]
Codetour		330	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		330	[illegible]
Conflandey S.A.		310	[illegible]
C.A. de la Brie		336,80	[illegible]
C.A.Gironde (B)		445	[illegible]
C.A.Haute Normand		335	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		335	[illegible]
C.A. Paris IDF		825	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		388	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		286,50	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		224	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		326,40	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		498	[illegible]
C.A. Oise CCI		263,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais		425	[illegible]
C.A. Somme CCI		243	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		412,10	[illegible]
Creeks		60	[illegible]
Devanlay		535	[illegible]
Devernois (Ly)		555	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		75	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		435	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)		437	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		255	[illegible]
Europ Propulsion		639	[illegible]
Expand s.a	◆	249	[illegible]
Factorem		675	[illegible]
Faiveley #		311	[illegible]
Finacor		120	[illegible]
Fininfo		545	[illegible]
Fructivie		700	[illegible]
Gautier France #		282	[illegible]
Gel 2000		79	[illegible]
GFI Industries #		741	[illegible]
Girodet # (Ly)		43,10	[illegible]
GLM S.A	◆	330	[illegible]
Grandoptic.Photo #		620	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		212	[illegible]
Kindy #		180	[illegible]
Guerbet		378	[illegible]
Hermes Internat.1#		1330	[illegible]
Hurel Dubois	◆	539	[illegible]
ICBT Groupe #		235	[illegible]
I.C.C.		177	[illegible]
Idianova	◆	67	[illegible]
Int. Computer #		98,60	[illegible]
IPBM		64,95	[illegible]
M6-Metropole TV		501	[illegible]
Manitou #		585	[illegible]
Manutan		919	[illegible]
Marie Brizard		1257	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		212,60	[illegible]
Mecelec (Ly)		94	[illegible]
MGI Coutier		279	[illegible]
Michel Thierry#		715	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	◆	76,10	[illegible]
Naf-Naf #		79	[illegible]
Norbert Dentres.#		780	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny		731	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.	◆	900	[illegible]
Onet #		1185	1225
Paul Predault #		185	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		113	112
Pochet		950	950
Poujoulat Ets (Ns)	◆	255	255
Radiall #		607	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		219	218
Reydel Indust.Li		882	[illegible]
Robertet #		1410	1415
Rouleau-Guichard		463	[illegible]
Securidev #		76,50	[illegible]
Smoby (Ly)#		621	[illegible]
Sofco (Ly)		118,90	118,90
Sofibus	◆	364	364
Sogepag #	◆	137	137
Sogeparc (Fin)		698	[illegible]
Sopra		339	[illegible]
Steph.Kelian #		91	[illegible]
Sylea		473	473
Teisseire-France		205	[illegible]
TF1-1		546	549
Thermador Hold(Ly)		385	386
Trouvay Cauvin #		80,10	80
Unilog		557	552
Union Fin.France		527	526
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		144,80	[illegible]
Vilmorin et Cie #		478	477,80
Virbac		712	715

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h36
MARDI 7 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	283	283
Infonie	510	[illegible]
Jolliez-Regol	101,20	[illegible]
Proxidis	85	85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h36
MARDI 7 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,06	0,05
Sté lecteurs du Monde	◆	179,90	182
Nobel	◆	181	198,10
Mumm	◆	1500	1500
Générale Occidentale	◆	45,75	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 6 mai

VALEURS		Émission Frais inclus	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		121,15	[illegible]
BANQUE POPULAIRE			
Valorg	◆	2401,75	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9409,45	[illegible]
Arbitr. Première	◆	8981,79	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◆	17236,52	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		852130	[illegible]
Natio Court Terme		13690	[illegible]
Natio Court Terme2		371885	[illegible]
Natio Epargne		2152,07	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15388,12	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2325,45	[illegible]
Natio Ep. Obligations		210,83	[illegible]
Natio Epargne Retraite		140,71	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10536,29	[illegible]
Natio Epargne Valeur		547,54	[illegible]
Natio France Index		1119,53	[illegible]
Natio Immobilier		1228,75	[illegible]
Natio Inter		1843,24	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5325,88	[illegible]
Natio Opportunités		165,12	[illegible]
Natio Patrimoine		1522,92	[illegible]
Natio Perspectives		1246,94	[illegible]
Natio Placements C/D		76259,86	[illegible]
Natio Revenus		1091,18	[illegible]
Natio Sécurité		11545,10	[illegible]
Natio Valeurs		1088,66	[illegible]
BRED INTERÉPARGNE			
Moneden		89069,44	[illegible]
Oblig. ttes caté.	◆	233,59	[illegible]
CDC GESTION			
Nord Sud Dévelop.		2146,66	[illegible]
Livret Portefeuil.		864,87	[illegible]
Patrimoine Retraite		296,64	[illegible]
Sicav Associations		2356,16	[illegible]
Valreal		34395,77	[illegible]
CDC TRÉSOR GROUPE CDC			
Comptavalor		2275,87	[illegible]
Fonsicav		18970,18	[illegible]
France Obligations		460,80	[illegible]
HLM Monétaire		18185,90	[illegible]
Oblisécurité Sicav		5621,02	[illegible]
Mutualité dépôts		18187,87	[illegible]
Première Oblig. C		12971,52	[illegible]
Première Oblig. D		10568,08	[illegible]
Sensivalor		35244,68	[illegible]
Trésor Plus		1786,75	[illegible]
Trésor Trimestriel		1017,75	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions futur		213,35	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire		10257,77	10257,77
Ecur. Expansion		79733,82	[illegible]
Ecur. Géovaleurs		2959,51	[illegible]
Ecur. Investissement		174,45	[illegible]
Eparcourt-Sicav		191,10	[illegible]
Livret Bourse Inv.		637,48	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	115544,13	115544,13
Atout Amérique		141,68	[illegible]
Atout Asie		108,11	[illegible]
Atout Futur C		606,70	[illegible]
Atout Futur D		578,74	[illegible]
Coexis		1804,61	[illegible]
Dieze		1852,63	[illegible]
Elicash	◇	916271,71	916271,71
Epargne-Unie		166,85	[illegible]
Eurodyn		1759,18	[illegible]
Indicia	◆	1250,95	[illegible]
Moné.JC	◇	11555,07	[illegible]
Moné.JD	◇	11555,07	[illegible]
Oblifutur		3917,22	[illegible]
Oraction		1811,68	[illegible]
Proficius		1015,41	[illegible]
Revenu-Vert		1189,32	[illegible]
Sévéa	◆	107,05	[illegible]
Synthésis		15775,53	[illegible]
Uni Foncier		1276,97	[illegible]
Uni France		666,16	[illegible]
Uni Garantie C		1689,16	[illegible]
Uni Garantie D		1373,40	[illegible]
Uni-Régions		1642,58	[illegible]
Univar C	◇	299,50	299,50
Univar D	◇	299,50	299,50
Univers Actions		188,53	[illegible]
Univers-Obligations		2171,11	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		568,54	[illegible]
Francic Pierre		121,10	[illegible]
Francic Régions		1682,26	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1311,27	[illegible]
Converticic		357,33	[illegible]
Ecocic		1409,96	[illegible]
Oblicic Mondial		3314,36	[illegible]
Oblicic Régions		1178,26	[illegible]
Rentacic		164,74	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1295,02	[illegible]
Lion 20000		16667,17	16667,17
Lion Association		11107,57	[illegible]
Lion Plus		1393,80	[illegible]
Lion Trésor		2308,17	[illegible]
Oblilion		1790,25	[illegible]
Sicav 5000		567,63	556,50
Slivafrance		943,90	[illegible]
Slivam		475,44	[illegible]
Slivarente		236,04	[illegible]
Slivinter		603,27	[illegible]
Trilion		5253,56	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2032,10	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1700,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		861,26	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		102,88	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22290,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		228,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1239,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1102,69	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		751,58	[illegible]
Saint-Honoré Capital		17708,06	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		636,72	[illegible]
St-Honoré Pacifique		801	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1783,20	1783,20
Stratégie Actions		963,09	[illegible]
Stratégie Rendement		1768,97	[illegible]
LA POSTE			
Amplitude Monde D		793,35	[illegible]
Eenciel D		132,79	[illegible]
Emergence Poste D		110,67	[illegible]
Géobilys C		609,10	[illegible]
Géobilys D		593,93	[illegible]
Intensys D		108,42	[illegible]
Latitude C/D		144,14	[illegible]
Oblitys D		574,97	[illegible]
Plénitude D		158,77	[illegible]
Poste Gestion C		43028,87	[illegible]
Solstice D		2348,60	[illegible]
Thésora C		911,82	[illegible]
Thésora D		829,97	[illegible]
Revenus Trimestr.		5353,46	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Cadence 1		1068,53	1057,95
Cadence 2		1070,57	[illegible]
Cadence 3		1060,04	1049,54
Capioblig		8428,27	[illegible]
Interoblig		6373,68	6310,57
Intersélection Fce		586,16	[illegible]
S.G. France opport. C		1703,53	1670,13
S.G. France opport. D		1642,78	[illegible]
S.G. Monde opport. C		1314,86	[illegible]
S.G. Monde opport. D		1314,86	[illegible]
Sogenfrance C		1493,30	[illegible]
Sogenfrance D		1378,14	[illegible]
Sogépargne		312	[illegible]
Sogevar		1263,28	[illegible]
Soginter		1777,99	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TÉLÉVISION Les contrats signés avec un petit nombre d'animateurs-producteurs par Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, continuent d'alimenter la polémique. Les autorités de tutelle, comme le président du CSA, tentent de dépassionner un débat qui a été précédé de trente mois de rumeurs et d'informations contradictoires. ● DANS LES COULOIRS de France 2, rédacteurs et chefs de service commentent la lettre qu'il ont reçue de leur président et doutent que son appel à la solidarité du personnel soit entendu. La société des journalistes se déclare *« indignée par les contrats hors normes et les sommes exorbitantes versées ».* ● JACQUES PESKINE, président de l'Union des syndicats de producteurs de télévision (USPT), critique ce nouvel épisode des convulsions du paysage audiovisuel et souhaite la suppression *« de ces contrats absurdes ».*

Jean-Pierre Elkabbach défend les engagements financiers de France 2

La polémique déclenchée autour du montant des contrats des animateurs-producteurs avec les chaînes de service public a amené le président de France Télévision à demander le soutien des personnels

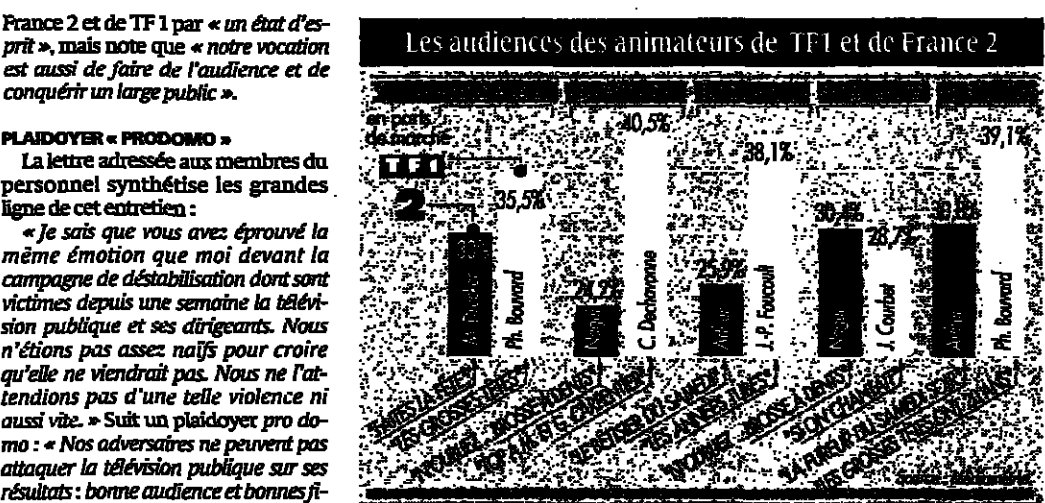
ET LE NAVIRE tanguait, tanguait. Les rafales craquelaient la voilure, et les vagues se creusaient davantage, dessinant tour à tour des fosses et d'énormes parois, balançant sur le pont de lourds paquets de mer. Accroché au mat d'artimon, son écharpe rouge trempée autour du cou, Capitaine Elkabbach saisit sa corne de brume et prit une décision : s'adresser aux matelots, réfugiés dans les cales, leur expliquer son choix de navigation, les souder à sa barre : *« Ensemble, contre vents et marées, nous garderons ce cap »*... Mais sur le pont balayé de rafales aucun matelot ne monta.

Le reporter de France 2 qui, lundi 6 mai, racontait cette histoire avec une fausse grandiloquence venait de découvrir, à son nom, la lettre que Jean-Pierre Elkabbach avait fait porter dans l'après-midi à chaque membre du personnel : une page à l'en-tête de France Télévision, agrafée à la copie des six feuillets de son entretien à paraître le 7 mai dans *L'Evénement du jeudi*. Le PDG de France Télévision y définit la différence entre les programmes de France 2 et de TF 1 par *« un état d'esprit »*, mais note que *« notre vocation est aussi de faire de l'audience et de conquérir un large public »*.

PLAIDOYER « PRODOMO »

La lettre adressée aux membres du personnel synthétise les grandes ligne de cet entretien :

« Je sais que vous avez éprouvé la même émotion que moi devant la campagne de déstabilisation dont sont victimes depuis une semaine la télévision publique et ses dirigeants. Nous n'étions pas assez naïfs pour croire qu'elle ne viendrait pas. Nous ne l'attendions pas d'une telle violence ni aussi vite. » Suit un plaidoyer *pro domo* : *« Nos adversaires ne peuvent pas attaquer la télévision publique sur ses résultats : bonne audience et bonnes finances. Ils ne peuvent pas l'attaquer sur ses programmes : croissance sans précédent des investissements dans la fiction, effort en direction du documentaire et des programmes jeunesse, place plus grande donnée à la culture à l'antenne. Ni sur l'information : pluralisme, rigueur, développement régional et local. Nos bons résultats répondent à une politique éditoriale tracée dès 1994 sous le signe d'un renouveau des programmes de stock par lesquels nous assurons notre avenir. Ces programmes ont des délais de production longs et c'est pourquoi nous avons, en 1994, renouvelé et consolidé l'audience de France 2 en particulier, avec une nouvelle génération d'animateurs. »*



Nous y voilà. Mais vient l'explication de la lettre : *« J'ai accepté de répondre aux questions d'un grand hebdomadaire pour expliquer notre stratégie pour la télévision publique, et j'ai tenu à ce que vous soyez les premiers à prendre connaissance de mes déclarations. (...) Ensemble, contre vents et marées, nous garderons ce cap. »*

C'est peu dire que, dans la rédaction, dans la soirée du lundi 6 mai, la lettre n'était pas prise un instant au sérieux. Ce rire, dans les bureaux ! Cette ironie sur la solidarité que leur PDG appelle de ses voeux ! *« Vous vous trompez, Capitaine Elkabbach ! Nous n'éprouvons pas la même émotion, nous ne sommes pas dans la même galère ! »*, raillait une journaliste. Aucun réflexe de corps, pas l'ombre d'une indulgence et une franche irritation à l'évocation d'une *« campagne »* orchestrée pour l'abattre. *« Point besoin d'ennemis, il s'est piégé lui-même ! »* Et puis : *« Il peut dire ce qu'il veut, le contrat Delarue est bien là, monstrueux et grotesque, injurieux pour tout le personnel, méprisant pour le public ! C'est Elkabbach qui l'a voulu, c'est lui qui l'a signé ! »* Et encore : *« Il voulait jouer perso, eh bien qu'il coule perso ! »* La compassion est un luxe que la télévision ignore.

Peut-être du côté des chefs ? Ah ! vous que jadis Elkabbach galonna, soutenez-vous son discours ? *« Quand le budget de l'Etat doit perdre 60 milliards, que le gouvernement va mégoter sur les dépenses de la science et les aides à l'emploi, ce discours est tout simplement insoutenable ! »* Rarement verdict, à France 2, fut à ce point *« indigné »*, selon le mot de la Société des journalistes présidée par Marcel Trillat. Et sans appel.

« GABEGIE »

Mais l'inquiétude va au-delà. *« Une telle gestion,* dit Trillat, *compromet gravement l'image et la crédibilité d'un service public devenu symbole de gabegie. A terme, c'est une menace pour nos emplois. »* D'autres enragent que l'inévitable débat sur la vocation du service public se présente dans les pires conditions et appuie quelques partisans d'une privatisation. D'autres s'attendent enfin à voir affluer les candidats au poste de PDG de France Télévision. Car cette tempête sera fatale, jurent-ils, au fier Capitaine Elkabbach.

Annick Cojean

Jacques Peskine, président de l'Union des syndicats des producteurs de télévision

« Il faut supprimer ces contrats absurdes »

« Que vous inspirent les polémiques soulevées par les contrats d'animateurs-producteurs, comme celui de Jean-Luc Delarue ?

– Nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait un double traitement des producteurs. Une de nos craintes est qu'il y ait un amalgame entre de vrais producteurs et ceux qui sont avant tout des animateurs. Quand un producteur de variétés indépendant propose une émission à une chaîne publique, les prix qu'on évoque sont de 1 à 2 millions de francs. Dans les contrats de ces animateurs, on parle plutôt de 2,5 à 3 millions de francs, voire plus dans le cadre d'émissions spéciales. La société de production de « L'Instit », qui réalise 50 % de parts de marché, donc qui rapporte de la publicité aussi, a des marges très faibles. Très, très loin des 21 % que Jean-Luc Delarue présente comme courants dans la production télévisée.

– Comment se passent normalement les négociations avec les maisons de production ?

– Quand France Télévision paie 400 à 500 000 francs pour une heure de documentaire, qui coûte de 1 à 1,5 millions de francs, elle exige des droits vidéo, des droits sur l'exportation, alors qu'elle ne l'exige pas dans le cas de ces animateurs. C'est la même chose en ce qui concerne la fiction, qui est le programme le plus populaire à la télévision : France 2 paie 4 à 5 millions le droit de passer trois téléfilms de 90 inutes qui coûtent presque le double. La chaîne se mêle de tout. Elle a un comportement de client extrêmement pointilleux et plutôt mauvais payeur. En fait, il y a plus de bons projets que de cases dans les grilles de programmes, ce qui fait que les diffuseurs peuvent imposer leurs exigences. Ce n'est pas vrai pour certains qui fonctionnent en dehors de toute règle de concurrence.

– Quelle leçon peut-on tirer de cette polémique ?

– Si cette polémique permet d'aboutir à la suppression de ces contrats absurdes, dans les chaînes publiques comme dans les chaînes privées, ce serait bien pour tout le monde. Il faut que des moyens soient vraiment mis en œuvre dans le service public pour la production. Dans toutes nos discussions avec France Télévision, on a insisté sur la nécessité de dégager des fonds pour des programmes de stocks (reportages, fictions, animations, documentaires), afin que sur ces programmes, France Télévision soit au même niveau que les chaînes privées. »

Propos recueillis par Alain Salles

RÉACTIONS

■ **Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) a déclaré devant le Conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel (CNCTA) : *« Il ne serait pas convenable qu'une polémique d'actualité, quels qu'en soient les termes ou les fondements, puisse servir à mettre en cause directement ou indirectement la télévision de service public, son existence et son avenir (...) Il apparaît que l'État ne s'est jamais dessaisi de son pouvoir de contrôle financier des chaînes au profit du CSA, auquel il n'appartient pas, aujourd'hui, de se prononcer sur telle ou telle décision contractuelle, concernant une – voire les deux – chaînes publiques. »*

● **Le Parti socialiste** a déclaré, lundi 6 mai, qu'il importe *« d'assainir la situation »* à France 2. Le PS estime qu'après la privatisation de TF 1, *« France 2 est entré dans la course-poursuite à l'audience et aux paillettes, contraire aux missions de la chaîne »*. Un assainissement pourrait se faire *« en augmentant considérablement la part des financements publics à France 2 et France 3, pour les dégager de la course à l'audience et aux recettes publicitaires »*.

● **Le député (RPR) des Yvelines, Michel Péricard,** nous a déclaré : *« L'argument des animateurs-producteurs – « oui, mais nous rapportons de l'argent » – me met hors de moi. Il signifie que le lien direct publicité-émission s'impose à tous. Or, ce lien direct n'a pas lieu d'être sur le service public : il signifierait que, si des émissions ne rapportent rien, il faudrait les supprimer. C'est la négation de la différence entre public et privé ».*

Du secret commercial au scandale public

● ***13 décembre 1993 :*** **Jean-Pierre Elkabbach succède à Hervé Bourges.**

Directeur général adjoint d'Europe 1, Jean-Pierre Elkabbach est élu le 13 décembre 1993 à la présidence de France Télévision par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). *Il bénéficie des faveurs du* président de la République, François Mitterrand (dont il recueille les Mémoires audiovisuelles depuis un an déjà, dans un studio vidéo du palais de l'Elysée), mais aussi de celles du premier ministre Edouard Balladur. Pour la majorité des membres *du CSA, Jean-Pierre Elkabbach est* un professionnel – ce que souhaitait le gouvernement – et semble le plus à même de préserver l'avenir de l'institution ainsi que la bonne santé financière et morale de France 2 et France 3, tout en satisfaisant un gouvernement de cohabitation.

Il évince un autre des candidats, Jean-Marie Cavada, desservi par l'insistance avec laquelle le pousse Alain Carignon, alors ministre de la communication. Un « lot de consolation » est réservé à Jean-Marie Cavada : la présidence de La Cinquième, la chaîne éducative lancée *en décembre* 1994. *Jean-Pierre* Elkabbach succède quant à lui à Hervé Bourges, qui sera nommé président du CSA.

● **18 mai 1994 : Jean-Pierre Elkabbach annonce le départ de Michel Drucker de TF 1 et son arrivée sur France 2.**

Cinq mois après sa nomination à la présidence de France Télévision par le CSA, Jean-Pierre Elkabbach concrétise sa première grande « transaction » : Michel Drucker quitte TF 1 pour France 2. Les rumeurs sur le montant des offres faites par Jean-Pierre Elkabbach *(100 millions de francs, 110 millions...)* sont invérifiables. Il faudra attendre la fin de 1995 pour savoir avec certitude que le contrat 1994-1995 signé par DMD Productions dépasse 101 millions de francs.

Le secret est d'autant mieux gardé que Jean-Pierre Elkabbach est en pleine discussion avec Edouard Balladur, alors premier ministre, et Alain Carignon, ministre de la communication, pour une recapitalisation de France Télévision à hauteur de 1,2 milliard de francs.

A la même époque, Michel Péricard, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, annonce à l'Assemblée aussi bien que sur des radios périphériques qu'il va exiger communication des cinquante cachets les plus élevés de France 2 et France 3.

Depuis janvier, le secteur audiovisuel bruisse de rumeurs concernant les discussions financières entre Jean-Pierre Elkabbach et Christophe Dechavanne, dont l'émission « Coucou c'est nous ! » draine alors de fortes recettes publicitaires vers le tiroir-caisse de TF 1. Jean-Pierre Elkabbach souhaite s'attacher ses talents : les jeunes ont un faible pour Dechavanne, ainsi que leurs mères, *ces fameuses « ménagères* de moins de cinquante ans » que ciblent les annonceurs.

Bien que Jean-Pierre Elkabbach ait publiquement proposé à TF 1, le 19 avril, de mettre fin à la guerre des droits sur le sport et le cinéma, il tente de séduire les stars de la Une. *Mais le transfert de Dechavanne sur* France 2 n'aura finalement pas lieu : France Télévision indique en avril ne pas souhaiter mettre sur la table les 250 millions de chiffre d'affaires que TF 1 a garantis à Coyote production.

Les rumeurs courent aussi sur l'arrivée de Patrick Sabatier à France 2. Début 1994, France 2 a même construit une soirée spéciale avec cet animateur déchu, impliqué dans une affaire d'escroquerie. D'autres rumeurs – fondées, cette fois – courent sur l'arrivée d'Arthur ou de Jean-Pierre Coffe (Canal Plus). Simultanément, Michel Field, qui animait avec succès le « Cercle de minuit » de France 2 part pour la chaîne cryptée : un débat mené en direct sur France 2 par Michel Field, *aux heures de grande écoute*, avec des lycéens en grève contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) aurait déplu au premier ministre, Edouard Balladur. La recapitalisation de France Télévision en sera fortement perturbée.

● **14 Juin 1994 : le prix des *50 émissions les plus coûteuses.***

Alain Carignon, ministre de la communication, fait savoir à Michel Péricard, président de la commission des affaires culturelles, que le coût complet des cinquante émissions les plus chères de France 2 et France 3 s'élève à 1,18 milliard de francs. Ce chiffre inclut les émissions de variétés mais aussi des fictions coûteuses comme « Charlemagne ».

A l'été 1994, Jean-Luc Delarue, Arthur et Dominique Cantien, directrice des variétés sur TF 1, suivent Michel Drucker sur France 2.

L'automne 1994 est occupé par les disputes entre France Télévision et M 6 sur les coupures publicitaires instituées au milieu de de la nouvelle *émission de Michel Drucker*, « Studio Gabriel », alors que les chaînes publiques n'ont pas le droit de couper les émissions de plateau par des spots publicitaires.

● **Septembre 1994 : grèves des salariés de France 3 et France 2.**

Les journalistes de France 3 rappellent *au public qu'ils sont moins* bien payés que leurs collègues de France 2. Les grèves perturbent la présentation des journaux.

● **Juin 1995 : la Cour des comptes ouvre une enquête.**

Entre le 22 et le 30 juin 1995, ce sera le tour des administratifs et des *techniciens de France 2 de faire* grève pour des questions salariales. A cette occasion, les rumeurs s'enflent sur le montant des contrats signés par la chaîne avec les animateurs-stars. L'annonce qu'un audit de l'audiovisuel public a été confié à l'inspection des finances est rendue publique. Cet audit devrait être publié à la fin du mois de mai 1996. La Cour des comptes, qui ne s'était pas occupée de France Télévision depuis 1991, démarre, elle, une enquête, qui devrait être prête à la fin de l'année.

● **Novembre 1995 : Alain Griotteray publie son rapport.**

Il s'agit d'une première dans l'histoire de la télévision : début novembre, le député Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de-Marne), rapporteur pour la commission des finances, dévoile après enquête – il a dû les recopier à la main – les montants des contrats signés par France Télévision avec un petit nombre de stars. Le député confirme les rumeurs ; sur 4,8 milliards de budget, six animateurs se partagent un chiffre d'affaires global pour 1995-1996 de 602 millions de francs (plus 40 millions de francs de taxes) : 144,7 millions pour Jacques Martin Productions ; 134,7 millions de *francs pour Réservoir Prod.* (Jean-Luc Delarue) ; 115,5 millions de francs pour Case Productions (Arthur) ; 89,5 millions pour Productions DMD (Michel Drucker) qui, la saison précédente, a réalisé 101 millions de francs ; 65 millions de francs pour Air Production (Nagui) et enfin 52,5 millions de francs pour Mireille Dumas Productions.

Ce rapport montre que le chiffre d'affaires consacré par la chaîne aux variétés a triplé avec l'arrivée de Jean-Pierre Elkabbach à la présidence.

● **Avril-mai 1996 : tentative de *renégocier à la baisse les* contrats.**

Jean-Pierre Elkabbach, conscient du malaise créé, tente de renégocier ces contrats à la baisse. La dénonciation unilatérale du contrat d'exclusivité de Jean-Luc Delarue (32 millions de francs sur trois ans) *montre que des procédures* n'ont pas été respectées, France 3 est signataire à son insu des contrats qui lient France 2 à Réservoir Prod., des clauses élémentaires comme des clauses d'audit (examen des comptes des sociétés de production) ; les clauses de sortie (possibilité de rompre un contrat sans payer un dédit exorbitant) ou les clauses d'audience ne sont pas incluses dans ces contrats. *Le Point*, qui révèle ces faits, est l'objet d'une plainte de la part de France Télévision.

Mardi 30 avril, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, déclare à France-Inter qu'il *« faut savoir s'il y a eu des malversations ou pas. Si la réponse est oui, il faudra sanctionner »*. Quelques jours plus tard, Jean-Pierre Elkabbach fait savoir au CSA qu'il est prêt à venir s'expliquer devant les « sages ».

Yves Mamou

Quelles procédures de contrôle ?

En 1993, le conseil d'administration de France 2 appréciait seulement les dépenses de programmes par grands genres (fiction, jeux, etc.) sans entrer dans le détail. Ainsi, le contrat de Jacques Martin, renouvelé en 1992, n'a pas été communiqué au conseil. En revanche, les procédures de contrôle internes étaient assez lourdes : chaque projet de contrat arrivait chez le directeur général accompagné d'une autorisation d'investissement déjà contresignée par le directeur de l'unité de programmes, le directeur de production, le directeur des finances et le contrôleur de gestion. Cela pour vérifier simultanément la nécessité artistique de la commande et le suivi budgétaire. C'est cette implication de la machine administrative dans ses choix stratégiques que Jean-Pierre Elkabbach semble avoir court-circuitée. Quant au contrôleur d'Etat, il avait à connaître les contrats quand les animateurs étaient à moitié salariés par la chaîne. Le remplacement du salaire par la clause d'exclusivité a fait disparaître cette possibilité.

La haute technologie permet d'améliorer la sécurité dans le métro et les bus parisiens

Un nouveau poste de commandement rassemble les équipes de la RATP et de la police

La RATP vient d'inaugurer le PC 2000, un centre de commandement ultra-moderne qu'elle partage avec les services de police. Les images de l'intérieur des bus sont transmises par liaison radio. Celles du métro arrivent par fibre optique. Associée à la localisation des véhicules par satellite, cette visualisation est précieuse pour évaluer la gravité des alarmes et piloter les interventions des équipes de sécurité.

DANS LE BUS nº 5785, sur la ligne 272, le machiniste déclenche l'alarme. Aussitôt, le signal est transmis au nouveau poste de commandement, baptisé PC 2000. L'installation, inaugurée jeudi 2 mai, est composée de deux salles, l'une pour le personnel de surveillance de la RATP, l'autre pour celui de la préfecture de police.

Sur 1 300 m², dans le sous-sol de la Maison de la RATP, quai de la Rapée, à Paris, dans le 12ᵉ arrondissement, sept pupitres équipés d'ordinateurs utilisent le système Aigle, mis au point par la Régie. Ce dernier prolonge le système Altaïr, qui régule le trafic des bus (*Le Monde* du 6 mai 1995) et se charge de gérer l'ensemble des alarmes déclenchées dans les bus et le métro parisiens, soit environ 200 alertes par jour pour 9 millions de voyageurs.

Au bout de quelques secondes, les premières vues de ce qui se passe à l'intérieur du bus apparaissent sur un écran. *« Nous disposons de trois images prises juste avant le déclenchement de l'alarme »*, explique Alain Caire, directeur du département environnement et sécurité de la RATP. De quoi comprendre la situation du machiniste qui roule du côté de Sartrouville.

Sur l'immense carte de la région parisienne du poste de commandement, une petite flamme marque la position du bus 5785 en situation d'alarme. A proximité, un symbole vert représente une voiture des agents de la RATP, qui appartient au Groupe de protection et de sécurité des réseaux (GPSR). Comme le bus, elle est équipée d'un système de localisation par satellite (GPS). En permanence, le PC reçoit les indications de position de ses bus et des véhicules d'intervention. Aujourd'hui, ce système reste limité à trois lignes (47, 256 et 272), ce qui représente environ 80 bus. Soit un faible pourcentage des 4 000 véhicules de la RATP. Mais *« d'ici à cinq ans, nous prévoyons d'en équiper un millier, en donnant la priorité aux lignes considérées comme difficiles »*, déclare Alain Caire.

Dès que l'analyse des premières images a confirmé la validité de l'alarme, un agent du PC 2000 donne l'ordre, par radio, à la voiture d'intervention la plus proche de rejoindre le bus. Pendant ce temps, les images continuent à s'afficher. Prises à la cadence de huit vues par minute par la caméra embarquée dans le bus, elles sont acheminées par radio jusqu'au PC, *via* le réseau de transmission de données par radio 3 RD de France Télécom.

Ce parcours explique la lenteur de l'affichage. Une seule image, même en noir et blanc, représente une quantité d'informations de quelques dizaines de milliers d'octets. Sa transmission par le réseau radio, fonctionnant en « mode paquet », qui induit un débit utile variable, entraîne une lenteur rappelant celle qui sévit sur Internet.

Mais cette faiblesse technique n'entrave pas le déroulement des opérations. Grâce aux images, les agents du PC peuvent donner un signalement de l'agresseur ou du fraudeur à l'équipe d'intervention et lui expliquer rapidement la situation. D'où un gain de temps et donc d'efficacité. Avec une marge de progrès.

Sur les trois lignes équipées, seules les voitures d'intervention de la RATP sont reliées au système Aigle. *« Si les véhicules de police étaient équipés d'un système de localisation, nous pourrions mieux couvrir la zone de circulation des bus »*, regrette Alain Caire. La RATP dispose d'une longueur d'avance sur la préfecture de police en matière de GPS. En revanche, du côté du poste de commandement, les deux entités sont aujourd'hui en parfaite harmonie.

Les deux salles du PC 2000 qu'elles occupent sont strictement identiques. Au point que l'on peut se demander si le coût de chacune d'elle, environ 12 millions de francs, n'aurait pas pu être réduit en rassemblant les équipes dans un même local. *« Les actions de la police imposent une confidentialité particulière »*, explique Jean-Claude Rousselle, sous-directeur de la circulation et de la police de proximité de la police nationale. Même s'il précise que les caméras embarquées dans les bus *« ne donnent pas l'identité, mais un simple signalement des individus, ce qui permet à nos équipes prévenues par les agents de savoir qui arrêter »*. Telle est, en tout cas, la situation actuelle, car l'analyse d'image et l'interrogation des bases de données de la police pourraient bientôt transformer des signalements en identifications.

Dans le bus 5785, les agents du GPSR peuvent résoudre seuls le problème ou bien faire appel aux forces de police locales. Ce délicat partage des tâches se retrouve dans le métro. Là, le GPSR côtoie le Service de protection et de sécurité du métropolitain (SPSM). Le premier emploie 700 agents, et le second, qui dépend de la police nationale, dispose de 400 hommes. Ceux-ci opèrent de 6 h 30 à minuit et sont relayés par la Brigade anti-criminalité (BAC).

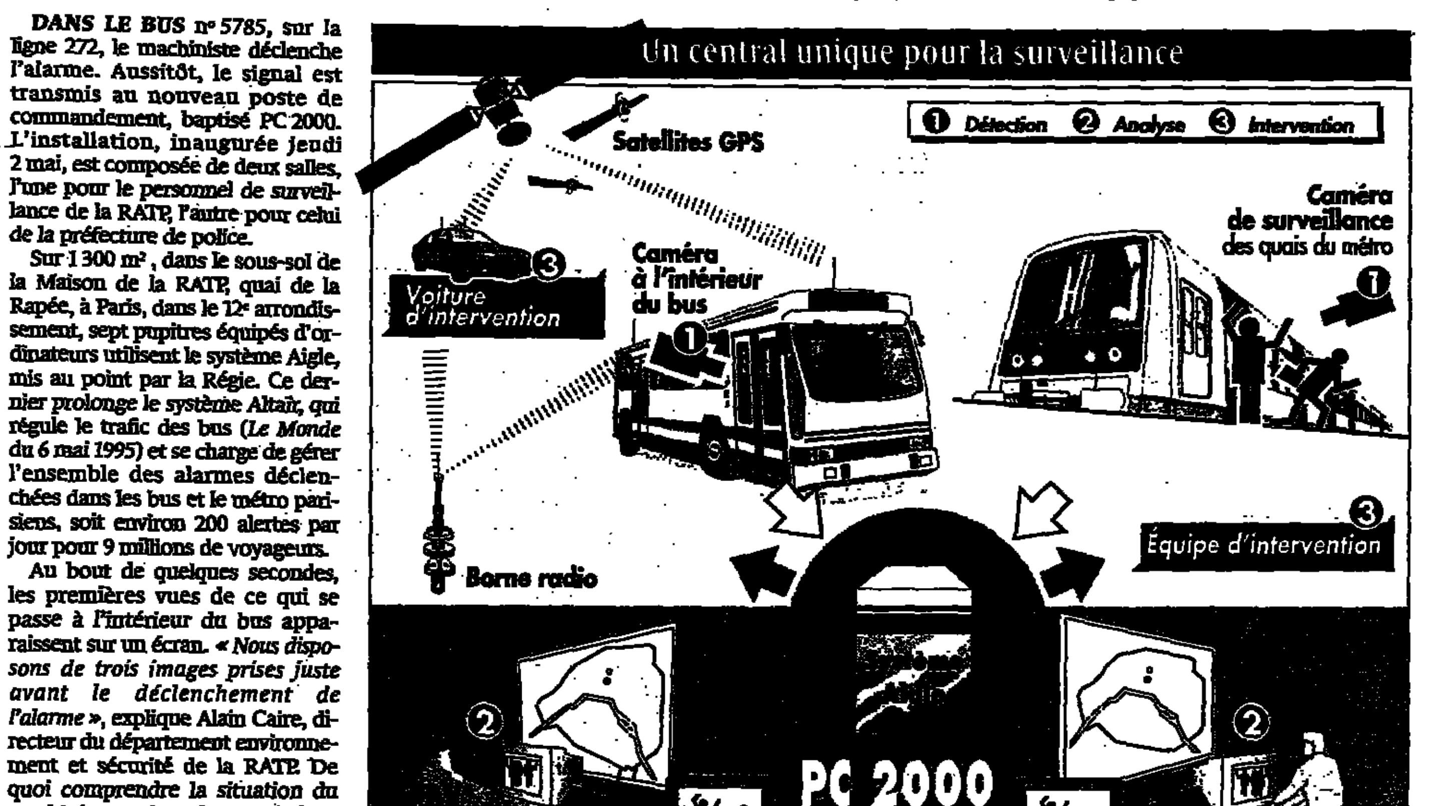
Dans le métro, le processus de déclenchement des alarmes diffère sensiblement de celui des bus. La surveillance des couloirs, plus aisée, s'appuie sur un réseau de 2 400 caméras fixes affectées à la sécurité des voyageurs (sur un total de 4 000), dont 800 surveillent les grandes gares du RER. *« Cinq stations (République, Strasbourg-Saint-Denis, Réaumur-Sébastopol, Châtelet-Les Halles et Havre-Caumartin) bénéficient de caméras « intelligentes »*, précise Alain Caire. Ces dernières réagissent à des capteurs de bruit ambiant, qui détectent les brusques augmentations du niveau sonore pouvant correspondre à un cri.

Dans ce cas, les caméras de la zone considérée se mettent automatiquement en action. Elles font de même, lors du déclenchement manuel d'une borne d'alarme. Les images sont alors visualisées dans l'un des centres de surveillance locale. Si ce dernier le juge utile, il les réachemine vers le PC 2000. Tous ces transferts sont assurés au moyen d'un réseau de fibres optiques.

Au lieu des images fixes en noir et blanc et à faible cadence provenant des bus par radio, le PC 2000 reçoit du métro des images vidéo couleur en temps réel. Sur les écrans des ordinateurs, quatre vues s'affichent simultanément. Là encore, la RATP peut transférer l'ensemble de ces données à la police. *« Avec le plan de la station, la position des caméras et le suivi en temps réel de l'évolution des événements sur les images vidéo, nous gagnons plusieurs minutes »*, indique Jean-Claude Rousselle. Mais, pour Alain Caire, l'objectif de la RATP est *« en cinq ans, de diviser par deux le délai moyen d'intervention sur le réseau, qui atteint aujourd'hui dix minutes »*.

Michel Alberganti

Au lieu des images fixes en noir et blanc et à faible cadence provenant des bus par radio, le PC 2000 reçoit du métro des images vidéo couleur en temps réel



La délinquance cartographiée

En 1995, la préfecture de police de Paris a constaté dans le métro une *« baisse globale de la délinquance par rapport à 1994 »*. Les infractions commises intra-muros ont chuté de 18,7 %. Les vols à la tire, qui représentent 70 % des délits commis, baissent exactement dans la même proportion. Les premiers mois de l'année semblent confirmer cette tendance, qui doit être toutefois rapprochée de la diminution du nombre d'usagers. Depuis juillet 1994, la préfecture de police dispose d'une cartographie informatisée de la délinquance, qui visualise, station par station et ligne par ligne, le lieu et l'heure des délits commis chaque semaine. Cette carte sert à établir les affectations des policiers du SPSM. L'investissement réalisé dans le système Aigle et le PC 2000 doit améliorer les performances d'intervention. Les effets dissuasifs de cette nouveauté resteront très limités, en particulier dans les bus, tant que le taux de véhicules équipés n'aura pas atteint un niveau significatif.

L'usine marémotrice de la Rance entame une cure de jouvence

La « houille bleue » fournie par les marées représente 3,5 % de l'énergie électrique consommée en Bretagne

PENCHÉ sur le parapet, le regard au-delà des mers, braqué en direction de Saint-Malo, le général de Gaulle déclara d'une voix forte : *« C'est impressionnant. »* C'était le 26 novembre 1966. Reprenant le principe séculaire des moulins à marée développés dès le XIIᵉ siècle pour produire l'énergie nécessaire au pompage de l'eau ou à la fabrication de la farine, la France inaugurait ce jour-là sur l'estuaire de la Rance (Ille-et-Vilaine) la première usine marémotrice du monde. Un long barrage de plus de 700 mètres de long, bas sur l'eau, produisant de l'électricité au rythme lent du flux et du reflux de la marée.

Presque trente ans après, l'usine de la Rance fait encore référence. Elle demeure, et de loin, la seule installation de taille industrielle existant au monde. Avec ses 240 mégawatts de puissance installée – entre le quart et le cinquième de celle offerte par un réacteur nucléaire du parc d'EDF –, elle dépasse de plus de dix fois la puissance de la plus importante de ses « sœurs », une usine canadienne de 20 mégawatts, mise en service en 1985 à Annapolis. Les autres, moins récentes, n'offrent que 0,4 MW pour l'installation russe de Kislaya Guba, mise en service en 1968, et de 3 MW pour celle, chinoise, de Jiangxia (1980).

Energie propre, énergie inépuisable produite inexorablement par les mouvements de la Lune, la « houille bleue » est une énergie délicate à maîtriser. Si les usines marémotrices sont aujourd'hui si peu nombreuses, c'est qu'au-delà de l'impact de tels ouvrages sur l'environnement, il existe dans le monde peu de sites susceptibles de recevoir de semblables installations. Observer des marées ne suffit pas. La Méditerranée en a, mais de si faibles qu'on ne saurait en utiliser les forces. Ce qu'il faut, c'est un site, et ils sont rares, où les coefficients de marée sont importants. De ce point de vue, l'estuaire de la Rance est une des régions du monde où, lors des marées de vive eau d'équinoxe, l'amplitude entre la haute et la basse mer atteint... 13,5 mètres.

Cette particularité n'a pas échappé aux hydrauliciens français qui, dès 1943, ont étudié au sein de la Société d'études pour l'utilisation des marées (SEUM), sous la direction de Robert Gibrat, les moyens permettant de récupérer l'énergie de la « houille bleue ». Treize ans plus tard, après avoir triomphé des difficultés soulevées par la réalisation de telles usines, les ingénieurs testaient avec succès dans une écluse désaffectée du port de Saint-Malo un groupe turbo-alternateur d'un type nouveau.

DES GROUPES BULBES

En effet, les équipements classiques de l'époque, des turbines Kaplan à axes verticaux, s'intégraient mal dans l'ouvrage et ne permettaient pas de le doter d'une puissance suffisante. Pour cette raison, des groupes bulbes à axes horizontaux furent conçus, qui pouvaient produire du courant électrique aussi bien au moment du flot (marée montante) qu'au moment du jusant (marée descendante), mais qui pouvaient aussi pomper de l'eau pendant les heures creuses pour gonfler les réserves du barrage.

La Lune ayant ses caprices, deux marées hautes et deux marées basses se succèdent quotidiennement dans l'estuaire de la Rance, en se décalant un peu chaque jour. Difficile dans ces conditions de « turbiner » de façon continue, les périodes de production rythmées par notre satellite ne coïncidant que rarement avec les pointes de demande en électricité.

Fort de ces résultats, en 1956, le gouvernement put engager le projet, pharaonesque pour l'époque, de l'usine marémotrice de la Rance. Le 8 mars 1957, un décret du *Journal officiel* déclarait l'ouvrage d'utilité publique et concédait à EDF l'aménagement et l'exploitation de l'usine de la Rance. Quatre ans plus tard, les principaux marchés étaient signés. En août 1966, après avoir dépensé 617 millions de francs – 3,7 milliards de francs aux conditions économiques de 1995 –, le premier des 24 groupes bulbes commandés à Neyrpic délivrait ses premiers kilowatts-heure.

Depuis trente ans, ces groupes, largement utilisés depuis sur le Rhône et sur le Rhin, ont produit 16 milliards de kWh et assuré ainsi l'équivalent de la consommation domestique annuelle d'une agglomération de 300 000 habitants comme Rennes, affirme EDF. Et ce à un coût de production du kWh de 18,5 centimes, légèrement supérieur à celui de l'hydraulique (15,78 cts), mais inférieur, de peu il est vrai, à celui du nucléaire (18,84 cts).

DES PROJETS AMBITIEUX

Des performances alléchantes qui, un temps, avaient conduit certains à envisager, au grand dam des écologistes et des riverains, la construction d'usines marémotrices de grande taille en baie de Somme et de Saint-Brieuc, dans la rade de Brest et tout le long de la côte ouest de la presqu'île du Cotentin. En février 1982, le ministre délégué à l'énergie, Edmond Hervé, demandait même à EDF d'étudier l'équipement d'une zone de 200 kilomètres carrés entre Granville (Manche), les îles Chausey et Coutainville. Production attendue : 5 à 6 milliards de kWh en l'an 2000 !

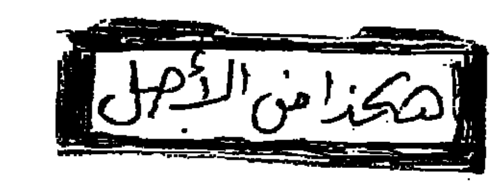
Le projet a vécu, victime de ses coûts d'investissement, de l'opposition farouche des écologistes et du manque d'enthousiasme des élus, inquiets du devenir de cette zone barrée par un gigantesque mur de béton. Aujourd'hui, confesse EDF, l'heure est à des moyens de production thermiques moins coûteux à construire, même si leur coût d'utilisation est plus élevé. Malgré cela, d'autres projets très ambitieux, sont, semble-t-il, toujours à l'étude dans certaines régions du monde où la hauteur des marées est favorable. C'est le cas du Canada, où est envisagée, dans la baie de Fundy, la construction d'une usine marémotrice de 5 300 MW, de l'Argentine (San José, 5 000 MW), de la Grande-Bretagne (Severn, 8 600 MW, Mersey, 700 MW), de la Corée du Sud (Garolim, 480 MW) et de l'Inde (Kutch, 900 MW).

Aussi ne faut-il guère s'étonner, même si toute recherche sur ce mode de production d'énergie est arrêtée en France, qu'EDF bichonne encore la Rance et ait lancé, dès le mois de janvier 1995, un programme de rénovation de l'installation de 400 millions de francs qui, en dix ans, devrait permettre de redonner un coup de jeune aux 24 groupes de cette usine, qui sont à l'origine de 3,5 % de l'énergie électrique consommée dans la région.

Jean-François Augereau

Un nouvel équilibre

Les travaux de construction de l'usine marémotrice de la Rance ont été extrêmement dommageables à l'environnement. Dix ans plus tard, un nouvel équilibre s'est installé, différent de celui qui préexistait à l'installation du barrage. Cette « recolonisation » a été progressive et, *« après la phase d'isolement de l'estuaire »*, les larves et les organismes *« ont regagné le bassin depuis la mer ouverte »*, affirme une étude du Laboratoire maritime de Dinard et du Muséum national d'histoire naturelle. Aujourd'hui, *« la richesse du peuplement piscicole »* y serait *« élevée et supérieure à celle d'autres estuaires et baies, dont celle du Mont-Saint-Michel »*. En revanche, pour ce qui concerne les sédiments, les chercheurs du CNRS (URA 904) ont observé une modification des courants dans l'estuaire, en aval de l'usine, et une augmentation des dépôts dans la partie amont du bassin, *« liée à un déficit pluviométrique important pendant trois années consécutives »*.



Paris reste le parent pauvre de l'Europe du football

La capitale française, à la veille de la première finale européenne de son histoire, est la seule grande ville du continent à n'avoir qu'un seul club de haut niveau et aucun palmarès international

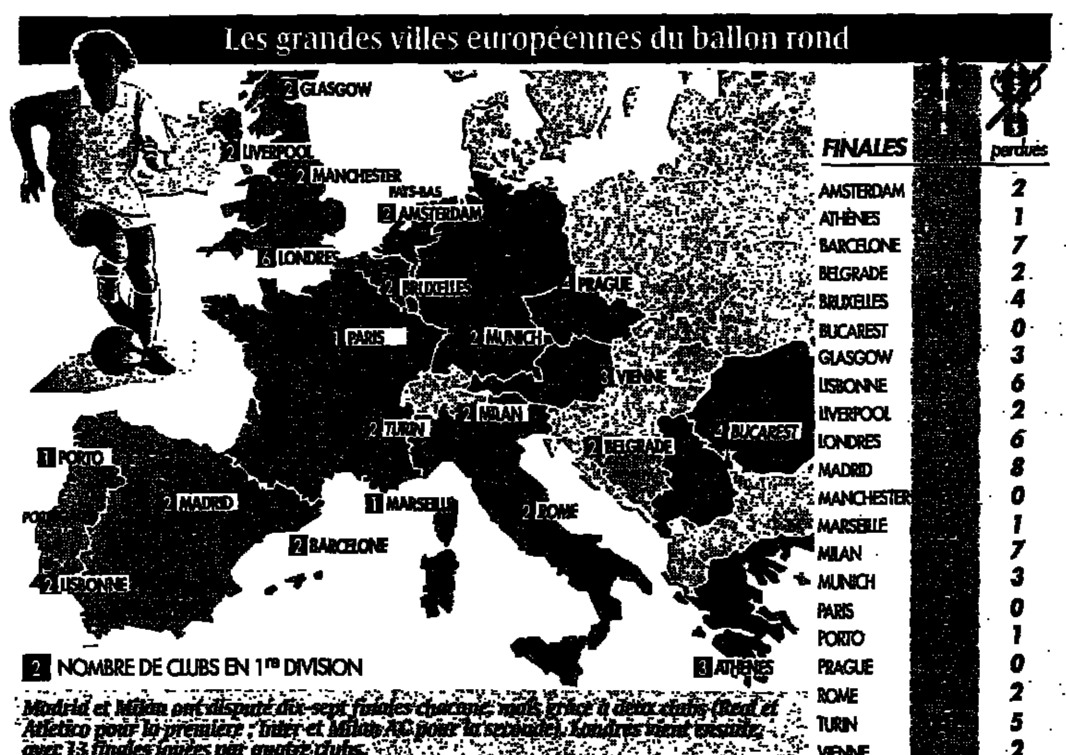
Le Paris Saint-Germain rencontrera le Rapid de Vienne, mercredi 8 mai à Bruxelles, en finale de la Coupe des vainqueurs de coupe de football. Pour préparer cette rencontre, alors qu'une atmosphère de crise baigne le club parisien depuis ses contre-performances en championnat, l'équipe de Luis Fernandez a passé plusieurs jours à Hendaye, où les joueurs se sont enfermés dans un mutisme total. Après avoir échoué à trois reprises en demi-finale, c'est la première fois que le club parisien, repris en 1991 par Canal Plus, atteint une finale de Coupe d'Europe. Pour la ville de Paris, cette finale est aussi une première. Elle est l'une des rares capitales européennes à n'avoir jamais obtenu de trophée européen. Cette absence de résultat illustre le niveau réel de l'enracinement du football à Paris, seule grande métropole du continent à n'avoir qu'un club en première division.

LES COUPES d'Europe, nées d'une idée française, ont quarante ans. Il aura donc fallu tout ce temps avant que Paris atteigne enfin une finale. Jamais la capitale française n'a gagné une de ces coupes quand la plupart des autres villes du même standing ont déjà des palmarès importants. Londres a participé à treize finales, Lisbonne à neuf, Amsterdam à huit, Bruxelles à sept, Rome à trois. Sans parler de Madrid, qui en est déjà à son dix-septième sommet. L'Autriche n'a pas une réputation supérieure à la France dans le domaine du ballon rond, et pourtant Vienne connaîtra, mercredi 8 mai, à Bruxelles, sa troisième finale. Des grandes capitales d'Europe occidentale, seules Berlin – pour des raisons politiques – et Dublin – pour d'autres, économiques – n'ont jamais disputé, comme Paris, un grand rendez-vous européen.

On s'est beaucoup gaussé du Paris SG, qui a échoué trois fois de suite en demi-finale avant de pouvoir enfin prétendre à la consécration. L'honnêteté voudrait plutôt que soit loué ce club qui, en vingt-cinq ans d'existence, a comblé un grand vide dans la Ville Lumière. De 1946 à 1985, Paris n'a pas récolté le moindre titre de champion de France. En Coupe de France, avant le Paris SG en 1982, il faut remonter à 1949 et aux derniers beaux jours du Racing pour qu'un club francilien s'impose en finale. Soit plus de trente ans de disette, pour une métropole qui regroupe près de 20 % de la population nationale.

Difficile pourtant de dire que Paris ne s'intéresse pas au football. Chaque week-end, près de 6 800 matches ont lieu en Ile-de-France. Le stade de Colombes puis celui du Parc des Princes se sont toujours remplis, lors des grandes rencontres internationales, de spectateurs enthousiastes. Il semble simplement qu'il ne se soit jamais trouvé d'hommes assez ambitieux pour mener à bien un projet de grand club. Le premier à s'y essayer fut Jean-Luc Lagardère avec le Matra Racing, à la fin des années 80. Mais les piètres résultats ont fait avorter prématurément cette tentative par trop artificielle.

D'autres tentatives sont aujourd'hui infructueuses. Le Red Star est depuis plusieurs années dans le haut du tableau de la division 2, mais y piétine, ratant chaque fois de peu la montée. L'affluence moyenne ne dépasse pas 2 000 personnes au stade de Saint-Ouen.



Madrid et Milan ont disputé dix-sept finales chacune, mais grâce à deux clubs (Real et Atletico pour la première ; Inter et Milan AC pour la seconde). Londres vient ensuite, avec 13 finales jouées par quatre clubs.

MARGE DE PROGRESSION

Parmi les six clubs franciliens de National I, les ambitions de Paris FC (deuxième équipe de la capitale) et de Créteil (préfecture du Val-de-Marne) sont elles aussi contrariées. Le « derby » entre ces deux équipes, le 27 avril, a attiré 364 spectateurs payants, au petit stade de la porte de Montreuil !

A l'heure actuelle, seul Canal Plus, entré « en » football en 1991, semble parvenir à ancrer durablement une formation de haut niveau dans la capitale. Les matches du Paris SG attirent plus de 35 000 spectateurs en moyenne. Les dirigeants, dans leur grand projet pour l'an 2000, espèrent atteindre la barre des 40 000, ce qui n'est pas loin de remplir le Parc des Princes. Malgré les désillusions de la fin du championnat, ils étaient encore plus de 37 000 lors de la rencontre contre Lille. Mais le nombre de spectateurs rassemblés dans d'autres villes d'Europe comparables jauge la marge de progression du football parisien en termes de popularité.

Qui plus est, la quasi-totalité des capitales et des grandes métropoles européennes, de l'Atlantique à l'Oural, disposent d'au moins deux équipes dans leur élite nationale. Paris finit à peine d'ancrer la première. La cacophonie qui entoure le club résidant du Stade de France démontre assez combien il sera difficile d'en imaginer une seconde. La ville qui compte au monde le plus de théâtres par habitant n'est pas encore tout à fait sûr d'aimer le football.

Benoît Hopquin

Huit clubs à Vienne

Vienne (1,5 million d'habitants) compte trois clubs au sein d'un championnat d'Autriche de première division réduit à dix équipes. Le Rapid et l'Austria, qui ont déjà participé chacun une fois à une finale de Coupe d'Europe, évoluent dans les limites de la ville. Le troisième, Admira Wacker, a quitté récemment son arrondissement d'origine pour les confins de l'agglomération. Cinq clubs viennois figurent également en deuxième division : Wiener Sportklub, Floridsdorf AC, Gerasdorf, Vienna et Favoriten AC. Jusqu'au milieu des années 80, il n'était pas rare de voir six clubs de la cité jouer ensemble en première division.

Stade de France cherche grand club de banlieue, désespérément...

UNE ÉQUIPE de football issue de la banlieue nord de Paris peut-elle devenir le club résidant du Stade de France ? Les membres du club municipal d'Aubervilliers, réunis lundi 6 mai en assemblée générale, ont refusé de changer le nom de leur équipe qui évolue en National 1. Aubervilliers ne deviendra donc pas Aubervilliers - Saint-Denis. C'était pourtant l'indispensable première étape vers l'installation du club au Stade de France.

Les deux maires (PC refondateurs), Jack Ralite à Aubervilliers et Patrick Braouezec à Saint-Denis, avaient multiplié les initiatives. Ils avaient lancé un appel pour soutenir leur projet et envisageaient d'ouvrir, dès le mois de septembre, une souscription auprès de supporteurs appelés à former un club de « socios ». Ils imaginaient une politique de tarifs pour permettre l'accès du stade à des prix modestes. Pour que *« les gens d'ici ne se sentent pas exclus d'un équipement qui est à un kilomètre de chez eux »*, commente Jack Ralite.

L'un et l'autre en sont sûrs, leur idée reste bonne. Il faut substituer à une pure logique de profit un projet qui fédère la banlieue. Parce que, *« avec l'argent, on ne peut faire que des coups, pas un travail de fond »*, dit Patrick Braouezec. Parce qu'*« on doit pouvoir construire une bonne équipe de banlieue. Il faut oser »*, ajoute Jack Ralite. Sur un site en plein travaux, la gigantesque corolle ressemble de plus en plus à un stade. Des panneaux publicitaires ont beau vanter la future clameur des tribunes, le Stade de France devra attendre pour connaître un éventuel club résidant. A Aubervilliers, certains préfèrent encore la tranquillité.

HORIZON 2002

Un homme a connu l'expérience malheureuse d'un deuxième club à Paris. Jean-Louis Piette a dirigé le Matra-Racing, comète éphémère qui a traversé le football à la fin des années 80. *« Aubervilliers-Saint-Denis, c'est trop restrictif par rapport à ce que l'on veut,* affirme-t-il. *Pour créer une équipe compétitive au plus haut niveau, il faut au moins 400 millions, dans un premier temps sans aucune garantie de retour. Qui, à un tel coût, est capable d'y aller ? »* Tout projet sérieux réclame du temps, analyse l'ex-patron du Matra. Il lui semble plus raisonnable de fixer comme date de naissance à cette nouvelle équipe l'année 2002.

Après la Coupe du monde, il faudra pourtant qu'il y ait régulièrement une équipe à disputer ses matches de championnat sur la pelouse du Stade de France. L'Etat s'y est engagé par contrat auprès du consortium privé actionnaire majoritaire et gestionnaire de l'ex-Grand Stade.

A défaut d'un utilisateur régulier, les pouvoirs publics devraient d'abord prendre à leur charge une partie de la gestion du coûteux édifice. Plus tard, l'Etat serait même obligé de racheter entièrement l'équipement au consortium. L'espoir d'un déménagement du Paris Saint-Germain du Parc des Princes à Saint-Denis a fait long feu. Les dirigeants parisiens ont dit non. Ils ont prolongé leur contrat avec la Ville de Paris pour rester au Parc jusqu'en l'an 2000. Ceux du Red Star n'ont pas été moins catégoriques. Ils misent, officiellement, sur la restauration de leur propre enceinte sportive, le stade municipal de Saint-Ouen.

Les candidatures ne se bousculent donc pas sur le bureau d'Alain Grémeaux. Ce dentiste, qui représente les joueurs au sein du Conseil national du football amateur (CNFA), a été désigné par le ministre délégué à la jeunesse et aux sports pour étudier ce lourd dossier, où s'entrecroisent intérêts politiques, financiers et sportifs. Noisy-le-Sec, Aubervilliers et Saint-Denis sont pour l'instant les seuls à s'être manifestés. Alain Grémeaux ne conteste pas l'intérêt d'un football populaire, enraciné dans la Seine-Saint-Denis, de son rôle de formation pour les jeunes de la banlieue. *« Le problème,* explique-t-il, *c'est d'être bien sûr que tout le monde se rassemble autour du projet. Il faut attirer des spectateurs pour remplir aujourd'hui le Stade de France, y compris dans une configuration de trente mille places. »* Hésitations des uns, manque de moyens des autres, pourraient aboutir à un étrange paradoxe. En cas d'échec, Paris deviendrait la première capitale européenne dotée de deux grands stades modernes de football pour un seul grand club.

Pascal Ceaux

Le Rapid de Vienne a pris de vitesse sa mort annoncée

VIENNE
de notre envoyé spécial

A quelques hectomètres du palais de Schönbrunn, un stade de béton sans fioriture aurait pu devenir le musée d'une autre grandeur évanouie. Le Sportklub Rapid de Vienne, aussi important dans le siècle de football autrichien que les Habsbourg dans l'histoire de son pays, y gisait dans un coma que l'on prédisait sans retour. De nombreux clubs européens ont connu cette expérience de mort approchée, avec ses étapes obligatoires : errements de la politique sportive, chute des résultats, fuite mortelle des sponsors, creusement d'une dette profonde comme une tombe.

Le Rapid y avait ajouté ses propres variantes qui accélérèrent l'agonie tout en la rendant plus folklorique. Il y eut ce vice-président qui se mit en tête de transformer le club en société par actions, distribua trop de titres qui se transformèrent en assignats sans valeur avant d'acculer le club à la banqueroute. Il y eut cet autre membre du conseil de direction qui fut arrêté en Floride. Les autorités américaines l'accusaient de trafic de drogue et donnèrent ainsi consistance aux rumeurs qui faisaient du Rapid une succursale d'un vaste réseau de blanchiment d'argent sale. Ces soupçons, non vérifiés depuis, avaient achevé de dégrader la réputation du club le plus populaire d'Autriche.

Mais l'inédit tient surtout dans la date de ces événements funestes. Le Rapid n'a frôlé la disparition qu'à l'été 1994. Le fond de la décadence a été touché il y a si peu de temps – même pas deux ans – que le club se retrouve aujourd'hui dans une position aussi singulière que paradoxale. Finaliste d'une coupe d'Europe, en tête du championnat, il est encore placé sous le coup de la loi autrichienne sur les faillites jusqu'à la fin du mois de juin.

« Il ne faut plus remuer ces histoires, assure Günter Kaltenbrunner, *le nouveau président du club. Notre situation d'aujourd'hui est excellente, même si elle se situe au-dessus de notre vrai niveau. »* L'ancien attaquant de l'OGC Nice du début des années 70, qui joua deux ans au Rapid, est trop occupé à gérer l'euphorie actuelle pour se retourner vers l'infamie du passé récent. L'engouement du pays, la passion de Vienne avant la finale de Bruxelles, les innombrables appels de sollicitation reçus à son bureau : tout lui prouve la réalité et l'ampleur d'une résurrection inespérée. Et, accessoirement, lui démontre le mal qu'il éprouvera désormais à concilier ses fonctions de patron du Rapid avec son métier de directeur des services de la Bank Austria.

ATMOSPHÈRE PARTICULIÈRE

C'est cet établissement qui a sauvé le club en épongeant ses dettes et en en prenant, de fait, la direction. Sans trop y croire, un peu forcé même : un gros paquet d'actions dépréciées du Rapid lestait dangereusement les comptes d'une de ses filiales. La Bank Austria était si peu convaincue du bien-fondé de son investissement – estimé à 50 millions de francs – qu'elle avait négligé délibérément d'inscrire son nom sur les maillots du club, la première année. Cette saison, comme par enchantement, le logo de la banque est apparu sur les rayures vertes et blanches des joueurs, puis a grossi en proportion de leurs bons résultats.

Réputée proche des socialistes, elle a ainsi contribué à restaurer ce statut de club du peuple en général, et des masses laborieuses de Vienne la Rouge en particulier, par opposition à l'Austria, l'équipe soutenue par les bourgeois de la cité.

Les contingences économiques imposèrent aux nouveaux dirigeants du Rapid un autre pari risqué, que la réussite actuelle a réévalué en coup de génie. Pour entraîner l'équipe, il se tournèrent vers un homme dont ils étaient seulement sûrs qu'il ne leur coûterait ni transfert ni salaire mirobolants. Ernst Dokupil, après une carrière d'attaquant puis d'entraîneur, s'était rangé du football depuis quatre ans lorsque l'on fit appel à lui. Il n'hésita guère à renoncer à son nouveau métier d'assureur, par goût de son sport et surtout par amour de son ancien club.

Le Rapid possède en effet cette propriété rare d'imprimer une marque indélébile sur les joueurs qui y sont passés. Chacun – et, parmi les plus célèbres, des mythes du football autrichien comme Ernst Happel, l'ancien entraîneur de la sélection nationale, ou Hans Krankl, le buteur des années 80, y ont été formés – conserve la nostalgie de l'atmosphère si particulière qui règne chez les vert et blanc, mélange de simplicité, de complicité sincère et de grosse rigolade.

L'une des clés de la réussite de Dokupil est justement d'avoir restauré cette ambiance, en demandant à ses footballeurs de ne pas trop se prendre au sérieux, en écartant les inutiles sujets de discorde. Ainsi l'entraîneur a-t-il banni les jeux de cartes, qui pouvaient détériorer l'entente en créant des dettes d'argent entre joueurs.

Ernst Dokupil a aussi relancé le Rapid grâce à la sûreté de ses choix tactiques. *« C'est certainement dû à son passé d'attaquant réputé pour son manque d'allant sur le terrain,* analyse M. Kaltenbrunner. *Il compensait son peu d'envie de courir par une parfaite connaissance du jeu. Cela l'a aidé à devenir un excellent stratège. »*

Jérôme Fenoglio

Le sumo s'ouvre aux femmes pour devenir un sport olympique

TOKYO
de notre correspondant

Le sumo veut devenir discipline olympique. C'est avec cet objectif qu'a été créée, dimanche 28 avril à Osaka, la première association de sumo féminin. Cette « Nouvelle Fédération de sumo » veut ouvrir le sport national nippon aux femmes pour lever une hypothèque à la reconnaissance internationale de ce sport. Cette fédération devrait organiser son premier championnat dès l'année prochaine.

L'origine du sumo se confond avec les mythes fondateurs. Ses rites sont imprégnés du culte shintoïque, une sorte d'animisme. Le sumo a toujours été réservé aux hommes. L'enceinte de combat où s'affrontent les mastodontes de chair est sacrée. Une femme ne pourrait y pénétrer qu'au risque de provoquer la jalousie de la déesse qui y règne.

Le sumo a été promu au rang de grand art national (*kokugi*) au lendemain de la restauration de Meiji, au milieu du 19e siècle. C'était alors l'époque du basculement du Japon dans l'ère moderne. Le sumo est resté depuis un divertissement de masse, comme en témoigne l'adulation dont sont l'objet les lutteurs. Mais en entrant dans l'orthodoxie culturelle, il a perdu quelques-unes de ses expressions les plus truculentes.

Il exista ainsi jusqu'au XIXe siècle un sumo féminin (*onnazumo*). Apparu au XVIIe siècle comme divertissement dans les maisons de prostitution d'Osaka, ce type d'affrontement allait devenir l'un des spectacles forains scabreux dont le Japon prémoderne a raffolé. Le sumo féminin prit la forme d'un combat entre des matrones au torse nu et des aveugles aux mains vagabondes. Le sumo d'une femme avec un bélier ou avec un ours étaient également courus.

Jugeant ces spectacles indécents, les shoguns les interdirent à plusieurs reprises. Ils se poursuivirent cependant, jusqu'à ce qu'en 1873 les réformateurs de Meiji ne les bannissent pour de bon, les jugeant contraires à la politique d'« ouverture à la civilisation » qu'ils poursuivaient.

REGAIN D'INTÉRÊT

A l'époque, le sumo de femmes avait pourtant pris un tour moins vulgaire. Des troupes de lutteuses, faisant preuve d'une véritable technique de combat, parcouraient le pays. Il fut interdit en 1890 mais se poursuivit à titre folklorique dans la région de Yamagata, de Kumamoto et de Nagasaki. Un dernier tournoi de sumo de femmes de Yamagata eut lieu à Tokyo en 1926.

Alors que les sumo de femmes des provinces a périclité, on assiste depuis une vingtaine d'années à un regain d'intérêt pour la pratique de ce sport parmi les écolières. On compte quelque trois mille jeunes lutteuses parmi les 50 000 enfants qui pratiquent le sumo. Organisées en équipes, elles participent à des tournois féminins.

Le Japon comptera-t-il demain des femmes sumo ? Elles devront se doter d'une tenue de combat un peu plus esthétique que les collants sur lesquels est passée la ceinture de soie troussée entre les jambes qui assure un point d'appui à certaines prises. Hypothèque plus sérieuse : rares sont les femmes qui veulent prendre l'apparence disgracieuse des lutteurs mâles.

Les Japonaises pratiquent le judo avec succès, le karaté, le catch, le base-ball ou même le football américain. Elles auront peut-être plus de difficultés à s'affirmer dans le sumo. En dépit de l'ambition des dirigeants japonais de faire de la lutte nationale une nouvelle contribution nippone au sport international, après le judo.

Philippe Pons

RÉSULTATS

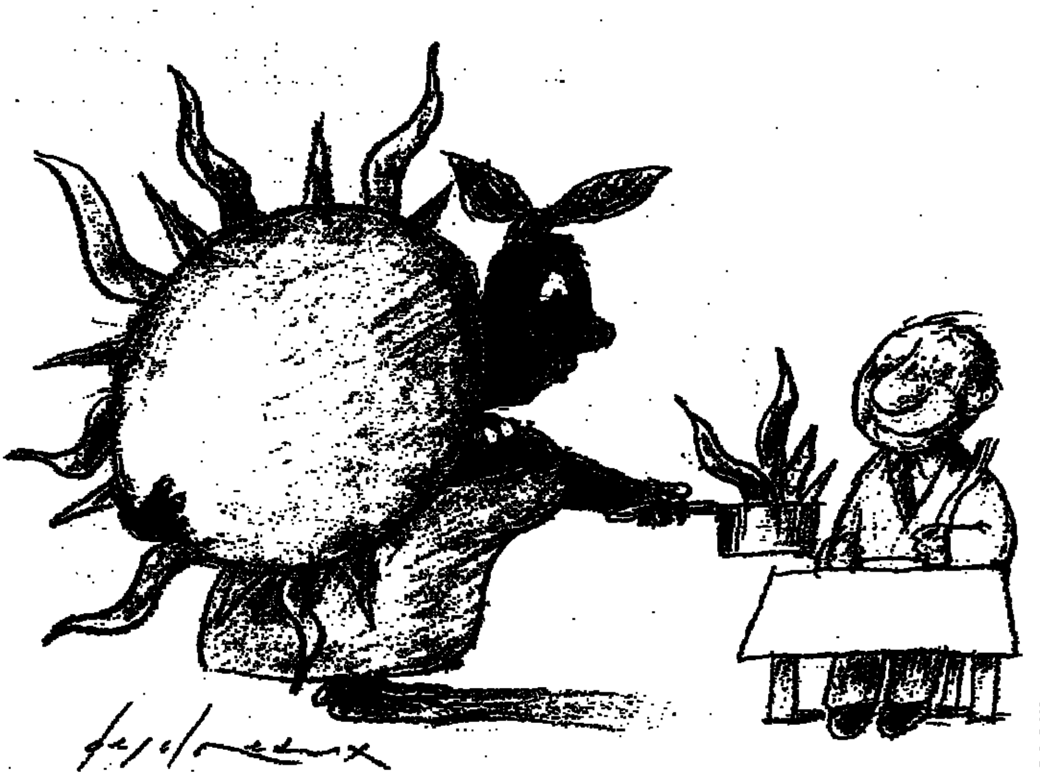
TENNIS DE TABLE

CHAMPIONNATS D'EUROPE A BRATISLAVA

Simple messieurs (quarts de finale) : J. Persson (Suè.) b. P. Chila (Fra.), 21-11, 21-10, 21-16 ; J.-P. Gatien (Fra.) bat J. Rosskopf (All.), 21-10, 22-20, 23-21 ; J.-O. Waldner (Sue.) bat K. Kreanga (Grè.), 19-21, 21-13, 21-12, 21-16 ; P. Karlsson (Suè.) bat J.-M. Saive (Bel.), 11-21, 21-19, 21-16, 21-18.

Contrastes créoles

Il y a plusieurs manières de rejoindre les Antilles quand on veut déjeuner ou dîner un peu épicé à Paris



DESSINS : DESCLOZEAUX

LES MUNICIPALITÉS communistes n'aiment pas le tapage nocturne. Ce n'est pas dans la ligne ; la nuit, les travailleurs doivent dormir. Il le sait parfaitement, le jeune Harold Singamalon, patron du restaurant-dancing la Pointe des Antilles, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), lui qui, les week-ends et les veilles de fêtes entraîne ses compatriotes vers de furieuses nuits blanches dans les hauteurs d'un immeuble situé en bordure de la zone industrielle. Il fait très gaffe. Très sérieusement attentif à ce que les noubas se déroulent à l'amiable. Son personnel de sécurité est rodé et carré.

Drôle d'endroit. Drôle d'idée aussi que celle de vouloir se perdre dans des banlieues incertaines pour aller vérifier si le griot de porc et la soupe z'habitant étaient préparés avec moins de candeur que chez les créoles de Paris, sorciers en général très urbains et grands diplomates en recettes épicées. Oui, c'est nettement moins édulcoré que dans l'intra-muros, plus rude, plus saignant. Et puis il y a le public, le vrai. C'est autre chose.

Métier dangereux. Après les différents barrages de la police locale, et l'ascension de l'escalier, abrupt comme celui d'un hôtel à matelots de Valparaiso, se présente le restaurant, assez pimpant avec son poster de cocotiers en fond d'horizon et ses deux serveuses aux yeux ouvragés et à la démarche ondoyante. Cuisine familiale, large, généreuse.

Tout est là, dit avec la rusticité et le bon vouloir coloré des îles : colombo de cabri, cochon roussi, avocat en chiquetaille, gratin d'igname, fricassée de chatous (poulpes). Des classiques, authentiques et nourrissants. C'est la mère de Harold qui est aux fourneaux – *elle doit penser que son fils, un svelte avec port de lunettes façon chercheur au CNRS, ne mange pas assez.*

Il y avait sur le menu une sorte d'avertissement indiquant que, ce soir-là, la formule à 250 francs comprenait le repas et la *« possibilité de danser »*. C'était donc ça, le *bruit de basse tam-tam en arrière-fond* : le dancing avec zouk, compas, salsa et soukouss. Allons voir. Au-dessus de la porte, un panonceau que l'on ne pouvait pas rater : *« L'usage des stupéfiants est interdit. »* Ah bon ? – *« Oui, nous l'avons posé le jour où un gars qui fumait de l'herbe nous a fait remarquer que ce n'était pas écrit de ne pas fumer de l'herbe. Maintenant, c'est écrit. »* Et alors, immédiatement derrière la pancarte préventive, arrive le vent-ouragan des décibels. *« C'est plutôt africain ce soir »*, hurle Harold dans un murmure.

« Z'OREILLE » DANS LE BAIN

Il était préférable d'être accompagné. On se sent toujours un peu seul quand on n'est pas vraiment coutumier de la tourmente sonore ; ça dénude beaucoup. Sur la piste, au milieu de marquises caraïbes à la grâce légère – terrible la danse, on voit immédiatement à qui on a affaire ! –, des dames blanches frétillent ; d'autres font *banquette et jouent les Récamier* sous des spots qui les maquillent trop sans vraiment les dévoiler. Regard pensif. Fureur du son. Vaudou pas loin. Il est 2 heures du matin.

Habillés en grand uniforme de soir de guinche, entrent un quarteron d'officiers d'état-major version Toussaint Louverture. Du top-model, des lascars hauts comme des menhirs, souples d'épaules, le muscle à sa place. Regard noir sur *la salle : alors, voyons un peu tout ça...*

Ils évaluent. Danger! Ne plus faire l'indiscret ; rester peinard dans son coin en s'intéressant au décor et à la musique qui scintille. Cela donne quoi, Harold, le métropolitain – le *« z'oreille »* – dans le bain antillais ? Pas d'agressivité particulière. On vient nous visiter, j'espère qu'on n'est pas déçu ? Pas le moins du monde. Mais il est déjà *tard, il faut qu'on se quitte. Tous* nos compliments à Madame votre mère.

La deuxième fumante adresse communiquée par José Pentroscope, président de la Fédération des associations antillo-guyanaises en métropole, et fin repéreur des plaisirs créoles dans la capitale, était celle du Flamboyant, rue Boyer-Barret, dans le 14e. Un vieux routier de l'exotisme bien tempéré, ce Paul Lagavillé, *avec sa salle* comble depuis vingt ans et lui qui ne se départit jamais de l'élégance des alizés. Un gentleman qui, avec son épouse belge, avait hésité un *moment à jouer l'alternance entre* les moules-frites et le touffé de requin et avait fini par opter raisonnablement pour le tout-antillais.

La maison n'a plus rien à apprendre *du goût qu'ont les Parisiens* pour ce divertissement qui les rassure de la réalité de leurs départements lointains et leur fait monter le rouge aux joues sans vraiment les bousculer dans leurs habitudes de table. Une sortie en *ville, les pieds sur le sable de la* plage des Raisins clairs ; la Guadeloupe au bout de la rue, la Martinique à la station Pernety.

ACRAS NON COMPLEXÉS

Voyages courts, mais voyages tout de même car le crabe farci est authentique et authentiquement préparé, comme le coquillage lambi, sans doute en provenance de la Jamaïque, mais rôti avec vivacité et *accompagné d'une sauce échalotée* parfaitement évidente.

Acras de morue des moins complexés, poulet, porc et mouton colombo cuits à l'historique, aubergine au lait de coco gratinée selon la loi des tropiques : règne dans l'endroit un parfum de sagesse vanillée que l'on flaire avant même d'entrer. Il y a de la rassurance, avec son corollaire, l'allégresse ; du savoir-faire, avec son juge, la vérité ; *de la gourmandise*, avec sa patronne, l'authenticité. Un bistrot sous le vent qui ne doit pas défriser souvent ses clients.

Jean-Pierre Quélin

★ **La Pointe des Antilles, 22, rue Pierre-Grange, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 48-77-74-75. Carte : 140 F. Restaurant et discothèque (entrée 100 F) ouverts le vendredi et le samedi. Dimanche, de 17 h à minuit, « Bal gran moune », bal des grandes personnes, avec musique rétro. Gros succès.**

★ **Le Flamboyant, 11, rue Boyer-Barret, 75014 Paris. Tél. : 45-41-00-22. Carte : de 150 F à 250 F. Fermé le dimanche soir, lundi et mardi midi.**

Le bon beurre

« Beurre frais, bon pour la morue. » **C'est à ce *cri que se vendait, au XVIIe siècle, dans* les rues de la capitale, le beurre de Vanves, réputé pour son bon goût. Cette fraîcheur semble aujourd'hui devenue presque aussi éternelle que certaines neiges. Un beurre pasteurisé a en effet une durée de vie de soixante à quatre-vingt-dix jours. A cette pérennité, il paie en contrepartie un lourd tribut : son goût a fondu.**

Depuis les années 30, à l'instar de ce qui se pratiquait au Danemark, l'industrie laitière française pasteurise la crème mise en œuvre pour faire son beurre. Pour éliminer tout risque microbien, on monte ainsi pendant plusieurs dizaines de minutes sa température à 90 degrés.

Résultat : on « casse » la matière grasse, et pis, comme s'en inquiétaient déjà *Les Annales de la crémerie française* dans un article de 1937 : *« Le beurre est en passe de devenir uniforme dans tout le pays. »*

Pas étonnant qu'avec une réputation aussi peu flatteuse l'argot ait choisi le terme de beurrier pour désigner un banquier plus ou moins véreux. Pour trouver à nouveau de quoi tartiner, et suivant en cela les crémiers, qui n'ont jamais cessé d'en vendre, les supermarchés s'intéressent depuis le début des années 90 à un beurre plus authentique : le cru.

Si *ces pains de beurre ne sont pas pour* autant emballés, comme on le faisait à la ferme au début du siècle, dans des feuilles d'oseille ou de chou, ou bien dans des toiles faites d'un mélange de chanvre et *d'ortie blanche, ils n'en gardent pas moins*, sous l'aluminium ou le papier sulfurisé, une saveur et une texture bien particulière. Aujourd'hui, 1 % de notre production annuelle (200 000 tonnes) est commercialisée crue. *Bien sûr, ce beurre* ne se conserve que trente jours, il est très sensible aux variations climatiques et peut parfois rancir.

Il est également un peu plus cher, mais *c'est aussi le meilleur qu'on puisse trouver* en grandes surfaces. *« Un goût plus franc, plus typé. Un goût de crème un peu boisé »*, raconte Xavier Maréchal, directeur de la laiterie Le Gall, près de Quimper, qui fabrique à nouveau ce produit depuis une quinzaine d'années. *« Alors que nous avons 2 000 producteurs de lait, nous ne travaillons qu'avec 300 d'entre eux sur ce beurre. Leurs vaches vont au maximum à la pâture et sont nourries le moins possible au maïs. »*

C'est justement en fonction de ces pâtures et de la pratique ou non du barattage que les deux principales coopératives qui fabriquent du beurre cru, Le Gall en Bretagne et Isigny en Normandie, se *distinguent*. Si le cru breton est plus souple, plus élastique à tartiner, le normand est, pour beaucoup, le plus fondant en bouche. Cette réputation flatteuse ne date pas d'hier. Un ouvrage de 1855, *Le Cuisinier et le Médecin*, exigeait le beurre d'Isigny comme condition *sine qua non* à la réussite d'une sauce blanche. Un snobisme laitier dont vous pouvez vous passer : ce n'est pas quand il est cuisiné *que le beurre cru est un géant*. C'est de la pointe du couteau à la tranche de pain.

Guillaume Crouzet

★ *Beurre cru Isigny-Sainte-Mère ou Le Gall, entre 10 et 12 francs environ les 250 grammes.*

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LES PETITES SORCIÈRES

■ Bistrot très parisien, branché, au décor indéfinissable, rassurant – mi brocante, mi maison paysanne – fondé par une fée domestique tombée dans la restauration, puis repris, « balai en main » par Christian Teule. Plats originaux : sardines au beurre d'anchois, canard à la tapenade, *terrine de poule en gelée. Desserts intéressants : mousse au chocolat amer et* clafoutis de poires aux épices. Nous gardons le souvenir d'un jambon persillé maison, et d'un fameux coq au vin. Point de miracles, mais point de soupe à la grimace, non plus. Au déjeuner, le patron aimerait parfois un feu d'enfer ! Menu : 120 F (déjeuner) et 150 F. A la carte, compter 200 F.

★ ***Paris, 12, rue Liancourt (75014). Tél. : 43-21-95-68. Fermé samedi midi et*** **dimanche.**

LES PRÉS GAILLARDOU

■ Au cœur du Périgord noir, éclatant de verdure en cette saison, innover *en cuisine dans une région où le terroir dicte sa loi, c'est passer au travers* du lieu commun et du produit obligé, même s'il s'agit du foie gras ou du magret ! Une vieille ferme, restaurée avec goût et amour du détail, objets, meubles et fleurs. Deux professionnels, arrivés de Chamonix bousculent ledit terroir pour une cuisine de finesse, dans un menu à 98 F, ce qui est *déjà une prouesse : matelote d'œufs pochés en croustade aux champi*gnons, morue fraîche aux lentilles du Puy, ou bien tourtière de volaille au fumet de bergerac. Un chinon rouge de chez Angelliaume, pourquoi pas ? De telles prestations méritent d'être connues, dans ce fief du Sarladais. Accueil courtois et professionnel. Menu : 98 F ; menu Périgord : 130 F. A la carte, *compter 200 F.*

★ **La Roque-Gageac. Gaillardou (24250). Tél. : 53-59-67-89.**

RELAIS DES CINQ CHÂTEAUX

■ Entre Beynac et Castelnaud, à Vezac (Dordogne), Jacky Vasseur fait florès. *Les guides* ronronnent à *son propos*, et *les clients* sont nombreux, ce jour, sur une vaste terrasse vitrée, ouverte sur la nature. D'accueil, point ou guère. De menu ? Surprise, rien que d'excellent dans celui à 102 F. Des asperges de saison, une joue de porc aux pâtes fraîches – la viande marinée et la sauce au vin sont réussies. Même le pavé de turbot est honorable et le sandre appétissant. *L'oie et le canard fournissent, à la carte, la* cohorte des plats régionaux. L'on tenait autrefois le service de salle pour aussi important que le travail de cuisine. Pour que la fête soit complète, dans une région d'exception, il suffirait d'un sourire et d'un peu d'attention au client. Menus : 78 F, 98 F et 130 F. A la carte, compter 250 F. Hôtel.

★ **Vezac (24220). Tél. : 53-30-30-72.**

Brasseries

CHEZ CLÉMENT

■ Dans une « vraie » brasserie, le service est permanent, de midi à 1 *heure du matin ; la carte est disponible pour un déjeuner, un en-cas ou* bien pour souper. A la différence du restaurant, on a le loisir de commander six huîtres et un verre de riesling sans voir le personnel rechigner. Brasserie voudrait signifier un mode de vie sans contrainte, dans un décor rétro, et cependant confortable. Chez Clément – la chaîne de brasseries des frères Blanc –, le contrat est respecté. On pourrait s'étonner du décor tarabiscoté, de l'énoncé de la carte ; mais les malins feront vite leur affaire d'une formule « entre terre et mer » à 123 F, soit neuf huîtres creuses, suivies d'une assiette « grande rôtisserie » avec pièce de bœuf tendre, travers de porc au miel, poulet à la peau croustillante, accompagné d'une purée honorable. Les moins de douze ans seront accueillis avec un hamburger de cow-boy (?), de « vraies frites croustillantes », des glaces et un *coca-cola, pour 43 F.* L'efficacité à tout prix. A la *carte, compter 200 F.*

★ **Paris, 96, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (75017). Tél. : 45-72-93-00. Tous les jours.**

L'ALSACE

■ *L'heure du déjeuner est passée depuis longtemps... La petite faim est* devenue fringale. Il est 15 heures, allons à L'Alsace. De 1860 à 1920, les brasseries sont alsaciennes et jouent un rôle considérable dans la vie parisienne. Petit salé, cervelas, harengs marinés, choucroute garnie, coquillages, vins d'Alsace sont de rigueur. Après 1870, les réfugiés des provinces *« perdues » lancent un nouveau type d'établissement, original par sa dé*coration et son service de bière. L'influence alsacienne se voit alors dans le décor néo-gothique, avec vitraux, puis Modern Style, selon l'école de Nancy. Rien de tout cela sur nos Champs-Elysées « rénovés ». L'Alsace, pourtant, est une maison recommandable ; le service est accueillant à toute heure, et la choucroute, à l'exception du lard sans grande saveur ce jour-là, est heureusement garnie de boudin, de saucisses parfumées, d'un morceau de jarret – chaud – auquel un riesling de Lorentz, jouant sur la juste acidité du choux, donnera toute sa mesure. Deux choucroutes à moins de 100 F. Menu : 169 F. A la carte, compter 200 F.

★ **Paris, 39, avenue des Champs-Elysées (75008). Tél. : *43-59-44-24*. Tous les jours, 24 heures sur 24.**

Gastronomie

LOUS LANDÈS

■ La bonne Georgette Descat, *qui* rendit célèbre Lous Landès, n'est plus. Elle avait passé la main depuis belle lurette, mais le Breton Hervé Rumen, que nous avons connu au Croquant, a maintenu l'esprit, sinon la lettre, de sa généreuse cuisine du Sud-Ouest. Le menu à 195 F propose quelques plats joyeux, la compote de joues de cochon et cake de légumes, la tarte fine d'escargots, beurre persillé et ventrèche grillée. Le cassoulet monumental aux gros haricots et aux confits, lauréat d'une Marianne Saveurs de France 1995, poursuit sa grande carrière. On l'accompagnera, par goût du contraste, d'un gaillac passion de la Cave de Tecou (130 F), ou bien d'un côtes-de-duras de Jean Fonvieilhe 1986. Rumen soigne sa cave et dispose de quelques bouteilles du rare et fameux pacherenc sec de Montus, un blanc d'une belle complexité aromatique, élevé en barriques neuves. A déguster, pourquoi pas, avec le gros jambon des Landes au couteau, avec le ris de veau braisé aux morilles, et même le rôti d'agneau de lait de Lozère, tant il a de caractère. La tourtière landaise ou le croustillant de pruneaux précèdent le « landish coffee », un hommage aux Irlandais, des inconditionnels de l'armagnac ! Service complice, suivi de près par le patron et sa prévenante épouse. Menu-carte : 195 F. A la carte, compter 300 F.

★ **Paris, 157, avenue du Maine (75014). Tél. : 45-43-08-04. Fermé samedi** ***midi et dimanche.***

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الأصل

Une journée très maussade

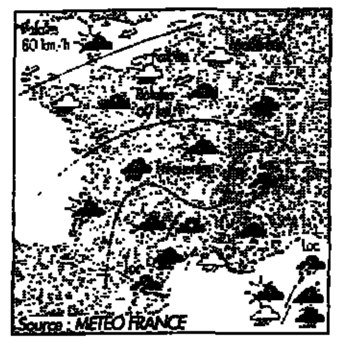
UN SYSTÈME faiblement dépressionnaire centré sur le sud-ouest de la France et l'Espagne engendre des remontées chaudes de sud. La mise en conflit avec l'air froid au nord provoque un temps perturbé généralisé sur le pays. La situation s'améliorera lentement jeudi, avec des pluies très éparses et limitées à la moitié sud du pays.

Mercredi matin, le ciel couvert et pluvieux s'étendra des Pays de laLoire à l'Ile-de-France et à l'Alsace, en passant par la Beauce, le Perche, la région Champagne-Ardenne, la Lorraine et la Franche-Comté. Le long des côtes de la Manche, c'est-à-dire sur le nord de la Bretagne, le Cotentin, la Haute-Normandie et le nord de la Picardie, le ciel sera couvert et des pluies faibles gagneront par le sud en cours de matinée. Le vent de nord-est soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales. En Aquitaine et dans le Pays basque, les nuages autoriseront des éclaircies qui gagneront par le littoral. Dans le Limousin, le Massif central, la Bourgogne, la région Rhône-Alpes et le pourtour méditerranéen, les nuages seront largement prédominants et seront porteurs d'averses.

L'après-midi, la zone faiblement pluvieuse persistera de la Bretagne à la Normandie et aux Ardennes, en passant par l'Ile-de-France. Quelques éclaircies pourront percer en bordure de Manche et dans le Nord et la Picardie. Mais le vent de nord-est restera soutenu, jusqu'à 80 km/h en pointes le long du littoral. Dans les Pyrénées, le Massif central, le pourtour méditerranéen et la Corse,les Alpes et la Franche-Comté, le ciel sera chargé avec de nombreuses averses, *parfois orageuses. Les* nuages seront également prédominants en Poitou-Charentes, en Aquitaine, dans les Pays de la Loire, le Centre, la Champagne, la Bourgogne et la Lorraine, parfois porteurs d'averses.

Côté mercure, la fraîcheur sera encore très présente au nord. Les températures minimales seront comprises entre 5 et 10 degrés sur la moitié nord, entre 9 et 13 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, les températures maximales s'étageront de 11 degrés des côtes de la Manche à 20 degrés sur la moitié sud et l'extrême nord-est, en passant par 16 degrés sur l'Ile-de-France.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



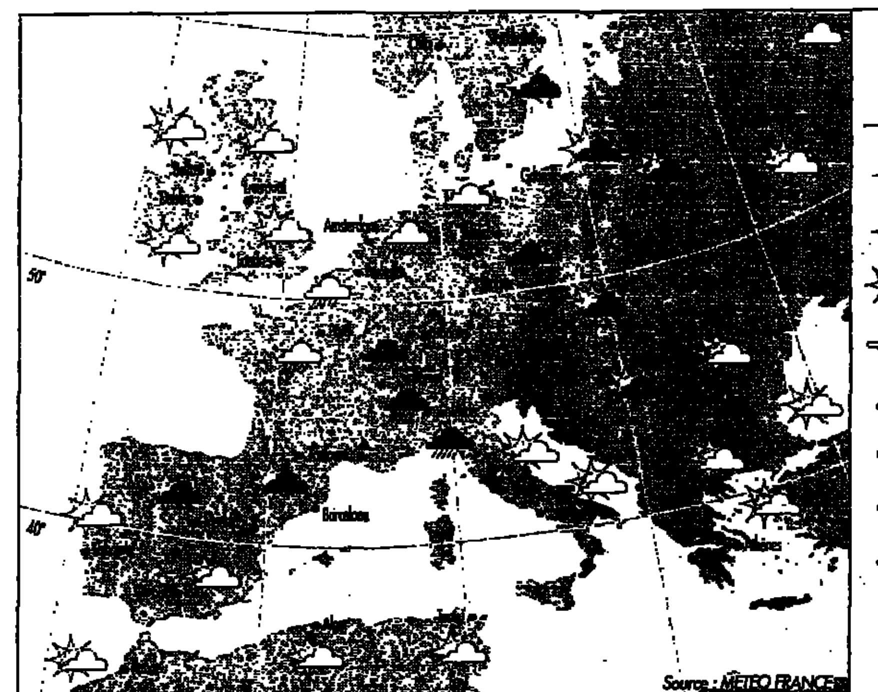
Prévisions pour le 8 mai vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution

Bon
Très bon
Excellent
Source AIRPARIF

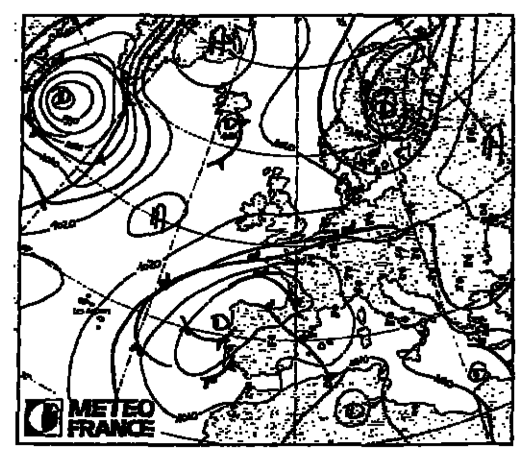
Tendance pour le 7 mai : assez bon



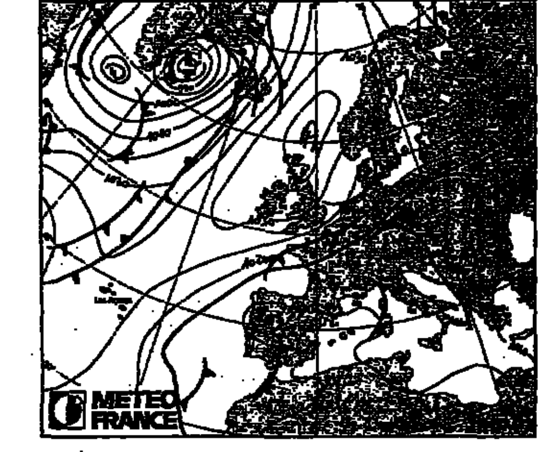


TEMPÉRATURES du 6 mai maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	21/11
BIARRITZ	22/14
BORDEAUX	24/14
BOURGES	23/9
BREST	12/7
CAEN	9/7
CHERBOURG	12/8
CLERMONT-F.	23/10
DIJON	23/8
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	26/10
LILLE	12/5
LIMOGES	25/9
LYON	23/13
MARSEILLE	21/14
NANCY	21/7
NANTES	14/9
NICE	21/14
PARIS	19/9
PAU	24/13
PERPIGNAN	20/15
POINTE-À-PIT.	30/23
RENNES	11/8
ST-DENIS-RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	22/11
STRASBOURG	21/9
TOULOUSE	21/14
TOURS	20/9
ÉTRANGER	
ALGER	/13
AMSTERDAM	14/- 6
ATHÈNES	30/19
BANGKOK	39/28
BARCELONE	19/15
BELGRADE	25/15
BERLIN	14/8
BOMBAY	33/26
BRASILIA	/
BRUXELLES	13/3
BUCAREST	26/13
BUDAPEST	20/13
BUENOS AIRES	26/16
CARACAS	-/-
CHICAGO	11/4
COPENHAGUE	12/0
DAKAR	29/21
DUBAI	39/23
DUBLIN	12/0
FRANCFORT	17/8
GENÈVE	22/9
HANOÏ	-/-
HELSINKI	5/2
HONGKONG	22/22
ISTANBUL	27/14
JAKARTA	33/23
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	22/12
KINSHASA	-/3-
LE CAIRE	33/18
LIMA	-/-
LISBONNE	18/12
LONDRES	16/3
LOS ANGELES	24/16
LUXEMBOURG	17/6
MADRID	15/8
MARRAKECH	25/12
MEXICO	29/13
MILAN	23/8
MONTRÉAL	14/4
MOSCOU	20/8
MUNICH	21/5
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	40/24
NEW YORK	22/6
PALMA DE M.	25/14
PÉKIN	21/14
PRAGUE	16/7
PRETORIA	25/12
RABAT	23/15
RIO DE JAN.	-/-
ROME	22/8
SAN FRANC.	15/9
SANTIAGO	20/5
SÉVILLE	21/13
ST-PÉTERS.	12/7
STOCKHOLM	7/2
SYDNEY	21/16
TENERIFE	24/19
TOKYO	21/11
TUNIS	23/15
VARSOVIE	15/8
VENISE	21/13
VIENNE	21/12



Situation le 7 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le train pour Salzbourg

SOUS le titre *Thèmes variés*, après *Notes* et *L'Oreille au guet*, Reynaldo Hahn vient de publier un nouveau livre sur la musique. Un livre ? Oui, *sans doute*, mais, *mieux encore*, une promenade que le lecteur fait en sa compagnie, *« de-ci de-là »*, à travers chants, comme disait Berlioz. Auprès de lui on ne s'ennuie point, et l'on trouve la route trop courte : la conversation de Reynaldo Hahn est un enchantement.

Nul ne conte mieux l'anecdote, et *l'entretien dont* le tour souvent familier s'élève dès que le sujet oblige, atteste une liberté de jugement, une finesse d'esprit que la légèreté incisive du trait fait apprécier davantage. Il y a chez ce musicien-né, et fort savant des choses de son art, un écrivain de race.

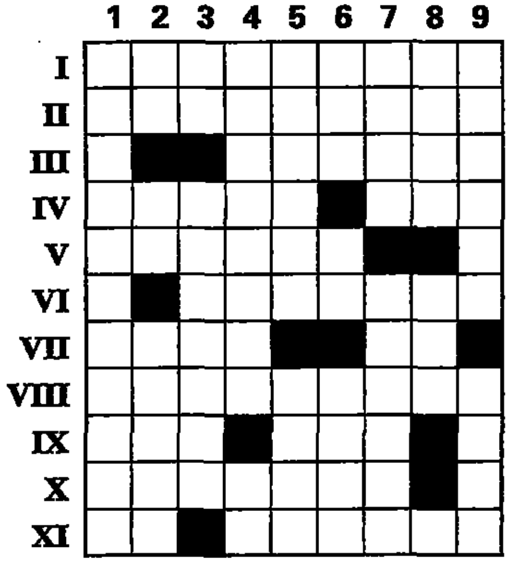
Il suffirait pour s'en convaincre de lire les *cinq* chapitres sur Mozart par lesquels débutent ces *Thèmes variés : « Aimer Mozart, cela ne consiste pas seulement à prendre le train pour Salzbourg. »* Reynaldo Hahn aime *autrement* Mozart : il l'a prouvé au pupitre de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. Il parle de Mozart en homme qui a vécu dans l'intimité *des chefs-d'oeuvre mozartiens.* Lui aussi, d'ailleurs, a *« pris le train pour Salzbourg »*, mais il y a cherché ce que n'y trouveront jamais les mozartiens qui ne semblent aller dans la ville des princes-archevêques que pour mieux dédaigner ce que l'on fait ailleurs. En vérité, on ne cherche à Salzbourg, avec chance de le découvrir (*s'il est permis* de citer à peu près Pascal à ce propos), que ce que l'on a trouvé déjà.

Il y a dans le volume de Reynaldo Hahn beaucoup de ces vérités de bon sens. Elles sont dites avec esprit, ce qui ne gâte rien, et n'empêche pas non plus qu'il faille un courage certain pour les faire entendre : toutes ne sont pas du goût des snobs...

René Dumesnil
(8 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6816



HORIZONTALEMENT

I. Prouve qu'on n'a pas très bon coeur. – II. Qui n'ont pas *pris la bonne moitié.* – III. Quand ils sont rompus, il n'y a pas de fil. – IV. Un langage évolué. Cap. – V. D'argent, en haute montagne. – VI. Femme qui peut faire des salades. – VII. Fait de la surveillance. Autrefois, pour un oui ou pour un non. – VIII. Donne des indications sur le temps. – IX. Semble pourri quand il est très frais. Pas remuant. – X. La bourdaine, par exemple. – XI. En tête. S'accroche facilement.

VERTICALEMENT

1. Comme ferait un bon compositeur. – 2. En Suisse. Saint. Recalée comme en Belgique. – 3. Une ville complètement « abîmée ». Recouvrir d'un béton spécial. – 4. Vend des pompes à la campagne. Dans les terres rares. – 5. Un dieu qui avait les crocs. Donna de la couleur. – 6. Affluent du Danube. Drame. Une personne qui en désigne plusieurs. – 7. Prend une grosse part. Qui va très bien. – 8. En Allemagne. Oncle d'Amérique. – 9. Exprimé avec une certaine énergie. Pour fermer la porte.

SOLUTION DU N° 6815

HORIZONTALEMENT

I. Barbichus. – II. Acheteuse. – III. Reine. – IV. Nemours. – V. Ta. Plie. – VI. Imbibées. – VII. Na. Carrés. – VIII. Ensila. Tu. – IX. Etc. Eté. – X. Siméon. Er. – XI. Ela. Nissa.

VERTICALEMENT

1. Baratineuse. – 2. Ace. Aman. Il. – 3. Rhin. Sema. – 4. Bénédicité. – 5. Item. Balcon. – 6. Ce. Opéra. Ni. – 7. Hululer. – 8. Us. Risettes. – 9. Sensé. Suera.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PAYS-BAS.** Le gouvernement néerlandais a arrêté son choix concernant le tracé de la ligne TGV entre Rotterdam et Amsterdam. Ce choix, qui doit être entériné par le Parlement, fait passer la voie ferrée à travers ce que les Néerlandais appellent le *« poumon vert »* de la Randstad, grande concentration urbaine composée des villes d'Amsterdam, Rotterdam, La Haye et Utrecht. Pour épargner l'environnement, le conseil des ministres a décidé d'enterrer la voie TGV dans un tunnel d'environ neuf kilomètres entre Zoetermeer et Leyde. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI.** Une compagnie privée haïtienne a effectué vendredi 3 mai un vol à destination de Cuba. Il s'agissait du premier vol régulier entre Haïti et Cuba depuis plus de trente ans. – *(Reuter.)*

■ **THAÏLANDE.** Bangkok Airways, compagnie spécialisée dans les vols de cabotage entre Bangkok et de nombreuses petites villes thaïlandaises, va développer son réseau en organisant d'ici trois ans des vols charters à destination de la Birmanie et du sud de la Chine. La compagnie thaïlandaise envisage aussi de desservir le Laos, le Cambodge et le Vietnam. – *(AFP.)*

■ **QUÉBEC.** L'office du tourisme du Québec à Paris ne sera pas affecté par les compressions budgétaires qui vont entraîner la fermeture de treize délégations québécoises à l'étranger. Toutefois, pour économiser le coût d'un loyer, il quittera ses locaux de l'avenue Victor-Hugo et s'installera dans l'immeuble de la délégation générale du Québec. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** Singapour a renforcé les conditions d'octroi de visas touristiques aux Chinois. A partir du 1er juin, seuls les titulaires de passeports gouvernementaux et diplomatiques bénéficieront de visas de 48 heures. Les touristes chinois pourront obtenir des visas de 96 heures dans le cadre de voyages touristiques de groupe moyennent notamment une caution de 1 000 dollars de Singapour (environ 3 600 F) par personne, fournie par leur agent de voyages. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 9 mai

■ **LE PALAIS-ROYAL** et les passages du quartier (55 F), 10 h 30, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; *L'Enlèvement des Sabines*, de Poussin, 12 h 30 ; l'art du retable en sculpture et en peinture, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par thème, la peinture d'histoire, 11 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; exposition Menzel, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la peinture, 12 h 30 ; exposition Dürer, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (37 F + prix d'entrée), 14 h30, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

■ **DU QUARTIER DU VAL-DE-GRÂCE** à Saint-Jacques-du-Haut-Pas (50 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Paris pittoresque et insolite).

■ **QUATRE GRANDES VERRIÈRES**, dont celle du Grand Hôtel (45 F), 14 h 30, 12, boulevard des Capucines (Le Passé simple).

■ **DE LA SALPÊTRIÈRE** au quartier de la Gare (60 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Marcel (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** et le palais de Saint Louis (40 F + prix d'entrée), 15 heures, boulevard du Palais devant les grilles du Palais de justice (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la peinture hollandaise et flamande (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

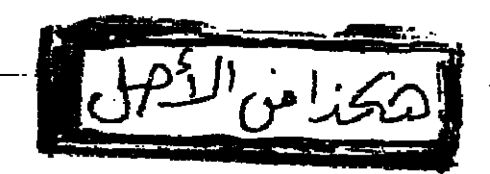
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 : fax : (1) 44-43-77-30

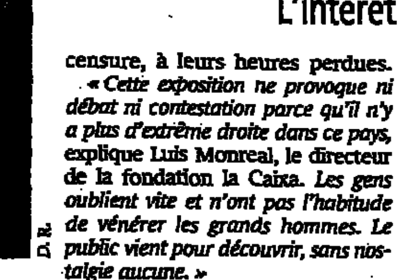


MÉMOIRE La fondation la Caixa de Barcelone, la plus importante fondation culturelle d'Europe, présente jusqu'au 9 juin l'exposition « Photographie et société du temps de l'Espagne de Franco », *qui entend retracer, en deux cents images, l'évolution de la société durant les quarante ans de dictature. Trois ans de recherches,* dans les collections publiques, chez *les particuliers, dans les archives et* agences, ont permis de découvrir nombre de documents inédits, *notamment sur la période de 1939 à* 1950. ● JAVIER TUSELL, historien du *franquisme, explique pourquoi les* jeunes générations ne connaissent pas leur histoire récente. ● LE FESTIVAL de la Primavera Fotografica, dans lequel s'inscrit cette exposition, *propose plus de deux cents expositions dans toute la Catalogne.* L'accent est mis sur la redécouverte *du patrimoine photographique, fort* mal en point dans le pays.



Deux cents photos pour faire découvrir Franco à l'Espagne

Une exposition présentée par la Caixa, à Barcelone, raconte, avec des images souvent inédites, quarante ans de dictature. L'intérêt est grand dans un pays qui s'évertue à oublier les pages les plus noires de son histoire



***PHOTOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ* DU TEMPS DE L'ESPAGNE DE FRANCO, Fondation la Caixa, *108, Passeig de San Joan, 08037,* Barcelone. Tél. : 19-34-3-207-74-75. Jusqu'au 9 juin. Catalogue, éd. Lunwerg, 262 p., 3 850 pesetas.**

BARCELONE
de notre envoyé spécial

C'est un couple de Barcelonais, ils ont trente ans et découvrent Franco, le Caudillo, qui a régenté leur pays pendant quarante ans. Face à eux, plus de deux cents photographies racontent la société espagnole, depuis la République écrasée en 1939 jusqu'à la mort du dictateur en 1975. Quarante ans de répression, de censure, mais aussi de gestes quotidiens. Qu'en pensent-ils ? « *Je n'ai jamais vu ça,* répond le jeune homme, *vous voyez cette photo d'un couple avec son enfant, elle date de 1966 mais elle semble avoir mille ans.* »

L'Espagne de Franco est loin, très loin d'un pays comme frappé d'amnésie et irréductiblement tourné vers l'avenir. On sent donc une grande soif d'apprendre chez les visiteurs, vieux et jeunes, qui se pressent au Centre culturel de la fondation la Caixa de Barcelone pour retrouver la mémoire ou découvrir leur passé. Ou plutôt les images qui restent de cette période. « *Nous devrions tous avoir honte* », a dit, dans une formule célèbre, le général franquiste Ramon Larrazabal. Honte de ces documents « *souvent tragiques, parfois sordides* », affirme une jeune étudiante. Des documents souvent extraordinaires, dénichés dans plusieurs collections et chez des particuliers. La moitié n'ont jamais été publiés, censure oblige. Trois ans de recherches ont été nécessaires pour mener à bien une exposition qui va circuler dans le pays – une douzaine d'étapes sont prévues, dont Madrid à l'automne. L'exposition permet aussi de faire découvrir des photographes méconnus, dont la grande majorité, si l'on excepte les reporters officiels qui travaillaient sous haute surveillance pour la presse, ne vivaient pas de leurs images, mais jouaient à cache-cache avec la censure, à leurs heures perdues.

« *Cette exposition ne provoque ni débat ni contestation parce qu'il n'y a plus d'extrême droite dans ce pays,* explique Luis Monreal, le directeur de la fondation la Caixa. *Les gens oublient vite et n'ont pas l'habitude de vénérer les grands hommes. Le public vient pour découvrir, sans nostalgie aucune.* »

Si des images « *semblent avoir mille ans* », c'est le résultat de l'autarcie dans laquelle était plongé un régime mis au ban des nations. Surtout dans les années 40-50, les moins connues et les plus dures. Le marché noir *(estraperlo)*, la pauvreté, l'archaïsme, les pesanteurs d'une société figée, tout cela est perceptible dans les images prises dans la rue, comme dans la construction de cette route de campagne, en 1953, à l'aide d'ânes, ou dans les portraits de *camalic*, les pauvres qui gagnent leur vie en portant des paquets.

« UN VIDE D'HISTOIRE »

La dictature surgit au détour d'un geste de méfiance, d'un regard inquiet, d'une ombre policière, mais on la voit peu. « *On sent la peur* », réagit un jeune visiteur. Une seule image vient témoigner de l'ampleur de la répression à la fin de la guerre civile. Elle a d'ailleurs été placardée à l'entrée de l'exposition : on y voit des centaines de détenus politiques en 1948, dans une prison andalouse. Le photographe est anonyme et le cliché a été trouvé dans les archives de l'agence officielle Efe.

Pour combler « *un vide d'histoire* », comme le dit un étudiant, l'exposition est découpée en sept volets – les années de l'autarcie, portraits, esthétique officielle, photo de presse, réalisme... L'accrochage est pédagogique, porté par des textes qui permettent aux images de trouver leur juste place : entre document et œuvre d'art. On découvre de multiples traces aujourd'hui disparues de la propagande franquiste : portraits de Franco, extraits de discours, slogans, monuments, affiches, drapeaux allemands. Les saluts fascistes sont omniprésents, lancés dans le ciel par les militaires comme les gens d'Eglise, employés et agriculteurs, juges et enseignants, gendarmes et hommes de la rue. Jusqu'aux gamins en culottes courtes, au garde-à-vous devant un portrait du dictateur dessiné au pochoir, accompagné de ces mots : « *Franco, caudillo de Dieu et de la patrie, premier vainqueur au monde du bolchevisme.* »

Ailleurs, on découvre les *caidos*, les morts pour la cause franquiste durant la guerre civile. Certains ont droit à un monument, d'autres sont rapatriés et enterrés en grandes pompes dans leur village natal. On apprend comment le sport et les loisirs sont gagnés par le culte du « *généralissime* ». Un stade de football, un terrain de basket en terre battue, un salon de coiffure, partout « *la nouvelle liberté* » est glorifiée.

LES OFFICIELS ET LES INDOCILES

On découvre encore le départ enthousiaste et le retour meurtri de la division Azul, qui regroupait les volontaires partis se battre aux côtés de la Wehrmacht sur le front russe. Et puis une vieille femme décorée de la croix de fer, et ces images incroyables de « *saintes missions* » : des curés qui haranguaient, plusieurs jours durant, les foules pour promouvoir la foi (et le franquisme) dans les quartiers et les campagnes. On tombe même sur un portrait de Che Guevara, en visite officielle à Madrid en 1959.

Comment photographier quand la censure pointe chaque image prise ? La solution la plus confortable est de plonger dans les traditions comme les processions religieuses et la tauromachie. Ou de se lancer dans le portrait officiel. On découvre ainsi quelques visages sévères du franquisme – mais pas celui du Caudillo – comme l'amiral Carerro Blanco, successeur désigné de Franco, tué en 1973 à Barcelone : sa voiture blindée a explosé et a franchi cinq étages avant de retomber dans un cloître... L'exposition distingue aussi les photographes officiels des indociles. D'un côté, les portraits picturaux et religieux à la Zurbaran d'Echagüe, qui, dans les années 50 encore, utilisait une esthétique photographique en vogue à la fin du XIXe siècle ; de l'autre, un iconoclaste comme Alberto Schommer qui, dans les années 70, a réussi à faire poser les personnalités les plus importantes (ecclésiastiques en tête) dans des poses ou accoutrements assez ridicules – un banquier en cotte de maille. Il y avait aussi les astucieux comme Alfonso Portela. En disgrâce pour avoir été proche des républicains, il a gagné la confiance des franquistes en réalisant un portrait lyrique du colonel Moscardo, le défenseur de l'Alcazar de Tolède. Les commandes ont afflué.

L'ouverture du pays, au début des années 60, coïncidera avec un renouvellement de la photographie.

Des photographes étrangers – Jean Dieuzaide, Eugene Smith, Marc Riboud – montreront la voie. Ils seront suivis par une nouvelle génération de photographes espagnols : Ricard Terré, Francisco Gomez, Francisco Otanon, Joan Colom, Xavier Miserachs, Oriol Maspons, Gabriel Cuallado, Ramon Masats. La plupart étaient des amateurs, dont les images de rue, peu publiées à l'époque, ont fini par sortir peu à peu. On y voit des prostituées, des pauvres, des marginaux, les premiers nus, le premier bikini, les premières couleurs... « *Le régime s'ouvrait sous l'impulsion d'un nouveau et jeune ministre de l'information, Fraga Iribarne,* explique Luis Monreal. *On a aussi promu le tourisme avec un slogan pas facile à trouver :* Spain is different. *Rien ne fut comme avant.* » Les jeunes militants de Fuerza Nueva ont beau s'époumoner, la démocratie est en marche.

Une image de l'enterrement de Franco montre trois vieilles femmes, debout sur des chaises, regardant au loin, en se protégeant du soleil. Comme si c'était déjà de l'histoire ancienne.

M. G.

Jouer avec la censure

Ni Oriol Maspons ni Joan Colom n'ont jamais gagné leur vie avec leurs images – « *seuls les photographes officiels y parvenaient* » –, mais ils ont joué avec la censure dans les années 60-70, quand le pays commençait à s'ouvrir. Leurs images sont présentes dans l'exposition de Barcelone. « *On faisait des photos pour endommager le prestige de l'Espagne* », rigole Oriol Maspons. Sa spécialité ? le portrait iconoclaste – une femme avec un masque d'apiculteur. Pour une publicité, il a fait poser deux couples en train de lire dans le même lit : « *On ne voyait pas leurs corps, mais l'annonceur a eu 75 000 pesetas d'amende.* »

Joan Colom était le spécialiste de l'image impossible, réalisant un travail remarquable sur les prostituées en cachant son Leica dans sa manche. « *Je pouvais rester deux ou trois heures en attendant la bonne image.* » Par défi, il a même réussi à réaliser des photos dans un tribunal. « *En cachant l'appareil dans sa braguette* », révèle Oriol Mospons. Joan Colom ne confirme pas, et préfère en sourire...

Retrouver son patrimoine

« *En Espagne, on jette les photos à la poubelle, on ne les collectionne pas* », affirme sans détour Luis Monreal, directeur de la fondation la Caixa, qui consacre à peu près 15 millions de francs par an à la photographie. L'exposition de la Caixa apparaît dans le programme de la Primavera Fotografica, une biennale calquée sur le Mois de la photo de Paris. Pas moins de cent vingt expositions sont proposées dans toute la Catalogne. Excepté les expositions Alain Fleischer et Andres Serrano, l'aspect patrimonial est mis en avant dans un programme inégal et éclectique : un panorama des photographes catalans, une histoire du portrait espagnol, le travail de la famille Branguli sur la guerre d'Espagne... Cet effort patrimonial permet aux organisateurs de rappeler aux divers pouvoirs publics combien la photographie dans ce pays existe peu et que les collections publiques sont faibles.

(Primavera Fotografica, 7, rambla Santa Monica, 19-34-3-412-12-72. Catalogue général, 330 p., 3 000 pesetas.)



Inauguration, en 1940, d'un monument à la mémoire des « caidos », à Lorca (photo de Gustavo Catalán). En haut à gauche : manifestation d'extrême droite en 1975 (photo de Pedro Menchón).

Javier Tusell, historien du franquisme

« C'est surtout la première période, la plus dure, qui est oubliée »

Professeur à l'université de Madrid, auteur de nombreux livres sur Franco mais aussi sur le roi Juan Carlos, Javier Tusell est un des principaux historiens de l'Espagne contemporaine.

« La population espagnole d'aujourd'hui a-t-elle une bonne connaissance de la période franquiste ?

– Elle la connaît mal. Il faut rappeler que le pays a bénéficié, au début des années 60, d'une croissance économique parmi les plus spectaculaires au monde. La société a donc été profondément bouleversée, les mentalités ont changé et la population a fortement rajeuni. Après des années d'autarcie, le pays s'est ouvert, le Caudillo a fait appel à des technocrates formés dans des universités étrangères, des capitaux étrangers ont afflué, le tourisme s'est développé et l'émigration a été favorisée pour attirer les devises. Les jeunes générations sont issues de ce franquisme-là. Elles ne connaissent pas, ou très mal, une période noire qui, de plus, n'est pas enseignée à l'école. Elles ne connaissent pas les personnalités principales, les choix de société, la censure, la répression. Elles ne savent que ce que leurs familles leur ont dit. C'est surtout la première période, la plus dure, de 1939 au milieu des années 50, qui est oubliée.

– Comment la population juge-t-elle une période qu'elle connaît mal ?

– Lors de la transition, en 1975, plus d'un quart des Espagnols jugeaient favorablement le régime. En 1986 encore, lors d'un sondage effectué à l'occasion du cinquantenaire de la guerre civile, près de 25 % des personnes interrogées ont répondu que Franco avait eu raison de se soulever contre le pouvoir républicain. Mais, aujourd'hui, les idées franquistes sont plus que marginalisées dans la population.

– Cette période est-elle considérée comme tabou ?

-Non. Cela n'a rien à voir avec le pétainisme en France. Sous le franquisme, l'historiographie était essentiellement anglo-saxonne. Mais, depuis 1975, nous avons rattrapé le retard, et les travaux les plus avancés sont écrits par des Espagnols. Un gros travail a également été effectué sur la période de la transition, de la mort de Franco, en 1975, à 1977. Le problème reste la formation des scolaires. Mais cette lacune va être comblée, dans un an ou deux, par un plan qui offre une large part à l'étude de l'histoire contemporaine à l'école.

– Les historiens ont-ils accès à toutes les archives du franquisme ?

– Presque toutes. Pour les archives publiques, il n'y a pas de problème. La plupart des familles des grandes personnalités franquistes ont ouvert leurs archives. Sauf la famille du général Franco... Quelques personnalités d'extrême droite seulement y ont accès. C'est dommage, mais ces documents ne sont pas déterminants. Franco ne tenait pas de journal, et ses archives s'arrêtent à 1944.

– Dans l'exposition de photographies sur le franquisme, on découvre essentiellement des images de société. Une seule montre la répression : des prisonniers politiques en 1948, par un photographe anonyme. Ces images existent-elles ?

– La censure a empêché la réalisation de telles images. Et pourtant la répression a été dure, beaucoup plus sanglante avant la guerre que celle de Mussolini en Italie : près de 50 000 personnes ont été fusillées entre 1939 et 1942. Il y avait 250 000 prisonniers en 1942, 150 000 exilés... L'administration a été épurée, un diplomate sur quatre, un universitaire sur trois ont été renvoyés. Les prisonniers politiques se comptaient par milliers jusqu'au début des années 60. Et la fracture entre vainqueurs et vaincus a duré jusqu'à la fin du franquisme. En septembre 1975, deux mois à peine avant sa mort, Franco a fait fusiller cinq personnes. On ne voit pas ces images, mais cette exposition est la première consacrée à cette période. Elle est donc précieuse. La population va se rendre compte combien l'Espagne est restée longtemps un pays agricole, si éloigné de nous. Et les historiens vont y trouver des matériaux. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

Les Smashing Pumpkins déchaînent 16 000 spectateurs à Bercy

Billy Corgan, D'arcy, James Iha et Jimmy Chamberlin, vedettes du grunge américain, forment aujourd'hui l'un des groupes rock les plus rassembleurs

LES HASARDS des tournées et de la promotion ont fait se croiser à Paris – sans se rencontrer – lundi 6 mai, Cure et les Smashing Pumpkins. Deux concerts organisés dans des contextes très différents, deux groupes d'apparences dissemblables – d'un côté un ancêtre de la *new wave* britannique, de l'autre des vedettes du grunge américain. Difficile pourtant de nier leur filiation. L'un comme l'autre ont fédéré leur public en se faisant les chantres du désenchantement. A leur écoute respective, on peut mesurer aujourd'hui qu'on ne chante plus le spleen comme il y a dix ans. Dans les années 80, le groupe de Robert Smith se vautrait dans la mélancolie confortable d'une chambre d'adolescent. La désillusion s'est depuis nourrie de la dureté des temps et d'une violence qui lacère la musique des Smashing Pumpkins. Même si, au bout du compte, l'ennui et le repli sur soi restent les moteurs principaux de ces créations.

Dans l'après-midi, The Cure se produisait salle Olivier-Messiaen, au sous-sol de l'Opéra-Bastille, devant quelques centaines de privilégiés. Opération de promotion, ce concert « privé », d'une quarantaine de minutes, a permis au groupe de défendre – mollement – une sélection de chansons de *Wild Mood Swings*, son dernier album. Place de la Bastille, plusieurs dizaines de fans éconduits cherchaient tout de même à apercevoir leurs idoles. Le soir, le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) était plein d'une foule qui ressemblait à du magma en fusion dès avant le concert des Smashing Pumpkins.

Ce *quartet* de Chicago est aujourd'hui un des groupes rock les plus rassembleurs. Trois albums (*Gish* en 1991, *Siamese Dream* en 1993 et *Mellon Collie and Infinite Sadness* l'an passé) se sont vendus chacun à plusieurs millions d'exemplaires et ont imposé la personnalité compliquée de Billy Corgan, indéniable leader des Smashing, au sein d'une génération qui choisit, semble-t-il, ses héros au palmarès de l'angoisse. Avec Kurt Cobain, le chanteur suicidé de Nirvana, et Eddie Vedder, le meneur torturé de Pearl Jam, autre millionnaire du rock alternatif américain, Corgan est celui qui incarne avec le plus de succès ce mal-vivre aux puissantes résonances métalliques. Une réussite qui ne manque pas d'ambiguïté. Souvent le chanteur cède au rituel de la dévalorisation. Il porte volontiers un tee-shirt noir sur lequel s'inscrit en lettres blanches un « Zero » censé qualifier son propriétaire. Le design de ce tee-shirt est aujourd'hui du dernier cri.

AIGUS ACIDES

En fait, contrairement au regretté Kurt Cobain et à Eddie Vedder, Billy Corgan, jeune homme triste, ne semble pas avoir de problème à assumer son statut de rock star. Compositeur productif et extrêmement méticuleux, il ne néglige pas non plus les apparences. Sur la scène de Bercy, ce grand bonhomme au crâne rasé a revêtu, en plus de son fameux tee-shirt, un pantalon lamé argent. D'arcy est une bassiste aux cheveux platinés. James Iha, un guitariste asiatique aux traits féminins et décadents. Seul le batteur, Jimmy Chamberlin, échappe à ce concours de *look*.

Devant seize mille admirateurs déchaînés, le groupe fonce tête baissée. Les trois premiers titres libèrent une puissance monocorde et destructrice. Dans la fosse, le public se transforme en une houle incessante qui charrie les corps des danseurs et des évanouis jusque devant la scène et dans les bras du service de sécurité. Un son assourdi brouille la lisibilité de ces premiers morceaux. Cette agressivité rend plus extrêmes encore les assauts d'un chanteur dont la voix a une nette tendance au geignement. On se demande s'il affirme ainsi un tempérament ou s'il trahit les limites de ses capacités vocales. L'acidité des aigus semblent révéler un dégoût de soi mêlé d'un cynisme venimeux.

Mais à l'image de leur foisonnant dernier album, les concerts des Smashing Pumpkins déclinent une variété d'ambiances. Ces musiciens de Chicago se laissent volontiers aller à la préciosité psychédélique et aux sophistications délétères imaginées par David Bowie dans les années 70. Aux brûlots explosifs succèdent des mélodies décorées de chœurs mélodramatiques (*Tonight, Tonight* ou le magnifique *Bullet With Butterfly Wings*), de guitares kaléidoscopiques et *glamour* (*Smile*), de rythmiques joliment hypnotiques (*1979*). Sur un écran en fond de scène sont projetés des films d'animation dont les couleurs et les formes sont le fruit d'une imagination lysergique. Parfois aussi, Billy semble tomber la carapace caricaturale de l'adolescent en perpétuel conflit avec lui-même et le système. Sa voix crispée se confie plus doucement, et l'artisan-*songwriter* en profite pour composer un slow. Des milliers de briquets s'allument comme autant de petits phares sur une mer enfin plus tranquille.

De la part de gens maniant le cynisme avec autant de verve, on est surpris d'entendre des mots d'encouragement. *« Nous venons très rarement à Paris. Vous êtes un public formidable. Pour ce rappel, nous allons laisser les lumières allumées pour vous voir et nous souvenir de vous. »* Mais le répit est toujours de courte durée. Car l'excitante mécanique des concerts des Smashing Pumpkins tient en ce jeu perpétuel de contrastes entre les foudroiements soniques et les élans romantiques, une extrême sensibilité, une part de rêve et un travail très conscient sur les effets de volume sonore et de dynamique.

Stéphane Davet

Capitale culturelle européenne de l'année Copenhague repense ses circuits touristiques

Le cycle des manifestations s'ouvre en mai

Avec Copenhague 96, la capitale du Danemark offre un nombre de manifestations record, des arts plastiques à la scène, du rock à l'écologie. Elle en a profité pour repenser en profondeur les circuits de la culture, avec notamment l'ouverture d'un nouveau musée d'art moderne, baptisé Arken (l'Arche), sur une plage de la Baltique.

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Un premier cycle de douze « capitales culturelles européennes de l'année », au cours duquel les fondateurs de l'Union européenne ont pu chacun présenter une de leurs cités, se referme à Copenhague. Disposant du bilan de onze expériences, la capitale danoise a eu le temps de prendre la mesure de ce qu'il y avait de forcé dans le label et combien, malgré la bourse sans précédent qu'elle est parvenue à réunir, multipliant par 75 la contribution de 600 000 écus (3,8 millions de francs) accordée par la Commission européenne, elle continuerait de peser modestement devant les réalités culturelles de Paris ou Londres.

Aussi a-t-elle décidé de ne pas se contenter d'un feu d'artifice d'une année pour bousculer les habitudes des 1,8 million d'habitants d'une agglomération qualifiée volontiers de *« provinciale »* par Trevor Davies, le directeur de la manifestation. Copenhague 96 est pour lui l'occasion de *« penser le développement »* de la cité, en tentant d'orienter durablement sa population vers des lieux inédits d'où puisse surgir une géographie nouvelle de la culture.

Ainsi Oksnehallen, l'ancien marché aux bestiaux, équivalent danois de la grande halle de la Villette, située à proximité de la gare centrale, dans le quartier déshérité de Vesterbro. Le bâtiment, qui date de 1901, a été réhabilité avec un tact exemplaire. L'opération s'accompagne d'une réhabilitation du quartier. En trois mois, la halle a accueilli les expositions les plus diverses, dédiées à l'histoire du quartier, à l'aménagement des centres urbains pour la bicyclette, à la peinture avec Artgenda, première biennale réservée aux artistes de moins de trente ans venus de seize villes de la Baltique, dont les prochaines éditions se dérouleront à Stockholm, puis à Helsinki.

Mais Trevor Davies veut voir plus loin que la *mare nostrum* des Vikings. Il a convié à des voyages au long cours, consacrant les salles du Musée national à l'islam (« Sultan, chah et grand moghol », jusqu'au 29 septembre) et commandant la livraison d'une exposition nommée « Containers », qui présente (jusqu'au 8 septembre) quatre-vingt-seize parallélépipèdes immaculés sur un quai du port franc offrant leurs semblables 30 m³ à des artistes du monde entier. Des œuvres mêlant épices et images fortes en quelques demeures inspirées, dans un cosmopolitisme bien éloigné des poncifs obligés du « village planétaire ».

UN VÉRITABLE « GIUDECCA »

Car la démarche la plus porteuse d'avenir paraît être la récupération de Holmen, un archipel de sept îles auparavant occupé par la marine nationale. Séparé par un bassin du palais royal, Holmen est une véritable « Giudecca » copenhaguoise où, durant trois siècles, furent construits les navires de guerre. Et où demeure, comme un signal, la grue, inaugurée en 1604, qui servait à installer les mâts sur l'une des toutes premières flottes d'Europe. Outre une cale sèche, classée, où doit se dérouler un opéra, elle dispose avec Torpedohalle, construction en béton armé de l'immédiate après-guerre où étaient construits les sous-marins, d'une salle de 6 000 m² sans piliers où, de mai à août, se succéderont notamment Peter Stein (*L'Orestie*), Pina Bausch (*Nelken*), Robert Lepage (*Hiroshima*) et Ariane Mnouchkine (*Tartuffe*).

Mais l'essentiel du réaménagement passe par la création d'un complexe universitaire dédié aux arts, qui devrait être complété par des logements. Les anciennes forges d'ancre ont été transformées en salle d'exposition de la nouvelle école d'architecture aménagée dans d'ex-casernements voisins. Un centre de débats s'est ouvert dans la véritable cathédrale de briques où étaient construites les chaudières, face au quai où s'amarre toujours le trois-mâts école du Danemark. Tandis que, de l'autre côté de la rue centrale, sont en cours d'aménagement ou de construction une bibliothèque nationale d'art, le conservatoire de musique rythmique, l'école d'art dramatique et de scénographie et l'école de cinéma.

Une nouvelle cinémathèque et un centre du cinéma devraient ouvrir dès l'été au centre-ville, en même temps qu'une extension du Musée des beaux-arts. Des six cents manifestations prévues au cours de l'année, retenons l'une de celles consacrées à la voix : poésie, contes et musiques, éclatées dans quatre-vingt-seize églises de l'agglomération. L'occasion de visiter l'austère et lumineuse variation sur le cube construite dans le quartier de Vangede par Spreckelsen, à laquelle Copenhague 96 devrait ajouter, le 26 mai, le clocher d'acier prévu par l'auteur de la grande arche de la Défense.

Jean-Louis Perrier

L'Arche, nouveau musée d'art moderne

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

L'événement le plus marquant de l'année culturelle à Copenhague sera peut-être l'ouverture du musée d'art moderne de la ville. Depuis le 15 mars, plus de 80 000 visiteurs se sont hissés à bord d'Arken (l'Arche) – puisque tels sont l'image et le nom qui se sont imposés. Le bâtiment est en effet une sorte de *Nautilus* échoué sur une plage, accumulant les métaphores navales, étrave et mâture, coursives et rivetage, jusqu'à la cafétéria, suspendue comme un canot de sauvetage face à la Baltique. Edifié aux marges d'Ishoy, une cité réputée « difficile », au sud de la capitale, sur une zone dite de « récréation » estivale, il marque la volonté de la région, qui en a assuré le financement de 165 millions de couronnes (environ 150 millions de francs), de rééquilibrer culturellement l'agglomération. Il s'offre en pendant au riche musée (privé) de Louisiana, situé au nord, près d'Elseneur, qui défend depuis 1958, en pionnier, l'art contemporain.

L'Arche a été dessinée par un jeune étudiant en architecture de vingt-cinq ans, un virtuose de l'angle aigu nommé Soren Robert Lund, dont il *faudra apprendre à se souvenir*. L'ensemble tend à imposer le geste architectural à la peinture, notamment dans son « axe artistique », une galerie centrale hors norme de 150 mètres de long, sorte de fond de cale en arc tendu, plafonnant à 12 mètres, et dans laquelle les responsables ont renoncé pour l'instant à tout accrochage qui ne soit pas de commande.

L'Arche n'en dispose pas moins de trois espaces parfaitement habitables (éclairage zénital et parois modulables blanches et grises) par la peinture d'un Nolde, qui a fait l'ouverture après son passage à Londres (*Le Monde* du 7 février 1996) ou par les installations de Bill Viola (en 1997). Si Arken n'est pas encore fermement amarré dans son contenu, il est paré pour devenir un lieu de rencontre des technologies nouvelles, de concerts et de *performances*, et a décidé de privilégier les réponses européennes aux Etats-Unis sur le plan plastique, et de constituer une collection d'œuvres de jeunes artistes.

J.-L. P.

Les dix ans des Molières et les absences remarquées de prestigieux lauréats

SEIZE RÉCOMPENSES ont été remises lundi soir 6 mai au Théâtre Marigny, à Paris, à la faveur de la dixième Nuit des Molières, qui a suscité une sévère polémique entre les tenants du théâtre public et ceux du théâtre privé parisiens. Trois des principales distinctions n'ont pu être remises en raison de l'absence des lauréats qui, suivant la décision du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), n'ont pas voulu s'associer à cette manifestation (*Le Monde* du 7 mai).

Le Molière du meilleur metteur en scène (Patrice Chéreau), celui du meilleur spectacle musical (*Chimère*, par le Théâtre Zingaro), celui encore du meilleur spectacle de la décentralisation (*L'Année des treize lunes*, production du Théâtre national de Strasbourg) sont ainsi restés dans l'escarcelle de l'organisteur de la soirée, Georges Cravenne.

APPEL À LA TÉLÉVISION

Sept autres distinctionos, sur un total de seize, sont allées au théâtre public et ont été acceptées par leurs récipiendaires. Et, parmi eux, le metteur en scène Georges Werler, qui en a profité pour interpeller le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, présent dans la salle, afin qu'il soit *« le chevalier d'un théâtre en grandes difficultés, et particulièrement des petites compagnies, partie importante de ce qu'on appelle le spectacle vivant et qui veut le demeurer »*.

Plusieurs des artistes conviés sur la scène, après une première supplique adressée par Jean-Claude Brialy à Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, ont insisté sur la responsabilité de la télévision, et particulièrement du service public, afin qu'elle popularise les arts de la scène au-delà de la soirée des Molières, unique programme consacré à l'actualité du théâtre sur France 2. Ainsi, l'auteur et metteur en scène Jean-François Prévand, lauréat d'un prix Europe 1 d'un montant d'un million de francs, a-t-il souhaité que la télévision diffuse une émission consacrée au théâtre et que la Nuit des Molières soit l'occasion de *« présenter des scènes de théâtre »*, au lieu de quoi les téléspectateurs auront assisté à Marigny à une trop longue succession de numéros de music-hall, dont un seul fut émouvant : celui des Frères Jacques, anciens de la compagnie Granier-Hussenot.

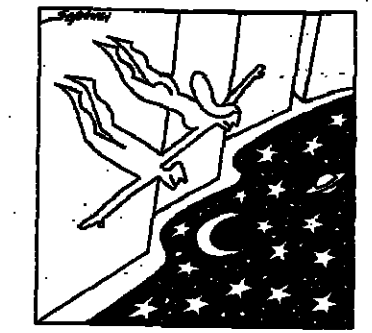
Olivier Schmitt

Le palmarès

- ***Meilleur spectacle du théâtre* public** : *Monsieur Schpill et Monsieur Tippeton* de Gilles Segal, mise en scène de Georges Werler.
- **Meilleur spectacle du théâtre privé** : *Un mari idéal* d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine.
- **Meilleure comédienne** : Christiane Cohendy dans *Décadence* de Stephen Berkoff.
- **Meilleur comédien** : Didier Sandre dans *Un mari idéal* d'Oscar Wilde.
- **Meilleur metteur en scène** : Patrice Chéreau pour *Dans la solitude des champs de coton* de Bernard-Marie Koltès.
- **Meilleur spectacle de la décentralisation** : *L'Année des treize lunes* de Rainer Werner Fassbinder au Théâtre national de Strasbourg.
- **Meilleur auteur** : Gilles Segal pour *Monsieur Schpill et Monsieur Tippeton*.
- **Meilleur adaptateur d'une pièce étrangère** : Jean-Michel Déprats pour *L'Importance d'être constant* d'Oscar Wilde.
- **Meilleur spectacle musical** : *Chimère* par le Théâtre Zingaro.
- **Meilleure comédienne pour un second rôle** : Sonia Vollereaux dans *Lapin Lapin* de Coline Serreau.
- **Meilleur comédien pour un second rôle** : Jean-Paul Roussillon dans *Colombe* de Jean Anouilh.
- **Révélation théâtrale de l'année** : Nathalie Cerda dans *Piaf, je t'aime*.
- **Meilleure pièce comique** : *C'est magnifique* par la compagnie Jérôme Deschamps.
- **Meilleur one-man-show** : Valérie Lemercier au Théâtre de Paris.
- **Meilleur créateur de costumes** : Christian Lacroix pour *Phèdre* de Racine.
- ***Meilleur décorateur*** : Jacques Noël pour *Noël chez les Cupiello* d'Eduardo de Filippo.
- **Molières d'honneur** aux Frères Jacques (50 ans de carrière) et à François Périer.

Le cirque selon Archaos

La troupe de Guy Carrara et Pierrot Bidon, au Palais des sports, associe piste et télévision



CELA faisait un moment que les Parisiens étaient privés d'Archaos, le « cirque de caractère » qui, dans les années 80, allait imposer en France et loin d'elle une vision radicale d'un art de la piste contemporain, enfant du rock et de la désillusion urbaine. Archaos est de retour, avec un spectacle rodé l'automne dernier dans les faubourgs de Marseille à l'invitation du Théâtre du Merlan. *Game Over* est un conte, enfantin, naïf et turbulent, qui associe piste et écran, évolutions de cirque traditionnel soigneusement mises en scène, performances athlétiques, tentatives chorégraphiques se succédant devant un *écran géant sur* lequel est projetée une parabole cinématographique montrant des enfants tout couleurs s'appropriant par la force une chaîne de télévision. Clou de la représentation, bien dans le style Archaos : un duel de motards reclus dans une boule de fer...

★ Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; les mercredi 8 et dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 44-68-69-70. 160 F. Jusqu'au 15 mai.

UNE SOIRÉE À PARIS

Giselle de Mats Ek
Version absolument géniale de *Giselle* imaginée par le Suédois Mats Ek. L'héroïne du répertoire classique, si touchante, si victime, devient ici une marginale, abusée par le pouvoir et l'argent, qui devient folle de rage, au sens propre, d'être niée au nom des convenances sociales. Pietragalla ou Loudières, alternativement, seront Giselle. Khader Belarbi et Nicolas le Riche seront Albrecht. La lutte des classes à l'Opéra-Garnier, et nulle part ailleurs.
Opéra-Garnier, place et Mo Opéra. 19 h 30, 9 et 16 mai, 24, 25, 26 et 27 juin, 13 juillet. 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 30 F à 305 F.

Quoi de neuf docteur ?
Le big band du trompettiste Serge Adam, où se retrouvent depuis plus de dix ans tous les jeunes talents créatifs du jazz national, s'installe dans la salle de Montreuil avec des propositions denses, des constructions rythmiques et harmoniques chamboulantes. *QDND* tient sa place parmi les grands ensembles les plus aventureux.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 8. Tél. : 42-87-25-91.

Tramaine Hawkins
Aux côtés des Richard Smallwood Singers (auteurs d'une version gospel du *Messie* de Haendel), la mezzo-soprano Tramaine Hawkins donne au genre des allures de musique classique afro-américaine. Proche de James Cleveland, avec lequel elle a travaillé, elle a aussi fait des incursions vers le funk ou la pop, notamment avec Carlos Santana.
La Cigale, 120, bd Rochechouart, Mo Pigalle. 20 h 30, le 7. Tél. : 42-23-15-15. Palais de la mutualité, 24, rue Saint-Victor. 20 h 30. Les 8 et 9. Tél. : 43-72-93-03.

Bevinda
Du fado, mais du fado totalement digéré par une jeune chanteuse d'origine portugaise, qui a coupé le cordon ombilical avec les vieux mythes du *fatum* lusophone. *Libérée, sans dette à payer,* Bevinda recrée le genre depuis Paris.
Gymnase Marie-Bell, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mo Bonne-Nouvelle, Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, le 7.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Electre
d'après Sophocle, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Vincent Dupont, Ghislain Mugneret, Sylvie Pascaud et Thierry Paret.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les mardi 7 et vendredi 10, à 20 h 30 ; le mercredi 8, à 15 heures ; le samedi 11, à 17 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 heure. 30 F et 50 F.*

L'Enfant
d'après Jules Vallès, mise en scène de Jeanne Champagne, avec Tania Torrens et Pierre Baux.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les lundi 13, mardi 14, vendredi 17, à 20 h 30 ; le mercredi 15, à 14 h 30 ; le samedi 18, à 16 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 heure. 30 F et 50 F. Jusqu'au 18 mai.*

Faust
de Nikolaus Lenau, mise en scène de Christophe Perton, avec Bernard Cupillard, Christophe Delachaux, Gauthier Baillot, Patrick Zimmermann, Magali Chabroud et Philippe Delaigue.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 7 mai. Du mardi 7 au samedi 11, le mardi 14, à 20 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. 95 F et 140 F. Jusqu'au 2 juin.*

La Fugitive
de Jean-Pierre Sarrazac, mise en scène de Jean-Yves Lazennec, avec Sophie Delfosse, Chantal Deruaz, Arno Feffer et Teddy Giuliani.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. A partir du 9 mai. Du jeudi 9 au samedi 11, les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, mardi 21, à 20 h 30 ; les dimanche 12 et dimanche 19, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 85 F et 120 F. Jusqu'au 25 mai.*

L'Heureux Stratagème
de Marivaux, mise en scène de Laurent Pelly, avec Bruno Andrieux, Paul Chariéras, Claude Guyonnet, Isabelle Habiague, Mireille Perrier, Jean-Pierre Laurent, Martine Logier et Réginald Huguenin.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mardi 7 au samedi 11, le mardi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 12, à 15 h 30. Durée : 1 h 45. De 55 F à 100 F. Jusqu'au 15 mai.*

L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, Eric Guérin, Denis Léger-Milhau, Gilbert Marcantognini, Jérémie Oler, Grégoire Œstermann, Guy Parigot, Eric Petitjean et le Quatuor Matheus.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Les samedi 11, mardi 14, mercredi 15, mardi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 7 juin.*

Muriel Robin
mise en scène de Roger Louret.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi 7 au samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. Durée : 2 heures. De 120 F à 240 F.

SÉLECTION

Allegria, opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny et Virginie Michaud.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 21 heures ; le mercredi 8, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 20. 110 F et 160 F. Jusqu'au 19 mai.*

Antigone (en langue des signes avec surtitrage)
d'après Sophocle, mise en scène de Thierry Roisin, avec Emmanuelle Laborit, Simon Attia, Levent Beskardès, Fanny Rudelle, Patrick Garaud, Jean-François La Bouverie, Laurent Valo, Chantal Liennel, Joël Liennel, Patrick Carbonneaux et François Marillier (musicien).
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 20. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 25 mai.*

Archaos : Game Over
de Guy Carrara et Pierrot Pillot-Bidon, mise en scène de Guy Carrara, avec vingt artistes.
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; les mercredi 8 et dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 44-68-69-70. 160 F. Jusqu'au 15 mai.

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le dimanche 12, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.*

Les Derniers Devoirs
de Louis Calaferte, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Alain Pralon, Catherine Ferran et Florence Viala.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mardi 7, mercredi 8, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 20 h 30 ; le jeudi 9, à 19 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 9 juin.*

La Faim
d'après Knut Hamsun, mise en scène de Jacques Osinski, avec Denis Lavant et Sophie Mihran.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 7, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 21 heures ; le dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 40. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 juin.*

Fantaisies et bagatelles
de Pierre Blaise, mise en scène de l'auteur, avec Fabrice Farchi, Gilles Ostrowsky, en alternance Marie-Cécile Dussert et Nicolas Quillard.
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde, Tuileries. Les samedi 11 et dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 44-64-79-70. Durée : 0 h 50. 30 F et 40 F. Jusqu'au 16 juin.*

Le Jour et la Nuit
d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Didier Bezace, avec Marina Pastor, Georges Ruquet, Odile Frédeval, Corinne Juresco, Salah Teskouk et Karen Rencurel.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi 7, mercredi 8, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; le jeudi 9, à 20 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. 50 F. Jusqu'au 14 mai.

Julia Domna (en arabe ou en français)
de Françoise Gründ et Chérif Khaznadar, mise en scène de Chérif Khaznadar, avec Mireille Maalouf et Ninar Esber.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-dame-des-champs. Les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; le samedi 11, à 19 heures ; le dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 15 juin.*

Nina Stromboli ou le Démon de midi
de Jérôme Savary, mise en scène de l'auteur, avec Vanessa Devraine, Michel Dussarrat, Maxime Lombard, Carlos Pavlidis, Alain Poisson, Jérôme Savary et Michel Bos, Estelle Buttel, Marc Chalosse, Christian Hillion et Jean-Luc Pagni (musiciens).
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi 7 au samedi 11, le mardi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 12 juillet.*

Océan
d'après Lautréamont, mise en scène de Marc Zammit, avec Ophélia Teillaud, Marc Zammit, Alain Kremski et Joseph Rowe (musiciens).
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161 bis, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Du mercredi 8 au samedi 11, à 21 heures ; le dimanche 12, à 16 heures. Tél. : 44-54-53-00. Durée : 1 h 30. 75 F et 100 F. Jusqu'au 15 mai.*

Le Précepteur
de Jacob Lenz, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Jean-Pascal Abribat, Simon Bakhouche, Nadine Berland, Michel Quidu, Ivan Duruz, Désirée Olmi, Catherine Tolosa, Pascal Martin-Granel et Baptiste Roussillon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi et jeudi, à 19 h 30 ; les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 19 mai.*

Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Marie-Paule Trystram, Marc Betton, Louis Beyler, François Caron, Olivier Coloni, Philippe Demarle, Pascal Elso, Laurent Manzoni, Bernard Vergne, Vincent Winterhalter, Jean-Marc Boeglin, Gilles Arbona et Laurent Fernandez.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 4 heures. De 30 F à 170 F. Dernières.

La Rue du Château
d'après Aragon, Artaud, Breton, Prévert, Queneau, mise en scène de Michel Didym, avec Sandrine Attard, Hélène Barbu, Véronique Bisciglia, Julie Brochen, Isabelle Cagnat, Anne Coesens, Léa Fory, Nathalie Goupil, Hélène Marteau, Isabelle Olive et Vincent Réjaud.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi et jeudi, à 20 heures ; les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 15 mai.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Le samedi 11, à 19 h 30 ; le dimanche 12, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 juillet.

Une saison au Moyen Age
de Michel Pascal, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Balmer et Blizzard le loup.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 16 heures et 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 1er juin.

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi 7 au vendredi 10, à 20 h 30 ; le samedi 11, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Dernières.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AGE DES POSSIBLES (à partir du 4 mai)
Film français de Pascale Ferran, avec le Théâtre national de Strasbourg (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LES AMANTS DU NOUVEAU MONDE
Film américain de Roland Joffé, avec Demi Moore, Gary Oldman, Robert Duvall, Lisa Jolliff-Andoh, Edward Hardwicke, Brobert Prosky (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

LES BIDOCHON
Film français de Serge Korber, avec Anémone, Jean-François Stévenin, Annie Girardot, Daniel Gélin, Catherine Lachens, Jean-Pierre Cassel (1 h 30).
UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
Film suisse d'Aude Vermeil, avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

DERNIÈRES HEURES À DENVER (**)
Film américain de Gary Fleder, avec Andy Garcia, Gabrielle Anwar, Christopher Walken, Treat Williams (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
Film italien de Marco Tullio Giordana, avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ROSSINI ! ROSSINI !
Film italien de Mario Monicelli, avec Philippe Noiret, Jacqueline Bisset, Sergio Castellito, Sabine Azéma, Assumpta Serna, Giorgio Gaber (2 h 14).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

THE BIRDCAGE
Film américain de Mike Nichols, avec Robin Williams, Gene Hackman, Nathan Lane, Dianne Wiest, Hank Azaria, Christine Baranski (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins-Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

THE GLASS SHIELD
Film américain de Charles Burnett, avec Michael Boatman, Lori Petty, Ice Cube, Richard Anderson, Elliott Gould, Michael Ironside (1 h 49).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

ULTIME DÉCISION
Film américain de Stuart Baird, avec Kurt Russell, Steven Seagal, Halle Berry, John Leguizamo, Oliver Platt, Joe Morton (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; La Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra-Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'IGUANE
de Filip Forgeau et Maryel Ferraud,
avec Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal.
Français, noir et blanc (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LIGNE DE VIE
de Pavel Lounguine,
avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov.
Franco-suisse-italien-russe (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.

MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park
Dessin animé britannique (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SAFE
de Todd Haynes,
avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
Américain (2 h).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SILENCE DE NETO
de Luis Argueta,
avec Oscar Javier Almengor, Eva Tamargo Lemus, Herbert Meneses, Julio Diaz, Eduardo José Guerrero.
Guatémaltèque (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SMALL FACES (**)
de Gillies MacKinnon,
avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins.
Britannique (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO : La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LES FRÈRES KARAMAZOV
de Richard Brooks,
avec Yul Brynner, Maria Schell, Claire Bloom, Lee J. Cobb, Richard Basehart, Albert Salmi.
Américain, 1957 (2 h 26).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le rachat du quotidien polonais « Zycie Warszawy » provoque une crise à la rédaction

VARSOVIE
de notre correspondant

Près de la moitié de la rédaction du quotidien *Zycie Warszawy* a démissionné, lundi 29 avril, pour protester contre le rachat du journal par un homme d'affaires soupçonné de vouloir réorienter la ligne rédactionnelle sur les positions de la coalition postcommuniste. *Zycie Warszawy (la Vie de Varsovie)*, fondée après la guerre, appartenait depuis l'écroulement du régime communiste à un Italien, Nicola Grauso, qui s'était désintéressé du journal lorsque ses espoirs d'obtenir une concession pour une chaîne de télévision en Pologne avaient été déçus. M. Grauso a fini par céder le titre au propriétaire d'une firme d'eau minérale, Zbigniew Jakubas. Le journal n'a pas paru jeudi 2 mai. Le 3 mai étant férié en Pologne, le quotidien a reparu, lundi 6 mai, avec une pagination réduite. Le nouveau propriétaire affirme que le journal poursuivra sa ligne indépendante.

La rédaction, qui campait dans une opposition résolue à la coalition au pouvoir, et avait « sorti », lors de la dernière campagne présidentielle, certaines « affaires » compromettantes pour de hauts responsables du Parti social-démocrate – notamment l'actuel président Alexandre Kwasniewski et l'ancien premier ministre Jozef Oleksy –, se sentait dans la ligne de mire. Des représentants de la coalition, tout en boycottant le journal, laissaient entendre qu'ils allaient racheter ce quotidien en très piètre situation financière. Déjà, au lendemain de l'élection présidentielle, le précédent rédacteur en chef, Tomasz Wolek, avait été licencié par le propriétaire italien, qui lui avait reproché d'avoir fait un *« mauvais choix politique »*.

Cette fois, c'est toute la hiérarchie du journal, et la totalité du service politique, qui ont quitté leurs fonctions, expliquant que la vente du journal s'inscrit *« dans l'offensive de la coalition au pouvoir contre les médias polonais »*. Les autres symptomes de cette offensive sont, selon les signataires, *« la prise de contrôle totale de la télévision »* et *« les rumeurs de plus en plus insistantes concernant le rachat d'actions du quotidien* Rzeczpospolita *par des sociétés liées aux partis au pouvoir »*. Le nouveau président de la télévision est désormais un responsable du Parti paysan, Richard Miazek. Il a remporté un franc succès auprès des journalistes en déclarant que la télévision n'avait pas à critiquer un ministre en l'absence d'un communiqué officiel. Il a ajouté qu'en démocratie, la presse n'avait pas à contrôler le pouvoir.

Le quotidien *Rzeczpospolita*, journal à la fois respecté et prospère, est encore la propriété à 51 % de la Socpresse. Mais la mort de son créateur, Robert Hersant, relance les spéculations sur une revente des parts « françaises » du journal. Enfin, la possible privatisation du réseau de distribution de la presse, qui appartient toujours à l'Etat, augmente l'inquiétude des journalistes polonais.

Jan Krauze

« El Pais » célèbre ses vingt ans

Le journal espagnol, créé à la mort de Franco, a prospéré et s'est diversifié : il est aujourd'hui le premier du pays

MADRID
de notre correspondant

Il y a vingt ans, le 4 mai 1976, le premier numéro du quotidien *El Pais* sortait dans les kiosques d'Espagne. La mort de Franco, six mois auparavant, et le retour des libertés dans le pays avaient permis à ce projet, muselé pendant de longues années, de voir enfin le jour.

Fondé par une équipe de professionnels dont l'objectif était *« l'implantation des libertés publiques et la réconciliation définitive du corps social divisé quarante ans auparavant par la guerre civile »* comme l'écrit l'un des fondateurs, Juan Luis Cebrian, aujourd'hui directeur éxécutif du groupe éditeur du quotidien, baptisé groupe Prisa, *El Pais* a témoigné de la longue marche de l'Espagne vers la démocratie, qu'il a accompagnée et soutenue.

MATURITÉ

« C'était l'époque d'une aventure, note-t-il dans un entretien publié dans *Libération* du samedi 4 mai. *Dès le lancement du journal, nous allions vers l'inconnu, mais nous avons atteint nos objectifs et même plus.* El Pais *est aujourd'hui un grand journal de référence, une institution de la vie espagnole: Evidemment, cela a limité l'esprit d'aventure. »*.

Par un curieux hasard, ce journal fête ses vingt ans d'existence au moment même où la démocratie donne des signes évidents de sa maturité avec le changement de majorité et l'arrivée au pouvoir de José Maria Aznar. Pour marquer l'événement, *El Pais* a d'ailleurs retracé, à travers un magazine de cinq cents pages, tout le chemin parcouru au cours de ces deux décennies, non seulement en Espagne mais aussi dans le reste du monde.

Vingt ans après, le quotidien a peu changé dans sa présentation, mais il s'est étoffé, complété et diversifié. Il demeure de loin le premier journal espagnol. Avec une diffusion de 420 000 exemplaires par jour en 1995, il a progressé de 12 % depuis 1990 et de 3 % par rapport à 1994. *El Pais semanal*, le magazine du dimanche, est diffusé à plus de un million d'exemplaires.

A l'occasion de son vingtième anniversaire, *El Pais* dispose désormais d'une édition du quotidien en numérique qui peut être consultée par ordinateur *via* Internet ou Infovia (système de la Telefonica). Il s'agit d'un « plus » technologique qui vient s'ajouter aux quatre nouveaux centres d'impression ouverts en 1995 à Séville, Valence, Burgos et Francfort pour servir le journal plus rapidement aux lecteurs de province.

Ces centres d'impression complètent un réseau de six autres centres dont font notamment partie Roubaix – avec l'imprimerie de *Nord-Eclair*, l'un des titres de province du groupe Hersant –, et Mexico, pour assurer une meilleure diffusion du quotidien hors d'Espagne.

CONSTANTE PROGRESSION

El Pais offre quotidiennement à ses lecteurs des pages spéciales régionales dans les communautés autonomes de Valence, d'Andalousie et de Catalogne. En vingt ans, ce quotidien en constante progression a assis son pouvoir et consolidé son emprise. En dépit d'une baisse des bénéfices de 23 % en 1995, soit 104 millions de francs au lieu de 136 millions de francs en 1994, due à l'augmentation du prix du papier et à la baisse de la publicité, *El Pais* continue d'afficher une belle santé.

Le lancement, il y a un peu plus de cinq ans, d'un rival direct, *El Mundo*, plus percutant, plus sensationnaliste, ne lui a apparemment pas causé beaucoup de tort, bien que ce dernier semble plus apprécié par la jeunesse. *« Cela nous a obligés à nous réveiller, à nous ressaisir »*, commente le directeur d'*El Pais*, Jesus Ceberio.

VIGIE DE LA DÉMOCRATIE

Souvent taxé de journal progouvernemental, en raison de ses affinités avec le régime socialiste, *El Pais ne s'est cependant pas départi de son rôle de vigie de la démocratie à l'occasion de l'accumulation des scandales qui ont marqué la fin du règne de Felipe Gonzalez. *« Quant à la physionomie éditoriale du journal, la défense des minorités, des libertés… je crois que nous n'avons pas changé, et c'est le plus important pour moi »*, assure Juan Luis Cebrian.

Pour l'un des fondateurs du quotidien, *El Pais* est toujours nécessaire face aux tentations des pouvoirs. Le journal reste un des premiers produits d'une démocratie reconquise.

Michel Bôle-Richard

Un groupe multimédia

Le quotidien *El Pais* appartient au groupe Prisa, présent dans la presse, la radio et la télévision, qui affiche pour 1995 un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs et un bénéfice, en hausse de 77 % par rapport à 1994, de 200 millions de francs. C'est à partir du succès du quotidien que le groupe s'est constitué. Outre *El Pais*, le groupe possède également le quotidien économique *Cinco Dias* et quelques magazines. Prisa est actionnaire de *The Independent* en Grande-Bretagne, de *Publico* au Portugal et de *La Prensa* au Mexique. Depuis 1984, Prisa possède également la Société espagnole de radiodiffusion, qui a plus de 4 millions d'auditeurs et a réalisé un bénéfice en progression de plus de 50 % par rapport à 1994. Enfin, Prisa est actionnaire à 25 % de Canal Plus Espagne, qui comptait fin mars près de 1,3 million d'abonnés. Le groupe est également présent dans le câble et le satellite et se prépare à la télévision numérique.

MARDI 7 MAI

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 *Femmes. Magazine.*
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Un deuil dans la famille. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Fausse manœuvre. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'héritage. Série.
18.00 Sydney Police. L'ascenseur de l'angoisse. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

CROCODILE DUNDEE ■
Film australien de Peter Faiman avec Paul Hogan, Linda Kozlowski (1986, 95 min). 880858
Un homme des bois d'Australie est confronté à la jungle des grandes villes.

22.25

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Les injustices de la justice, de Charles Villeneuve, Geneviève Rembaux et Sébastien Renouil ; Les mères enfants : Rwanda : quelques assassins bien tranquilles (85 min). 6914910
23.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. *Invité : Jean-Louis Beffa,* PDG de Saint-Gobain.
0.10 Paire d'as. Série.
1.05 Journal, Météo.

1.15 Reportages (rediff.). 1.45 et 2.20, 2.55, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 2.30 et 4.05 Mésaventures. 3.05 et 5.10 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2

12.15 et 4.55 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Renata.
14.50 Le Renard. Série. L'éternel perdant.
15.45 et 5.25 La Chance aux chansons. La musique des militaires.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Un malheur n'arrive jamais seul.
17.25 C'est cool. Série. Al et Ax.
18.00 et 4.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Toujours beaux !
19.20 et 2.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.50

LA P'TITE ARNAQUEUSE
Film américain de John Hughes avec James Belushi, Kelly Lynch (1991, 102 min). 122620
Une orpheline et un SDF séduisent une riche avocate et squattent son appartement. Comédie sirupeuse et insupportable.

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Comment compenser l'absence d'un sens ? (120 min). 2364674
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. A chacun sa vie. Biographies. Avec Pierre Assouline (*Hergé*) ; Ilan Greilsammer (*Blum*) : Olivier Todd (*Albert Camus, une vie*) ; Françoise Giroud (*Chienne de vie, journal d'une Parisienne 2*). Musique : Lio (75 min). 9556858

2.55 Taratata (rediff.). 4.40 24 heures d'infos. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Je passe à la télé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Lettres de Capri*, de Mario Soldati.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

VINGTIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO
Cirque. Commentaire de Sergio (95 min). 782026
22.25 Journal, Météo.

23.00

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 61194
Au sommaire d'Aléas, le magazine de l'imprévisible diffusé dans la plupart des régions, Mitraillette, marin d'eau douce, *un documentaire de Roland Michon sur un homme qui, dès sa naissance était destiné à devenir un marin d'eau douce.*

0.30 Sagachés (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). 1.10 Les Incorruptibles. L'histoire de Franck Nitty. Série. 2.00 Musique Graffiti. *Concerto pour alto et orchestre*, de Telemann, par les solistes de Moscou, avec Youri Bashmet, alto (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Evasion. 13.00 A vous de voir. 13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 ▶ Déclics magazine. *Emploi : les solutions de nos voisins, les mesures incitatives.* 14.00 Sous une lune croissante. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais des Doges. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Cigito. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 La Magie du climat. Les tornades [1/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [33/51]. En garde, d'Anthony Jowitt, avec Peter Lawford (30 min). 1910
19.30 7 1/2. Un an de Chirac : qu'en pense l'opinion internationale ? (30 min). 7151
20.00 Archimède. A tout vent ; bulles de savon ; la connaissance par les bulles ; effet de serre ; à bout de souffle ; bibliographie (30 min). 7194
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LES NOYÉS DE LA TAMISE
Documentaire de Simon Everson (60 min). 5347484
Peter Clements, officier de police à Londres, est chargé de l'identification des corps retirés de la Tamise, environ 60 par an. Comment enquêter lorsque les seuls indices récupérés sur la victime sont une paire de lunettes et deux peignes en plastique…

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : STEFAN ZWEIG, UN GRAND EUROPÉEN
proposée par Ute Charlssé et Olaf Grunert.
● Lire ci-dessus.
21.46 Le Joueur d'échecs ■ Film de Gerd Oswald (1960, v. o., 100 min). 106356705
Métaphore de l'humanisme occidental en lutte contre le pouvoir totalitaire. Inédit en France.
23.25 Stefan Zweig. Documentaire. Biographe de l'Europe, de S. Aust (30 min). 2395823
23.55 « Ton champ est ravagé… » Documentaire. Les derniers mois de Stefan Zweig (45 min). 9454787
0.40 Bibliographie.
0.50 L'Agent double ■ Film de Tom Clegg (1985, v. o., 85 min). 4770543 *Rediff. du mercredi 1er mai.*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. L'enfant sauvage. Série [1/2].
13.25 Cote d'alerte Téléfilm de David Lister, avec David Dukes (85 min). 5618610
15.00 Deux flics à Miami. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Patrilick. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Cadillac Blues. Ça se complique. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Lune sanglante.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Jolies filles. Série.
20.35 E = M 6 junior. Le rôle de la forêt.

20.50

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série. Avec Dean Cain, Teri Hatcher. Contact (*65 min*). 599858
Le masque des anciens (60 min). 2127281

22.55

ACCUSÉE DU PIRE
Téléfilm de Noël Nosseck, avec Lisa Hartman, Christopher Meloni (90 min). 481281
Adapté d'un fait divers, ce téléfilm retrace la descente aux enfers d'une jeune mère accusée d'avoir empoisonné son enfant.
0.40 Zone interdite. Magazine de Patrick de Carolis (rediff., 110 min). 5493823
2.30 Best of 100% français. Musique.

4.00 Hot Forme. Magazine. 4.30 Culture pub. Magazine (30 min).

Canal +

11.05 Un bon flic Téléfilm de Peter Werner, avec Ron Silver (84 min). *1860842*
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Dis-moi oui Film d'Alexandre Arcady (1994, 103 min). 8333213
15.30 L'Œil du cyclone.
15.55 Une femme française ■ Film de Régis Wargnier (1994, 94 min). 1504736
17.30 Ces femmes en Harley. Documentaire d'Alice Stone (25 min). 6113
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FARINELLI ■ ■
Film français de Gérard Corbiau avec Stefano Dionisi. (1994, 106 min). 924194
Un Napolitain pauvre, castré dans son enfance, devient, grâce à sa voix pure, l'illustre Farinelli. Biographie romancée.
22.20 Flash d'information.

22.25

LA VIE SOUS SILENCE ■
Film américain de Martha Coolidge (1994, v.o., 110 min). 6435282
Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, deux enfants juifs sont confiés à leur grand-mère, une femme dure et intransigeante.
0.20 Partir avec *National Geographic*. Cyclone, de Richard J. Wells (51 min). 8088668
1.10 Le Journal du hard.
1.15 Le Jardin de Vénus Film classé X d'Ian Nicols (1995, 94 min). 6884216
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : l'Ecosse (2).
20.30 Archipel science. (Rediff.). La Baignoire d'Archimède.

21.32 Grand Angle. (Rediff.). Les grands brûlés ou la cicatrice intérieure.
22.40 ▶ Nuits magnétiques. L'Internationale situationniste (1).

0.05 Du jour au lendemain. Paul-Laurent Assoun (Freud et Wittgenstein). 0.50 Coda. Chansons à la Cité de la musique (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Maçon poète, de Jacques Fayet ; 1.22, Le Philosophe sans le savoir, de Michel-Jean Sedaine ; 2.44, Entretien avec Pierre Mac Orlan ; 2.58, Mardis du théâtre : Mégaphonie ; 4.27 Les couleurs de la nuit ; 4.37, Entretien avec Leonardo Cremonini ; 4.57, Polynésie : deux ou trois choses que je sais d'îles (1) ; 6.15, Jean Senac, le braconnier des vertiges.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 20 avril à la Chapelle royale du Château de Versailles, par l'Ensemble de solistes du Studio baroque de Versailles : Œuvres de Marchand : Pièces pour orgue ; Cantiques spirituels sur des textes de Jean Racine, Michel Chapuis, orgue.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pablo, Poetas, Juan Larrea, Lesort.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Scriabine, Fauré.

0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 22 décembre 1995, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch, Radu Lupu, piano : Œuvres de Beethoven : La consécration de la maison ; Concerto pour piano nº 4 ; Symphonie nº 5.

22.30 Les Soirées… (suite). Quatuor à cordes op. 25, de Schulhoff, par le Quatuor Petersen ; Octuor pour cordes et vents D 803, de Schubert, par le Wiener Kammerensemble. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Envoyé spécial. (Rediff. de France 2 du 2/5/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (Rediff. de France 2 du 1/5/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Capitales en guerre. [3/4] Londres l'irréductible.
21.30 Portrait de Bruno Bettelheim. [4/4] L'homme et son métier.
22.35 Pêche au gros. [11/12] Venezuela, La Guaira.
23.25 Plus légers que l'air. [2/6] La montée du Zeppelin.

Paris Première

21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 La Vengeance d'une femme ■ ■ ■ *Film de Jacques Doillon* (1989, 130 min) 75136002

France Supervision

20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Don Camillo Monseigneur Film de Carmine Gallone (1961, N., 110 min) 39589945
22.20 CinéActu.
22.30 Concert : Festival Blues Sessions. Enregistré à l'Arthur's Club de *Genève (85 min).* 25512113
23.55 Cap'tain Café. Invité : Ménélik.
1.55 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche *(90 min).*

Ciné Cinéfil

20.30 Boléro ■ Film de Jean Boyer (1941, N., 90 min) 4375620
22.00 Calabuig ■ Film de Luis Garcia Berlanga (1956, N., v.o., 95 min) 2987282
23.35 Après l'amour ■ Film de Léonce Perret (1931, N., 100 min) 38978823
1.15 Charlie Chan à Reno ■ Film de Norman Foster (1939, N., v.o., 65 min) 22448243

Ciné Cinémas

20.30 Intervista ■ ■ Film de Federico Fellini (1986, 105 min) 2084129
22.15 Adieu ma concubine ■ ■ ■ Film de Chen Kaige (1992, v.o., 165 min) 43656991
1.00 La Blessure ■ ■ Film d'Ivan Passer *(1980, 110 min)* 98313175

Série Club

20.45 (et 23.45) Jake Cutter.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac.
22.30 Sueurs froides.
23.00 Mission impossible, vingt ans après.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui avec Georges.
21.25 Jeep.
22.15 Chronique bakélite.
22.20 Earth Two.
23.05 Angela, quinze ans.
23.55 Absolutely Fabulous.
0.25 Country Box.
0.55 The Muppet Show. Invitée : Carol Burnett.
1.20 Le Temps des as (25 min).

Eurosport

18.00 (et 23.00) En route pour l'Euro 96.
19.00 Motocyclisme.
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A, quart de finale, *match aller (125 min).* 8681736
22.00 Tennis.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Pollyanna. Film de David Swift (1960, 140 min). Avec Hayley Mills. *Comédie dramatique.*
22.55 Raiders. Film de Colin Bucksey (1989, 95 min). Avec Rebecca DeMornay. *Comédie dramatique.*
0.45 Coplan FX 18 casse tout. Film de Riccardo Freda (1965, 95 min). Avec Richard Wyler. *Suspense.*

TMC

20.35 Les Contrebandiers de Moonfleet. Film de Fritz Lang (1955, 85 min). Avec Stewart Granger. *Aventures.*

TSR

20.35 Casque bleu. Film de Gérard Jugnot (1994, 105 min). Avec Victoria Abril. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La mémoire qui flanche

« Sur un air de mambo » raconte l'histoire d'un coiffeur amnésique qui change de caractère. Un air d'enfance, d'excellents acteurs, le téléfilm de Jean-Louis Bertuccelli a bien du charme...

LES PARENTS de Jean-Louis Bertuccelli étaient coiffeurs. Le petit salon où ils travaillaient, le défilé des clientes qui racontent leur vie à longueur de coupe ou de permanente, les petits soucis et les grandes fatigues qui s'accumulent tout au long de la journée... ont inspiré le réalisateur. Il s'est servi de ses souvenirs d'enfance pour tracer les premières lignes de son scénario auquel a ensuite collaboré Sabine Ullmann. Ensemble, ils ont monté une histoire peu banale qui a lieu chez des gens ordinaires. Un récit qui respire la vie.

M. et Mme Louis sont coiffeurs dans une petite station balnéaire de la Côte d'Azur. Autoritaire et grincheux, M. Louis mène la vie dure à sa femme, Arlette – qui a d'ailleurs pris un amant –, et à sa fille, Marguerite, dont il ne supporte pas le petit ami. Un jour, alors qu'il est au volant de sa voiture, Louis perd le contrôle de son véhicule et provoque l'accident. Après plusieurs jours de coma, il se réveille amnésique, atteint de ce que les médecins appellent le *« syndrome du voyageur sans bagage »*. A partir de là, tout va changer pour Arlette. Non seulement elle va devoir entièrement prendre en charge le salon, mais elle va aussi découvrir un *« nouveau mari »*, imprévisible, amusant et rêveur.

D'un sujet grave, Jean-Louis Bertuccelli a tiré un film plein de drôlerie et de charme. *Sur un air de mambo* se nourrit des petits riens de la vie quotidienne, qui, dans le contexte d'un salon de coiffure, prennent des allures d'exotisme. On rit volontiers en voyant Arlette, en panne de shampoing, prendre du produit-vaisselle pour laver les cheveux de sa cliente. On s'amuse des minauderies du garçon coiffeur embauché par Arlette, de ses initiatives qui agacent la patronne, de ses discussions frivoles avec les clientes et de ses susceptibilités de jeune fille. *« Je souhaitais faire une sorte de comédie à l'italienne comme il en existait autrefois, avec de l'humour mais pas d'ironie »*, souligne le réalisateur, qui a, en effet, su contourner les pièges de la moquerie et des plaisanteries faciles.



Adoptant, chacun à sa manière, un jeu nuancé, plein de finesse, les acteurs ont tenu cette ligne de conduite. Catherine Jacob est prodigieuse. Généreuse, d'un dynamisme que la complication des événements va ébranler, elle campe une Arlette plus vraie que nature. Jean-Paul Muel – grand acteur de théâtre – se révèle un amnésique convaincant et émouvant. Il joue juste, maintenant tout au long du film cet équilibre troublant entre normalité et maladie, absence et présence. Bernard Alane, le garçon coiffeur homosexuel, n'en fait jamais trop. Son arrivée dans ce petit monde un peu fermé apparaît d'abord comme une étrangeté. Puis, progressivement, il prend ses marques, jusqu'à faire entièrement partie de la famille. *« J'avais envie que cette histoire se passe chez des gens très simples*, remarque le metteur en scène. *On n'est pas dans le show-biz. Du coup, on s'est tous amusés à jouer au coiffeur. Catherine Jacob, c'est un peu une Jacqueline Maillan. Elle arrive à faire exprimer des choses très émouvantes. Les comiques ont une charge émotionnelle extraordinaire quand on sait l'utiliser. »*

Le Clandestin, le précédent téléfilm de Bertuccelli, décrivait l'amitié d'une vieille dame et d'un jeune maçon polonais en situation irrégulière (*Le Monde Radio-Télévision* daté 23-24 janvier 1994). Le réalisateur y manifestait déjà la même tendresse pour les personnages, la même attention aux petits riens de la vie. Et il s'était inspiré de sa propre mère pour le personnage de la vieille dame. Pour *Sur un air de mambo*, Bertuccelli s'est souvenu de ses parents et du salon de coiffure. L'enfance est là, affleure, marque une bonne partie de l'univers de l'auteur, qui voudrait pourtant en sortir. *« Il faudrait que j'en finisse avec mes parents »*, dit-il, tout en précisant : *« Remarquez, je n'ai pas encore tourné sur moi petit garçon. »* On espère qu'il le fera.

Véronique Cauhapé

★ « Sur un air de mambo », France 2, mercredi 8 mai à 20 h 55.

L'œil du drone

par Agathe Logeart

CE N'EST guère plus qu'une croix sur l'écran, entr'aperçue quelques secondes à peine. Vu d'en bas, on dirait un jouet. Un de ces petits avions téléguidés que les amateurs de modélisme s'amusent à faire évoluer dans le ciel, en multipliant les loopings comme autant de prouesses. On nous en dit le nom – un drone – que nous ne connaissions pas. On nous en expliqua l'usage : c'est un avion espion, sans pilote, une espèce de tête chercheuse de cibles capable, grâce à son œil électronique, de renseigner à distance les artilleurs pour qu'ils ajustent leurs tirs à la perfection. Ce drone tournait autour de Cana au moment où le bombardement israélien y fit la boucherie que l'on sait. Le drone, lui, virevoltait comme un papillon. Juste au-dessus des fumées de l'incendie où brûlaient vivants les civils libanais qui s'étaient réfugiés dans un camp de l'ONU, il aurait tout vu, tout su, ce drôle de petit oiseau.

Sitôt connu le massacre de Cana, face à son insupportable énormité, la question, évidemment, s'était imposée : s'agissait-il d'une bavure ou d'un acte délibéré ? Pour les victimes, la réponse ne changerait plus rien. C'était aux survivants, et au monde entier, qu'elle était due. On nous parla d'une enquête qui serait conduite avec toute la diligence nécessaire. Les jours qui suivirent, on tenta, sur la mine ravagée de Shimon Pérès, de lire de la compassion, et peut-être aussi de la colère devant une telle absurdité. On patienta. Peu à peu, les images des corps déchiquetés, carbonisés, la musique déchirante des sanglots, devenaient moins obsédantes. Cana restait, bien sûr, dans la mémoire. Mais la mémoire est une vagabonde qui refuse de tenir en place. A l'exigence aiguë de vérité qui surgit immédiatement après le drame, succéda un sentiment de malaise. Il ne s'en serait pas fallu de beaucoup, soyons honnêtes, pour que Cana allonge la liste des drames inexpliqués qui jalonnent les guerres sales, sans que l'on s'en indignât trop fort. D'autres atrocités, bientôt, réclameraient notre sollicitude.

Et puis vint ce drone, dont France 2, puis plus tard France 3 (cela n'a donc intéressé personne à TF 1 ?) nous montra l'image, filmée par un « casque bleu » amateur de vidéo. L'erreur de *« cartographie d'un officier subalterne »* invoquée par l'armée israélienne paraissait bien falote à côté de ce qui ressemble à la preuve d'un repérage sophistiqué précédant une action délibérée. Si l'œil du drone avait tout vu, tout su, comme le laisse fortement supposer ce document, comment expliquer le massacre par la seule maladresse ? Les bombes seraient tombées là où on l'avait décidé, sur des civils réfugiés au milieu de soldats de la paix. L'accusation est-elle si *« totalement infondée »* que l'affirmait Shimon Pérès avec sa tête des mauvais jours ? Malgré la méfiance avec laquelle on a désormais pris l'habitude de considérer les images brandies comme des preuves, la petite croix dessinée par l'avion espion dans le ciel de Cana mérite mieux que des haussements d'épaules.

MERCREDI 8 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Un beau petit milliard. Téléfilm de Pierre Tchernia (105 min). 7379601 *Une grand-mère hérite une grosse somme d'argent de son cousin d'Amérique...*
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.05 Club Dorothée.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.05 *Dingue de toi.* Imbroglio. Série.
17.40 Sydney Police. Au bord du vide. Série.
18.35 L'Or à l'appel. Jeu.
19.20 Météo.
19.30 Journal.
19.50 Coupe d'Europe. Présentation du match.

20.10

FOOTBALL
En direct. Finale de la Coupe *d'Europe des vainqueurs de coupe* : Paris Saint-Germain-Rapid de Vienne, à Bruxelles ; 20.15, Coup d'envoi ; 21.00, Mi-temps, Météo, Tiercé ; 21.15, 2e période, remise de la coupe (130 min). 8310595

22.20

VA ET VIENT
Magazine présenté par Tina Kieffer. Le Lady Di-business ; Les serial killers ; Le latex... (70 min). 9790601
23.30 Ushuaïa. *La foire aux mégères* ; Coup de bambou ; A la rencontre des baleines ; Voltige ascensionnelle (60 min). 86779
0.30 Journal, Météo.
0.40 Henry Kissinger. Documentaire. La Seconde Guerre mondiale : causes et origines (90 min). 3043330

2.10 et 2.45, 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 2.20 Cas de divorce. 2.55 et 5.10 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.20 et 3.50 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Des gens comme il faut.
14.50 Le Renard. Série. L'attentat.
15.50 Tiercé. En direct de Lyon.
16.05 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Docteur Doogie. Série. Gîte et couvert.
17.25 C'est cool. Série. Nid d'amour.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Comme tonton.
19.20 et 2.05 Studio Gabriel.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

SUR UN AIR DE MAMBO
Téléfilm de J.-L. Bertuccelli (105 min). 4877595
Un couple aux relations conjugales pitoyables trouve un nouvel essor après qu'un accident de voiture a rendu le mari amnésique.
● Lire ci-dessus.

22.40

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Ils ont vécu la guerre, ils veulent la paix. Le conflit israélo-palestinien. Avec Noa Rabin (80 min). 5897243
0.00 Journal, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. L'Europe. Avec Nicole du Roy, Christine Verger, Bernard Guetta, Eric Roussel, Jean-Pierre Chevènement, Marie-Anne Candin, Jean-François Kahn (75 min). 2244822

1.40 Histoires courtes. Un royaume pour un cheval. 2.35 Emissions religieuses (rediff.). 3.35 24 heures d'infos. 4.45 Voltigeur du Mont-Blanc. 5.00 Outremers (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Télétaz.
14.45 Pour que l'on n'oublie jamais. Téléfilm de Jospeh Sargent (90 min). 9204595
16.15 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Fabuleuse Histoire d'Hecto le Titan*, de Mathias et Nathalie.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Bébés sur catalogue : Jusqu'où ira la science ? Invités : Jean-François Mattéi ; Père Olivier de Dinechin (110 min). 525214
22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
J.M.G. Le Clezio, de Michèle Gazier et Jacques Malaterre. (50 min). 6009885
0.05 ▶ Journal de campagne. Documentaire de Jean-Paul Andrieu. *La campagne présidentielle de 1995, vue de l'intérieur de la rédaction du Monde.*
1.00 Les Incorruptibles. Neutralité dangereuse.
1.50 Musique Graffiti. *Sonate pour piano*, de Liszt, par Irina Plotnikova, piano (35 min).

La Cinquième

13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 Demain le monde. 14.00 L'Esprit du sport. 15.00 Omniscience. L'automobile.
15.30 Cigalon. Téléfilm de Georges Folgoas, avec Michel Galabru, Andréa Ferréol (90 min). 53717
17.00 Les Enfants de John. 17.30 Latitude Sud. L'Inde. 17.55 Planète blanche. Le Spitzberg aujourd'hui. *18.30 Le Monde des animaux.*

Arte

19.00 *Collection* Hollywood *1950. Série [34/51].* La Mère, de Robert Stevenson, avec Judith Anderson (30 min). 9427 *Judith Anderson, la diabolique Mrs Denver dans* Rebecca *d'Alfred Hitchcock, interprète ici le rôle d'une mère riche et égoïste dont le but est d'empêcher sa fille unique de la quitter.*
19.30 7 1/2 (30 min). 8798

20.00

GISELLE
Danse. Acte I. En direct de la Scala de Milan. Ballet *fantastique en deux actes d'Adolphe Adam, livret de* Théophile Gautier et J.-H. Vernoy de Saint-Georges, d'après une légende de H. Heine, chorégraphie remontée par Patrice Bart. Avec Alessandra Ferri, le ballet et l'orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly (60 min). 8392
21.00 *8 1/2 Journal.*
21.10 Pause à Milan. Documentaire. *Dix minutes dans les coulisses de la Scala.*
21.20 Giselle. Danse. Acte II (65 min). 2695601
22.25 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Documentaire. Ulrike Marie Meinhof, lettre à sa fille, de Timon Koulmasis (v.o., 65 min). 7846717 *Cofondatrice de la Fraction Armée Rouge, plus communément appelée la « bande à Baader-Meinhof », Ulrike Meinhof fut responsable de plusieurs attentats sanglants. Portrait.*
23.30 Ce n'est que votre main, Madame ■ Film allemand de Robert Land avec Harry Liedtke; Marlene Dietrich (1929, N., muet, 73 min). 4762427 *Une Parisienne, qui vient de divorcer et que son avocat courtise, fait la connaissance d'un ancien officier de la garde du tsar.*
0.40 Le Joueur d'échecs ■ Film allemand de *Gerd Oswald* (1960, v.o., rediff., 100 min). 5454934

M 6

13.20 La Pourpre et le noir. Téléfilm de J. London (138 min). 83998137
15.40 Le Saint. Série.
16.45 Le gorille vous salue bien ■ Film de Bernard Borderie avec Lino Ventura (1957, 100 min). 3513205
18.35 Astérix et Cléopâtre ■ ■ Film d'animation de René Goscinny et Albert Uderzo (1968, 69 min). 8576750
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Un week-end cauchemardesque. Série.
20.35 Ecolo 6. Inquiétude à marée basse.

20.45

DEUX FLICS À BELLEVILLE
Téléfilm de Sylvain Madigan Timsit (76 min). 576205
Deux inspecteurs débutants, l'un juif, l'autre arabe, mènent leur première enquête sur une série d'incendies criminels à Belleville...

22.25

LE VIRUS ASSASSIN
Téléfilm de Ben Bolt (118 min). 3621972
Une scientifique qui étudiait les effets de la maladie de la « vache folle » sur l'homme trouve mystérieusement la mort. Son ami, un publicitaire, mène l'enquête...
0.30 Fantasmes.
1.05 Rock express. Elvis Costello. Rentals. Afghan Wighs. Radiohead (30 min). 6295446
1.35 Best of pop-rock.

3.05 Culture pub. 3.35 E = M 6. 4.00 Turbo. 4.30 Fréquenstar. 5.20 Boulevard des clips.

Canal +

10.45 Les Nouvelles Aventures de Croc-Blanc. Film de Ken Olin (1994, 106 min). 1330750
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 *Le Chemin de braises.* Téléfilm de Simon Langton, avec Llyod Owen (116 min). 5865717
16.35 Pas si vite ! (rediff.).
16.40 Basket américain. Match de la NBA.
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Rediff. de l'émission avec Jean-Pierre Papin.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

BLUE CHIPS
Film américain de William Friedkin (1994, 104 min). 4015330
Un entraîneur de basket, homme intègre qui croit à l'effort et à la discipline, doit recruter de nouveaux joueurs pour sauver son équipe.
22.45 Flash d'information.

22.50

LÉON ■
Film franco-britannique de Luc Besson avec Jean Reno (1994, v.o., 106 min). 2895088
A New York, dans le quartier de Little Italy, un tueur qui ne connaît aucun état d'âme et vit sauvage et solitaire, recueille malgré lui une gamine, fille d'un petit dealer, dont la famille a été massacrée par un tueur psychopathe. Scénario spécialement écrit pour Jean Reno.
0.40 L'Ecureuil rouge ■ Film de Julio Medem (1993, v.o., 110 min). 2359088
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : l'Ecosse (3).

20.30 Tire ta langue. Tchoukitches et tourlaks sur la corde raide. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Du côté de la francophonie.
22.40 Nuits magnétiques. L'Internationale situationniste (2).

0.05 Du jour au lendemain. Michel Gribinski (Le Trouble de la réalité). 0.50 Coda. Chansons à la cité de la musique (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La distraction ; 2.54, Georges Colomb dit Christophe (1856-1945) ; 4.19, Le Gai Savoir : Philippe Grimbert ; 5.06, Polynésie : deux ou trois choses que je sais d'îles (2) ; 6.22, Jérôme Peignot (Pierre Leroux, inventeur du socialisme).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Maurice Béjart, chorégraphe.
20.00 Concert. Festival Bohuslav Martinu. Donné le 17 décembre 1995, à la salle Dvorak au Rudolfinum de Prague, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Libor Pesek : Œuvres de Martinu.
22.00 Soliste. *Stéphane Grappelli.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lemeland.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Bamberg.

0.00 Jazz vivant. Les chanteuses Dianne Reeves et Nenah Freelon, avec David Torkanowsky, Chris Severin, Hearlin Riley, Munyungo Jackson, Steve Masakowski, Bill Anschell, Neil Starkey et Woody Williams, aux festivals de Marciac et de Vienne. *1.00 Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Don Pasquale, de Donizetti, par le Chœur Ambrosian et l'Orchestre Philharmonia, dir. Riccardo Muti : Sesto Bruscantini (Don Pasquale), Mirella Freni (Norina), Leo Nucci (Dottor Malatesta), Costa Winbergh (Ernesto), Guido Fabbris (un notaire).

22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Donizetti : Quatuor à cordes no 2, par le Quatuor de la Tonhalle de Zürich ; La Fille du régiment : A viva... Da quell'istante, par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Sanzogno, Freni, soprano, Pavarotti, ténor ; Œuvres de Puccini, Verdi, Mozart, Massenet. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Diane Tell
21.00 Au nom de la loi.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. [1/6] Du volcan interdit à la montagne de feu.
23.35 Comment ça va ?
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Peines capitales.
21.30 Kokoro. [1/10].
22.00 Capitales en guerre. [3/4] Londres l'irréductible.
22.55 Portrait de Bruno Bettelheim. *[4/4] L'homme et son métier.*
0.00 *Pêche au gros.* [11/12] Venezuela, La Guaira (50 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Dom Juan.
0.15 Premières loges.
0.40 Paris dernière (55 min).

France Supervision

20.30 Lutte gréco-romaine.
20.55 Karaté.
22.25 Eurêka ! J'ai tout faux. [2/4] Quoi de neuf docteur ?
23.20 Les Cahiers retrouvés *de Nina Vyroubova.* De Dominique Delouche.
0.50 Les Barrières de la solitude. De Patricio Guzman.
1.40 Superglisse (30 min).

Ciné Cinéfil

20.00 Chiqué. Film de Pierre Colombier (1930, N., 30 min) 5230972
20.30 Charlie Chan à Reno. Film de Norman Foster (1939, N., v.o., 70 min) 15475427
21.40 Boléro ■ Film de Jean Boyer (1941, N., 95 min) 87589885
23.15 Toto, apôtre et martyr. Film d'Amleto Palermi (1940, N., v.o., 85 min) 98790872

Ciné Cinémas

20.30 Crimes de sang. Film de Donald P. Bellisario (1988, 100 min) 2970972
22.10 *L'Histoire* d'Adèle H ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1975, 95 min) 70793885
23.45 Stars profiles. Annette Bening.

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Les lois tribales.
20.45 San Ku Kai. Le grand combat ; L'agent secret.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac. Tueurs à gages.
22.30 Sueurs froides. Louis-Charles mon amour.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Échec et mat.
23.45 Les Anges de la nuit. Les démons de la nuit.
0.45 Vive la vie (25 min).

Canal Jimmy

20.00 ▶ Batman. Le prince des énigmes.
20.30 Angela, quinze ans. *Vous dansez Monsieur ?*
21.20 Max Headroom. Les grandes leçons.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. La voiture.
22.35 Friends. Celui avec Georges.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bout à bout.
23.10 *Absolutely Fabulous.* Maroc.
23.45 T'as pas une idée ? Invitée : Brigitte Fontaine.

Eurosport

19.30 Formule 1 Grand Prix Magazine.
20.00 Aérobic.
21.00 Prime Time Magazine.
22.00 Tennis.
23.00 Football. 407595
1.00 ATP Tour Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

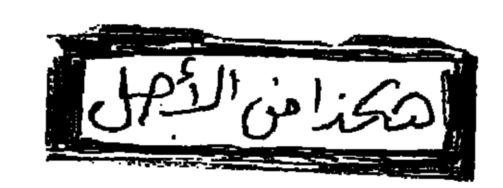
22.30 Stress. Film de Jean-Louis Bertuccelli (1984, 95 min). Avec Carole Laure. *Suspense.*
0.20 Raiders. Film de Colin Bucksey (1989, 90 min). Avec Rebecca DeMornay. *Comédie dramatique.*

TMC

22.30 Casablanca, nid d'espions. Film d'Henri Decoin (1963, 95 min). Avec Maurice Ronet. *Suspense.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 8 MAI 1996

Le coffre de Pompéi

par Pierre Georges

Y REVENIR ENCORE ? Y revenir, *bien sûr*, sur les lieux du supplice et de l'incendie. Qui dira jamais assez l'atroce tourment, l'abominable solitude du possesseur de coffre au lendemain d'un incendie ? On en vit, lundi, qui tournaient en rond boulevard des Italiens, la mine défaite, l'es*prit fiévreux, comme égarés*, murmurant des plaintes sans fin *« mon coffre, mon coffre ! »*

La propriété, c'est l'angoisse ! Car voilà bien la torture la plus cruelle qui puisse être infligée à des possédants. Prendre ses précautions, toutes les précautions. *Mettre, comme l'on dit*, ses biens au coffre. La broche de Tante Zoé ou sa collection d'impressionnistes. Fermer à double tour et double clef. Blinder le tout. Et faire confiance à sa banque pour veiller sur la salle des trésors comme sur la prunelle de vos yeux.

Oui, tout prévoir, tout prévenir, Sésame ferme-toi, et dormir sur ses deux oreilles. Risque zéro ou approchant. Ni Arsène Lupin. *Et, sauf niçoise exception*, pas de gang des égoutiers. L'assurance tous risques. Ou presque. Hélas ! tout est toujours dans le presque. Il y eut le feu et l'eau, l'eau et le feu qui font, chacun le sait, assez mauvais ménage, notamment en cas de sinistre majeur. *Il y* eut cet incendie du Crédit lyonnais qui n'était pas prévu par contrat et imprévisible de cette ampleur-là. Presque Rome sous Néron !

Depuis, les clients s'angoissent et tournent en rond. *« Mon coffre, mon coffre ! »* Que voulez-vous que disent la banque et ses responsables ? Que tout va bien. Que les coffres ne furent touchés ni par le feu, ni par l'eau. Que la salle des machines est intacte. Rien ne sert de le dire. Encore faut-il être cru ! Le locataire d'un coffre ne croit rien sur parole ! Il reste dans cette disposition d'esprit *qui exige* qu'un coffre *soit* ouvert ou fermé. Mais en tout cas pas inaccessible. Il veut voir. De ses yeux voir. L'état de son patrimoine ou l'étendue de sa *détresse ! Il a payé pour cacher* et préserver. Payé aussi pour voir.

Dieu sait s'il a raison ! Car tout de même, c'est une vieille histoire que celle du coffre en péril. Depuis Pompéi, on le sait. Un coffre-fort fut retrouvé, un peu cuit et détruit, dans les ruines de la ville. *Ce qui tendrait à démon*trer que la plus sage des précautions jamais n'abolit le destin, ni ne prévient les catastrophes.

Ce n'est évidemment pas le sort funeste qu'on peut envisager pour les clients du Crédit lyonnais. Comme à chaque fois, *leur détresse de sinistrés poten*tiels dit l'immensité des trésors recélés dans ces soutes blindées. Trésors affectifs, trésors financiers, trésors artistiques. Et ce *dernier point* est *le plus extraor*dinaire. Ces centaines d'œuvres d'art mises au coffre, ces petits ou grands musées égoïstes et sous combinaison, ces maîtres de la peinture sous clef. On en sait, chaque banquier le confirmera, qui vont, chaque envie, exhumer un chef-d'œuvre de *leur* coffre. Ils le contemplent un moment dans une salle aménagée par la banque. Ils s'en saturent l'œil et s'en ravissent l'esprit. Et puis ils *referment, gardiens inflexibles* de leur propre musée.

Routine brisée de la possession et du plaisir. Le feu et l'eau contre les cimaises en sous-sol. Que n'ont-ils lu Molière ? *« Les coffres-forts me sont suspects. Et je ne veux jamais m'y fier. »*

L'éventuelle adhésion du maire de Nice au RPR suscite toujours des divisions

Jacques Peyrat continue de demander le départ de Patrick Stéfanini

NICE
de notre correspondant

Le RPR ne manque pas une occasion d'afficher ses mésententes dans les Alpes-Maritimes. L'adhé*sion ou non au parti néo-gaulliste* du maire de Nice, Jacques Peyrat, aujourd'hui sans étiquette après avoir été membre du Front national, divise la fédération départementale.

Pour célébrer le premier anniversaire de l'élection de Jacques Chirac, la deuxième circonscription du RPR organisait un dîner-débat, mardi 7 mai. La création d'une association de soutien au président de la République devait y être officialisée. Certains y voient une nouvelle structure offensive dirigée par deux hommes de poids : Patrick Stéfanini, ancien directeur de campagne de Jacques Chirac, en sera le président ; Pierre Pasquini, ministre délégué aux anciens combattants et aux victimes de guerre, le président d'honneur.

CALMER LES ESPRITS

Le premier a dirigé la campagne électorale de M. Chirac ; il appartient aujourd'hui au cabinet du premier ministre. Alain Juppé l'a en outre chargé d'une mission délicate : calmer les esprits azuréens et trouver un terrain d'entente. C'est loin d'être fait, car le maire de Nice subordonne précisément *son adhésion au RPR au départ de* M. Stéfanini de la ville... Il faut rappeler que ce dernier a été battu aux élections municipales, alors qu'il défendait les couleurs du RPR contre M. Peyrat.

Le président du conseil général, Charles Ginésy, élu à la tête de la fédération le 8 mars, ainsi que le vice-président du conseil régional, Christian Estrosi, militent pour le ralliement de M. Peyrat, contre l'avis de M. Stéfanini. Samedi 4 mai, l'association de soutien au *président* de la *République* a publié un encart publicitaire d'une demi-page dans *Nice-Matin*. *« Notre seul but est d'affirmer notre soutien au président,* explique M. Stéfanini. *Notre association dépasse le cadre du RPR puisqu'il y a des gens de l'UDF et du CNI, mais il n'y a que des Niçois, des cadres et des militants exclusivement de la ville de Nice. M. Ginésy et M. Estrosi ne sont pas des personnalités niçoises. »*

UN ANCIEN DE L'OAS À LA MAIRIE

Ainsi en va-t-il de la répartition des forces au sein de la fédération départementale. M. Stéfanini compte la plupart de ses supporteurs parmi les militants de la ville. Il envisage même de créer une section RPR de Nice. *« Le fait que M. Stéfanini prenne la tête d'une telle association prouve qu'il n'a pas l'intention de renoncer et de partir »*, commente Bruno Miraglia, conseiller régional (RPR).

Le débat au sein du RPR départemental sur l'éventuel accueil à réserver à M. Peyrat a peu de chance de se clarifier. En embauchant à la mairie Gilles Buscia, an*cien* responsable de la branche Action de l'OAS, M. Peyrat ne facilite guère le dialogue avec les instances du parti néo-gaulliste. Selon les partisans du maire, les fonctions de son collaborateur ne seront pas politiques mais techniques : il devra sensibiliser le personnel *municipal aux problèmes* de sécurité. Ses détracteurs se demandent, eux, si M. Peyrat montre là son manque de sens politique ou s'il agit en provocateur.

M. Pasquini a tenté d'organiser une réunion des militants autour de Jean-François Mancel, secrétaire général du *RPR, le 25 mai,* mais le rendez-vous a été reporté. Les militants le regrettent, car nombreux sont ceux qui cherchent une occasion pour vider la querelle interne qui *« stérilise les débats politiques »*. Ils veulent savoir enfin quelle attitude adopter vis-à-vis du maire de Nice.

Jean-Pierre Laborde

« Une vie politique très agitée »

Dans un entretien publié par *Le Figaro* mardi 7 mai, Patrick Stéfanini, directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé, reconnaît que, dans les Alpes-Maritimes, *« la vie du RPR est très agitée »*. Dans ce département, la préparation des élections de 1998 *« n'est pas possible en raison de l'indécision de Jacques Peyrat »* quant à son adhésion au RPR.

***« Il va de soi que si Jacques Peyrat effectuait un choix politique clair et sans ambiguïté, mon attitude vis-à-vis du maire s'en trouverait modifiée »,* annonce M. Stéfanini. Il admet que son *« implication pour Nice peut effectivement passer par une candidature aux prochaines législatives »* et souhaite *« mettre au service de cette ville (...) le poids de* [son] *influence »*.**

Les trois quarts des sans-abri parisiens ont vécu une jeunesse difficile

LES DIFFICILES conditions de vie qu'elles ont connues pendant leur jeunesse expliquent, pour une part importante, la situation actuelle des personnes sans domicile à Paris. Telle est la principale conclusion d'une enquête de l'INED (Institut national d'études démographiques), présentée *mardi 7 mai*. Cette enquête a été menée, en février-mars 1995, dans la capitale et dans deux centres de banlieue (Nanterre et Montrouge), auprès de 591 *« utilisateurs des services de distribution de nourriture »*, logés dans des foyers ou dormant dans des abris de fortune (gares, parkings, cages d'escaliers...). Elle a surtout concerné des hommes (83 % des personnes interrogées), dont 85 % étaient âgés de vingt-cinq à cinquante-neuf ans.

Près des trois quarts d'entre eux ont subi *« au moins l'un des événements suivants durant leur jeunesse »* : naissance à l'étranger (40 %), vie à seize ans loin des deux parents (24 %), père ou mère inconnu ou décédé (28 %), ou encore séparation des parents ou mauvais traitements. *« Avoir été précocement séparé de sa famille d'origine, souvent dans des conditions traumatisantes, est un handicap à la fois psychologique et matériel qu'ont connu de nombreuses personnes à la rue »*, commentent les auteurs de l'étude, Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion. Pour ce qui concerne les sans-abri nés à l'étranger, quelle que soit leur nationalité d'origine ou actuelle, *« ces personnes,* relève l'INED, *ont connu des ruptures dans leur vie dues aux migrations, parfois dans des circonstances difficiles, lors de guerres ou de conflits. Certaines, de par la couleur de leur peau ou leur apparence physique, se sont heurtées au racisme ; pour d'autres, de nationalité étrangère, le problème de la régularisation (...) se pose, rendant plus complexe l'obtention d'un logement stable. »*

« ÉVÉNEMENT NÉGATIF »

La moitié des hommes interrogés sont issus du milieu ouvrier, mais les plus jeunes ont eu plus souvent un père employé, artisan ou commerçant. Après l'âge de dix-huit ans, 45 % de ces sans-abri ont vécu au moins un autre *« événement négatif »*, comme la séparation d'avec un conjoint, une mauvaise santé, un accident, la prison, l'alcool ou la drogue. Très curieusement, ils ne sont qu'une poignée (5 %) à mettre en avant le contexte économique. Pourtant, un quart seulement des hommes interrogés déclarent travailler. Encore cet emploi est-il presque toujours précaire : contrats à durée déterminée, intérim, « petits boulots ».

Alors qu'un tiers des enquêtés ont toujours eu un habitat instable (caravanes, *notamment*), les deux tiers ont eu, précédemment, un logement « normal ». Pour expliquer sa perte, une séparation familiale ou un décès sont presque aussi souvent évoqués que des motifs financiers. Seulement un tiers des sans-domicile assurent chercher un logement, mais n'en pas obtenir en raison de difficultés de paiement. Tous les autres affirment ne plus en chercher.

« En conclusion, note l'INED, *le rôle des conditions de vie dans la jeunesse, du milieu social et professionnel semble se confirmer dans la genèse des situations sans domicile. Toute politique préventive doit donc non seulement porter sur le maintien dans le logement et l'accès au logement, mais relever plus généralement de la lutte contre tous les aspects de la pauvreté. »*

Michel Castaing

Un plan d'exonérations fiscales pour relancer la marine marchande

LE CONSEIL DES MINISTRES du mardi 7 mai devait adopter un pro*jet de loi contenant plusieurs dispositions fiscales de nature à faciliter* les investissements effectués par des sociétés et des personnes physiques dans des parts de copropriété de navires de commerce. Le dispositif retenu se calque sur la loi Pons de 1987 en faveur des investissements outre-mer. Les personnes ou les sociétés qui investiront dans une part de copropriété maritime pourront déduire de leur revenu et de leur résultat imposables la totalité du montant des sommes affectées à cet investissement.

Ce plan de relance de la marine marchande, présenté par Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, est salué par le Comité central des armateurs de France (CCAF) comme une *« avancée très importante »* qui peut permettre l'achat, chaque année de 10 à 15 navires supplémentaires. La flotte marchande française compte actuellement 209 navires.

Le nombre de pourvois en cassation augmente à nouveau

LE PREMIER PRÉSIDENT de la Cour de cassation, Pierre Drai, et l'avocat général Pierre Truche ont présenté, mardi 7 mai, le rapport d'activité de la haute juridiction pour l'année 1995. En légère baisse depuis 1991, le nombre d'affaires nouvelles est à nouveau en augmentation : 26 435 dossiers ont été reçus en 1995, soit un accroissement d'un peu moins de 4 % par rapport à *l'année 1994. Le* nombre d'affaires jugées est quant à lui de 27 843 et représente une augmentation de près de 15 %. Le nombre de dossiers restant à juger reste préoccupant, puisqu'il était de 36 208 au 31 décembre 1995.

■ **PRESSE.** Georges Montaron ne sera plus le responsable de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, qu'il dirigeait depuis 1948. Pierre-Luc Séguillon devait être nommé président du conseil de surveillance, mardi 7 mai, et Bernard Ginisty président du directoire.

■ **SATELLITE.** BSkyB, contrôlé par le magnat australo-américain Rupert Murdoch, devait annoncer, mercredi 8 mai, selon le *Financial Times*, le lancement à l'automne 1997 d'un ensemble de 500 programmes numériques par satellite à destination de la Grande-Bretagne.

Les « volatils » et les « nostalgiques » du PCF à la loupe

SOUS LE TITRE : « Pourquoi ne votent-ils pas communistes ? », le quotidien *L'Humanité* publie, dans son édition du 7 mai, une enquête qualitative réalisée par la Sofres auprès de sympathisants non-électeurs du *parti communiste. Constatant le décalage qui existe* entre les *« 9 % à 10 % de Français qui votent communiste »* et les *« 30 à 33 % d'entre eux qui ont une bonne opinion du PCF et de Robert Hue »*, les communistes ont souhaité se pencher sur cette population qui souhaite que le PCF dispose d'une influence plus grande, sans franchir le pas du vote communiste.

Réalisée aux mois de janvier et février 1996 à partir de trente-deux entretiens approfondis, l'enquête montre que le PCF apparaît, chez la majorité de ces sympathisants non électeurs, comme *« insuffisamment adapté aux réalités sociologiques nouvelles de la société »*. Le mouvement social de novembre et décembre 1995, jugé *« non abouti »*, a largement alimenté un *« sentiment global d'incapacité à avoir prise sur le débat politique »*. Enfin, ils considèrent tous que le parti ne se préoccupe pas assez des chômeurs, des sans-logis, du sida.

Parmi ces sympathisants, trois groupes semblent particulièrement *« disponibles »* et constituent le plus fort *potentiel de développement électoral* : les socialistes déçus, les électeurs volatils et, dans une moindre mesure, ceux qui ont rompu avec le PC du fait du stalinisme. Malgré leur sympathie pour le parti, tous continuent à assimiler le mot communisme à l'idée de peur. Leurs attentes les plus fortes ? *« La rupture avec tout un passé lié aux pays de l'Est »*, *« une ouverture politique interne et externe »*, *« la manifestation du PC de sa volonté de gouverner »*, mais aussi d'exercer... une *« opposition constructive »*. Les *« nostalgiques »*, eux, n'ont pas la nostalgie d'une époque, mais sont simplement *« déboussolés »*. Du pain bénit pour le *« sympathique et jovial »* Robert Hue, qui est aussi l'un des plus gros consommateurs de sondages parmi les hommes politiques...

Ariane Chemin

La Cour des comptes présente la facture de l'affaire Carrefour du développement

DIX ANS après l'affaire Carrefour du développement et quatre ans après la condamnation de quelques uns de ses protagonistes par la cour d'assises de Paris, la Cour des comptes, dans un rapport daté du 7 décembre 1995 et révélé par *L'Express* daté du 9 au 15 mai, prononce l'épilogue du scandale qui secoua la première cohabitation.

L'hebdomadaire cite des extraits de cette décision, par laquelle les magistrats de la rue Cambon demandent aux trois principaux acteurs de l'affaire, Christian Nucci, Yves Chalier et René Trillaud, d'*« apporter la preuve du reversement au Trésor de l'excédent resté entre leurs mains, soit 20 463 268,89 francs »*. Cette somme représente la part des fonds alloués à l'association Carrefour du développement (ACAD) par le ministère de la coopération dont nul n'a jamais retrouvé trace. Faute de pouvoir justifier d'un tel remboursement dans un délai de trois mois, les intéressés pourraient être contraints de régler ce montant sur leur cassette personnelle.

Dispensé de condamnation grâce à la loi d'amnistie de 1990, Christian Nucci, ministre de la coopération au moment des faits – il est aujourd'hui maire (PS) de Beaurepaire et conseiller général de l'Isère – *s'était* constitué partie civile contre son ancien chef de cabinet, Yves Chalier. La cour d'assises avait condamné ce dernier à cinq ans de prison et M. Nucci avait obtenu, lui, un franc de dommages et intérêts. La Cour des comptes l'avait toutefois déclaré *« comptable de fait »*, solidairement avec Yves Chalier, de sommes dépassant 50 millions de francs, dans un arrêt du 30 septembre 1992.

ATTENDUS ACCABLANTS

L'Express indique que M. Nucci se voit désormais condamné par la cour de discipline budgétaire à *« une amende personnelle d'un million de francs »*. Les attendus du rapport, cités par l'hebdomadaire, sont accablants pour lui : *« M. Nucci,* écrivent les magistrats, *a connu et toléré les maniements irréguliers opérés par l'intermédiaire de l'ACAD, a manqué à l'obligation de surveillance des personnes placées sous son autorité, alors qu'il avait été averti de leurs agissements, a fait régler sur le compte de l'association plusieurs dépenses en relation avec ses activités personnelles et a réglé lui-même d'autres dépenses sur un compte joint alimenté à partir de la caisse de l'association. »* Le 6 janvier, le Conseil d'Etat avait rejeté la requête de M. Nucci, qui avait discrètement cherché à obtenir par la voie administrative l'annulation de la décision de la Cour des comptes. Le député (RPR) de la Haute-Vienne, Alain Marsaud, *s'était* récemment enquis auprès du ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, des raisons des *« délais »* consentis à M. Nucci. Selon nos informations, M. Marsaud s'apprêtait, mardi 7 mai, à déposer une question écrite en ce sens au *gouvernement.*

H. G.

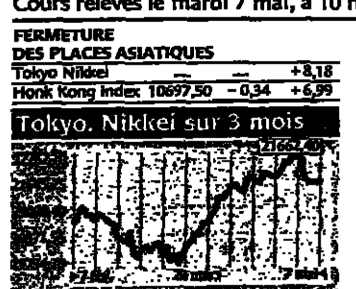
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 7 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

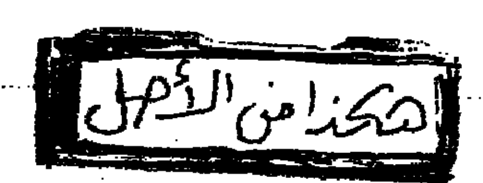
Tokyo Nikkei	—	—	+8,18
Honk Kong index	10697,50	−0,34	+6,99



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/05	Var. en % 03/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2090,42	−1,18	+11,67
Londres FT 100	3751,60	+0,30	+1,68
Zurich	1740,86	−0,93	+13,79
Milan MIB 30	1117	−1,06	+19,97
Francfort Dax 30	2470,73	+0,54	+9,62
Bruxelles	1706,90	−0,18	+9,44
Suisse SBS	1438,72	−0,96	−1,29
Madrid Ibex 35	356,43	−0,55	+11,36
Amsterdam CBS	368,40	−0,51	+14,58

Tirage du *Monde* daté mardi 7 mai 1996 : 524 010 exemplaires · 3



PROFESSIONS
Les ingénieurs du bois
page V



PORTRAIT Hugues Feltesse, un technicien à l'âme de militant page III

Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 8 MAI 1996



DANS INITIATIVES EMPLOI DU 15 MAI
Les emplois de proximité

ANNONCES CLASSÉES
de la page VII à la page XVI

MÉTIERS

L'ultrapropreté en quête de spécialistes



ILLUSTRATIONS SELÇUK

Les secteurs de l'électronique ou du spatial nécessitent des installations à l'abri de toute pollution

S'IL voyait les laboratoires ultrasophistiqués dans lesquels se déroulent aujourd'hui les expériences scientifiques, Pasteur n'en reviendrait pas, lui qui dut se contenter du bec Bunsen pour réaliser le champ stérile de ses expériences. Aujourd'hui, des installations de haute technologie permettent de protéger l'expérimentation ou le produit fabriqué de pollutions venues de l'extérieur, mais aussi l'expérimentateur ainsi que l'environnement des expériences qui se déroulent à l'intérieur des laboratoires.

Outre les hôpitaux, un certain nombre de secteurs industriels ont recours à ces différents types d'installations : l'électronique, qui doit se protéger de toute particule de poussière, comme le spatial et l'aéronautique, mais aussi l'industrie pharmaceutique, la chimie fine ou l'agroalimentaire.

SALLE BLANCHE

« L'évolution de l'ultrapropreté colle à l'évolution de la recherche. Il a fallu s'interroger sur les nouveaux besoins, trouver des réponses techniques aux demandes des scientifiques. Pour cela, les chercheurs, les ingénieurs des services techniques des labos, les concepteurs et les installateurs ont dû se mobiliser », souligne Thierry Morand, directeur général du bureau d'étude Clima+, spécialisé dans la conception de salles blanches et de laboratoires de sécurité.

« En développement constant, le marché de l'ultrapropreté n'a cependant pas eu la croissance exponentielle qu'on espérait il y a quelques années », estime Françoise Mousny, responsable du service qualité de l'air de la société de climatisation Missenard Quint Entreprise. En effet, le marché de la salle blanche en France est passé d'un chiffre d'affaires de 600 millions en 1990 à celui de 800 millions en 1994. Une progression un peu trop modeste à son goût. Ce qui explique sans doute que les entreprises de climatisation pratiquent généralement une double activité : la climatisation de confort dans le tertiaire (voir *Initiatives métiers* du 9 janvier 1996) et les installations à usage scientifique ou industriel.

C'est le cas de Missenard Quint Entreprise, 350 salariés, qui a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires global de 225 millions de francs, dont 100 millions pour son activité installation. Sur ces 100 millions, de 20 % à 25 % proviennent de l'activité salle blanche.

De même, Climascience, une petite entreprise créée en 1987 par Jean-Pierre Buisson, avec pour objectif de se spécialiser dans des projets scientifiques ou industriels, a dû commencer par se consacrer essentiellement à la climatisation de confort avant d'augmenter progressivement son activité dans le domaine de l'ultrapropreté. Aujourd'hui, les projets scientifiques et industriels représentent 70 % des activités de cette entreprise de 15 salariés au chiffre d'affaires de 10 millions de francs.

Il n'existe pas de cursus scolaire de formation à l'ultrapropreté, mais *« le génie climatique est la meilleure base de formation pour comprendre le métier de l'ultrapropreté »*, estime Thierry Morand. Les entreprises embauchent généralement des ingénieurs titulaires d'un DESS de physique des aérosols ou des ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg ; des techniciens titulaires d'un BTS en génie climatique ou en électrotechnique et des opérateurs titulaires d'un BEP ou d'un bac pro, spécialité génie climatique ou électromécanique.

« Les plus efficaces, ce sont les jeunes qui ont fait un BEP, et qui donc ont une expérience de l'atelier, suivi d'un bac pro qui leur donne un bagage théorique, souligne Jean-Pierre Buisson. *En général, il me faut deux ans pour former un bon technicien et je me le fais piquer par des entreprises qui leur offrent des salaires supérieurs de 30 % à ce que je peux leur donner »*, déplore-t-il.

Des formations dans ce domaine se sont mises en place de façon assez empirique. *« La formation salle propre s'acquiert surtout du fait du savoir-faire de la maison »*, souligne Françoise Mousny. Les nouveaux éléments sont intégrés dans des équipes qui connaissent bien leur travail et se font la main sous la responsabilité du chef de chantier. Un peu le principe du tutorat. Ailleurs, les opérateurs bénéficient de stages dispensés, soit par les fournisseurs, soit par des entreprises spécialisées.

Catherine Leroy

lire la suite page V

Contamination maîtrisée

De nombreuses activités industrielles et scientifiques ne peuvent se réaliser de façon satisfaisante que dans des environnement protégés, des *« ambiances à contamination maîtrisée »*, disent les spécialistes. Ces lieux étranges, on les appelle aussi « salles blanches », *« salles propres »*, *« zones à empoussièrement contrôlé »*, « salles microbiologiquement maîtrisées »...

Il s'agit en effet de protéger l'expérience ou la fabrication de produits particulièrement sensibles à toute pollution venue de l'extérieur : virus, bactéries, poussière... Mais aussi, dans un certain nombre de cas, de protéger l'expérimentateur ainsi que l'environnement. En effet, dès que l'on manipule des micro-organismes pathogènes pour l'homme, les animaux et les plantes, il faut également veiller à ce que ces micro-organismes, susceptibles de causer des dégâts considérables, ne puissent pas s'échapper des laboratoires. D'où l'importance du filtrage de l'air. L'installation de ces salles, mais aussi des postes de travail de haute sécurité, repose en grande partie sur *les épaules des climaticiens spécialisés dans l'ultrapropreté.*

Le congé individuel de formation à la recherche d'un nouveau souffle

Cette formule ne concerne que 30 000 salariés par an. Le temps est peut-être venu de lui donner une nouvelle dimension

GROS temps sur le congé individuel de formation (CIF). Les directeurs et administrateurs des Fongecif (fonds de gestion du CIF) et autres Opacif (organismes paritaires...) qui en ont la responsabilité sont inquiets. *« Nous vivons une période de mue qui perturbe presque tout le monde »*, reconnaît Gilles Loffredo, directeur du Copacif, Comité paritaire du congé individuel de formation, organisme qui coordonne la majorité des Fongecif (ceux qui relèvent du CNPF et de la CGPME).

Né dans la prospérité des années 60, le CIF serait-il devenu un luxe ? *« En rupture avec un discours qui pendant près d'un quart de siècle avait été d'une rare constance, une frange non négligeable de la classe politique manifeste de l'incompréhension sinon de l'hostilité à* [son] *égard »*, constate Patrick Guilloux au terme de l'étude qu'il vient de faire paraître sur l'histoire du CIF (*Le Congé individuel de formation*, L'Harmattan). Il s'agit pourtant d'une institution exceptionnelle : la possibilité offerte à tout salarié de suivre pendant sa vie professionnelle la formation de son choix tout en continuant à recevoir l'essentiel de son salaire. Comme le rappelle un document récent des Fongecif, ce congé-formation permet *« d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité ou de profession, de s'ouvrir plus largement à la vie économique et sociale. Il n'a d'équivalent nulle part au monde »*.

On lui fait aujourd'hui le grief de coûter cher et de ne bénéficier qu'à un nombre restreint de personnes : environ 30 000 par an. Pourtant, tant du côté patronal que du côté syndical, il n'est pas vraiment remis en cause. *« Nous croyons tous à l'utilité de cet espace de liberté »*, dit Ginette Coûté, la présidente (CGC) du Copacif, tandis que Dominique de Calan, le vice-président (UIMM), tient, lui, à souligner sa nécessité comme contrepoids de la prédominance de la formation initiale. De plus, il valorise l'initiative des personnes et leur aptitude à la mobilité professionnelle au moment où tout le monde en proclame la nécessité.

Depuis l'accord de base signé en 1970 par les partenaires sociaux, le CIF a d'ailleurs été un constant objet de négociations. Conçu au départ pour les salariés en contrat à durée indéterminée, il a progressivement été étendu aux contrats à durée déterminée, au travail temporaire et aux petites entreprises. Un congé-bilan de compétences y a été intégré pour aider les salariés dans leur choix. Une cotisation spécifique a été instaurée en 1980, passée de 0,10 % à 0,20 % de la masse salariale et versée par toutes les entreprises. Avec une grande diversité d'organismes collecteurs : les Fongecif, nés à cette occasion, sont pour la plupart interprofessionnels, mais d'autres sont liés à une branche, comme le BTP, voire à une entreprise (RATP, SNCF...).

Coût moyen de prise en charge du CIF (en francs)

Catégorie	Coût moyen (échelle 0 – 150 000)
OUVRIER NON QUALIFIÉ	109 873
OUVRIER QUALIFIÉ	119 484
EMPLOYÉ	117 915
AGENT DE MAÎTRISE	162 540
INGÉNIEUR ET CADRE	164 547

Source : COPACIF, mars 1996.

Toutes catégories de salariés confondues, le coût moyen de prise en charge n'a cessé de progresser puisqu'il augmente de 75 000 francs en 1987 à 130 000 francs en 1993, soit +73 %.

En 1993, la loi quinquennale amorce une nouvelle vague de changements. Elle institue notamment le « capital temps-formation » réservé à la promotion au sein d'une même branche. Chargés de mettre en forme ce nouveau dispositif, les partenaires sociaux aboutissent à l'avenant du 5 juillet 1994 qui lui transfère une partie des fonds du CIF et réorganise la collecte : pour tous les secteurs rattachés au CNPF et à la CGPME (signataires de l'accord), les fonds concernant le CIF proprement dit ne seront plus gérés que par des organismes interprofessionnels et régionaux : au total vingt-sept Fongecif, un par région.

Le CIF en ce qu'il représente une possibilité de changement d'orientation en sort renforcé. Mais il y perd une partie de ses ressources, ce qui est ressenti comme une spoliation par ses gestionnaires. La loi de finances 1996 crée un système de péréquation entre l'ensemble des Fongecif pour les empêcher d'accumuler des réserves financières et, à travers l'« amendement Jégou », décide d'y prélever la « contribution exceptionnelle » pour le capital temps-formation. Comme par ailleurs l'Etat qui, de 1990 à 1993, avait apporté des sommes considérables aux CIF pour promouvoir certaines formations stoppe ses versements, un vent de *« jacquerie »* se met à souffler sur le réseau, selon le mot de Gilles Loffredo. *« Il y a un fossé entre ce qui se décide au plan national et ce qui se vit dans les régions. Les grandes orientations sont mal comprises »*, estime-t-il.

C'est notamment le cas pour le capital temps-formation. Si un syndicat comme la CFDT l'a soutenu, c'est que dans la pratique, le CIF faisait l'objet d'une dérive. Il était depuis longtemps utilisé par certaines entreprises pour promouvoir des salariés sans avoir à supporter les frais de leur qualification. Peu à peu la menace se précisait d'une récupération totale du CIF à cet usage. *« Nous avons négocié en 1994*, explique Jean Vanoye, administrateur du Fongecif Rhône-Alpes, *pour sauver le CIF interprofessionnel. »* Pourtant, tandis que la mise au point législative des textes s'éternise, la mesure suscite un peu partout méfiance et rejet.

Le CIF va-t-il être englouti dans ces problèmes ? Ce n'est pas impossible. Pourtant il dispose d'un potentiel interne de partisans convaincus. Dans un certain nombre de régions on voit se multiplier les efforts pour en tirer le meilleur parti possible : validation des acquis et remise à niveau en amont, charte de qualité pour les formations, etc.

FORMATION DIFFÉRÉE

Il se pourrait même que l'on en vienne à une sorte de reconstruction. Celle, parmi d'autres, qu'imagine Dominique de Calan en est l'exemple le plus parlant. Prudemment, il précise qu'il ne s'agit que d'*« une réflexion pour une évolution à moyen et long terme »*. Ce n'est pas à 30 000 personnes mais à 200 000 ou 300 000 qu'il faudrait pouvoir offrir chaque année la possibilité de se former. Ce que propose Dominique de Calan, c'est que le pays mise sur la « formation différée » c'est-à-dire sur un raccourcissement des études initiales, accompagné d'une aide financière de l'Etat (de l'ordre de 50 000 francs) à la reprise ultérieure des études.

Le CIF apporterait un complément négocié au cas par cas. Les cursus de formation seraient raccourcis à travers la validation des acquis (un adulte de trente-cinq ans n'a pas besoin d'être astreint aux exercices de maths qui forment le cerveau de l'adolescent). Une bonne part des cursus se ferait hors temps de travail car on ne peut multiplier le nombre de bénéficiaires qu'en dépensant moins pour chacun. Il n'y aurait plus d'absences longues de l'entreprise mais un chapelet d'absences courtes, étalées sur un maximum de dix-huit mois, et beaucoup d'investissement personnel hors temps de travail. Le bouillant délégué général adjoint de l'UIMM se sait à la fois critiqué et écouté : *« On me traite de réactionnaire*, commente-t-il. *Mais il n'y a pas que du réactionnaire dans ce que je propose. Il faut faire confiance aux individus. »*

Marie-Claude Betbeder

Tenter l'aventure de l'humanitaire

Le congé de « solidarité internationale » est très peu utilisé par les salariés

SELON le Code du travail (article L 255-9), *« le salarié a le droit, sous réserve qu'il justifie d'une ancienneté dans l'entreprise d'au moins douze mois, consécutifs ou non, à un congé de solidarité internationale pour participer à une mission hors de France pour le compte d'une association à objet humanitaire... »*

Voté en février 1995, le congé de solidarité internationale est passé complètement inaperçu. Il est vrai que l'on attend toujours l'arrêté ministériel fixant la liste des associations susceptibles d'accueillir les salariés bénéficiant de ce congé à vocation humanitaire... *« La liste devrait être prête à la fin du mois de juin et l'arrêté publié dans le* Journal officiel *d'ici à septembre »*, assure-t-on au ministère de la coopération. Une centaine de noms devraient être retenus.

Plus souple que le congé sabbatique, qui suppose trois années d'ancienneté et six années d'expérience professionnelle, le congé de solidarité ne peut toutefois excéder six mois. L'employeur doit être prévenu un mois à l'avance, mais en cas d'urgence le salarié peut solliciter un congé d'une durée maximale de six semaines sous préavis de quarante-huit heures. L'employeur doit alors lui faire connaître sa réponse dans un délai de vingt-quatre heures : il peut refuser s'il estime que l'absence du salarié *« aura des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise »*.

Inspiré du *« congé humanitaire »* mis en place par l'Institut Mérieux pour son personnel, le congé de solidarité internationale se veut une passerelle entre le volontariat – jusqu'alors essentiellement limité aux jeunes et aux retraités – et le monde du travail. L'objectif étant aussi de développer de nouveaux profils de volontaires plus expérimentés, et susceptibles d'intervenir sur de courtes périodes de façon très ciblée.

PRÉPARATION AU DÉPART

Pour faire connaître cette opportunité nouvelle, l'école Bioforce Développement, agréée par l'OMS, forte de son expérience dans la formation de *« logisticiens de la solidarité internationale »*, a concocté des journées d'information ainsi qu'un stage intitulé « Préparation au départ ». (Contact : 44 boulevard Lénine, 69694 Vénissieux Cedex). Conçue en partenariat avec le CAST, un organisme de formation lyonnais, cette formation s'adresse à tous les salariés qui seraient tentés par l'aventure. Au programme : cours de géopolitique, ethno-management, présentation des différentes instances de la solidarité internationale, information sur les conditions sanitaires et les précautions à prendre pour la santé...

Les candidats, pour l'instant, ne se bousculent pas au portillon : *« Au vu de la situation économique actuelle, ce congé ne fait pas vraiment partie des préoccupations des entreprises. L'information n'a pas du tout été relayée au niveau des directions des ressources humaines »*, déplore Monique Henique-Cardot, responsable du développement pédagogique chez Bioforce Développement. Au ministère du travail, on reconnaît également que ce nouvel article du code du travail n'a, pour l'instant, suscité que très peu de remontées. Au ministère de la coopération, en revanche, on assure que, depuis environ deux mois, les demandes d'information commencent à se multiplier. La parution de l'arrêté en septembre donnera peut-être davantage d'élan au dispositif.

Nathalie Mlekuz

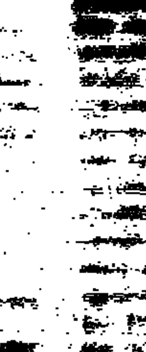
e n b r e f

■ **CUISINIERS.** Si l'on en croit un récent sondage Ipsos réalisé auprès de 400 chefs de cuisine, il est temps que le contenu de leur formation soit modernisé. L'industrialisation progressant, ils utilisent de plus en plus de produits lyophilisés, sous vide, etc., et font de moins en moins de cuisine proprement dite. En revanche, ils ont de plus en plus à assumer des tâches de gestion d'équipes, d'approvisionnement, de marketing. Il leur faudrait notamment des connaissances en informatique et en langues. Ces chefs disent compter sur la formation continue pour acquérir les compétences qui leur font défaut ; mais force est de constater que pour le moment le secteur des hôtels, cafés, restaurants est l'un de ceux qui consacrent le moins d'argent et de temps à la formation de ses salariés. (Source Centre Inffo, *Inffo flash* nº 450.)

■ **ERGONOMIE.** Chez Citroën, comme la moyenne d'âge des ouvriers dans les ateliers est de plus en plus élevée, on a pris conscience de ce que la pénibilité de certaines tâches avait un coût : absentéisme, maladies professionnelles, inaptitude à certains travaux... Les ingénieurs chargés de concevoir la nouvelle Saxo ont donc dû se préoccuper de réduire cette pénibilité dès le niveau des études préparatoires. Les ouvriers ont été formés à noter les difficultés de leurs postes et à repérer les possibilités d'amélioration ; employés, techniciens et agents de maîtrise les accompagnaient dans ce travail. Pour l'avenir, Citroën pense former des ingénieurs ergonomes, un peu à l'image des ingénieurs qualiticiens. (Source Centre Inffo, *Inffo flash* nº 450.)

■ **VILLES ET FINANCE.** La décentralisation et la recherche d'une gestion toujours plus efficace des budgets locaux ont favorisé au sein des collectivités territoriales le développement de la fonction de directeur financier. Celui-ci joue aujourd'hui un rôle déterminant dans la gestion locale, avec la pression croissante de l'opinion en faveur d'une plus grande transparence financière et la raréfaction des ressources des collectivités. L'observatoire du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et l'association Villes et finance ont réalisé une enquête sur cette profession, qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage : *Le Directeur financier, un métier des collectivités territoriales*, Ed. CNFPT, Paris, décembre 1995, 100 F.





Directeur général de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

Hugues Feltesse, un technicien à l'âme de militant



BARBE

IL a conservé des allures d'étudiant sage derrière ses lunettes cerclées de métal. Hugues Feltesse, quarante-huit ans, malgré une réserve apparente, a conservé intacte une âme de militant. Directeur général de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), il a eu de tout temps le souci de défendre le faible contre le fort. Sans faire de bruit. A sa façon. Timide, il l'est probablement. Déjà, en mai 68, étudiant à Assas, il préfère jouer le rôle de secouriste plutôt que de refaire le monde dans des cercles politiques. Bardé de croix, il évacue sur sa Mobylette les manifestants en position difficile. De qui tient-il ce souci de justice et de soutien des plus vulnérables ? Il évoque son grand-père paternel, Lucien Feltesse, qui, sous l'occupation, fonda un réseau de renseignement destiné à l'entourage du général de Gaulle, à Londres, ce qui lui valut par la suite d'être dénoncé. A cette occasion, les parents d'Hugues Feltesse, qui n'étaient pas encore mariés, furent eux-mêmes arrêtés au domicile du grand-père. Tout le monde fut finalement relâché sans que Lucien Feltesse, qui passa tout de même plusieurs mois au secret à Fresnes, ait pu être confondu.

Aujourd'hui, Hugues Feltesse a fait de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion un des axes majeurs de son action. Il anime au sein de l'Uniopss, depuis 1985, une commission ad hoc composée d'une trentaine d'associations. Et quand ce thème est élevé, en 1994, au rang de grande cause nationale par le premier ministre Edouard Balladur, c'est tout naturellement à la demande de ces mêmes-associations qu'il devient coordonnateur de la campagne « Alerte ! Exigeons tous un pacte contre l'exclusion ». Pas facile de mettre tout ce petit monde associatif au diapason. Il faut s'entendre sur des valeurs et des stratégies communes, établir un cahier des charges qui satisfasse chacun. Le directeur général de l'Uniopss déploie, pour l'occasion, des trésors de diplomatie.

« Si l'éloquence n'est pas son fort, il sait, quand il le faut, argumenter »

Tout le monde souligne, sans hésiter, ses capacités d'écoute, de négociation, de patience. *« Il a aidé les associations à se doter d'objectifs communs et il a joué un grand rôle dans leur convergence »*, assure Julien Lauprêtre, président du Secours populaire. *« Il a au sein de l'Uniopss un poste extrêmement difficile et sensible face à un monde associatif bigarré, compliqué, dont les histoires, les intérêts, la culture sont différents,* renchérit Daniel Druesne, directeur de la communication du Secours catholique. *Il arrive à trouver le bien de tous sans pour autant traiter les choses par le plus petit dénominateur commun. »*

L'homme, avec son air effacé et *sa retenue*, trompe son monde. Car si l'éloquence n'est pas son pas fort, il sait, quand il le faut, argumenter. *« Quand il exprime ses convictions, sa réserve disparaît,* assure Didier Robert, délégué national du mouvement ATD Quart Monde. *J'ai pu encore le constater récemment alors que nous rencontrions des membres du Conseil économique et social dans le cadre de la préparation de la loi d'orientation contre la pauvreté et l'exclusion. »* Et de poursuivre : *« Nous l'estimons beaucoup parce que, de façon claire, il résiste de toutes ses forces lorsque les plus pauvres sont traités à coup de mesures ponctuelles qui les humilient et qu'il est heureux lorsqu'ils sont considérés comme des êtres humains dignes d'être entendus et respectés. »*

En 1976, Hugues Feltesse est repéré par Henri Théry, alors directeur général de l'Uniopss. Le jeune homme – il n'a alors que *vingt-huit ans* – travaille à la direction des hôpitaux. Il a bien essayé, après ses études de droit et de sciences politiques, de devenir journaliste économique, mais a vite renoncé. *« Je trouvais insupportable que l'information économique soit réservée à une élite. L'économie était présentée comme une fatalité alors qu'il est clair que tout repose sur des choix politiques,* raconte-t-il. *J'avais dans l'idée d'expliquer au public qu'il existe un certain nombre d'options possibles, mais, après avoir rencontré des dirigeants de journaux spécialisés, je suis très vite arrivé à la conclusion que ce que je souhaitais n'existait pas à l'époque. »*

Entré à la direction des hôpitaux en 1972, il a la chance d'avoir rapidement des responsabilités et se trouve en prise directe avec le cabinet de Simone Veil. Il assiste aux négociations sur les rémunérations des médecins hospitaliers, participe aux discussions sur les budgets des hôpitaux régionaux. Et, surtout, contribue à la rédaction du décret de mai 1976 permettant aux établissements privés à but non lucratif de participer au service public hospitalier. Il s'agit pour l'essentiel d'établissements gérés par des associations *régies par la loi de 1901* qu'on retrouve au sein de l'Uniopss. Ce qui explique l'intérêt de cette dernière à recruter un spécialiste en la matière.

« Nous avions en outre des positions semblables, note Henri Théry, aujourd'hui vice-président de l'Uniopss. *Nous voulions sauvegarder les spécificités du secteur privé à but non lucratif que sont la souplesse, le souci de rapports négociés et contractuels ainsi que l'exigence dans la qualité des relations avec les pouvoirs publics et les organismes de sécurité sociale, tout en réclamant des associations loyauté et rigueur dans leur gestion, alliées à la nécessité d'avoir un sens aigu de l'intérêt général. »* Pour commencer, Hugues Feltesse va donc expliquer aux adhérents la nouvelle réglementation des établissements privés à caractère non lucratif et apporter son expertise en matière de gestion.

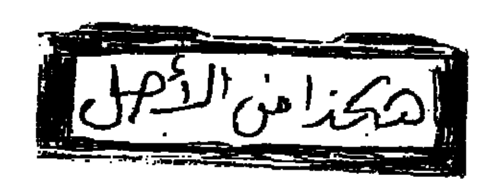
Mais il va très vite s'intéresser aux centres de santé qui développent une approche militante du cadre de vie. *« Ce qui m'a amené ici, ce n'est pas uniquement parce qu'on s'y occupait d'établissements que j'avais eu à connaître, mais que je me sentais concerné par la dynamique associative »*, explique-t-il. N'a-t-il pas, alors que sa fille avait deux ans, ouvert au rez-de-chaussée de sa maison une petite école maternelle avec un groupe de parents ? Il s'intéresse également aux « boutiques » de santé, qui ne sont pas des lieux de soins, mais d'animation et de débat avec les soignants. *« J'ai toujours cherché, au sein de l'Uniopss, à élargir l'échange à des associations qui n'avaient pas de reconnaissance institutionnelle, comme les centres de santé. Nous critiquions la médecine à l'acte, trop rapide, et souhaitions que ces centres soient reconnus sur des bases de conventionnement autres que celles de la médecine libérale individuelle. »*

Au début des années 80, il travaille sur un nouveau thème qui reste largement d'actualité : le soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie. Comment s'organiser pour éviter une médicalisation excessive des établissements accueillant ces publics ? Apporter des réponses bien adaptées à ceux qui souhaitent rester à leur domicile ? Éviter une rupture dans la vie des personnes âgées et faire en sorte que les établissements qui les accueillent puissent les accompagner jusqu'à la mort ? Comment, enfin, intégrer davantage les maisons de retraite dans la vie d'un quartier ?

En 1984, Henri Théry prend sa *retraite de directeur général* et pousse son dauphin, âgé de trente-six ans, à lui succéder. François Bloch-Lainé, qui est alors le président de l'Uniopss, a repéré lui aussi les qualités de cet homme. Quelques réticences s'élèvent au sein du conseil d'administration. Trop jeune, technicien et pas assez politique, trop réservé... Vite balayées. *« Depuis que je suis arrivé à l'Uniopss, je n'ai pas eu le sentiment d'avoir fait deux années de suite la même chose »*, explique Hugues Feltesse, qui se sent à sa place dans sa fonction.

De nouveaux dossiers sont en route. Président-fondateur du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Realpes, il anime *« une task-force »* sur la révision des traités de l'Union européenne afin que ceux-ci intègrent une dimension sociale contre l'exclusion. Signataire de l'appel pour une réforme de la Sécurité sociale d'*Esprit*, il estime que le système de protection sociale doit être un facteur de cohésion sans laisser pour compte les plus faibles. Des combats difficiles en perspective.

Martine Laronche



Les jeux d'entreprise étudient les comportements face au changement

Ces simulations deviennent plus crédibles en tentant de coller à la stratégie et d'avoir des retombées concrètes dans la vie professionnelle

CE matin-là, ils étaient sept à écouter les premières explications de Guy Bergeaud, directeur de Business Dynamic, cabinet qui s'est fait une spécialité de la formation par le jeu. Sept cadres d'EDF, eux-mêmes formateurs, venus s'approprier un savoir-faire afin d'animer par la suite ce stage comportemental destiné à tous ceux qui sont en rapport direct avec le client. La découverte est totale. L'outil qui va être utilisé est un jeu, encore caché dans une boîte noire semblable à celle des jeux de société. « Contact performance » doit aider ses participants, à en croire les paroles de l'animateur, *« à mieux maîtriser le processus de vente et de négociation »*.

Le terme « simulation » est d'ailleurs préféré à celui de jeu, essentiellement parce que les joueurs vont se retrouver plongés dans un univers qui reproduit, en définitive, leur vie quotidienne au travail, et que le hasard n'a pas grand-chose à y voir. Les formateurs s'étant glissés pour cette fois dans la peau des stagiaires, six équipes sont constituées. Chacune reçoit sur sa table un sac en cuir plein de jetons, de pierres, de dollars et de cartes donnant des informations qui, au fur et à mesure du temps, s'avéreront précieuses, donc négociables. C'est là, d'ailleurs, le but de la partie qui s'engage quelques instants après : *« Tout est échangeable, tout est négociable, faites prospérer vos ressources. »*

> « Rappelons-nous ces « murder-parties », ces poursuites de cow-boys et d'Indiens au pistolet à peinture qui ont aujourd'hui totalement disparu.Il s'agissait de jouer pour jouer »

La question est évidemment de savoir comment... En jouant « perso » ? Certains commencent par s'y essayer, mais renoncent devant une majorité qui, culture EDF oblige, préfèrent partager les informations et progresser collectivement plutôt qu'individuellement. *« Rien à voir avec des informaticiens ou des commerciaux du privé,* remarque Guy Bergeaud. *Les informations sont alors cachées, il y a même de l'intoxication, jusqu'au vol de jetons. Le monde transposé est celui de la compétition exacerbée. »* Quelle que soit la stratégie retenue, très vite les comportements se dévoilent : une équipe privilégie le court terme ; une autre pense à l'objectif final ; une troisième, aux dents longues, finit par exaspérer les autres, qui, petit à petit, s'en méfient au point de la mettre en quarantaine...

SCORES COMMENTÉS

Le jeu dure une heure, et celle-ci passe sans que personne ne s'en aperçoive vraiment. Les scores sont affichés. Rien qu'en commentant le meilleur, d'ores et déjà, Guy Bergeaud entame le débriefing. Les remarques adressées aux uns et aux autres font visiblement tout de suite écho : *« Une information n'a pas forcément la même valeur pour tout le monde », « à force d'en vouloir trop, vous n'avez pas réussi à construire une relation durable dans le temps avec vos interlocuteurs », « réfléchissez finalement aux comportements favorables à la création de valeurs »*... La journée et demie qui reste est ainsi consacrée à l'analyse, au décodage. Au final, comme l'indique l'un des joueurs, *« le sentiment d'avoir avancé concrètement sur certains points – notamment l'idée de la négociation « gagnant-gagnant » – l'emporte sur le scepticisme du départ et la peur du gadget »*.

Avec ce séminaire, on s'éloigne des années 80, lorsque les entreprises, portées par une économie favorable, cédaient parfois à des formations ludiques, selon Patricia Balayer, directrice de clientèle chez ORC, cabinet conseil en communication pour les ressources humaines. *« On polluait la démarche. » « Rappelons-nous ces « murder-parties », ces poursuites de cow-boys et d'Indiens au pistolet à peinture qui ont aujourd'hui totalement disparu. Il s'agissait de jouer pour jouer. La formation restait sans intérêt puisque entièrement détachée de la stratégie. »* Surtout, on était bien loin de la réalité.

Les réductions des budgets avec la crise, la prise de conscience de certains professionnels qu'il fallait *« éduquer »* le marché, marque différemment les années 90. *« Les entreprises sont à la recherche de gains de productivité,* rappelle franchement Jean-Jacques Ballan, président d'Edilude, un cabinet qui regroupe concepteurs et animateurs de jeux d'entreprise. *Elles ont compris que cette politique de réduction des coûts était d'autant plus efficace que les salariés anticipaient, développaient des compétences transversales. Or l'outil de la simulation peut se révéler, à condition d'être utilisé et bien interprété, un ressort comportemental extrêmement fort. »*

La démarche dispose en effet d'un certain nombre d'atouts. *« Elle donne lieu simultanément, ce qui est très rare dans une formation, à une prise de conscience individuelle du participant – qui peut juger en direct de son comportement et de celui des autres joueurs – et à une construction commune. Les équipes finissent toujours, en effet, grâce au débriefing, à travailler ensemble »*, résume Patricia Balayer. Guy Bergeaud insiste, quant à lui, sur deux éléments : la rapidité du processus (*« quelques heures suffisent généralement pour que la greffe prenne »*) et sur son potentiel : *« Il est ouvert à tous, quel que soit le niveau hiérarchique. Les gens ne résistent pas au jeu, sauf rare exception. »* Finalement, cette rupture culturelle qu'est la simulation est acceptée à condition qu'elle ait, à l'instar d'autres formations, des retombées concrètes dans l'entreprise. Il s'agit bien, après avoir opéré un certain décalage avec la réalité, de ramener les joueurs sur le terrain de l'applicabilité.

Les promoteurs de la démarche répondent donc en termes de plan d'action élaboré par les équipes, et de relais nécessaires à établir au niveau du manager. Autant de conditions qui pourraient permettre à la technique du jeu d'entreprise de se développer réellement, même si le marché reste encore limité, et d'effacer une fois pour toutes l'image d'infantilisation qui lui colle à la peau, pour endosser, enfin, des habits plus professionnels.

Marie-Béatrice Baudet

Un marché qui se structure

Les jeux d'entreprise permettraient à leurs promoteurs – au maximum une quinzaine de cabinets en France – de réaliser un chiffre d'affaires de 100 à 150 millions de francs environ. Petit à petit, le marché s'organise. Depuis 1993, il tient salon chaque année (Ludimat Expo). Plus récemment, des consultants, des animateurs et des concepteurs se sont regroupés au sein d'Edilude afin d'opérer une sélection professionnelle des jeux disponibles. Leur guide permet de répertorier, après évaluation, 150 jeux choisis pour leur qualité et leur efficacité. Ce sont là des jeux génériques, indépendants de l'entreprise destinataire. Il existe aussi des jeux ciblés réservés à un seul groupe ou une seule entreprise, mais dont le prix de vente peut varier alors de 100 000 francs à 300 000 francs.

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

Professions de mauvaise foi

QUE l'idée est jolie, et qui plus est simple à réaliser ! Dans une de ses livraisons d'avril, *Fortune* s'est amusé, pour illustrer un article intitulé *« Observez ce que nous avons fait... mais pas ce que nous avons dit »*, à prendre des extraits de rapports annuels (1994) de groupes américains qui ont restructuré, donc licencié, et voir ce qu'ils disaient : *« Leur actif le plus précieux : les hommes »*. Décapant, foi de dirigeant : *« Je veux remercier nos salariés qui développent encore plus d'énergie créatrice que jamais »* (Robert Williams, James River Corp. : 4 400 licenciements).

« Je voudrais remercier les 22 000 salariés de First Data Corp. pour leur effort exceptionnel mené en 1994. C'est l'attachement et la compétence d'autant de personnes travaillant dur qui créent le genre de succès que nous connaissons. Nous sommes engagés à créer un environnement où les gens de talent viennent travailler et restent dans notre groupe... » (Henry Duques, First Data Corp. : 1 400 licenciements). *« Nos salariés compétents, consciencieux et qui travaillent dur restent notre actif le plus important. Je les remercie tous pour leur effort marquant de 1994... »* (John Stafford, American Home Products : 6 500 licenciements).

> « Nos salariés compétents, consciencieux et qui travaillent dur restent notre actif le plus important. Je les remercie tous pour leur effort marquant »

« Rien n'aurait été possible sans les efforts démesurés déployés par plus de nos 5 000 salariés consciencieux... C'est grâce à eux que tout cela existe... » (William Romer, Integra Financial Corp. : 1 200 licenciements). *« Nous avons confiance dans le futur pour une étoile Texaco encore plus brillante. J'ai une confiance qui repose sur l'attachement et le talent des gens de Texaco... »* (Alfred Decrane Allen Krowe, Texaco : 4 000 licenciements).

« Des gens remarquables.... Si nous avons une arme secrète, c'est ça... » (James Henderson, Cummins Engine : 2 000 licenciements). *« Nos salariés sont parmi les meilleurs dans leurs domaines, les plus motivés et les plus engagés... Leur concentration, leur discipline, leur travail en équipe donneront une Chase encore plus précieuse... »* (Thomas Labreque, Chase Manhatan : 12 000 licenciements).

« Notre succès dépend de nos employés talentueux et motivés qui continuent à travailler dans un esprit d'équipe... » (Richard Thomas, Leo Mullin et David Vitale, First Chicago Nbd : 1 700 licenciements). *« Nos salariés talentueux et motivés restent engagés et enthousiastes vis-à-vis de l'avenir des télécommunications... »* (Charles Lee, GTE : 6 000 licenciements sur les 17 000 annoncés en 1994).

« Nous devons faire confiance au jugement des gens qui gèrent vraiment cette compagnie aérienne : les agents d'embarquement, les bagagistes, les équipages, les salariés aux réservations... » (Gordon Bethune, Continental Airlines : 4 000 licenciements).

Juste quelques extraits... Sans commentaire. Il n'y en a pas besoin.

mutations

L'Institut des métiers de France Télécom reste en veilleuse

Les syndicats regrettent la mise en sommeil de cet observatoire

A L'INSTAR de la SNCF, d'EDF et d'autres grandes entreprises telles que Renault, qui disposent d'observatoires des métiers, France Télécom crée son Institut des métiers. Son rôle est d'assurer *« une veille externe et interne sur l'évolution des métiers des télécommunications »*. Il était temps : comme le dit la CFDT-PTT, *« une entreprise de 150 000 salariés, dont les métiers évoluent souvent du fait des nouvelles technologies, de l'environnement, etc., qui ne se poserait pas ces questions serait irresponsable »*.

L'institut a pour vocation essentielle de conduire des études et de favoriser les échanges. Pour ce faire, France Télécom ouvre ses fenêtres pour observer ce qui se passe ailleurs. Le recueil d'informations sur les évolutions des métiers en externe, leur implication à France Télécom et l'analyse de leurs conséquences sociales figurent en effet parmi les missions affectées à cet organisme. L'étude des pratiques externes de gestion de l'emploi et des compétences, notamment des « réussites exemplaires » en la matière, sont également au programme. Présidé par une personnalité extérieure choisie par France Télécom, après « avis » des syndicats, l'institut se compose de représentants de la direction et des organisations syndicales ainsi que d'experts internes et externes, également choisis par France Télécom mais, cette fois, après *« accord »* des syndicats.

La création de cet institut a été annoncé fin novembre 1995, les syndicats devant signifier leur volonté d'y *« adhérer »* avant le 31 décembre. Mais alors que sa mise en œuvre avait été prévue pour le 30 avril 1996, il ne s'est apparemment encore rien passé. *« L'institut est un peu en sommeil pour différentes raisons »*, admettait France Télécom mi-avril, sans plus de précisions. En outre, *« des discussions sur le mode de fonctionnement pratique, qui devaient débuter en février, n'ont pas eu lieu, sans que l'on en connaisse la raison officielle,* constate Rémy Claudet, secrétaire de la fédération SUD-PTT. *Nous sommes en droit de nous interroger sur la volonté réelle de France Télécom de mettre en œuvre l'institut »*.

ADHÉSION

Ce serait dommage, car les syndicats sont, dans l'ensemble, intéressés par cette initiative. *« L'institut a un rôle très important à jouer dans le contexte actuel, où la réorganisation de France Télécom va toucher d'ici deux ou trois ans 100 000 des 150 000 agents »*, souligne Christian Decuignière, responsable Télécom à la fédération FO des Postes et Télécommunications, qui a *« adhéré »* au projet. FO espère que cette structure permettra de savoir *« quels seront les métiers des années 2000-2005 »* et comment s'y préparer. Mais aussi de *« rechercher de nouveaux gisements d'activités »*. Alain Guyodo, secrétaire général adjoint de la CFDT-PTT, qui a également *« adhéré »*, croit savoir que *« France Télécom tient beaucoup à cet institut. La direction a pris conscience qu'elle ne peut plus continuer à faire de la gestion à la petite semaine. Aujourd'hui, nous avons un sérieux problème : on sait que l'on aura de moins en moins besoin de personnel technique, mais l'on manque de commerciaux. Comme cela n'a pas été prévu, des reconversions se déroulent dans des conditions anormales »*. Aussi, la CFDT *« attend beaucoup de cet institut »*. Pour sa part, SUD-PTT estime que c'est *« une bonne idée »*. *« Toute discussion en amont des questions d'emploi et d'évolution des métiers est une bonne chose »*, reconnaît Rémy Claudet.

La CGT, quant à elle, a écrit au DRH qu'elle acceptait la proposition de France Télécom, *« non pas en adhérant à cet institut, mais en participant à ses travaux »*. Cette exigence d'une *« adhésion »* gêne également SUD-PTT, qui, elle aussi, a fait connaître sa décision de *« participer »* à l'institut. Dans sa réponse, le DRH traduit curieusement le message de SUD : *« Vous nous avez fait part de la volonté de votre organisation d'adhérer. Nous examinerons (...), avec l'ensemble des adhérents, les conditions de la mise en place des différents organes de l'institut. Je ne doute pas que cette adhésion préfigure un travail efficace et actif entre les différents adhérents. »*

Francine Aizicovici

Un enfant de la grève

L'Institut des métiers est né de la grande grève du 12 octobre 1993 à France Télécom. Il résulte en effet de la négociation sur l'emploi engagée par l'ancien président, Marcel Roulet, en 1994. Parmi les pistes envisagées figurait également le dispositif « soutien et appui », qui a fait l'objet d'un accord signé en novembre 1995 par la CFDT, la CFTC, la CGC et FO.

L'un de ses volets concerne les salariés âgés de plus de cinquante-sept ans qui pourront exercer, en temps partiel à 70 % rémunéré sur cette base, des activités de tutorat ou bien participer à tout projet nécessitant de l'expérience ou de l'« utilité sociale ». Quand dix salariés choisiront cette formule, sept jeunes seront recrutés et trois vœux de mobilité seront satisfaits. Une manière, pour France Télécom, de rajeunir l'âge moyen de son personnel et d'organiser la transmission des compétences. Celles-ci risqueraient en effet de se perdre à partir de 2007 en raison des départs massifs en retraite dus aux recrutements de grande ampleur des années 1970 à 1980.

Trois écoles spécialisées forment chaque année plus d'une centaine d'ingénieurs du bois

Ceux-ci trouvent des débouchés à tous les stades de la filière et dans 114 000 PME. Mais la structure familiale de ces entreprises freine encore le développement de ces spécialistes

LA structure sera en frêne, la coque en red cedar – un bois dur américain – associé à de la fibre de verre, le reste en pin sylvestre et en matériaux tels que le carbone. Si tout va bien, c'est en février 1997 que ce voilier de 9,20 mètres sera mis à l'eau. L'œuvre est d'un groupe de futurs ingénieurs, étudiants de l'Ecole supérieure du bois de Nantes, réunis autour d'un architecte naval et d'un ancien charpentier de marine, aujourd'hui chef d'atelier de l'école. *« Lors de nos recherches de sponsors,* raconte Nicolas Fauroux, l'un des étudiants coordonnateurs du projet, élève de troisième année, *des industriels nous disaient :* « Vous faites un vieux gréement ! » *Non. Je veux montrer qu'un bateau en bois est aussi performant qu'en composite. »* Visiblement, le message sur la modernité du bois et ses « *qualités mécaniques extraordinaires* » passe bien auprès de ces élèves. Ce projet illustre l'une des facettes du métier d'ingénieur du bois.

Ce secteur accueille 13 % des ingénieurs formés à Nantes et 17 % de ceux issus de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois (Enstib) d'Epinal. *« Le bois avance »*, proclame le slogan du Centre national pour le développement du bois (CNDB), qui milite en faveur du bois auprès des architectes. Mais il reste encore beaucoup à faire. Mal connu, concurrencé par le béton, l'acier et le verre, le bois est encore trop souvent perçu comme un matériau vieillot.

De la forêt française, qui couvre plus du quart du territoire et croît de 65 millions de mètres cubes par an, seuls 35 à 40 millions de mètres cubes sont exploités. *« Ce qui représente 1 % de la production mondiale »*, calcule Xavier Martin, directeur de l'ESB. Pour initier les architectes au bois, l'Enstib propose un DESS « matériaux bois et mise en œuvre dans la construction ». Cette école montre l'exemple : le 8 mars ont été inaugurés *ses nouveaux locaux, dont un superbe* 0amphithéâtre 100 % pur bois.

L'ingénieur du bois exerce également dans les secteurs de la forêt et de la première transformation, dans l'ameublement, la menuiserie industrielle, le négoce, etc. Il s'agit pour l'essentiel de PME, puisque, selon une étude réalisée par l'ESB pour le compte du Conseil fédéral du bois, en 1995, 99 % des 114 000 entreprises de la filière avaient moins de 50 salariés. En exploitation forestière, par exemple, le rôle de l'ingénieur est de *« sortir le bois de la forêt »*, comme on dit. *« Il a une fonction de recherche, d'approvisionnement et de planification »* des opérations, explique Xavier Martin.

DE LA PRODUCTION AU NÉGOCE

Les fonctions occupées par les jeunes diplômés sont principalement celles d'ingénieur de production, de technico-commercial, d'ingénieur de bureau d'étude. En production, *« le rôle de l'ingénieur est de faire bouger les PME*, estime Xavier Déglise, directeur de l'Enstib. *Il doit apporter des améliorations techniques, bien connaître les procédés et les coûts de fabrication »*. En fait, l'ingénieur du bois tient les mêmes postes qu'un ingénieur classique, mais sa connaissance intime du matériau est un « plus », voire une nécessité dans certains cas. Patrick Bergeret, étudiant en première année de l'ESB, s'imagine très bien dans le négoce du bois, car il a envie de *« bouger »*. *« Mais il faut être expert du bois. Il existe différentes qualités. On ne peut pas faire n'importe quoi avec n'importe quelle essence. »*

Lionel de Lassat, ingénieur technico-commercial à la scierie Piveteau, et *« amoureux du bois »*, connaît toutes ces subtilités par cœur. Diplômé de l'ESB, il est entré en 1985 dans cette entreprise vendéenne de 130 salariés, *dont la principale activité* est la fabrication de produits en pin traité par une machine dite autoclave, qui rend le bois résistant aux insectes, aux champignons, aux mollusques... Son travail consiste à en faire la promotion auprès des décideurs. Pas simple. *« Beaucoup de gens pensent connaître le bois. Or c'est un matériau plein de finesse. Un pin maritime n'a pas les mêmes caractéristiques que celui provenant de la forêt de Chinon, par exemple. Les utilisateurs ne font pas forcément attention à cela. Et il y a souvent des déboires. »* Du coup, le bois est incriminé, alors qu'en réalité ce sont les règles de l'art qui n'ont pas été respectées. Aussi *Lionel de Lassat doit-il* souvent *« rassurer »* ceux que le bois a déçus. *« Le problème, c'est qu'en France on n'a pas la culture bois. »*

Jean-Christophe Campagne, formé à l'ESB lui aussi, travaille chez Sofiseb SA, qui commercialise notamment la marque Arthur Bonnet. Lui aussi était un amoureux du bois. Mais voilà, en 1994, pour son premier emploi, il a trouvé un poste dans une usine qui fabrique des meubles en panneaux de particules. *« Les particules, c'est moins attachant que le bois massif »*, dit-il. Mais il se sent bien dans son travail de responsable de la gestion de production par informatique. Un travail qui ne nécessite pas de bien connaître le bois, mais *« ça aide »*. Les menuiseries Lapeyre, leader européen dans leur domaine, embauchent chaque année cinq ou six ingénieurs du bois, qui, durant les quatre ou six premiers mois, travaillent en atelier, *« pratiquement comme ouvriers »*, indique Roger Deloison, directeur industriel, lui-même ingénieur du bois diplômé. *« Ils changent de poste fréquemment, de manière à bien connaître les process, les machines, les produits. Puis ils ont à effectuer une ou deux études. »* Si tout se passe bien, ils deviennent ensuite chefs d'atelier, responsables de quarante à soixante personnes.

Et après ? *« Tout dépend de l'homme. Il peut devenir responsable de production d'une usine au bout de quelques années. »* Mais leur formation généraliste permet aux diplômés du bois d'exercer dans d'autres secteurs. Ainsi, sur les 24 étudiants qui chaque année optent pour la formation bois de l'Ecole nationale d'arts et métiers (Ensam) de Cluny (Saône-et-Loire), seuls la moitié s'orientent vers la filière bois, essentiellement en fabrication et bureau d'étude.

Les trois écoles forment-elles trop d'ingénieurs bois ou pas assez ? Environ *50 sortent chaque année de l'ESB*, établissement privé créé en 1934, 40 de l'Enstib, et 24 de l'Ensam, deux écoles publiques nées respectivement en 1985 et 1984. Il est évident que les PME de la filière bois souffrent d'un sous-encadrement. En 1993, selon l'enquête « Structure des emplois » de la Dares (ministère du travail), le taux d'encadrement des entreprises de plus de 20 salariés du secteur bois-papier-carton était de 6,3 % contre 12,7 % pour l'ensemble des activités en France. *« Même si le besoin réel est énorme, je ne pense pas que la profession pourrait absorber plus d'ingénieurs qu'aujourd'hui*, estime Roger Deloison. *Les PME sont souvent des entreprises familiales fondées dans les années 60. Elles ont encore à leur tête la première génération de patrons qui font tout dans leur entreprise. On commence à voir apparaître la seconde génération avec le fils qui a suivi une formation. Une structuration des PME va se faire mais il ne faut pas aller trop vite. »*

Francine Aizicovici

Immobilier : négocier mais aussi conseiller

Face à un marché de plus en plus difficile, le rôle de l'agent se diversifie

FINI le temps où le négociateur *immobilier* réalisait des opérations faciles. Vendre un *immeuble* entier sur plans à des particuliers, négocier la location d'un bureau en quinze jours étaient des choses courantes dans les années 80, période d'euphorie de l'immobilier. A tel point que le négociateur immobilier était parfois comparé, de manière péjorative, à un *« ouvreur de portes »*. La crise économique du début des années 90 n'a pas épargné la profession, qui subit une baisse de l'offre (moins de construction de logements neufs) et de la demande (clients plus rares et plus exigeants). Et ce dans tous les secteurs d'activité de négociation *immobilière* : promotion, transaction (agences, conseils en immobilier d'entreprise) ou gestion (administration de biens, etc.). Devenu plus ardu dans un tel contexte, le métier s'est également enrichi.

Eric Ferreira, consultant chez Jones Lang Wootton, cabinet anglais de conseil en immobilier d'entreprise, n'a pas connu la *« belle époque »*. Il a démarré dans l'immobilier en 1989, après un troisième cycle de gestion. Aujourd'hui, il négocie la location de bureaux et d'entrepôts dans la deuxième couronne sud de Paris. S'il reconnaît que le marché est difficile, il ne s'en plaint pas et se dit passionné par son métier. *« La phase de négociation n'est que la partie émergée de l'iceberg. En amont, l'information et l'expertise occupent une place essentielle dans notre métier. Pour dénicher les affaires, il faut d'abord prospecter les gros investisseurs immobiliers (banques, assurances) et les propriétaires cherchant à louer leurs locaux. C'est ce que nous appelons dans notre jargon "travailler l'offre" »*.

MANDATAIRE

Cette étape franchie, le négociateur immobilier signe un mandat avec le propriétaire : le négociateur (le mandataire) se charge de trouver un client et de négocier le bail contre rémunération du propriétaire (le mandant). *« Là, il faut être à l'écoute du terrain. En allant rendre visite à un client déjà installé, on apprend toujours quelque chose : un tel vient de résilier son bail et cherche un nouveau local par exemple »*, ajoute Eric Ferreira.

Le négociateur doit pouvoir conseiller le client potentiel, élaborer un plan de financement. Bref, des bases solides en fiscalité et en comptabilité sont les bienvenues. Enfin, la phase de négociation est délicate : mandaté par le propriétaire, le négociateur représente aussi le locataire. Il s'agit donc de concilier les intérêts des deux parties, tout en restant neutre. En un mot, le négociateur immobilier devient donc un véritable prestataire de services. *Eric Ferreira lui-même* se présente comme un consultant.

> La connaissance de l'expertise, du droit de l'environnement ou des pathologies du bâtiment devient nécessaire

La formation continue constitue un excellent témoin de l'évolution du métier. Kristian Le Perss, directeur du Ceflu (Centre d'études et de formation pour le logement et l'urbanisme), souligne deux points. Premièrement, le négociateur peut être amené à *travailler avec des géomètres*, des architectes, etc. D'où la nécessité de connaissances techniques et la mise au point de stages de formation correspondants : expertise immobilière, droit de l'environnement, pathologies du bâtiment, pour ne citer que les principaux. Ensuite, il travaille dans un environnement où les contraintes de temps sont très fortes. D'un côté, les propriétaires le pressent de vendre des appartements sur plans ou des logements vacants, de l'autre, les clients sollicitent des délais de plus en plus courts. D'où le développement de stages de gestion du temps.

Conclusion, les futurs professionnels devront être motivés. Pour Christophe Voisin, vingt-six ans, étudiant en deuxième année de BTS des professions immobilières, la détermination tient en peu de mots : goût du concret et de la négociation... et appât du gain, comme il le dit lui-même sans fard. Il a découvert le métier par hasard ou presque. Venu à Paris pour ses études, il gère l'appartement qu'il occupe et dont son père est propriétaire. Petit à petit, il se prend au jeu : comment fonctionne un syndicat de propriété, quelle est la situation du marché. Toutes ces questions l'intéressent. Dans le cadre de ses études, il est actuellement stagiaire à mi-temps dans une petite agence de quartier à Paris. *« On passe beaucoup de temps sur le terrain à amasser des informations, petit à petit. Un vrai travail de fourmi ! »*

Clarisse Fabre

L'ultrapropreté en quête de spécialistes

Suite de la page I

Ce sont généralement des stages très courts centrés sur des thèmes précis comme la mise en place de filtres. Jean-Pierre Buisson, membre d'un GIE (Groupement d'intérêt économique), les Climaticiens de France, un réseau d'installateurs qui couvre le territoire national, préside en son sein une commission « salle blanche et haute technologie » qui organise des réunions de formation sur ce thème pour ses membres.

Par ailleurs, l'Aspec (Association pour la prévention et l'étude de la contamination) organise des stages de formation à la connaissance des ambiances à empoussièrement contrôlé.

« Avec l'ultrapropreté, on entre dans le domaine de l'invisible. Toutes les solutions techniques retenues concernent quelque chose qu'on ne voit pas. C'est pourquoi il est indispensable de sensibiliser les opérateurs qui vont travailler sur ce type de réalisation », explique Alain Lavergne, délégué général de l'Aspec.

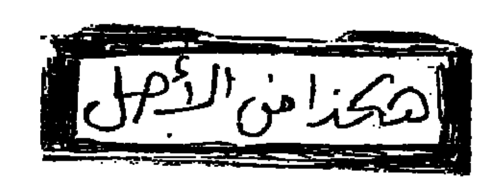
NIVEAU D'EXIGENCE

En fait, ce qui distingue la climatisation de confort de l'ultrapropreté, c'est le niveau d'exigence. *« Les bases techniques sont les mêmes, mais en ce qui concerne l'ultrapropreté, l'organisation du chantier doit être beaucoup plus rigoureuse »*, explique Françoise Mousny. Le matériel doit être stocké dans un endroit couvert et propre et dans un ordre précis pour être immédiatement accessible au moment voulu. Le chantier doit être rangé et remis en propreté tous les soirs. Les gaines de ventilation déjà montées bouchonnées pour éviter que la *contamination ne s'y introduise*. Dans les chantiers très pointus, les dernières mises au point se font même en zone confinée. Les opérateurs doivent alors prendre d'infinies précautions pour pénétrer sur le chantier : ils passent par un sas, revêtent des tenues spéciales pour éviter de contaminer les lieux...

« L'avantage de travailler dans ce domaine, fait remarquer Jean-Pierre Buisson, *c'est que les entreprises qui font du bon travail bénéficient vite d'une notoriété colportée par les scientifiques »*. A l'inverse, *« en cas de problèmes, tout le monde le sait et la moindre casserole peut vous tuer »*. Et on a pu assister à de véritables catastrophes car *« la croissance du marché a amené des entreprises à se lancer dans le métier sans rien y connaître »*, affirme Alain Lavergne. Des salles qu'il a fallu refaire une fois, voire deux fois parce qu'elles ne correspondaient pas aux normes. Lorsque l'on sait que ce type d'installation coûte entre 17 000 et 25 000 francs le mètre carré hors équipement, il vaut mieux ne pas se tromper dans le choix du bureau d'étude et de l'installateur.

Conscients du danger, un certain nombre d'utilisateurs s'entourent d'infinies précautions : *« Pour l'instant, je travaille avec des entreprises qui présentent un savoir-faire, des références, des compétences et qui ont derrière elles huit à dix ans d'expérience. Mais plus tard on aura plus d'exigences. Il faudra qu'elles aient la certification ISO 9002 »*, explique Jean-Luc Guerreau, ingénieur au Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (Cneva). Déjà un certain nombre d'entreprises ont entamé la démarche.

Catherine Leroy



JURISTES – R

CADRE
RESSOURCES HUMA



elf congo

Jurist

هكذا من الأصل

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Directeur des Relations Humaines

420 KF +

Cette importante société régionale (plus de 1 000 collaborateurs), filiale d'un Groupe national, à forte image et en constante expansion, recherche son Directeur des Relations Humaines.

Collaborateur direct du Président, il participe au Directoire et propose la politique de développement des Ressources Humaines dans un contexte de croissance interne et externe, puis il la met en œuvre.

Intervenant sur les différents aspects de la fonction, il joue un rôle moteur auprès des services opérationnels : politique salariale, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, relations avec les partenaires sociaux, information et communication de l'entreprise.

A environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une expérience réussie de la fonction acquise idéalement dans une entreprise de plus de 500 personnes.

Bien sûr, vous êtes mobile et le groupe vous offrira de réelles évolutions professionnelles.

Pour ce poste situé dans une ville agréable du Centre de la France, merci d'adresser votre lettre de candidature + CV + photo sous référence N 1061 à

EUROMESSAGES - 78 bd de la République, 92514 BOULOGNE cedex qui vous assure discrétion (si nécessaire, merci d'indiquer sous double enveloppe le nom du ou des Groupes avec lesquels vous ne souhaitez pas rentrer en contact).
Les entretiens auront lieu soit à Paris, soit dans l'entreprise.

RÉPONSE

ORC

Institution financière de premier plan, à caractère International, recherche pour sa Direction Juridique et Fiscale

Juriste - Fiscaliste

Rattaché au responsable du secteur fiscal votre activité s'orientera autour des deux axes suivants :

■ **Conseil fiscal interne du groupe :**
Vos avis concernant les diverses branches du droit fiscal et prenant en compte les paramètres juridiques, comptables et financiers, contribueront à orienter la gestion fiscale quotidienne du groupe et la prise de décisions stratégiques.
Vous serez chargé d'élaborer les éléments du résultat fiscal du groupe (création de société, cession d'actifs, etc...) et de répondre aux contrôles fiscaux dont il peut faire l'objet.
Vous serez également responsable de l'aspect fiscal des opérations nationales et internationales.

■ **Conseil fiscal clientèle :**
En appui de notre réseau commercial, vous conseillerez nos clients sur les conséquences fiscales des montages envisagés, concevrez et animerez des actions de formation à leur intention.
Ce poste implique également un rôle de veille en matière d'évolution de la règlementation fiscale.

Outre une pratique confirmée en droit des sociétés, droit comptable et droit fiscal, vous devrez justifier d'une expérience réussie de 5 à 7 ans acquise soit en cabinet, soit au sein d'un établissement bancaire, d'un service fiscal d'une grande entreprise.

Votre maîtrise de la langue anglaise, la connaissance de l'allemand ou de l'espagnol, ainsi qu'une pratique de la micro-informatique (Word Excel) seront des atouts supplémentaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à **CANDISSIMO** - BP 80 - 92105 Boulogne Cedex, en précisant la réf. W1678 sur l'enveloppe.

JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL

Important Groupe dans le domaine des services, nous sommes engagés dans une modernisation destinée à améliorer nos performances et la qualité de nos prestations.

La Direction du Personnel et des Ressources Humaines du Groupe est largement impliquée dans ce processus.

Pour contribuer à cette mission générale, nous renforçons notre équipe par un jeune Cadre qui se verra confier *études et projets en droit social* (recherches juridiques, notes de réglementation, transactions,...) et en gestion de personnel (effectifs, masse salariale, absentéisme...).

Il conseillera les différents établissements et sociétés filiales et acquerra progressivement, dans ce poste très formateur, une connaissance de l'entreprise, des hommes et des enjeux de la politique sociale.

D'un niveau Bac +5, titulaire d'une maîtrise de Droit, disposant d'une première expérience ou de stages significatifs, ce sont ses capacités relationnelles, sa rigueur et son organisation personnelle qui nous séduiront. Elles lui permettront d'évoluer à terme vers des responsabilités dans la fonction Personnel au siège ou dans l'un des établissements du Groupe.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser CV, *lettre de motivation, photo* et prétentions sous la référence 1582 à AUSTIN KNIGHT - 26, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

CADRE RESSOURCES HUMAINES

Un important organisme de recherche scientifique (1800 personnes) étoffe sa direction des ressources humaines et recherche un cadre diplômé (DESS ou équivalent) disposant d'environ 5 ans d'expérience dans la fonction personnel lui ayant permis d'acquérir de solides connaissances dans les méthodologies de gestion prévisionnelle.

Il se verra confier des responsabilités d'études (structure et évolution des effectifs, prévisions, masse salariale...), de réalisations de tableaux de bord et de pilotages de projets concernant l'élaboration d'"outils" de gestion du personnel (référentiels de compétences, méthodologies d'analyses de postes...).

Outre de solides qualités d'analyse, de synthèse et de curiosité intellectuelle, la réussite dans ce poste nécessite d'excellentes capacités de contact pour être reconnu comme un professionnel efficace et avisé par de multiples interlocuteurs de haut niveau.

Poste banlieue Ouest Paris

Ecrire sous réf. 19A 2999 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

elf congo

Pour participer au contrôle et à l'administration juridique de ses contrats et assurances, ELF CONGO recherche un

Juriste

Vous avez une maîtrise ou un DESS en droit privé/droit des entreprises et 2 à 5 ans d'expérience en cabinet ou en milieu industriel. Connaissance de l'outil informatique et anglais courant sont des compétences nécessaires. Esprit d'analyse et de synthèse, sens du service, dynamisme, curiosité, réactivité et rigueur sont des qualités indispensables.

Après une période d'intégration et de formation, vous serez affecté dans votre pays d'origine. Le travail s'effectue à Pointe-Noire au Congo.

Une rémunération de départ attrayante vous est proposée en fonction de votre expérience professionnelle. De réelles possibilités de carrière vous sont offertes au sein d'une entreprise solide et innovante, en fonction de votre potentiel et de vos résultats.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photocopie du diplôme et rémunération actuelle) en précisant la référence EC/5085/13 à : J.L. Rick - IPEDEX BP 250 - 92502 Rueil-Malmaison.



Publipanel

FONCTION COMMERCIALE

Vendre nos services à l'industrie automobile

DIRECTEUR COMMERCIAL

Spécialisée dans la recherche et le traitement des informations techniques et commerciales du secteur automobile dans le monde, notre société internationale d'études techniques et de marché est implantée dans 27 pays ; notre réputation se fonde *sur la fiabilité et la pertinence de nos produits et sur la qualité de* nos relations contractuelles avec nos partenaires de l'industrie automobile. Nous souhaitons poursuivre et accroître notre présence sur le marché français par le développement des ventes des produits existants et l'introduction de nouveaux produits.

Après une solide formation au siège (UK), votre action opérationnelle s'articulera autour des axes suivants : relationnel auprès des constructeurs et importateurs automobiles, négociation et vente directe auprès des divers interlocuteurs concernés, direction d'une équipe de 3 chargés de recherche, traitement de données sur informatique (Excel, Lotus). Diplômé de l'enseignement supérieur, anglais courant, pratique usuelle de l'outil informatique et des bases de donnés, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de produits techniques à l'industrie, et *d'une très bonne connaissance de l'industrie* automobile en France, introductions à l'appui. Localisation ouverte ; fréquents déplacements ; rémunération motivante.

Vous êtes prêt à saisir une excellente opportunité au sein d'un groupe en forte croissance et à nous démontrer votre motivation : merci d'écrire sous réf. DRC/1004/M avec CV détaillé, photo, salaire actuel à notre conseil Pelissier, Guillon & Associés, 94 rue Saint Lazare 75009 Paris.

MEMBRE CSNCR

PELISSIER, GUILLON & ASSOCIES



هكذا من الأصل

MARKETING – COMMUNICATION
JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Responsable de service juridique

Présents à travers 60 pays, nous sommes le N°1 mondial dans les gaz et les services industriels. Nous recherchons aujourd'hui, pour notre BRANCHE MARCHANDE en France, un Responsable de service juridique.

En relation avec la Direction Juridique du Groupe, vous aurez en charge, l'ensemble des questions juridiques et en particulier : les mises au point et négociations des contrats, la gestion des pré-contentieux et contentieux, *la gestion des assurances, le droit des sociétés*, le droit immobilier et le droit de la concurrence.

A 35 ans environ, de formation supérieure juridique, vous justifiez d'une expérience réussie en entreprise ou en cabinet. Vous maîtrisez l'anglais et vous souhaitez travailler en juriste opérationnel.

Pour ce poste basé en région parisienne, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre *manuscrite, CV) sous réf. AL/BLA/01* à AIR LIQUIDE, DRH, 75, quai d'Orsay, 75321 Paris cedex 07.



Progressons ensemble...

SOURCES



Etablissement privé spécialisé dans le financement immobilier et adossé à des partenaires prestigieux, basé en région parisienne, nous créons au sein de notre POLE PARTICULIERS, le poste de

Jeune responsable marketing opérationnel

En liaison avec la Direction Marketing stratégique et les Directions Régionales, vous participez à l'élaboration et à la promotion de nouveaux produits, concevez des outils de simulation, proposez notamment des plans d'action commerciale, élaborez des supports, assurez le soutien logistique du réseau.

A 28/30 ans, de formation supérieure, vous avez 4 à 5 ans d'expérience en marketing opérationnel, dans une société de conseil ou en entreprise (de préférence dans l'univers financier).

Homme de réflexion et d'action, à l'écoute du marché, vous êtes force de propositions et savez convaincre.

Ecrire à notre Conseil,
Marie-Claude Tessier,
sous la réf. 107/LM



ALEXANDRE TIC SA
9, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Avocat / Juriste

devenez

CONSULTANT

chez

Michael Page Tax & Legal

Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure et maîtrisant parfaitement l'anglais, vous justifiez d'environ 3 ans d'expérience en cabinet d'avocats et/ou en entreprise évoluant dans un environnement international.

Vous avez la volonté de rejoindre notre équipe dynamique où, après une période de formation, vous assurerez la prospection des clients, la négociation et les missions de recrutement.

Pour réussir et vous épanouir, vous devez nous convaincre de vos aptitudes commerciales, relationnelles et de votre ténacité.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rémunération actuelle à Thierry Montécatine, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou taper votre CV sur 3617 code MPage *(Corniche 3,48F/Min)* sous la référence TM2307



Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Responsable Marketing Autocar/Autobus

En Europe, aux Etats-Unis avec Mack Trucks et sur de nouveaux marchés, nos 25 000 collaborateurs affirment jour après jour leur esprit de conquête. Avec eux, RENAULT V.I. a augmenté ses ventes de plus de 30 % sur l'année 1995 et s'est hissé au troisième rang mondial des constructeurs de gros porteurs. Dans moins de 5 ans, nous aurons entièrement renouvelé notre gamme de véhicules. Partagez notre avenir fait de grands projets, de marchés à conquérir, d'idées innovantes qui conduisent au succès.

Au plan mondial, vous définissez les besoins du marché à court, moyen et long terme. Vous proposez une stratégie produit/service ainsi que des actions qui permettent d'optimiser les ventes. Etudes de marché, argumentaires, lancement de nouveaux produits, analyse de la concurrence, vous conduisez vos activités avec une très grande autonomie. En relation avec les plus hauts niveaux de l'entreprise, vous représentez le marketing dans les directions de projet pour le lancement de nouveaux produits.

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce, et si possible titulaire d'une double formation, vous avez 5 ans d'expérience en marketing industriel. Vous êtes reconnu pour vos grandes qualités relationnelles, ainsi que pour vos capacités de synthèse et d'imagination. La dimension internationale de cette fonction implique la maîtrise de l'anglais.

Ce poste, basé à Suresnes, offre de réelles opportunités d'évolution au sein du groupe Renault, en France comme à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation) sous la réf. 3056/M à Arco Technologies, 15 avenue Pierre Ier de Serbie, 75116 Paris.



RENAULT

RENAULT V.I.

L'esprit de conquête

MEDIA SYSTEM

Pour la souplesse. [illegible] réa[illegible]. Pour la puissance.

Re[illegible]gne[illegible] BIP.

JURIST[illegible] D'A[illegible]FAIRES

Au sein de Dresdner Bank, BIP [illegible] pe des activités d'arbitrage, de [illegible] et d'ingénierie financière. Reconnue pour sa technicité, sa capacité d'innovation et sa souplesse de fonctionnement, BIP s'est imposée sur les plus grandes places financières. *C'est pourquoi BIP* incite ses collaborateurs à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe.

Intégré à une équipe de trois personnes et rattaché au responsable du service juridique, vous serez chargé de l'établissement et du *suivi des conventions intragroupes et des* conventions avec les apporteurs d'affaires, des questions relatives à la gestion de patrimoine et à l'assurance-vie, du traitement de certains contentieux et du développement [illegible] de documentation et de données [illegible]ques. Vous traiterez également les questions de droit des sociétés ou des affaires, notamment en matière de produits dérivés, OPCVM, mise au point de contrats avec des contreparties.

De formation juridique supérieure (DESS en droit des affaires), vous avez une première expérience d'environ quatre ans dans un établissement bancaire et connaissez très bien les marchés et instruments financiers. Votre ouverture d'esprit, vos qualités relationnelles et votre sens commercial sont des atouts supplémentaires pour réussir dans ce poste. Enfin, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous référence JURMON, à BIP, Département des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

Banque Internationale de Placement



Groupe Dresdner Bank

MEDIA SYSTEM — Membre de syntec

Responsable du Développement des Ressources Humaines



Avec un taux de croissance soutenu depuis plusieurs années, Parc ASTERIX est devenu un lieu de loisirs privilégié. Notre réussite conforte notre volonté de développer le savoir-faire et le savoir-être de nos équipes (170 permanents et 1.000 saisonniers/vacataires).

Rattaché au Directeur des Relations Humaines Administratives et Sociales, vous êtes responsable de la mise en œuvre de la politique humaine. Votre champ d'action comprend le recrutement, la mobilité, la formation et le suivi individuel des salariés. Votre objectif prioritaire est d'accroître les performances de nos salariés par une gestion dynamique des emplois, la mise en place de processus de formation qualifiante, l'organisation de parcours professionnels enrichissants et motivants. Vous êtes l'interlocuteur des responsables *opérationnels pour tout ce qui concerne le management des équipes de terrain* et leur fournissez assistance, conseils et outils adéquats.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5) et âgé d'environ 35 ans, vous avez acquis une *expérience étendue de la fonction, si possible dans le secteur du service.* Vous maîtrisez bien les mesures administratives destinées à l'insertion des jeunes ainsi que la législation sur la formation professionnelle. Homme de progrès, imaginatif et convaincant, vous êtes aussi un gestionnaire et un réalisateur rigoureux. Vous avez une forte motivation pour le développement des ressources humaines : venez l'exprimer chez nous, votre contribution sera déterminante pour le succès de notre projet. Anglais fortement souhaité. Poste basé à **Plailly (60)**.

Merci d'adresser votre dossier sous référence F.744/M à notre conseil François Joulie, Oberthur Consultants, qui le traitera en toute confidentialité.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE / INFORMATIQUE



Avec vous,

nos abonnés peuvent communiquer en toute tranquillité



Responsable du service exploitation des réseaux
Nantes

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR va encore plus loin et s'affirme aujourd'hui comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Au sein des Services Techniques de la Direction Régionale de Nantes, vous prendrez la responsabilité du Service Exploitation des Réseaux sur la région Ouest de SFR.

Garant de la qualité du fonctionnement des réseaux, vous en assurerez *l'exploitation et l'évolution avec une équipe dédiée* d'Ingénieurs Système et ce dans un environnement technique complexe et évolutif. Manager et homme de projet, vous organiserez l'activité et les procédures dans votre service en relation étroite avec les équipes techniques de la Direction Régionale. La garantie de la continuité du service offert aux abonnés de SFR sera votre préoccupation permanente.

Ce poste *s'adresse à un ingénieur de formation ou équivalent*, possédant une expérience technique et opérationnelle d'au moins cinq ans dans le domaine de l'exploitation de grands réseaux techniques de type télécom et/ou informatique.

Merci de transmettre votre dossier de candidature sous réf. 3113/LM, à notre conseil : ALPHA CDI, 20, avenue André Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex.



Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM — Photo : Arthur Gerbault

le Monde Sans Fil avance

Ingénieur commutation
Metz

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR va encore plus loin et s'affirme aujourd'hui comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Pour garantir l'intégrité du réseau SFR et la qualité des services aux abonnés, *nous disposons d'Antennes Techniques Régionales* chargées de l'ensemble des actions de déploiement, d'exploitation et de maintenance du réseau commuté en conformité avec un cahier des charges national.

Nous recherchons l'interlocuteur de l'Antenne de Metz.

En liaison directe avec la Direction Technique, vous suivez toutes les opérations de déploiement, en particulier de commutateurs GSM et DCS et des réseaux de transmission. Vous assurez la prise en compte à l'échelon national des problèmes techniques et des solutions adoptées sur la région Est.

Spécialiste reconnu de la commutation, vous êtes prêt à vous investir sur une mission stratégique. Vos compétences techniques *seront la garantie d'une parfaite intégration à nos* structures nationales et régionales.

Pour ce poste, basé à Metz, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous référence 3114/LM, à notre conseil **ALPHA CDI, 20 avenue André** Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex.

SFR

Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM — Photo : Arthur Gerbault

Les 2000 premières sociétés du monde vont bénéficier d'une vision unique

CONSULTANTS EN MANAGEMENT

AT&T Solutions ouvre une ère nouvelle dans le conseil. Forts d'une expérience mondiale sans pareille, nous sommes seuls en mesure de fournir aux entreprises une expertise globale.

AT&T Solutions bénéficie d'une situation véritablement unique.

La continuité est totale entre notre expertise et nos moyens, de la réflexion stratégique à l'innovation technologique.

Nous sommes étroitement liés aux services de recherche et de développement des Laboratoires d'AT&T mondialement réputés. Nous faisons aussi bénéficier nos clients de l'infrastructure de réseau d'AT&T corporation.

Ainsi nous ne concevons pas seulement des recommandations révolutionnaires, nous les créons et les appliquons dans la réalité de l'entreprise.

En intégrant les moyens innovants du «commerce électronique», nous pouvons aider nos clients à anticiper le développement et les orientations des métiers et des marchés, et leur permettre ainsi de prendre un avantage concurrentiel significatif sur leurs concurrents.

Il s'agit de solutions globales avec un fort impact pour nos grandes sociétés internationales clientes et qui créent un point de non retour pour les autres acteurs du marché.

Il s'agit de mettre en place de nouveaux standards de pratiques commerciales par la capacité de réflexion et d'innovation d'AT&T Solutions et des ses grands clients mondiaux.

Face à une croissance forte en Europe, nous recherchons exclusivement des personnes d'un potentiel exceptionnel, capables de manager des projets, depuis leur définition stratégique jusqu'à leur aboutissement, et qui sauront s'épanouir au sein d'un cabinet d'expertise jeune et dynamique.

Votre évolution sera basée sur votre investissement personnel qui pourra vous mener à votre propre rythme au rang de «Partner».

La vôtre.

__Juniors:__ pour être associé à des projets de conseil, nous recherchons des candidats, grandes écoles d'ingénieurs, ou de commerce, *MBA, débutants ou jusqu'à trois ans* d'expérience.

__Managers:__ Votre grande expérience du conseil, qui s'accompagne de préférence d'une bonne connaissance de l'informatique ou des télécommunications, vous permet de vous joindre à une équipe pan-européenne. Ce poste peut vous offrir de nombreuses opportunités de spécialisation.

Si vous partagez nos ambitions, notre enthousiasme et notre stratégie, si vous souhaitez participer à la modernisation du mode de pensée et des pratiques des acteurs du marché mondial, contactez-nous dès aujourd'hui.

Veuillez envoyer votre CV en anglais au Département des Ressources Humaines, AT&T France, Tour Horizon, 52, Quai de Dion Bouton, 92806 Puteaux Cedex.





Global One — Deutsche Telekom · France Telecom · Sprint

ATLAS FRANCE

VOTRE AVENIR EST DANS LES TELECOMMUNICATIONS

Dans le *cadre de son expansion*, **ATLAS FRANCE**, opérateur de réseaux d'entreprise internationaux, recherche :

Ingénieurs d'Affaires

Au sein de la Direction des Affaires Commerciales, ils animeront et soutiendront le réseau commercial sur le marché français. A ce titre, ils qualifieront les projets, intégreront les solutions du Groupe *Global One, monteront les affaires dans leurs composantes technique*, juridique et financière.

Ils interviendront également auprès des entités du Groupe à l'étranger dans le cas d'offre à couverture mondiale.

Diplômé(e)s d'une Grande Ecole d'Ingénieur, vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie de 5 ans environ.

Connaissance des solutions télécoms, implication personnelle, rigueur, esprit d'équipe, excellent relationnel, autant de qualités pour réussir puis évoluer dans notre Groupe, en France ou à l'Etranger.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les postes sont basés en **région parisienne**.

Merci d'adresser, sous réf. AFR, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite, CV et photo à : **SM CONSEIL - 3, rue Treilhard - 75008 PARIS.**

ORC

Des Hommes au service de la communication



Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande. Notre entreprise et ses équipes au service des opérateurs renforce ses compétences autour de nouvelles technologies et recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités large bande (ATM)

SPÉCIALISTE MICRO EMBARQUÉ (Réf. SME/01)

Avec des connaissances spécifiques en réalisation de systèmes embarqués à base de micros famille Intel et processeur RISC ainsi qu'en réalisation de bus rapides.

CONCEPTEUR DE SYSTÈMES MATÉRIELS INTÉGRÉS (Réf. CSMI/01)

Avec des connaissances en VHDL et suivi de réalisation d'ASICs.

Selon votre domaine d'intervention, vous participerez au développement de la logique et du logiciel embarqué des cartes de nouvelle génération. De formation Ingénieur, vous avez une première expérience dans un domaine similaire. *Une bonne connaissance en DPS et FPGA type* XILINX et en matériel (conception) sera un atout supplémentaire. Une bonne maîtrise de l'anglais *technique et un bon relationnel pour travailler au sein de petites équipes autonomes sont* indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à notre conseil :



LABEILLE Conseil
34, Boulevard Henri IV
75004 Paris

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

THOMSON MULTIMEDIA

THOMSON multimédia, 4ème groupe d'électronique grand public, n°1 aux Etats-Unis, n° 2 en Europe sur les marchés de la télévision et des magnétoscopes, est aujourd'hui premier fournisseur mondial de télévision numérique (équipement de réception : décodeurs, antennes...). Nos produits sont vendus dans le monde entier sous des marques prestigieuses telles que : Thomson, Telefunken, Saba, RCA, GE, ProScan. Ils ont généré un chiffre d'affaires de 38 milliards de Francs.
Dans le cadre du renforcement du Centre Qualité du groupe (Thomson Quality Center), nous recherchons :

un Responsable de groupe Test Logiciel (Software Test Manager) Réf. LM/60503

LE POSTE
- Vous encadrez un service de 6 ingénieurs et êtes entièrement responsable de la mise en place et de la conduite des méthodes de test et validation logiciel pour l'ensemble des produits développés par le groupe en Europe.

PROFIL RECHERCHÉ
- 32/35 ans, excellente formation supérieure type ingénieur grande école.
- Expérience réussie et prouvée d'au moins 5 ans dans la mise en place des méthodes de test logiciel, notamment pour des applications embarquées et de grande série (Telecom, GSM, produits bruns, etc...).
- Une expérience préalable de développement logiciel sera un plus.
- Excellent communicateur, vous êtes un véritable patron d'équipe.
- Anglais indispensable.

des Ingénieurs Test Logiciel (Software Test Engineers) Réf. LM/60504

LES POSTES
- Vous dépendez du Responsable du groupe Test Logiciel et contribuez à la mise en place des procédures et méthodes de validation de test logiciel.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30 ans environ.
- Expérience d'au moins 2 ans dans la conduite de test logiciel.
- Une expérience préalable de développement logiciel sera un plus.
- Anglais indispensable.

Ces postes sont basés à Angers avec une rémunération motivante.

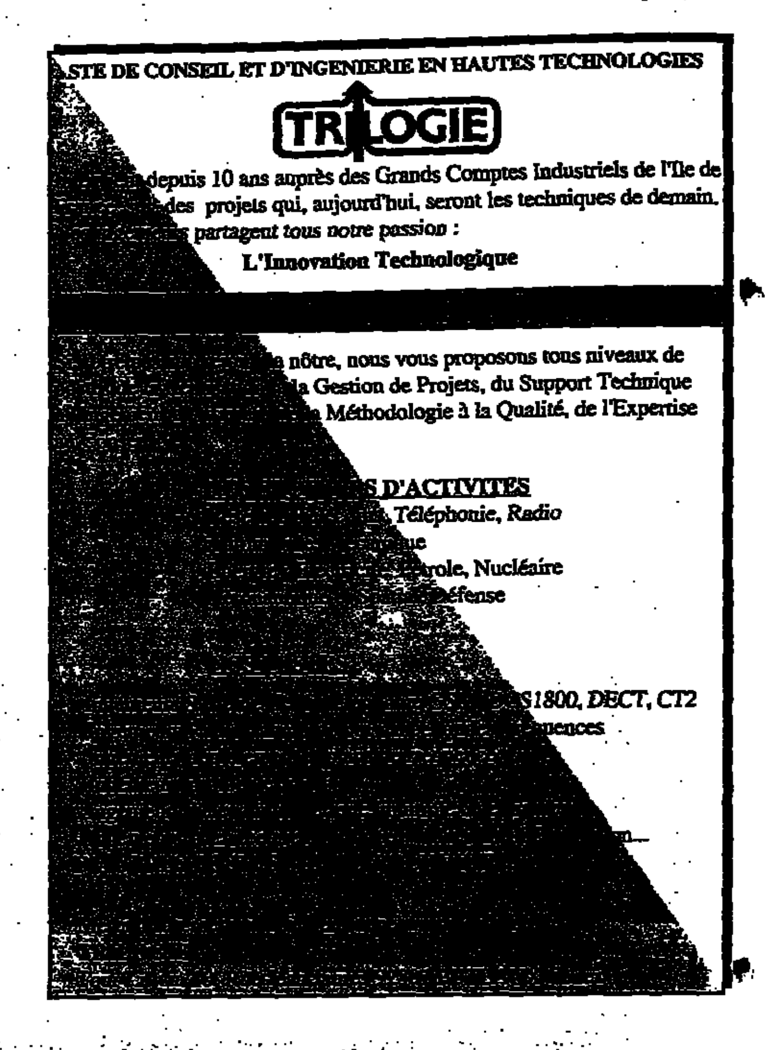
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rémunération actuelle sous référence choisie à Emmanuel DUPONT, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid



Ingénieur process formage du verre

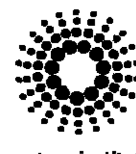
Notre groupe est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des verres spéciaux. Dans notre usine à feu continu (650 salariés) nous produisons des verres optiques de haute technologie. Pour cette activité fortement tournée vers l'exportation, nous recherchons un jeune ingénieur process.

Intégré à notre Service Technique et Développement, vous optimiserez notre process de fabrication et participerez au développement des produits nouveaux.
Vous travaillerez à l'amélioration des équipements (outillages et presses) dans des conditions de production à haute température.
Evoluant dans l'environnement international de recherche et développement de notre groupe, vous vous formerez à un produit complexe et passionnant.
A 28 ans environ, jeune ingénieur généraliste (Centrale, Arts & Métiers, ENSI...), disposant d'une première expérience, si possible dans un site de production à feu continu, vous souhaitez vivre votre passion pour la technique sur le terrain dans un contexte industriel performant. Créatif et concret, excellent animateur, votre conviction vous permettra de réussir dans ce poste évolutif (production, responsabilité de projets techniques,...). La pratique de l'anglais est nécessaire.
Localisation à 100 km au sud de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 27265, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

CORNING
DIVISION OPTIQUE

MEDIA SYSTEM



EUROPEAN SYNCHROTRON RADIATION FACILITY

GRENOBLE - FRANCE
INSTALLATION EUROPEENNE DE RAYONNEMENT SYNCHROTRON

A Grenoble, France, l'ESRF est un institut de recherche financé par 12 pays européens. Il a pour mission de fournir aux scientifiques de ces pays des faisceaux de rayons X de haute qualité. Il recherche actuellement un (m/f):

Ingénieur Détection

***La fonction:** Chargé du choix, du développement et de la maintenance de systèmes d'imagerie en rayons X utilisés principalement pour la cristallographie. La maîtrise de l'anglais, langue de travail, est impérative.*

***Qualifications:** Le candidat devra avoir un diplôme d'ingénieur ou de docteur ingénieur. Une connaissance des principes de détection des rayons X est requise ainsi que la connaissance de la conception des systèmes électro-optiques.*

*Si l'opportunité de travailler dans un environnement scientifique international vous intéresse, envoyez-nous un fax (+33 76 88 24 60) ou un e-mail (brink@esrf.fr) avec votre adresse et nous vous fournirons un dossier de candidature à nous renvoyer complet **avant le 31 mai 1996.***
ESRF, Personnel Service, Ref. 2121, BP 220, F-38043 Grenoble, Cedex 9, France.

in Grenoble FRANCE

UNIVERSAL COMMUNICATION

CHIRON



VISION FRANCE

LYON

Ingénieur assurance qualité

Matériel Médical

Filiale (180 pers / 180 MF), d'un des leaders mondiaux des bio-technologies, nous possédons une solide notoriété dans le domaine des implants intra-oculaires et du matériel de chirurgie réfractive. Nous sommes certifiés ISO 9001 et "marqués" CEE. Nous souhaitons vous confier la responsabilité de la gestion et de l'évolution de notre système d'Assurance Qualité, dans le respect de la politique Qualité du groupe. De formation Ingénieur Bio-médical, ou micro-mécanique, complétée par un DESS Qualité, vous possédez 3 ans mini d'expérience de la mise en place et de l'animation d'un système d'AQ, acquis de préférence dans le domaine du matériel médical. Vous maîtrisez la langue anglaise. Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction Qualité - **CHIRON VISION FRANCE**, 321 Avenue Jean Jaurès - BP 7252 69354 LYON CEDEX 07

PUBLIMAL

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE CLASSE PARMI LES DIX PREMIERS EN FRANCE

recherche un

Chimie/Biotechnologie bilingue anglais (allemand apprécié)

Ingénieur Brevets

Formation : Chimiste avec connaissances étendues en biotechnologie - CEIPI - MANDATAIRE EUROPEEN (ou examen en cours) - Maîtrise de droit (ou expérience équivalente).
Profil : Agé de 30/40 ans, d'une très bonne présentation, parlant et écrivant couramment l'anglais, le candidat est doté d'une excellente culture générale et est très rigoureux. Il est particulièrement attiré par l'aspect juridique de la profession. Il possède en outre des qualités relationnelles reconnues et un esprit d'analyse et de synthèse.
Expérience : 8 à 10 ans avec expérience approfondie dans le domaine des consultations et litiges.
Poste d'avenir pour candidat(e) de valeur.
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence PBC 1903 à notre Conseil **EGGO Conseils** - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS. **Fax :** 45.89.68.87. **Discrétion totale assurée.**

EGGO Conseils

ORC

Etablissement public de recherche pour le développement rural des régions chaudes
recrute : **un ingénieur forestier** (basé à Montpellier)

Il sera chargé :

. du suivi des projets et des appels d'offres des bailleurs de fonds qui soutiennent le développement forestier tropical
. de l'établissement de propositions techniques et financières
. de la négociation et du suivi d'accords d'association ou de propriété, des conventions et des marchés

Son profil :

. *Ingénieur forestier ou équivalent* (Bac + 5)
. 10 années minimum d'expérience professionnelle
. Expérience en matière de *gestion de projets forestiers dans les pays tropicaux*
. Pratique de la négociation technique et commerciale
. Connaissance des *organisations internationales du domaine de la foresterie tropicale*
. Anglais courant, espagnol apprécié

Candidatures : lettre + CV à : Direction des Programmes, CIRAD-Forêt, Campus Baillarguet, *BP 5035, 34032 Montpellier Cédex, Fax : 67 59 37 55*

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

350 KF +



Le directeur de notre projet de migration

GRAND EST (1 500 MF, 800 personnes) est la nouvelle Caisse Régionale dont le territoire couvre l'Est de la France, soit 10 départements et 170 Agences. Nos applications IARD sont supportées aujourd'hui par 3 systèmes d'information. L'enjeu est de les faire basculer sur un système unique : SIGMA, en passe de devenir le référentiel du Groupe.

Sous l'autorité du DOSI, vous pilotez cette opération, en coordination avec les utilisateurs et notre maître d'oeuvre (un GIE du Groupe) équipé d'IBM/MVS.

Ingénieur de préférence, vous avez acquis votre savoir-faire sur mainframe dans le monde de l'Assurance et avez aujourd'hui la carrure d'un consultant senior ou d'un directeur de projet. Enfin, vous avez pris le virage de la maîtrise d'ouvrage.

Venez piloter de **DIJON** ce projet stratégique.

Ecrire à notre Conseil, Jean Thily, sous réf. 106/LM

"Carrières de l'Informatique"



ALEXANDRE TIC SA
9, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Chef de Projet Intégration de Systèmes

Opportunité exceptionnelle pour un chef de projet expérimenté de favoriser le *développement de notre offre "intégration de systèmes".*

300 KF — **Ouest de la France**

LA SOCIÉTÉ
- SSII spécialisée en milieu industriel. 700 personnes. 10 agences en France. CA 800 MF.
- Expertise reconnue dans les technologies de systèmes d'information distribués et en maîtrise fonctionnelle de systèmes (automatismes).
- Etablissement de plus de 200 collaborateurs. Implication dans des projets d'envergure de systèmes d'information de production et de gestion pour l'industrie.

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du responsable de production, vous :
  - définissez, estimez et concevez les projets dans le domaine de la gestion technique et industrielle grâce à votre connaissance des solutions du marché,
  - conduisez les projets dans leur globalité en termes de management technique (conception d'architecture et de solutions) et humain (équipes de 5 à 6 ingénieurs),
  - assurez la responsabilité financière du projet (chiffrage et suivi) et en assurez les coûts et les délais,
  - prenez en charge les refontes ou modifications de projets existants.

PROFIL RECHERCHÉ
- *30/35 ans. Ingénieur,* maîtrise de la conduite de projets dans les environnements : langages C++, ADA, L4G ; SGBD relationnel (Oracle) ; DEC, UNIX, NT, TCP/IP. La connaissance de l'automatisme est un plus. Anglais courant.
- Expérience acquise en milieu industriel contraignant. Connaissance des solutions du marché et de l'intégration de progiciels.
- Aptitude au management d'équipes. Ouverture d'esprit, veille technologique quant à l'évolution et aux opportunités du marché.
- Dynamisme, capacités à entraîner et à motiver.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60406 à Catherine GIRARD, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

DIRECTEUR R & D TÉLÉCOMS

BILINGUE ANGLAIS
POSTE BASÉ À RENNES

Responsable d'une équipe de chefs de projets et d'ingénieurs R & D, nous vous confierons la définition et l'orientation de la recherche et du développement de nos produits télécoms et réseaux informatiques. Rattaché à notre Directeur de Centre, vous devrez développer de nombreux contacts à l'international.

Vous disposez d'une connaissance des réseaux informatiques software et hardware (topologie LAN - Ethernet et ATM-LAN), ainsi que d'une maîtrise de technologies novatrices dans les nouvelles générations de réseaux informatiques. Votre expérience de ces 10 dernières années vous confère les compétences d'un ingénieur de recherche et d'un manager d'une équipe en recherche et développement.

Poste évolutif.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 44.3833/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Ingénieur Qualité Projets Informatiques

250 KF — **Ouest de la France**

LA SOCIÉTÉ
- Société de services informatiques spécialisée en milieu industriel certifiée ISO 9001.
- Filiale de l'ingénieriste (2 200 personnes) d'un groupe de renommée mondiale.
- Projets d'envergure dans un environnement de haute technicité aux contraintes fortes de qualité et de sécurité.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Délégué Assurance Qualité Régional, vous :
  - assurez la gestion des indicateurs globaux de l'établissement,
  - participez à l'amélioration préventive et curative de la qualité,
  - optimisez les méthodes de travail et les procédures (audits),
  - supervisez les actions qualité au sein des différentes entités,
  - prenez en charge l'organisation et le suivi des stages de formation interne.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30 ans environ, diplômé ingénieur. Une formation complémentaire de qualiticien est un plus.
- 3 à 5 ans d'expérience dans un poste d'ingénieur qualité appliquée aux projets informatiques.
- Capacité de dialogue et de communication mais aussi rigueur et perspicacité.
- Homme de terrain, pragmatique, forte implication dans la promotion de l'esprit qualité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60405 à Catherine GIRARD, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid



Le comité Français d'Organisation de la Coupe du Monde de Football 1998 recherche un

Chef de Projet Téléphonie

Chargé de la conception et de la mise en œuvre d'un réseau téléphonique multi-sites, il assure le suivi des travaux de câblage et de raccordement et pilote l'installation des PABX sur une vingtaine d'implantations. *Il élabore et met en place l'exploitation, la supervision* et la gestion de la téléphonie sur ces sites.
De formation ingénieur (INT, Supélec...) ou Bac + 5, vous avez une première expérience significative dans la gestion de projets intégrant la maîtrise des coûts et des délais, chez un industriel du secteur des télécommunications ou chez un opérateur de téléphonie.
Rigoureux, pragmatique, vos *réelles qualités relationnelles feront de vous un interlocuteur* de qualité en interne comme en externe.
La pratique de l'anglais est souhaitée.
Fréquents déplacements à prévoir en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. SF624625 sur l'enveloppe à CANDISSIMO BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

CAP GEMINI SOGETI
L'EXPERTISE INFORMATIQUE

Nous sommes leaders dans la mise en œuvre des systèmes d'information et de télécommunications. Fortement implanté dans les régions françaises nous créons 5 postes d'encadrement dans nos centres de compétence de la Division Est/Rhône-Alpes principalement implantés à :
Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Strasbourg et Nancy.

Directeurs de projets

Votre mission : en relation directe avec le Directeur du centre de compétences, vous serez responsable, dès la phase d'avant-vente, d'une opportunité d'affaire à transformer en projet de mise *en œuvre d'un Système d'information.*

Vous assurerez la direction du projet et aurez comme objectif d'atteindre la satisfaction de votre client, *tout en respectant* les équilibres économiques prédéfinis lors de la négociation du projet.

Votre profil : De formation supérieure (école d'ingénieur *ou* Université), à 30-37 ans vous avez une réelle expérience (7 à 15 ans) *et un fort potentiel* d'évolution. Vous n'ignorez pas que le travail en équipe et la communication sont des facteurs majeurs du succès. Participant au développement de votre entreprise, votre évolution est étroitement liée à la nôtre.

Merci de faire parvenir vos candidatures (CV, lettre de motivation, photo, prétentions et localisation géographique) à CAP SESA :

Grenoble	Lyon, Clermont-Ferrand	Strasbourg, Nancy
Pierre Fournier	Jean-Paul Bajulaz	Jean François Caillard
11, chemin des Prés	4.5 place Ch. Hernu	13, rue du Parc BP 313
ZIRST 4403	BP 2122	OBERHAUSBERGEN
38944 MEYLAN Cedex	69603 VILLEURBANNE Cedex	67088 STRASBOURG

LE MONDE DES CADRES

LES DIRIGEANTS

futurs managers à l'étranger



Grâce au professionnalisme de 3200 collaborateurs expérimentés dans les **métiers du ciment, des granulats et du BPE**, notre groupe s'est développé **à l'étranger** et a mené une démarche de **diversification** sur de nouvelles activités : papier, chimie du bâtiment...

Gestion rigoureuse, innovation, qualité des produits et primauté du client sont les principaux vecteurs de notre réussite.

Notre groupe recherche aujourd'hui des **MANAGERS** *capables d'accompagner sa* croissance dans le respect de ces valeurs.

Vous bénéficierez **d'abord** d'une **période d'intégration** dans l'une de nos usines en région Rhône Alpes/Centre avant d'en prendre la **direction.**

Homme d'affaires, vif et réactif, vous identifiez de nouveaux marchés et intégrez en permanence les *notions de **productivité** et de **rentabilité*** dans votre action.

Votre réussite dans nos métiers, où les **aspects industriels,** *mais également* les **performances commerciales** sont des éléments déterminants, vous conduira à occuper une **position de tout premier plan** dans l'une de nos filiales **à l'étranger.**

Ingénieur de formation (Ponts, Mines, Centrale, ENSAM,...), vous êtes **bilingue Anglais** et véritablement **mobile.**

Votre expérience de la direction de centres de profits dans un contexte industriel fait de vous un **véritable manager,** reconnu pour son **sens des affaires.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + prétentions), sous référence MV 40, à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COCEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Démarrer, Développer, Diriger une Chaîne de Restauration Rapide en France

Un important groupe Européen (ayant déjà implanté en France l'une de ses activités) a le projet de développer, dans plusieurs pays d'Europe, une chaîne de restauration rapide qui connaît une croissance forte dans le pays dont le groupe est originaire.

Au sein d'une équipe internationale, le manager que nous recherchons sera chargé pour la France :

- d'adapter le concept au marché français,
- d'implanter et de diriger le premier point de vente,
- *d'animer le déploiement des autres points de vente et d'assurer ensuite* la Direction de cette activité.

La réussite de ce projet ambitieux implique :

- *une expérience (environ 8 ans) marketing et terrain, acquise dans une chaîne de* restauration (ou d'hôtellerie), dans le service expansion d'une entreprise de Grande Distribution ou dans les Directions Marketing et Ventes d'un groupe industriel de produits de grande consommation,
- des qualités marquées d'entrepreneur, de manager et de gestionnaire,
- la maîtrise de l'anglais.

Poste basé à Paris

Ecrire sous réf. 198 3019 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

DIRECTEUR ADJOINT DE CLINIQUE H/F

RENNES

Avec votre équipe, vous assurerez la direction opérationnelle des services administratifs, comptables, financiers et économiques. Vous aidez en particulier les responsables d'unités de soins à établir une gestion optimale. Vous seconderez le directeur dans le fonctionnement global de l'établissement.

A 33/38 ans, de formation Bac + 4/+ 5, de préférence en Gestion/Finances ou ENSP, vous avez 5 ans d'expérience environ comme cadre de direction dans les métiers de santé. Vous êtes familier des objectifs et des contraintes de gestion d'établissement. Nous recherchons pour ce poste évolutif des candidats ayant conduit ou accompagné des actions en matière de gestion médicalisée. Vous visez aujourd'hui des responsabilités plus larges. Votre projet professionnel et votre potentiel vous conduisent vers des fonctions plus généralistes de direction d'établissement.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 49 quai Malakoff, 44000 Nantes, sous la référence 50.2889/LM.

Mercuri Urval

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

• PARIS •

Nous sommes la filiale française d'un équipementier automobile international, fournisseur privilégié des principaux constructeurs mondiaux. Pour faire face à notre croissance, nous recherchons

INGÉNIEUR RESPONSABLE COMMERCIAL

Rattaché au Directeur Commercial, vous assurez la gestion du portefeuille d'affaires existantes d'un constructeur français avec, pour missions : • analyser les besoins du client • piloter avec les services techniques les projets de développement • remporter de nouvelles affaires pour accroître nos parts de marché dans le respect des marges fixées.
Agé de 35 ans environ, Ingénieur Grandes Écoles (ECP, Mines, INSA...), vous avez acquis une expérience similaire, impérativement dans le milieu automobile. Réf. 57RC

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Rattaché au Directeur Commercial, vous prenez en charge des dossiers spécifiques en termes technique et commercial avec, pour missions :
• assister le chef de projet dans la définition du besoin client
• analyser la concurrence • établir des propositions technico-commerciales permettant d'accroître nos parts de marché.
Agé de 28/30 ans, Ingénieur Grandes Ecoles (ECP, Mines, INSA...), vous avez acquis une première expérience en commercial ou études, en liaison avec des clients dans le milieu automobile. Réf. 57IR

● Ces postes nécessitent un anglais courant (l'espagnol *ou l'allemand serait un plus) et s'adressent à des candidats ayant* acquis impérativement une expérience dans un environnement industriel de produits fabriqués en grande série. Votre excellent sens de la négociation, de la rentabilité, de la satisfaction client, et votre rigueur associés à vos qualités relationnelles seront *des atouts pour réussir dans ces missions et évoluer rapidement* au sein de l'entreprise.

● Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à Media System, 6, impasse *des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.*

MEDIA SYSTEM



Mouvement Pact Arim pour l'Amélioration de l'Habitat

148 associations, 3 000 administrateurs, 2 900 salariés
120 000 logements privés améliorés par an (7 milliards de travaux)

recherche pour sa fédération nationale (Paris) son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous l'autorité du président, vous préparez et mettez en œuvre les orientations du Mouvement, coordonnez et animez les instances statutaires, participez à l'organisation et à la mobilisation des adhérents sur l'ensemble de la métropole et des départements d'outre-mer.

Votre expérience de la vie associative et l'étendue de vos connaissances approfondies du cadre réglementaire et institutionnel lié au logement et à ses acteurs, votre sens des contacts humains et des relations publiques font de vous un interlocuteur privilégié des administrations centrales, collectivités publiques, élus et partenaires concernés par l'activité des associations adhérentes.

Ce poste s'adresse à une forte personnalité, 40-45 ans environ, de formation supérieure ayant acquis une solide expérience pour diriger une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'habitat ancien privé.

Prise de fonction : 1er septembre 1996.

Adresser avant le 30 mai 1996, lettre manuscrite de motivation, photo, CV et prétentions à :
M. le Président - FNC PACT ARIM, 27, rue de la Rochefoucauld, 75009 PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE rattachée à un Groupe de dimension mondiale, fabriquant des *biens d'équipements dans* le domaine des Travaux Publics,
recherche

son futur **DIRECTEUR GENERAL**

Rattaché directement au P.D.G. il aura la charge de la coordination des fonctions
Technique - Production - Vente
Anglais courant indispensable - formation ingénieur.
Larges possibilités d'évolution dans le poste et dans le Groupe, en France ou à l'étranger.

Ecrire sous Réf. 9007 :
LE MONDE PUBLICITE - 133, Avenue des Champs Elysées
75409 PARIS CEDEX 08

Société spécialisée dans le traitement des déchets radioactifs, filiale grands groupes, cherche pour son siège à Eragny (95)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Jeune ingénieur généraliste, vous serez chargé, au sein du service commercial d'une société en forte expansion, des études de marché, de la prospection commerciale, la réalisation des offres et les négociations contractuelles.

Vous êtes autonome, rigoureux et sensibilisé aux aspects économiques de vos responsabilités. Vos qualités personnelles de synthèse et de méthode ainsi que la maîtrise des outils informatiques vous permettront de mener à bien vos missions dans le cadre d'un CDD.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous la référence 9009 à : Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08.

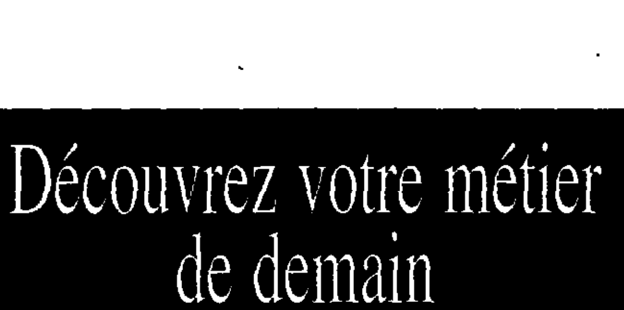
SCIENCES ET SANTÉ

Toxicologue

GROUPE INDUSTRIEL

La Direction Recherche et Développement de notre Groupe recherche un toxicologue susceptible de travailler en équipe avec les autres spécialistes du Groupe, de dialoguer avec nos partenaires et de participer à des réunions internationales. Pour ce poste basé en province, nous souhaitons rencontrer un médecin, pharmacien ou biologiste, vétérinaire, Docteur en Sciences, âgé de 30 à 35 ans, *possédant des connaissances en toxicologie, en chimie* et physique, maîtrisant l'anglais parlé et écrit. Il aura effectué des travaux de recherche en physiologie *respiratoire ou en toxicologie de l'environnement pendant* plusieurs années, dans un laboratoire médical, pharmaceutique, universitaire... Par son dynamisme et son *esprit d'équipe, il managera un groupe de chercheurs et* entretiendra des relations de confiance avec nos partenaires.

Merci d'adresser lettre de motivation + C.V. à notre *Conseil, Paul-Emile TAILLANDIER Conseil - 34, rue de* Ponthieu - 75008 PARIS, sous la réf. 8618/M ou par fax au 42 56 05 14.





CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PARIS - BORDEAUX - LYON - TOULOUSE - CARAIBES

GESTION – FINANCE



sanofi CHIMIE

SANOFI, société industrielle plurinationale, *présente essentiellement en Santé Humaine,* Parfums et Produits de Beauté, avec un CA de 40 milliards de Francs y compris affiliés, doit sa réussite à la richesse de ses 35.000 collaborateurs répartis dans 100 pays ; des hommes et des femmes *animés par le même esprit d'ouverture* sur le monde, un sens aigu du dialogue et la capacité à anticiper, créer, adapter, réaliser...

SANOFI Chimie, 1 000 personnes dans le Monde, coordonne la gestion de 3 sites industriels importants spécialisés dans la Chimie de synthèse et assure le suivi de projets de développement. Au sein de cette division, nous recherchons un

Contrôleur de Gestion Chimie

Vous êtes chargé de la coordination du contrôle de gestion pour l'ensemble de nos activités. Dans le cadre de cette mission, vous analysez et commentez les résultats industriels, participez avec la Direction Industrielle à l'élaboration des budgets et plans, assurez le suivi économique de nos approvisionnements de principes actifs... Vous êtes en outre le garant d'un reporting efficace et novateur.

Ingénieur de formation, vous possédez un troisième cycle en gestion et 5 ans minimum d'expérience dans un secteur économique proche de la Chimie. La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser *lettre de motivation, CV et prétentions* sous référence EP/96.19 à Elisabeth Picard - 82 avenue de Raspail - 94250 Gentilly

Jeune Organisateur

Coordinateur du schéma directeur

Nous sommes un établissement financier de premier plan, et conduisons actuellement un schéma directeur des systèmes d'information afin de développer et de fidéliser notre clientèle, et de réussir le déploiement de nos activités à l'international.

Au sein d'une équipe légère chargée de garantir la cohérence des systèmes d'information de notre Etablissement et la coordination du schéma directeur, vous *prendrez en charge le domaine* Titres/Marchés de capitaux (valeurs mobilières, TCN, produits dérivés...).

Vous validerez les choix d'architecture fonctionnelle, préparerez les arbitrages entre les métiers et réaliserez des études ponctuelles à la demande du directeur des systèmes d'information.

Vous avez 3/5 ans d'expérience en *organisation dans le domaine bancaire* et financier, avec une forte culture titres. Votre indépendance d'esprit, votre maturité professionnelle vous permettront de contribuer efficacement à ce projet stratégique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence SD/NG à notre conseil EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

EUROGROUP PARTICIPATIONS

Cadre financier

Grand groupe d'assurance français, leader sur son marché, recherche pour son service Trésorerie un cadre financier.

Le titulaire du poste sera chargé de l'analyse du risque de signature *et de contrepartie dans* le cadre des investissements (principalement sur instruments de taux et actions) réalisés par le Groupe : analyse des émetteurs, étude des *caractéristiques financières* et juridiques des émissions, évaluation du risque et mesure du « spread » rémunérateur du risque.

Diplômé(e) d'une école supérieure de commerce, analyste financier, membre de la SFAF, vous avez acquis une solide expérience dans des fonctions d'analyste risque-*crédit au sein d'établissements* bancaires. Ce poste nécessite une pratique courante de l'anglais et une parfaite connaissance des marchés financiers.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Media System, réf. 27056, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

Opérateur marché monétaire

■ De formation scientifique (ENSAE,ISUP,...), vous avez déjà pratiqué des activités de marchés.

■ Nous vous proposons d'acquérir une bonne connaissance des marchés financiers en rejoignant notre équipe de gestion.

■ Rattaché au responsable de la gestion des *produits de taux,* vous interviendrez *sur* les marchés *monétaires pour* le compte des gestions, avant de prendre vous même en charge des portefeuilles.

■ Dans le cadre de la gestion patrimoniale, vous serez amené à proposer des solutions financières innovantes.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la référence R.G.M., à Thierry Gaudry MEESCHAERT 113, rue Réaumur 75002 PARIS.

MEESCHAERT

60 ans d'expérience en conseil et gestion de patrimoine.

Découvrez votre métier de demain avec Initiatives

LES RENDEZ-VOUS DU LUNDI

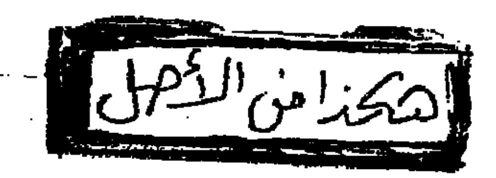
Secteurs de Pointe

● Informatique/Réseaux/Télécoms ● Ingénieurs Commerciaux ● Ingénieurs Conseils ● Sciences & Santé

Carrières Technologiques Internationales

Dont Carrières Européennes en Entreprises

Le Monde



CARRIÈRES INTERNATIONALES

We are a leading American company specializing in the development, financing, operations and ownership of electric power, cogeneration and coal gasification plants. We are currently engaged in reinforcing our presence in Europe, Africa and the Middle East, from our European base which is located in Paris, France. In order to complete our team, we are looking for a :

PROJECT FEASIBILITY ENGINEER

You will help the Business Development Managers in providing an analysis of *current projects* by :
- validating the technical feasibility of the projects, including capital and operating costs,
- building technical solutions adapted to clients' needs and which will provide a financial return for our company.

You have as a minimum a *Mechanical / Chemical* degree and 5 to 10 years of experience as a power process engineer (IPP experience a plus), project engineer or feasibility engineer. You have thus a good knowledge of power generation, specifically Cogeneration and Combined Cycle plants.

Flexible, creative and hardworking, you are able to give advice for several projects at the same time and to do proposals to fight deadlines. Enthusiastic, self-motivated, you also possess good organisational, communication and teamwork skills.

You are ready to travel to the United States and project sites worldwide. Real opportunities for progression.

Please send full cv, handwritten letter, stating salary, ref. 295/6/LM, to NICOLE ANCESSI CONSEIL, 19, rue de La Trémoille, 75008 PARIS. Your application will be reviewed in complete confidentiality.

NICOLE ANCESSI
CONSEIL

OPOCM

MEDICOM

In 1971 INTEL introduced the world's first microprocessor, today more than 80 % of all PCs worldwide are equipped with INTEL microcomputer components. The INTEL Pentium® Processor has become the standard for today's PCs. More than 41 000 employees have as their aim to maintain the company's reputation for technical innovation and its *market leadership position.* The European Distribution Sales Organization, based in Munich, Germany, now wishes to add experienced professionals with the following nationalities to their team : English, French, Dutch, Scandinavian, East European, Italian.

intel

ENGLISH, FRENCH, DUTCH, SCANDINAVIAN, EAST EUROPEAN, AND ITALIAN

Internal sales representatives

Distribution - Europe

To support our distributors for defined regions or product lines with emphasis on price negotiations, product information, delivery commitments, backlog and inventory management and -last but not least- achieving planned revenue. *This requires close liaison with the regional sales organizations.*

You will have a business or technical degree and a minimum of 4-5 years experience in sales/product marketing of computer or semiconductor products. You will have proven your ability to work flexibly but with a strong target orientation, to deal with multiple tasks and to develop a constructive relationship with distributors. *Excellent communication and team-player skills are essential qualities.* Fluency in English and at least one other European language (native) is required. Familiarity with PC application software is a prerequisite, SAP experience an asset.

We offer interesting positions providing scope for creativity and initiative, excellent opportunities for personal development together with an attractive compensation and benefits package, including profit sharing. Relocation assistance is available.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone 19.49. 89 13 06 82-0 *or submit your full career details in English to our consultants.*

Additional information on Intel and other job openings you will find in Internet : http://www.intel.com

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburgerstr. 148
D-80634 München
Fax : 19.49. 89 16 17 11 - E-Mail : *erber-ludwig@t-online.de*

MEDIAPA

Pour insérer votre annonce dans Initiatives :

Appelez Le Monde Publicité

au

44-43-76-03 – 44-43-77-34

Fax : 44-43-77-32



Rothmans of Pall Mall (International) Limited

Country Managers

AFRICA
(East, West, Sub-Saharan)

The success of Rothmans International, one of the world's leading tobacco companies, cannot be overstated. With operations in over 160 countries and group turnover in excess of US$4 billion, Rothmans International is well placed to take advantage of the opportunities for growth within its markets. The company's instantly recognisable brand names are synonymous with quality in this highly dynamic marketplace.

The chance to take full operational control of a market on the African continent will be of great appeal to all internationally career-minded FMCG professionals. You will be responsible for the achievement of key volume and profit targets and the development of brand share and market presence. You will work closely with local distributors, integrate sales, and marketing information and formulate major strategy.

Ideally a graduate with a minimum of three years' experience in a sales and marketing environment, and probably aged between 28-35 years, you will be looking to build upon your strong commercial grounding in emerging markets. If you have lived or worked in Africa this will be an added advantage. Man-management experience and fluency in written and spoken French and English are essential requirements.

You will have a strong personal presence, combined with advanced negotiation and communication skills. These are high profile positions that will give you the opportunity to develop in the role, and so fulfil your ambition for the next step into general management.

In addition to the excellent package offered, there is a host of benefits associated with this major international company.

THE NICHOLS CONSULTANCY
HUMAN RESOURCE CONSULTANTS

To apply, please send your CV to our retained consultants, The Nichols Consultancy Ltd, 11 Eghams Court, Boston Drive, Bourne End, Buckinghamshire SL8 5YS, England, Tel +44 (0) 1628 810717, Fax +44 (0) 1628 810829.

Découvrez votre emploi de demain avec Initiatives

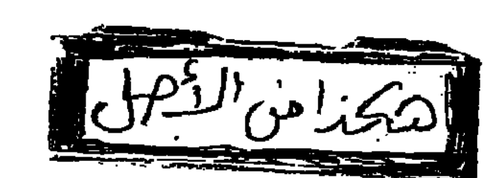
LES RENDEZ-VOUS DU MARDI
Dirigeants
Organisation & gestion des entreprises

● Gestion/Finances ● Conseil Audit ● Juristes Ressources Humaines ● Marketing & Communication ● Fonction Commerciale

Le Monde des Cadres
Carrières Internationales

Dont Carrières Européennes en Entreprises

Le Monde



CARRIÈRES INTERNATIONALES

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES